U d'/of OTTAWA
39003002324480

Charlotte

SOUVENIRS

ET

NOTES BIOGRAPHIQUES

PAR

DÉSIRÉ NISARD
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AVEC UN PORTRAIT GRAVÉ A L'EAU-FORTE

I

DEUXIÈME ÉDITION

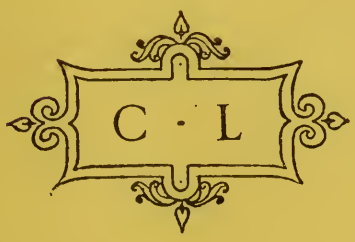

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1888

SOUVENIRS

ET

NOTES BIOGRAPHIQUES

I

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES

DE

DÉSIRÉ NISARD

De l'Académie française

Format grand in-18

CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET SUR NAPOLÉON Ier..... 1 vol.

LES QUATRE GRANDS HISTORIENS LATINS. — César, Salluste, Tite-Live, Tacite..... 1 —

NOUVEAUX MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE. — Louis XIV, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth, Daniel Stern, Rubens, Sainte-Beuve, etc..... 1 —

PORTRAITS ET ÉTUDES D'HISTOIRE LITTÉRAIRE. — La Littérature facile. — Victor Hugo, Lamartine, Armand Carrel, Lord Byron. — Le Procès de Marie Stuart, etc..... 1 —

RENAISSANCE ET RÉFORME. — Érasme, Thomas Morus, Mélanchton..... 2 —

SOUVENIRS DE VOYAGE. — France, Belgique, Prusse rhénane, Angleterre..... 2 —

Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/souvenirsetnotes01nisa

Désiré Nisard

de l'Académie Française

SOUVENIRS

ET

NOTES BIOGRAPHIQUES

PAR

DÉSIRÉ NISARD

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AVEC PORTRAIT GRAVÉ A L'EAU-FORTE

I

DEUXIÈME ÉDITION

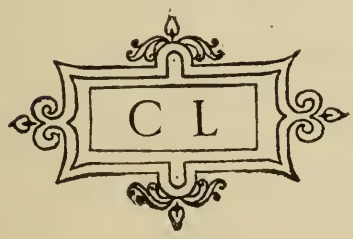

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1888

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Université d'Ottawa BIBLIOTHÈQUES ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE Université d'Ottawa University of Ottawa LIBRARIES LIBRARY University of Ottawa

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE Université d'Ottawa LIBRARY

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis uOttawa LIBRARY ANNEX

PQ
67
.N6A3
1888
V.1

PRÉFACE

En écrivant ce livre, ou plutôt ces chapitres d'un livre qui n'a pas plus de commencement que de fin, je n'ai pas eu la prétention de faire des *Mémoires*. Des mémoires supposent un auteur qui a passé sa vie dans les affaires publiques, et qui, soit comme acteur, soit à titre de confident, y a tenu une place d'où il pouvait manier ou voir de près et commodément les hommes et les choses. Je n'ai pas été dans ce cas-là. Je n'ai vécu ni dans les affaires ni dans le monde qui en fait son état. Bien que, pendant quelques années, j'aie été membre des assemblées politiques de mon pays, aucune prétention à gouverner ni à conseiller les gouvernants ne m'a fait re-

chercher les hommes du pouvoir, ni ne les a occupés de moi. Je ne suis pas sorti du coin d'où par goût, comme par un juste sentiment de mon insuffisance, je me bornais à observer ce qui se passait sous les yeux de tout le monde. Je n'ai rien su de ce qu'on appelle le dessous des cartes ; je n'ai reçu les confidences d'aucun des intéressés, et je ne me suis jamais senti d'aptitude pour le rôle d'indiscret.

Une autre condition favorable pour écrire des *Mémoires*, c'est d'avoir fréquenté, soit les salons littéraires, soit ce genre de monde dont toute mère de famille, ayant une fille à marier, dit : « Je pense à mener bientôt ma fille dans le monde. » Le peu que j'ai entrevu ou effleuré de ces deux sortes de monde, de leur frivolité, de leurs illusions, de l'empire qu'y exercent l'esprit d'imitation et la mode, du manque de sérieux et de sincérité de leurs amitiés, m'en a fait regarder le commerce comme la plus irréparable des manières de

perdre son temps. Il me manquait, il faut bien le dire, deux qualités pour y trouver mon compte, la curiosité et le talent de savoir m'ennuyer. Bref, pour ce que j'avais à faire ici-bas, si j'y avais quelque chose à faire, j'ai toujours pensé que mes meilleurs matériaux étaient les œuvres des écrivains de génie, mes amitiés et moi-même.

Cependant, quand les circonstances m'ont mis en présence des hommes qui, dans ces différents mondes, jouaient les premiers rôles, je crois les avoir regardés d'un esprit assez attentif et assez désintéressé pour en pouvoir rendre un témoignage sincère, et pour croire ce témoignage digne d'être recueilli par écrit. J'aurai peut-être fourni quelques traits de couleur locale pour le tableau qu'on fera des mœurs de notre temps, quelques nuances pour les portraits de certains de ses personnages célèbres. Je ne dis d'ailleurs que ce que j'ai vu de mes yeux, ouï de mes oreilles, me refusant sévèrement toute induction comme

toute conjecture qui ne s'imposerait pas d'elle-même. J'ai fait comme ce soldat de Magenta à qui je demandais de me raconter cette bataille. « J'étais, me dit-il, au bas d'un talus de chemin de fer, sur le bord d'une vigne, quand tout à coup j'entendis un grand bruit de chevaux au galop, et je vis passer au-dessus de ma tête un régiment de cavalerie qui s'abattit dans la vigne et la traversa en un clin d'œil; c'était Mac-Mahon qui arrivait. » Ce fut tout son récit. N'étant ni de Marseille ni de Cahors, il n'en avait pas vu davantage. Je voudrais bien obtenir auprès du lecteur le succès qu'eut auprès de moi cet honnête soldat, par ces simples paroles.

Dans l'impossibilité de donner à ces souvenirs de ma vie publique un titre qui aurait promis ce que le livre n'aurait pas tenu, je confesse avoir pris celui de *Notes biographiques* à l'un des hommes de ce siècle sur lesquels on ne peut pas, en trop de choses, prendre exemple, le feu duc de Broglie, l'illustre père

d'un illustre fils. C'est sous ce titre qu'il a publié, dans les dernières années du second empire, un petit volume de souvenirs de son passage au affaires, où il semble s'être complu à nous faire regretter qu'il n'ait pas écrit ses *Mémoires*. Il avait, dans sa belle et laborieuse vie, de quoi les rendre si instructifs pour les hommes politiques, si intéressants pour tout le monde ! Avec cette modestie qui relevait le prix de toutes ses autres qualités, s'il a cru de son devoir de citoyen de ne pas garder pour lui quelques vérités bonnes à dire, il n'a pas voulu les étaler ; ayant à donner des conseils, il s'en est comme excusé en les donnant à mi-voix. Que ne lui ai-je pris tout cela, avec le titre de son ouvrage, pour un livre où, dans un autre ordre de faits, je me permets quelquefois, sans y être comme lui invité par la voix publique, de dire des vérités et de donner des conseils !

Je dirai d'où m'en est venue l'idée. Quoique je n'aie été dans la politique qu'un fort petit

personnage, journaliste traversant la presse plutôt qu'y séjournant, membre des Chambres et y parlant fort peu, parce que je n'y parlais que de ce que je savais, votant comme le troupeau, avec une fidélité qui avait du moins le mérite d'être sans intérêt, et toujours pour le principe impopulaire de l'autorité, je n'ai pu éviter que quelque opposant ne me découvrît dans mon obscurité, et ne crût avoir un intérêt à médire de moi. C'est ainsi que certains de mes actes d'homme public ont été incriminés et que j'ai paru un sujet nullement à dédaigner pour la calomnie. Ne m'a-t-on pas, entre autres délits, prêté deux morales? Ne continue-t-on pas de temps en temps à me les prêter? Il n'existe personne pour dire où, quand, de quelle façon, en quels termes j'ai professé cette étrange doctrine; qu'importe? Vaudrai-je jamais si peu qu'on ne trouve utile de garder cette pierre à me jeter à la face, cet outrage à faire à ma mémoire?

C'est justement à l'époque où le propos

commençait à se répandre qu'un de mes plus chers amis, dont mes lecteurs feront la connaissance au chapitre de mes *amitiés de collège*, Baudement, me vint trouver un matin et me dit : « Quelqu'un que je ne te nommerai « pas vient de m'assurer d'un air qui affec- « tait le regret, mais qui cachait mal un vio- « lent désir d'y croire, qu'il t'avait échappé « en Sorbonne de professer deux morales. « Naturellement, j'ai nié la chose et me suis « fait ta caution qu'aucune sottise de ce genre « n'avait pu sortir de ta bouche ni tomber de « ta plume. J'ai parlé de telle façon, que, con- « vaincu ou non, mon interlocuteur n'a pas « insisté. Ainsi ai-je fait chaque fois qu'on « m'a dit du mal de toi, niant ou affirmant « de confiance, et me portant fort pour toi, « en tout, avant de m'en éclaircir avec toi. « Toutefois, en te rendant le bon office de « montrer aux gens de quelle trame est faite « notre amitié, je me suis aperçu que si je « pouvais les faire taire, je ne réussissais pas

« toujours à les persuader. Nous avons vécu
« dans une si parfaite union et connaissance
« l'un de l'autre, que je n'ai que faire de
« preuves, quand j'ai à juger ta conduite.
« Mais, à l'occasion, si le médisant m'en pa-
« raissait valoir la peine, je ne serais pas
« fâché d'avoir à lui faire une réponse moins
« dure qu'un démenti. Que ne m'en donnes-
« tu le moyen, soit en m'expliquant chaque
« cas en détail, soit, ce qui vaudrait mieux,
« en l'écrivant? Qui garde le silence risque
« de paraître compter sur l'immunité de l'ou-
« bli plus que sur la justice. — Bah! dis-je,
« le mieux n'est-il pas de ne point nous en
« soucier? Qu'on sache qu'en venant te dire
« du mal de moi on perd sa peine et qu'il faut
« passer par ton honneur pour arriver jus-
« qu'au mien, c'est assez pour ce que tu dois
« à notre amitié. Quant à moi, je n'aime pas
« plus à charger mes amis de mon apologie
« qu'à la faire moi-même. De polémique per-
« sonnelle avec les journaux, je n'en veux à

« aucun prix ; j'ai pour cela deux raisons. La
« première, c'est que de leurs rectifications,
« comme de la calomnie, il reste toujours
« quelque obscurité où les gens malinten-
« tionnés voient ce qu'ils veulent. La se-
« conde, c'est ma conviction persévérante
» que la presse ne peut pas faire que le vrai
« soit le faux, ni qu'un galant homme soit
« un fripon, ni qu'un homme d'esprit soit un
« sot. Qu'on prenne l'un après l'autre les
« hommes de notre temps qui ont eu l'hon-
« neur très incommode d'être débattus par la
« presse : en est-il un seul qui, au terme de
« sa vie publique, après des alternatives de
« faveur et de disgrâce, de lumière et d'ombre,
« n'ait pas gardé, dans l'opinion dernière sur
« son compte, la place qui appartenait à son
« caractère et à ses talents ? Si je mérite un
« jour qu'on se souvienne de moi, ce sera
« sans doute pour la teneur générale de ma
« vie. Par elle s'expliqueront tous mes actes
« particuliers. Si je dois mourir oublié, la

« calomnie ne trouvera pas son compte à re-
« chercher ma vie et nous mourrons, elle et
« moi, le dernier jour. Laissons donc les
« choses aller leur train. » Nous en restâmes là.

Quelque temps après, y repensant, je me dis qu'étant père et grand'père, je devais peut-être à mes enfants un court récit des circonstances où ma conduite publique a été critiquée. Je fis ce récit, et n'y rencontrant, grâce à Dieu, aucun souvenir embarrassant, j'y pris plaisir et j'y employai les premiers mois des vacances forcées que m'avait faites la révolution du 4 septembre. Ma mémoire une fois sollicitée, d'autres souvenirs, d'un caractère privé, se réveillèrent et vinrent s'offrir à ma plume. Je les ajoutai aux premiers, et, les vacances se prolongeant, ce qui devait avoir à peine l'étendue d'une brochure prit les proportions d'un ouvrage.

J'écrivis d'abord mes relations avec quelques écrivains célèbres de notre temps. Sans

avoir été dans leur intimité, ni de leur monde, et bien que, pour la plupart, ces relations n'aient guère été que des rencontres, nous nous y étions vus et touchés d'assez près, pour que rien ne m'en échappât ou ne m'intéressât médiocrement. Quand la rencontre n'a duré qu'un moment, je ne les ai peints que dans ce moment, point avant ni après. C'est au lecteur à juger si ces esquisses diffèrent beaucoup de l'idée dernière qui est demeurée de ces hommes illustres, et si, pour qui sait l'observer, l'homme de toute une vie ne se trahit pas dans l'homme d'un moment.

En remontant ainsi le cours de mes années, j'ai trouvé dans mes plus lointains souvenirs mes amis de collège, les meilleurs sinon les seuls vrais de mes amis. J'ai tracé leurs portraits du même cœur que je les ai aimés. Les uns dans des situations éminentes, les autres moins en vue, ont donné le bon exemple, et bien mérité de notre pays. J'y ai pris un extrême plaisir. Il me semblait qu'en racontant

ces amitiés, je les recommençais. Après mes amis sont venus les hommes bienveillants qui m'ont soutenu dans les premières épreuves de ma vie, et qui ont aidé mes débuts dans les lettres. J'avais à payer une dette de reconnaissance. Elle est payée. Mais comme ces sortes de dettes ne finissent pas, ainsi que les dettes d'argent, par une quittance, je continue d'être leur débiteur. Tous ces amis de collège sauf un, tous ces bienfaiteurs sans exception, sont morts. Dans le cas où un intérêt de curiosité ferait lire les pages qui les concernent, il ne nuira pas à leur mémoire qu'on sache, pour les premiers, par quelles raisons avant toute raison, je les ai aimés ; pour les seconds, qu'ils ont laissé dans ce monde, pour tout le temps qu'il vivra, un cœur reconnaissant.

Tel est ce livre. L'âge où je suis arrivé en a fait l'occupation la plus séante de mon loisir. La tristesse des temps m'y a fait trouver une distraction qui m'a aidé à porter le poids de

la vie. Il a tout l'incomplet d'une œuvre dont l'auteur, se donnant le ton de parler des hommes et des choses de son temps, n'en excepte que le monde politique, les salons littéraires, et le monde où l'on conduit les filles à marier. Ces lacunes choqueront les gens qui fréquentant ces trois sortes de monde, n'y trouveront rien qui leur rappelle ce qu'ils ont fait pour s'y pousser. On remarquera aussi, chose plus grave, que j'y parle beaucoup de moi, et que je prends dans ce livre une place très disproportionnée à mon personnage. J'en fais mon deuil, sachant qu'on ne se donne pas le tour d'esprit qu'on veut, et très persuadé d'ailleurs, sur la foi de Boileau, qu'à la condition de garder son air à soi, et de ne pas imiter l'air d'autrui, on peut avoir le bénéfice de sa maxime :

Chacun, pris en son air, est agréable en soi.

Juillet 1881.

PREMIÈRE PARTIE

EXPLICATIONS SUR CINQ PARTICULARITÉS DE MA VIE PUBLIQUE

NOTES BIOGRAPHIQUES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Mon passage du Journal des Débats au National. Comment je deviens maître de conférences à l'École Normale.

I. M. Bertin l'aîné me fait entrer au *Journal des Débats*. — Par quels motifs je cesse d'y travailler. — II. Armand Carrel. — Il m'emmène au *National*. — III. Nature de ma collaboration à ce journal. — Je le quitte, en restant l'ami de son rédacteur en chef. — Je publie mes *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*. — IV. M. Guizot me nomme maître de conférences de littérature française à l'École Normale, en remplacement de J.-J. Ampère. — Comment Armand Carrel en informe les lecteurs du *National*. — Ma conférence d'ouverture. — Le directeur de l'École, M. Guigniaut.

I

C'est en 1829 que j'entrai au *Journal des Débats*. La bonté de M. Bertin l'aîné, son rédacteur en chef, m'y avait fait une position très belle. En 1831, j'étais sur le même pied que mes confrères d'au-

jourd'hui, mes deux maîtres alors dans la polémique politique et dans la critique littéraire, Saint-Marc Girardin et Silvestre de Sacy. Cette position était toute ma fortune.

Il vint un jour où je dus la quitter. Deux sortes de scrupules m'en faisaient payer les avantages trop cher : les uns politiques, si le mot n'est pas trop gros pour la chose et le personnage, les autres littéraires.

Les scrupules politiques m'étaient venus d'un mot malheureux du général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, en très grand crédit au *Journal des Débats*. Il avait dit de la révolution polonaise écrasée en 1831 par la Russie : *L'ordre règne à Varsovie*, et, naturellement, le journal n'y avait trouvé rien à redire. C'était le temps des exagérations de la politique du juste milieu, provoquées par les exagérations de l'opposition. Au lieu de laisser le mot à la charge de la rédaction en chef, je me fis un cas de conscience d'écrire dans un journal où de telles paroles avaient des approbateurs. Scrupule d'autant plus enfantin que celui-là même de nos collègues qui était chargé de la politique étrangère, de Bourqueney, m'avait appris par son exemple quelle conduite je devais

tenir. Pas plus que moi il n'aimait le mot du général Sébastiani; mais, au lieu de s'en fâcher, il avait pour un moment passé à un autre la plume de rédacteur pour la politique étrangère. Peu après, il la reprit et il ne cessa d'écrire au *Journal des Débats* que le jour où son mérite distingué et son aptitude aux choses diplomatiques le firent appeler au poste de secrétaire d'ambassade à Londres.

Mes scrupules littéraires étaient plus sérieux, et, en tout cas, plus proportionnés à mon personnage. M. Victor Hugo régnait en maître au *Journal des Débats*. Il y travaillait à un poème d'opéra, dont Mlle Louise Bertin devait écrire la musique. M. Bertin l'aîné était si tendre père, et, dans sa famille, Mlle Louise Bertin était si justement admirée et aimée, que ce fut bientôt un cas d'incompatibilité, au *Journal des Débats,* de n'admirer qu'avec des réserves le collaborateur de Mlle Bertin. Ce tort était le mien. On ne tarda pas à me le faire sentir. Je me vis, après plus de deux ans d'un travail assidu et qu'on approuvait, plus discuté et plus épluché qu'à mes débuts. Les yeux qui lisaient ma prose devenaient de jour en jour moins indulgents. Mes articles étaient raturés et rognés, un peu pour me punir de mon défaut de non-conformité littéraire, un peu parce que,

écrits avec gêne, l'expression, par endroits, en devait être défectueuse. J'avais au *Journal des Débats*, outre les satisfactions d'amour-propre, la vie abondante. Mais je ne suis pas de l'humeur de la chèvre : où je suis attaché, je ne mange pas. Je donnai donc ma démission et j'entrai dans la pauvreté de Job. Mais je n'étais plus censuré et je sentais en moi la confiance de la jeunesse.

II

A quelques jours de là je reçus la visite d'Armand Carrel; voici à quelle occasion j'avais fait sa connaissance. Le *Journal des Débats* avait publié un article sur, ou, pour parler plus vrai, contre la République. Carrel s'y crut désigné. Il vint aux *Débats* demander le nom de l'auteur. Le fils de M. Bertin, qui fut son successeur, Armand Bertin, était au bureau. Selon l'usage du journal, où la rédaction était encore anonyme, il déclara que l'article n'avait d'autre auteur que le journal lui-même. J'étais présent. J'avais écrit l'article. M'avançant vers Armand Carrel : « Monsieur, lui dis-je, l'auteur de l'article est devant vous. Vous voulez une expli-

cation. Elle sera courte. Non seulement je n'ai fait ni voulu faire aucune allusion à vous, mais je me félicite de l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer toute mon admiration pour votre caractère et votre talent. » Je le lui dis *con cuore;* c'étaient des sentiments déjà anciens.

Quand donc, après ma sortie du *Journal des Débats,* je le vis entrer chez moi, sa visite ne me surprit point et j'en devinai l'objet. « Vous avez, me dit-il, cessé d'écrire au *Journal des Débats,* et vous trouverez tout simple que le rédacteur en chef du *National* ne vous en blâme pas. Mais je sais que votre plume est votre seule fortune; je viens vous offrir les colonnes du *National.* Ce ne sera pas, bien entendu, pour y faire de la politique. Nous professons, je l'ai bien vu, des opinions opposées. Mais je suis tout aussi fervent classique que vous et tout aussi admirateur des grands écrivains des siècles d'Auguste et de Louis XIV. Je veux entreprendre au *National* une campagne contre les extravagances de l'école romantique; venez la faire avec moi. Vous y aurez pour compagnons d'armes des écrivains de votre goût. » Il me les nomma. C'étaient Sainte-Beuve, Magnin, Louis Peisse, Hippolyte Rolle. L'idée me plut. L'homme

m'avait charmé. Je débutais dans les lettres, et j'étais loin de me douter que ce que j'allais faire, en si parfaite innocence, pût m'être imputé un jour comme des avances ambitieuses à la République. J'entrai au *National* sous son drapeau littéraire.

Quand on lit un ouvrage de génie, on croit connaître le plus vif des plaisirs de l'esprit. J'en sais un plus vif encore, et certainement plus fécond. C'est le commerce d'un esprit supérieur. Quel livre peut être aussi intéressant que la confidence familière de ce qu'un tel esprit pense tout haut dans l'abandon d'un entretien à deux? C'est un livre de ce genre que je lisais en causant avec Carrel.

J'avais aussi une extrême douceur à l'aimer. Je suis capable de beaucoup d'amitié, ayant ce qu'Aristote appelle ὁρμὴ πρὸς τὸ φιλεῖν[1]. J'aimais d'autant plus Carrel qu'avec la meilleure volonté du monde je ne pouvais pas me soupçonner de l'aimer par intérêt. Adversaire irréconciliable du gouvernement de Juillet, il n'avait guère à offrir à ses amis que des occasions de craindre pour lui et des embarras pour eux-mêmes. Rien donc ne

1. L'entraînement à aimer. Voir pp. 170 et suivantes, le chapitre *Mes Amitiés de collège*.

me le faisait aimer, sinon ce qu'il avait en lui d'aimable. J'ai écrit sur Armand Carrel, quelques mois après sa mort, une étude où l'on trouve, exprimé avec toute la vivacité d'un regret récent, ce qu'était en lui l'aimable et ce qu'on pouvait appeler son attrait.

Si je ne l'avais pas suivi au *National*, nos relations commencées par l'entrevue au *Journal des Débats* prenaient fin après sa visite, et je manquais une des plus chères amitiés de cette époque de ma vie. Il est vrai que j'échappais du même coup aux disgrâces que m'ont coûté ces trop courtes douceurs. Rien ne m'a été plus reproché que mon passage du *Journal des Débats* au *National*. La plus dure des épithètes, celle de renégat, ne m'a pas été épargnée. Singulier renégat, il faut en convenir, que l'homme qui sort d'un journal influent, prépondérant, ayant l'oreille du prince et des ministres, payant grassement ses rédacteurs et les conduisant aux grands emplois et aux académies, pour entrer dans un journal d'origine récente, toujours aux prises avec les parquets, où j'allais, non pas puiser dans une caisse remplie, mais m'associer à une honorable gêne ! Ce reproche d'apostasie m'a poursuivi dans tout le cours de

ma vie publique; il ne m'a pas gâté le souvenir de l'illustre amitié qui me l'a valu.

Je n'entends pourtant pas dire que ma conduite ait été celle d'un habile homme. Le moins qu'on risque à changer de camp, c'est de passer pour un esprit inconsistant. Si, de plus, le changement a été sans intérêt, on passe pour dupe. Quand on a l'honneur d'être écrivain, il faut prendre garde de rien faire qu'on soit exposé à défaire, de rien écrire qu'on ait à expliquer un jour. Si modeste que soit la fortune d'un auteur, il y a toujours quelqu'un pour la trouver au-dessus de ses talents, pour tenir note de ce qu'il a écrit et se donner, à l'occasion, la joie de l'en embarrasser.

L'habileté de conduite eût été de ne pas quitter les *Débats*, puisque, aussi bien, je devais sinon y reprendre la plume, du moins revenir à ses opinions, après avoir traversé, comme un passant fourvoyé, un milieu opposant. Je n'ai pas été habile. Je n'ai pas même pensé qu'il y eût là pour moi occasion de l'être. J'ai suivi mon penchant. L'attrait de Carrel, et l'ὁρμὴ πρὸς τὸ φιλεῖν, ont tout fait.

III

J'écrivis avec assez de régularité pendant la première année (1831-1832). Des souvenirs de voyage; un feuilleton sur le Salon de 1832; de loin en loin des comptes rendus, plus descriptifs que politiques, des débats des Chambres; habituellement des articles de critique littéraire; tel fut, de 1831 à 1833, mon contingent à la collaboration du *National*. Peu à peu la place, de plus en plus grande, que prenait la politique sous la plume si féconde d'Armand Carrel, réduisit la part que, dans sa première pensée, il avait faite à la critique littéraire. Les écrivains qu'il avait réunis pour sa campagne classique se dispersèrent. Moi-même je devins moins assidu au journal, et, dès le milieu de 1833, je cessai d'y écrire. J'achevais alors un gros livre qui m'occupait tout entier, les *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*. La plus grande partie en avait été écrite dans les interruptions, de plus en plus fréquentes, de ma collaboration au *National*. Le livre fut publié en 1834.

Ma retraite du *National* ne m'enleva rien de l'amitié de Carrel. Pouvant le voir chez lui plus à loisir qu'au *National*, j'eus la bonne fortune de le voir plus souvent et de plus près. Il n'avait pas pu m'associer à son œuvre politique ; il me faisait honneur et justice en m'associant aux tribulations qu'elle lui coûtait.

Une occasion s'offrit à lui de montrer à la fois l'amitié qui nous liait, et dans quelle mesure j'avais été mêlé à la politique du *National*.

IV

En 1834, J.-J. Ampère, maître de conférences de littérature française à l'École Normale, avait envoyé sa démission au Ministre de l'Instruction Publique d'alors, M. Guizot. Au reçu de sa lettre, M. Guizot m'invita dans les termes les plus obligeants à venir le voir. Je me rendis au Ministère. A peine entré dans le cabinet du ministre : « Voulez-vous, me dit-il sans préambule, aller professer à l'École Normale les doctrines de vos *Études sur les poètes latins de la décadence?* » La tâche

de professeur m'était bien nouvelle ; elle m'effrayait autant qu'elle me tentait. J'avais la foi et le désir ardent de faire des fidèles ; mais j'appréhendais de m'engager. Chose singulière, moi qui ai passé ma vie dans les fonctions publiques, je ne craignais rien tant qu'une place. Je demandai à M. Guizot un jour pour réfléchir et me décider.

Revenu chez moi, j'eus bientôt pris mon parti. A ne regarder que les avantages, ce que m'offrait M. Guizot était moins une place qu'une occasion de servir les lettres. Manquer cette occasion, n'était-ce pas me dérober à un devoir? Je résolus donc d'accepter. Mais avant de répondre à M. Guizot, j'allai prendre l'avis de Carrel. Pour peu qu'il ne lui parût pas possible qu'un rédacteur du *National* fût honorablement l'obligé du ministre qu'on y attaquait tous les jours, j'étais bien décidé à refuser. Je lui contai l'affaire et m'en remis à son jugement. « Il est bien difficile, me dit-il, de conseiller les gens dans les cas où il ne faut prendre ses motifs de décision que dans sa conscience. » Puis, s'interrompant : « Quel est, demanda-t-il, le traitement d'un maître de conférences? — Deux mille cinq cents francs, lui dis-je. — Acceptez, dit-il, en souriant; je me charge

de faire approuver la chose par nos lecteurs. » Il croyait à une grosse place, à un gros traitement; c'est ce qui l'avait fait hésiter d'abord. Il ne me le cacha pas. Voyant qu'il s'agissait de beaucoup de travail, d'un enseignement très sérieux devant des auditeurs difficiles, d'un traitement à peine égal à celui d'un bon ouvrier dans l'article Paris, il ne me permit pas l'hésitation. Il trouva même des paroles d'approbation pour M. Guizot, « qui, cette fois du moins, me dit-il, ne méritera pas le reproche d'avoir voulu *amortir un journaliste* ».

Quelques jours après, parut au *National* une note que j'insère ici comme un de mes titres les plus précieux. Venant d'une telle main, que guidait un si vif sentiment de l'honneur, c'est pour moi un papier de noblesse :

« Plusieurs journaux, est-il dit dans cette note, annoncent que M. Nisard vient d'être nommé maître de conférences à l'École Normale, pour la littérature française. Cette chaire était occupée par M. Ampère qui a donné sa démission comme remplissant déjà une autre chaire. M. Nisard s'était désigné depuis longtemps pour cet enseignement important par ses *Études sur les poètes latins de la décadence,* par ses articles de critique littéraire publiés dans la *Revue de Paris*, et, nous croyons aussi pouvoir le dire, par ses trois années de collaboration dans le *National.*

« Les *Études sur les poètes latins de la décadence* ont

révélé dans leur auteur une véritable intelligence d'historien, lorsque peut-être M. Nisard ne songeait qu'à faire preuve d'une érudition rare en ce temps-ci. On a pu remarquer que, dans les études latines comme dans tous les morceaux de critique littéraire qu'il a publiés dans la *Revue de Paris* et dans le *National*, M. Nisard avait été constamment guidé par un attachement raisonné aux traditions de la littérature du grand siècle, traditions si heureusement rattachées par le livre des *Études* à celles de la latinité du siècle d'Auguste.

« Ceci n'était pas, pour M. Nisard, affaire de systèmes littéraires; il a cru, et nous croyons avec lui, que conserver à la langue nationale le caractère précis, logique, élégant, simple, qui en avait fait avant la Révolution l'instrument d'une civilisation purement intellectuelle, c'était travailler au profit de la civilisation politique dont la France est toujours l'agent européen, et qu'un beau loisir de la paix, c'était de continuer à propager, par la langue, les réformes et les idées qui, dans d'autres temps, pourront se répandre à la suite des événements et des armes.

« Nous félicitons la jeunesse de l'École Normale qui permettra à M. Nisard de continuer au milieu d'elle la belle tâche à laquelle, tout jeune encore, il doit une honorable et pure célébrité. »

(*National* du 1er décembre 1834.)

Entre le jour où le *National* annonçait ma nomination et celui où j'entrai en fonctions, il y eut un incident assez plaisant. J.-J. Ampère, en abandonnant sa chaire, avait mis pour condition expresse qu'il y fût remplacé par Sainte-Beuve. M. Guizot n'agréait pas le choix d'Ampère et il

négociait avec lui pour obtenir sa démission pure et simple. Celui-ci tenant bon, le ministre respecta sa résistance et il dut m'avouer qu'il m'avait offert une place qui n'était pas vacante. A ce moment je me représentai les difficultés auxquelles j'échappais, et la douceur de reprendre mon indépendance, et je parus plutôt soulagé que désappointé. M. Guizot voulut bien me témoigner quelque peine de ce contre-temps; je me donnai le plaisir de le consoler. Il alla plus loin; il parla de dédommagement, et il m'offrit de m'attacher à la publication des *Documents relatifs à l'histoire de France*. Rien dans les travaux qui avaient appelé quelque attention sur moi ne préparait le public à me voir tout à coup marcher sur les brisées des élèves de l'École des Chartes. J'en fis la remarque à M. Guizot; il n'insista pas.

Les choses en étaient là quand le cabinet dont il était membre fut remplacé par le ministère dit des « trois jours ». M. Teste y succédait à M. Guizot. Ampère, qui revenait d'un voyage en Italie, en reçut la nouvelle à Marseille. Le nouveau cabinet ne lui plaisait pas. Il en voulut faire sa cour à M. Guizot, et, prenant la plume, il adressa au nouveau ministre sa démission, cette fois sans

condition. Tandis que sa lettre était en chemin, un revirement rappelait aux affaires les ministres sortants, et la démission, adressée à M. Teste, tombait aux mains de M. Guizot réintégré.

Le jour même il m'écrivit qu'il m'attendait. « La conférence de littérature française est libre cette fois pour de bon, me dit-il ; je suis heureux de vous l'offrir de nouveau. Mais j'y mets à mon tour une condition : c'est que vous commenciez tout de suite et que vous permettiez à mon fils de suivre vos leçons. » Je fis ce qu'il désirait et je comptai en effet, parmi les élèves de mon année de début, l'aimable et sérieux jeune homme, en qui, moins de deux ans après, M. Guizot perdait un fils qui eût dignement porté son nom.

L'École Normale avait alors pour directeur le savant M. Guigniaut. La mauvaise habitude que j'avais prise dans le journalisme de ne m'occuper que des choses du jour, trop peu de curiosité pour les choses de pure érudition, peut-être aussi le caractère des travaux de M. Guigniaut, dont la science était accessible à peu de gens, tout cela m'avait tenu si loin de ses voies, que je ne le connaissais guère que de nom. Tout au moins eût-il fallu m'enquérir de lui avant de prendre la parole

dans un établissement dont il était le chef. Mais j'avais été pris de trop court, et, pour dire le vrai, la pensée ne m'en était pas venue. J'ignorais donc, en entrant à l'École, que M. Guigniaut s'était fait connaître du monde savant par de profondes recherches sur les religions de l'antiquité. Je ne savais ni qu'il fût auteur de dissertations sur la Vénus de Paphos et le dieu Sérapis, ni qu'il eût traduit la *Symbolique* de Creutzer, ni qu'il appartînt à cette école d'érudits qui emprunte les faits à la patience allemande et qui se charge de les élucider pour les lecteurs français.

M. Guigniaut, en galant homme, se tenait fort obligé envers l'érudition allemande, et il l'avait en très grande estime. Parler devant lui de l'Allemagne avec irrévérence, c'eût été la plus grosse incivilité que pût commettre un professeur prenant pour la première fois la parole dans l'établissement qu'il dirigeait.

C'est pourtant la faute que je fis, à la vérité sans m'en douter. Imaginez quel sujet j'avais été choisir pour une leçon de début à laquelle assistait M. Guigniaut! Ce n'était rien moins que les obscurités de l'érudition allemande, le risque de s'obscurcir soi-même en voulant y mettre la lumière,

l'illusion des gens qui croient emprunter à l'Allemagne des idées et qui ne lui empruntent que des ombres, la supériorité de l'érudit français qui sait être profond en restant clair, la nécessité, pour l'École Normale, de donner toujours le pas au goût sur l'érudition, d'entrer au cœur des œuvres de génie, d'y chercher la beauté, la vie, la science de l'homme, et d'apprendre ainsi aux jeunes professeurs à faire sortir de l'étude des livres l'étude du cœur humain, de l'instruction l'éducation.

Et je disais cela devant le commentateur de la *Symbolique* de Creutzer, devant le professeur de grec qui, prenant Homère pour sujet d'une année, était encore, à l'ouverture des vacances, engagé dans les prolégomènes ! Le temps m'avait manqué pour méditer ma leçon et pour modérer par l'expression ce que ma thèse avait de trop absolu. Je frappais donc comme un sourd, sans soupçonner que les coups pleuvaient sur l'homme considérable qui était venu s'asseoir à mes côtés, pour prêter quelque chose de son autorité à mes premières paroles. Le jeune auditoire riait sous cape de l'ingénuité d'un débutant qui daubait le chef en présence des élèves.

M. Guigniaut prit la chose en homme d'esprit, et il l'oublia en homme bienveillant. Ni après ma leçon ni plus tard, il ne me parla de mon incartade involontaire. Je crois d'ailleurs l'avoir bien réparée par une longue habitude d'estime profonde et d'affectueux égards. Mais sur le fond même de la question, mon sentiment n'a pas changé. Je reste persuadé, après quarante ans, que, sous peine d'affaiblir les études et d'abaisser les esprits, il faut user discrètement de l'érudition dans l'enseignement. Je crois fermement que nos savants, mais combien plus nos professeurs! ont mieux à faire qu'à débrouiller les élucubrations allemandes. Enfin m'est-il permis d'ajouter, pour mon compte, qu'en songeant aux désastres de la guerre, je ne me rappelle pas sans quelque douceur cette première explosion de ma prévention obstinée contre l'esprit germanique, et qu'il me plaît de n'être redevable de rien, pour le peu que j'ai de valeur littéraire, à la race haineuse et convoiteuse, qui se fait gloire d'avoir préparé pendant un demi-siècle le guet-apens où est tombée notre généreuse et imprévoyante nation?

1870

CHAPITRE II

Comment j'ai servi le gouvernement de Juillet et le second Empire.

I. Déclaration de Tacite sur les accroissements de sa fortune politique sous les trois empereurs de la famille flavienne. — II. Mes études au collège de Châtillon-sur-Seine. — Mon père. — Je refais mes humanités à Paris, au collège Sainte-Barbe-Nicolle. — Lecture d'une pièce de vers latins à l'occasion de la fête de Sainte-Barbe. — L'abbé Nicolle. — III. Ma participation à la révolution de 1830. — Je deviens fonctionnaire et député sous le gouvernement de Juillet. — Ma conversation, à une soirée des Tuileries, avec la duchesse d'Orléans. — La duchesse d'Orléans à la dernière séance de la Chambre des députés, le 24 février 1848. — IV. Ma visite au roi Louis-Philippe, au château de Claremont. — V. Je suis élu membre de l'Académie française, et présenté, en cette qualité, au prince Louis-Napoléon, président de la République. — VI. Ma nomination au Conseil Impérial de l'Instruction Publique, à l'Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur, à la Faculté des lettres où je remplace M. Villemain.— VII. Je suis chargé de la haute direction de l'École Normale Supérieure. — Le règlement d'études de 1852. — Ma part dans cette mesure, et ce que j'ai fait pour en réparer les conséquences fâcheuses. — VIII. Licenciement de l'École. — Ma lettre à l'Empereur et réponse de Sa Majesté. — IX. Résumé.

I

Les grands écrivains ont de grandes immunités. A l'abri derrière les immortels enseignements

qu'ils ont donnés au genre humain, couverts de leur gloire comme d'une égide, ils défient les investigations sur les mobiles qui les ont fait agir, et ils discréditent d'avance la curiosité qui recherche dans leur vie si l'homme privé n'a pas démenti l'écrivain. Tacite a pu dire, parlant des emplois qu'il occupa sous les trois Césars de la famille flavienne : « Je ne nie point que Vespasien n'ait commencé ma fortune, que Titus ne l'ait accrue, que Domitien ne l'ait portée plus haut [1] ». On ne lui demande pas comment il a pu se rendre agréable aux deux premiers de ces princes sans être suspect au dernier ; comment, sous un tyran qui, si l'on en croit ses brûlantes paroles, « tenait note des soupirs [2] », il est parvenu à cacher si bien son âme, qu'aucun délateur ne l'ait entendu penser.

On ne lui demande pas non plus comment, de la même plume dont il confesse honnêtement ce qu'il a dû à Domitien, il écrit que « le pire des maux sous ce prince était de le voir et d'en être vu [3] » ; ni par quel genre d'obscurité il put éviter

1. *Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam non abnuerim.* Hist., I, 1.

2. *Quum suspiria nostra subscriberentur.* Agricol., 45.

3. *Præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat videre et adspici.* Agricol. 45.

ou conjurer ce terrible regard, ni s'il vota ou comment il réussit à ne pas voter, comme sénateur, le décret du sénat qui envoyait à la mort Helvidius Priscus, Rusticus, Sénécion, qui « nous a couverts, dit-il, de son sang innocent[1] ». C'est assez qu'en parlant de ces exécutions, il sache nous inspirer l'horreur du bourreau et la pitié pour ses victimes ; loin qu'on songe à s'enquérir de son attitude au sénat en ces jours de lâche complicité, on se félicite qu'il se soit trouvé là un témoin de cette qualité pour voir de ses yeux, et pour flétrir de sa plume, ces sanglantes frénésies du despotisme.

Il n'en va pas de même pour les écrivains qui, n'ayant pas ces immunités de la gloire, n'ont pas été tellement obscurs, qu'il ne se puisse trouver quelque opinion de parti intéressée à les déconsidérer. S'ils ont occupé des emplois sous des gouvernements différents, surtout en des temps où la loi exigeait des hommes publics un serment de fidélité à la personne du prince, ils sont tenus de donner leurs motifs. Ne pouvant imposer l'estime pour leur conduite par l'admiration pour leur talent,

1. *Nos innocenti sanguine Senecio perfudit.* Agricol., 45.

il la leur faut conquérir par la candeur et la qualité de leurs explications.

J'ai peut-être le droit de me compter parmi ces écrivains-là, puisque aussi bien j'ai déjà passé par l'épreuve des interprétations malveillantes, et que l'objet même de ces notes biographiques est d'y répondre. Je confesse donc, sans vouloir affecter la forme de Tacite, que ma modeste fortune d'homme public[1], aujourd'hui renversée pour la seconde fois, a commencé sous Louis-Philippe et a été relevée et achevée sous Napoléon III. Mais, plus heureux que Tacite, la justice ni la vérité n'exigent que je prononce des paroles sévères contre les princes que j'ai servis.

Dans un pays aussi éprouvé que le nôtre, et qui a été si souvent coupable de ses malheurs, tout homme qui a été mêlé aux affaires publiques a le droit de faire son examen de conscience et de rechercher la part qui lui appartient dans les fautes de tous. Je ne sais pas au juste quelle a été la mienne, mais je suis sûr de l'avoir honnêtement cherchée.

1. Tacite a pu appeler la sienne *dignitas nostra*. Il fut successivement questeur, édile ou tribun du peuple, préteur, sénateur, sans compter ce qu'il fut, selon toute apparence, sous le successeur de Domitien, Nerva.

Je n'ai pas été un homme politique. Il faut garder cette appellation ambitieuse pour ceux qui ont passé par le pouvoir ou qui ont été de taille à y prétendre. Mêlé par accident à la politique, ma vie s'est passée en grande partie dans le professorat et dans l'administration universitaire. Ce n'est pas à dire qu'en politique j'aie été sans affections, ni qu'entre les hommes et les systèmes qui se sont disputé le dangereux honneur de gouverner mon pays, je n'aie pas eu des préférences. Ce que j'ai encouru de responsabilité à cet égard, je ne veux pas le décliner en m'effaçant plus que de raison.

II

Quand, mes études terminées, je quittai le collège de Châtillon-sur-Seine, pour venir à Paris, j'emportais de la maison paternelle, non une opinion politique (le mot jure avec celui d'écolier), j'emportais un sentiment. Je suis né en mars 1806, entre la bataille d'Austerlitz et la bataille d'Iéna, et j'ai parmi mes prénoms le nom de Napoléon. Cette date et ce prénom disent assez quel devait être ce sentiment. L'année même où j'arrivai à

Paris (c'était sur la fin de 1820), les Bourbons rétablis par la défaite de la France régnaient aux Tuileries, et l'homme, par qui la France avait vaincu l'Europe, mourait à Sainte-Hélène. J'étais donc préparé à faire quelque jour un politique de l'école libérale qui ne voulait pas des Bourbons. Cette école a-t-elle été celle du bon sens et du patriotisme pratique? N'est-ce pas faute de l'un et de l'autre qu'elle n'a pas trouvé moyen de garder les Bourbons sans abandonner les principes de 89? Je ne puis ni le contester, ayant été, depuis 1830, quatre fois témoin et deux fois victime de l'instabilité de nos gouvernements, ni l'affirmer, sans donner un soufflet sur mes joues de quinze ans. En tout cas, il est douloureux, après cinquante ans, d'être encore dans le doute.

Bonne ou mauvaise, c'est de mon père que j'avais hérité cette politique. La foi aux idées de 1789, une admiration passionnée pour l'homme qui, de 1796 à 1815, en avait été le défenseur et le propagateur, telle était la politique de mon père : les désastres de 1815 y avaient ajouté l'espèce d'attachement que les âmes honnêtes gardent aux causes vaincues. Le gouvernement des Bourbons avait trouvé mon père investi de fonctions mu-

nicipales; voici par quel motif on les lui ôta.

Les Bourbons avaient établi l'ordre du Lys; on l'imposait à la fonction plutôt qu'on ne le conférait au mérite. En sa qualité d'adjoint, mon père fut invité à en porter l'insigne. Il se le fit dire à plusieurs reprises et n'en fit rien. On le révoqua. Je vois encore dans les tiroirs de ma mère la fleur de lys d'argent restée intacte au fond de sa boîte. Quoique encore bien jeune, je ne laissai pas de comprendre que c'était un insigne destiné à ceux qui reniaient Napoléon, et naturellement, je fus très glorieux de la disgrâce que s'était attirée mon père en refusant de le mettre à sa boutonnière.

Pour l'honneur de cette chère mémoire, je me hâte d'ajouter que les sentiments politiques de mon père s'étaient transmis de lui à moi, non par la parole, mais par le sang. Cet homme, si passionné pour les idées de 89 et pour leur glorieux champion, ne me parla jamais ni de 89 ni de Napoléon. Si vives que fussent ses convictions, c'était après tout de la politique, c'est-à-dire une chose d'une nature variable, rarement pure d'intérêt, et jamais de préjugés. Or il ne lui paraissait pas d'un père prudent d'y en-

gager ses enfants. Il ne voulait pas les exposer, soit à s'y entêter par piété filiale, contre l'intérêt même de leur pays, soit à les renier au prix d'un désaveu infligé à l'éducation paternelle.

C'était un père à l'ancienne façon. Bien qu'il ne pensât rien que d'honnête, il ne nous disait pas tout ce qu'il pensait. Il distinguait, dans ses opinions, celles qui lui étaient personnelles, et que son expérience pouvait un jour redresser, de celles qui lui servaient de règles de conduite. S'il nous parlait souvent de celles-ci, il gardait le silence sur les autres. Le père par le sang ne se montrait à nous que dans les occasions où la tendresse paternelle ne risquait pas de paraître une faiblesse. Le père que nous voyions le plus souvent, c'était le père selon le devoir et la raison, surveillant les sentiments et les paroles de l'autre, indulgent ou sévère de façon que l'indulgence comme la sévérité ne fût que de la justice. Sur les choses qui ne souffrent ni doute ni délai, je n'ai pas une opinion qui n'ait son origine dans quelques-unes de ses paroles. Quant aux choses contestables, et la politique est essentiellement de ces choses-là, je ne me souviens pas qu'il m'ait fallu, pour penser librement, me défaire de quelque préjugé pater-

nel. Il s'abstenait d'autant plus de parler de l'Empire, que le ressentiment de sa disgrâce sous les Bourbons pouvait avoir mêlé à son affection pour l'un des sentiments de rancune pour les autres. Loin de vouloir transmettre à ses enfants des haines, il ne leur transmettait même pas ses plus légitimes affections.

Ce ne fut qu'après sa mort, en 1821, que m'informant auprès de ses amis de tout ce qu'ils savaient de lui, et recueillant de leur bouche tous les souvenirs qui pouvaient m'aider à compléter cette chère figure, je sus combien il avait aimé l'Empereur. L'un d'eux, témoin du fait, me conta qu'à la célèbre fête du Champ de mai, à laquelle mon père assistait parmi les députés de sa ville, l'Empereur, passant en revue les diverses députations, s'arrêta devant lui et lui demanda son nom. « Sire, dit mon père, mon nom est obscur, mais mon cœur est tout à vous. » Ce cœur fut profondément atteint par la nouvelle que le prisonnier de Sainte-Hélène avait cessé de vivre, et j'ai su de ces mêmes amis que mon père en avait gardé jusqu'à sa mort, arrivée cinq mois après, une tristesse inconsolable.

Si je publiais demain ce que j'écris en ce mo-

ment (septembre 1871), il y a bien des gens aux yeux de qui je ferais tort à sa mémoire. Il est certain que la France des avocats et des journalistes a secoué, comme un préjugé servile, l'admiration pour Napoléon Ier, et que la France qui ne plaide pas et n'écrit pas n'y paraît pas contredire. C'est un emportement du désespoir national au lendemain de l'invasion allemande, ce n'est pas le dernier mot de la France. Quand l'homme que le guet-apens de 1870 et le démembrement de notre pays ont fait prince nous dit que la force prime le droit, je le crois sans peine, puisqu'il a, pour me le prouver, un million de soldats. Mais lorsque infatué par la victoire, il affirme que la chute du neveu entraînera la gloire de l'oncle, je crois qu'il n'entend rien à ce que c'est que la gloire. Le temps n'est pas loin où la France se dégoûtera d'insulter à ses grands hommes. Si quelqu'un lit alors ces pages, il n'en voudra pas à mon père d'avoir cru, cinquante ans avant M. Thiers, que Napoléon est « le plus grand des hommes », et il me pardonnera d'avoir hérité du préjugé paternel.

En 1824, je faisais ma rhétorique au collège Sainte-Barbe-Nicolle, depuis collège Rollin. A cette époque, nous étions plus occupés de la politique

des Bourbons que de celle d'Athènes ou de Rome. Nous faisions le fâcheux apprentissage de l'esprit de parti dans un collège où des fils de serviteurs dévoués aux Bourbons jouaient aux barres avec des fils de parents demeurés fidèles à l'Empire. A l'anniversaire du 21 mai, on se partageait en deux camps. Dans l'un, les boutonnières se fleurissaient de violettes ; dans l'autre, elles restaient fermées. Le *Constitutionnel*, qu'on nous passait du dehors, sous la porte cochère, et que nous lisions plus que Cicéron, achevait de nous monter la tête. Jusqu'où allait chez moi cette exaltation, on en jugera par l'anecdote suivante.

C'était l'usage, dans notre collège, le jour de la Sainte-Barbe, de réunir dans un dîner les élèves de la nouvelle maison avec les survivants de l'ancienne. Il en restait encore d'éminents, l'abbé de Feletz, Duviquet, l'helléniste Planche, un type de vrai savoir et de vraie gaieté, tournant la chanson comme Désaugiers et la chantant d'une voix puissante qui se faisait entendre jusque dans la rue. Avant le dîner, il y avait une petite solennité littéraire. Des élèves de choix y lisaient des vers latins de leur composition. Les choses mémorables du jour en fournissaient les sujets.

Cette année-là, j'étais l'orateur de la rhétorique. J'avais à célébrer en vers les embellissements de Paris. Je trouvai le moyen d'introduire dans ma pièce, en manière de repoussoir, un portrait de M. de Villèle. C'était ce M. de Villèle dont les journaux nous faisaient des contes à effrayer les petits enfants. Ma pièce finie, j'allai la lire au bon abbé Nicolle. Soit qu'il eût perdu un peu de son latin, soit que la modestie malicieuse de mon débit lui eût dérobé le sens du passage, il ne s'aperçut de rien. L'abbé Nicolle exerçait, fort paternellement d'ailleurs, une haute censure au collège qui lui devait son existence; le censeur avait donné son laisser-passer, j'étais en règle.

L'allusion n'était pas de celles dont la cruauté voilée ne se découvre qu'à un auditoire très exercé. J'y parlais brutalement (j'en ai le rouge au front) d'un brigand public « *latro publicus* » engraissé de la substance de la France. Arrivé à l'endroit où j'avais prétendu le peindre, je pris un ton de voix qui ressemblait à un signal. Je lus toute la période lentement, avec des temps, jusqu'au *latro publicus* que je lançai de toute ma voix comme un appel aux armes. *Latro* finissait un vers, et *publicus* commençait le suivant.

Imaginez l'effet d'un tel rejet. Les grands étaient dans la conspiration ; ils éclatèrent en applaudissements. Les petits firent chorus de leur voix stridente. Trépignements prolongés, cris de *bis, bis!* suspension de la séance, rien n'y manqua. Je touchais du front les étoiles. Un mot du bon abbé me fit retomber à terre. Au plus fort de l'ovation, il se pencha vers moi et me dit tout bas : « Ce n'est pas bien ; vous m'avez trompé. » Oui, je l'avais trompé. Voilà la politique et ses premières corruptions, chez un écolier qui n'était pas né pour en faire par ambition ! Qu'est-ce donc lorsqu'elle envenime la langue d'avocats ou la plume d'écrivains qui se croient appelés à gouverner, et qui portent des jugements sur ceux dont ils convoitent les places ?

III

Je raconte ailleurs [1] à quelle bienveillante protection j'ai dû l'honneur de faire mes premières

1. Deuxième partie, chap. II : *De quelques hommes qui m'ont fait du bien.*

armes au *Journal des Débats*. J'y pris part à deux campagnes bien différentes : l'une pour soutenir le ministère Martignac contre les défiances de la cour de Charles X et contre les impatiences des libéraux ; l'autre, pour renverser le ministère Polignac. Je vis de près, le plus souvent par les yeux exercés des illustres chefs du journal, quelquefois par les miens qui s'essayaient à percer la confusion des luttes politiques, je vis comment les gouvernements font des fautes graves, et comment l'art des oppositions consiste à leur en faire faire de plus graves encore. Je reconnus cette vérité douloureuse, que la puissance qui contrôle est trop forte, en France, pour la puissance qui gouverne, et que les révolutions sont, dans des proportions inégales, le tort commun des contrôlés et des contrôlants.

J'ai été, tout infime, un de ces derniers. Si la chute de la Restauration a été un malheur, j'en suis, pour une petite part, responsable. En tout cas, je ne pense pas, sans un grand trouble d'esprit, au mal qu'on peut faire innocemment par la presse. La bonne foi est un de ses pièges ; l'ignorance en est un autre. Il y a deux sortes d'ignorance, l'une involontaire, l'autre de parti pris. S'il est

des choses qu'on ne peut pas savoir, parce que les gouvernements, même de publicité, ont des secrets qu'ils font bien de garder, il en est d'autres qu'on ne veut pas savoir, parce qu'on tient à conserver sa prévention et qu'on ne pourrait être éclairé sans avouer qu'on a été dupe. Eh bien, dans cette double ignorance, on blâme, on loue des apparences, on se passionne, on passionne le public pour ou contre des ombres. On n'a pas assez des abus réels ; on en forge d'imaginaires ; pas assez de griefs vrais, on en crée d'invraisemblables. La presse excite le lecteur, qui à son tour excite la presse. Le public crie sans cesse à l'écrivain, et l'écrivain sans cesse au public : En avant ! C'est ainsi que toutes choses sont poussées à outrance, et que le contrôle finit par faire les affaires de la révolution.

Un fait déjà ancien m'a laissé, pour le reste de ma vie, des doutes, non sur le droit d'un pays libre à avoir une presse libre, mais sur les bienfaits de ce contrôle chez une nation où il n'est pas tempéré par les mœurs publiques. Ce fait, c'est la prodigieuse illusion où nous fûmes en 1830, journalistes et public, sur l'expédition d'Alger. S'imagine-t-on que la presse d'alors ait pu dire, et que presque toute la France ait pu croire que le vrai

motif de la guerre contre le dey était de préparer l'armée française à une guerre contre les Parisiens? Oui, ce grand acte qui a fait l'Afrique française nous était présenté comme un guet-apens militaire organisé contre les libertés publiques.

Je l'ai cru comme d'autres plus avisés que moi, et peut-être ai-je écrit quelque chose de semblable dans le *Journal des Débats*, où l'on ne cherchait pas à se persuader le contraire. Que l'on compare ces imaginations de l'esprit de parti avec la réalité des choses, telle que l'histoire l'a démontrée et telle qu'aujourd'hui les gens sensés en sont d'accord! Cette expédition que l'on qualifiait, si je m'en souviens bien, de *liberticide*, a été tout bonnement le plus bel acte et le plus français du gouvernement de Charles X. Il y a été roi de France comme on l'était au temps de Louis XIV. Le jour où, pressé et presque menacé par l'ambassadeur d'Angleterre, il lui dit : « Monsieur l'ambassadeur, tout ce que je puis faire pour votre gouvernement, c'est de n'avoir pas écouté ce que je viens d'entendre », ce jour-là il eut le beau rôle, et je n'ose dire si la France aveuglée fut digne de son gouvernement.

La révolution de Juillet mit les Bourbons de la

branche cadette sur le trône des Bourbons de la branche aînée, et les amis de l'une dans les places des amis de l'autre. Le gouvernement nouveau nous rendait le drapeau tricolore. Il honorait publiquement la mémoire de Napoléon Ier. Ce ne fut donc pas contre mon gré que les circonstances firent de moi un des fonctionnaires administratifs de ce gouvernement. Plus tard, j'y devins député, et député de cette majorité conservatrice qui, pour avoir trop obéi à l'exagération de son principe et de son esprit, a peut-être contribué à perdre ce qu'elle voulait conserver. Dans ma fidélité à la politique conservatrice, je ne laissai pas d'avoir plus d'un scrupule. J'étais plus discipliné que convaincu. Non que j'aie douté un moment que la vérité constitutionnelle, comme l'intérêt du pays, fussent de ce côté ; mais je n'étais pas persuadé que ce que faisait mon parti fût toujours pur d'esprit de parti. Voilà pourquoi j'obéissais tristement, et suivais l'armée en traînard.

Pour les personnes royales, j'avais de la déférence plutôt que de l'inclination. J'allais aux Tuileries par devoir de position, sans aucun désir d'approcher de près leurs augustes hôtes. Né dans la classe bourgeoise, je ne me refuse pas cette

contradiction de n'aimer rien moins que l'esprit de la bourgeoisie, ses préjugés, ses mobiles étroits, et surtout son incorrigible prétention de faire la leçon aux gouvernements. La dynastie régnante avait à mes yeux le tort de trop ménager et de trop craindre la bourgeoisie. J'avais de plus quelque sujet de douter que les vraies lettres y fussent en grand honneur. Personnellement, l'excellent roi Louis-Philippe ne me donna pas la satisfaction de croire qu'il ne me prenait pas pour un maître de forges. Il est vrai que j'avais été nommé par un arrondissement métallurgique.

Député, je ne parlais guère. Écrivain, je ne faisais pas beaucoup parler de moi. Voilà qui absout Louis-Philippe de ne m'avoir jamais rien dit de mes livres. Encore était-il de son métier d'être informé que j'en faisais, et d'honnêtes, et que ces livres, tels quels, avaient été, dans les avancements successifs de ma vie publique, mes seuls solliciteurs.

Quand j'allais aux Tuileries, j'étais peiné de compter beaucoup moins que le moindre parvenu du négoce ou de la finance. Des deux poignées de main que donnait le souverain à tel parvenu et à moi, l'une distraite, l'autre caressante et attentive,

il me fâchait de n'avoir que la première. Je confesse là mes faiblesses. Je n'ai pas, du moins, à regretter que cet excès de délicatesse sur mon petit mérite ait jamais déterminé mon vote. Mon amour-propre d'auteur n'a pas été un embarras pour le gouvernement de mon pays.

Je n'ai eu qu'une fois l'honneur de causer avec le duc d'Orléans. C'était à une fête où ce prince avait convié tous les gens de lettres d'un peu de notoriété. Il me parla obligeamment de ce qui avait paru de mon *Histoire de la littérature française*, et il développa sur ce sujet quelques réflexions brillantes. Il avait de son père la facilité et l'abondance de parole ; je doute s'il en avait le grand sens. Quoique chatouillé par ses éloges, il me parut que j'étais en présence d'un prince intelligent et aimable plutôt que d'un homme supérieur. Si j'en fais la remarque, c'est que mes souvenirs sur ce point sont restés présents. Mais à Dieu ne plaise que j'envie à cette mémoire honorée le bénéfice de l'opinion, probablement fondée, que, s'il eût vécu, la France aurait échappé à la catastrophe de 1848!

Plus tard, et quand j'avais mes entrées aux Tuileries comme député, la duchesse d'Orléans

voulut bien me faire l'honneur de causer quelques moments avec moi. C'était à une soirée de famille. On servait le thé ; la princesse me fit prier par sa dame d'honneur de venir le prendre auprès d'elle. « On vous voit bien peu aux Tuileries, me dit-elle. Que faut-il donc faire pour vous y attirer ? — Ce que vient de faire Votre Altesse Royale, répondis-je ; il n'en faut pas plus pour que j'y accoure. Si l'on m'y voit rarement, ce n'est pas faute d'attachement et de respect ; c'est que pour se montrer souvent à la cour sans indiscrétion, il faut y apporter autre chose. Je voudrais y être sur le pied des mieux venus ; mais les mieux venus sont ceux qui servent avec éclat, ou ceux qui peuvent nuire, et je n'ai ni les talents des uns ni l'humeur des autres. » J'aurais pu donner des raisons de courtisanerie, mais la princesse était à la fois si gracieuse et si sérieuse qu'elle m'en ôta jusqu'à l'idée. Je ne pensais qu'à être sincère, et la princesse voulut bien m'en faire une louange, bien qu'en y songeant depuis, j'aie trouvé ma sincérité un peu chagrine.

Je n'avais fait jusqu'à ce jour que saluer la duchesse d'Orléans, dans les réceptions officielles, et de loin, derrière les qualifiés et les empressés.

Seulement je savais que, très curieuse de tout ce qui s'écrivait dans sa patrie adoptive, mes ouvrages ne lui étaient pas inconnus. M. Villemain, à qui elle en avait parlé avec intérêt, m'avait conseillé de lui en faire hommage.

Elle me parla avec liberté des débats de la Chambre et des grands talents qui s'y disputaient l'influence. Nous étions au temps des joutes oratoires entre M. Guizot et M. Thiers, au plus beau moment de ces grands spectacles de la parole qui nous cachaient le travail secret des choses. La duchesse d'Orléans regrettait vivement de n'y pouvoir assister. « Ce n'est pas du goût de la reine », me dit-elle, en me montrant de l'œil sa royale belle-mère, assise à quelques pas de là, devant une table à ouvrage. La reine avait raison. Elle a épargné à sa bru le souvenir amer qui lui serait resté de ces fêtes de l'éloquence, où de grands acteurs jouaient le dernier acte d'une pièce, dont le dénouement était la révolution de 1848.

La duchesse avait en égale admiration MM. Guizot et Thiers ; mais sa préférence visible était pour ce dernier. Elle le jugeait avec une très grande faveur, quoique sans illusion. « C'est au fond, me dit-elle, un révolutionnaire qui se croit de bonne foi

un libéral. Cette inconséquence est le secret de sa popularité dans un pays où l'on aime la révolution par humeur et où l'on se résigne à un gouvernement par intérêt. Dans un ensemble imposant de mérites très divers, il y a chez M. Thiers du gamin de Paris. C'est son côté périlleux et c'est son attrait. » Je regrette de n'avoir pas couché sur le papier, en rentrant chez moi, cette trop courte conversation, où je ne pris d'ailleurs que l'humble part de donneur de réplique. Après tant d'années écoulées, je n'ai de souvenir littéral que de ce que j'en ai cité ; le tout m'a laissé une impression générale de justesse, de finesse et de grâce qui ne s'effacera jamais.

La duchesse était très préoccupée des choses de la politique. Au fond, ce qu'elle voulait de moi, en m'invitant à venir causer avec elle, c'était quelque information qui l'aidât à y voir plus clair. Elle pensait à l'avenir de son fils ; elle cherchait à voir loin dans le chemin du jeune prince ; elle lui recueillait des amitiés. Les événements se sont joués de ses espérances, et cette princesse supérieure et charmante, deux fois digne de s'asseoir à côté du trône, comme femme et comme mère de roi, a fini sa vie en exil. Heureuse du moins, elle qui,

Allemande d'origine, était si Française par le cœur et par l'esprit, de mourir avant la guerre qui a mis aux prises l'Allemagne et la France, et de n'avoir pas eu à faire des vœux dans la lutte de ses deux patries!

Je ne voudrais pas quitter cet aimable et douloureux sujet, sans dire ce que j'ai vu de mes yeux, ouï de mes oreilles, dans cette séance du 24 février 1848, où la Chambre des députés cessa tout à coup d'être présidée, et se dispersa comme une troupe de discoureurs sans mandat, devant une poignée d'envahisseurs sans courage, qui avaient peur de leur victoire. Les amis de la princesse l'avaient engagée à s'y rendre, pour tenter une dernière chance. Elle n'hésita pas. Je la vis entrer dans la salle résolument, avec ses deux fils, au moment même où les émeutiers formaient comme le chœur de la révolution, autour des députés de l'opposition qui se succédaient à la tribune. J'étais tout près de la banquette où la princesse s'était assise. Un de ses amis, le colonel de Chabaud Latour, lui dit : « Madame, parlez. » Elle se lève, et d'une voix forte et virile, comme prête à commencer un discours, elle dit : « Messieurs!... » Ce mot, jeté dans le tumulte, ne put le percer, et sembla comme étouffé dans sa bouche.

M. Odilon Barrot était alors à la tribune. Écouté bruyamment et sans respect par les émeutiers entassés dans l'hémicycle, il se débattait contre les premières conséquences de la campagne oratoire des banquets. Le bruit de sa voix ne fit que s'ajouter à tous les bruits où s'était perdue la voix de la pauvre princesse, et qu'il essayait de dominer par des efforts de parole et de geste impuissants. Je vois encore l'accablement de la duchesse d'Orléans. Un moment debout, dans l'attitude résolue d'un orateur qui veut haranguer une foule, elle retomba sur le banc comme épuisée.

J'ignore s'il y avait là une chance. Sans doute, une princesse royale, une veuve, une mère, osant parler à une émeute, pourrait, par l'ascendant de son courage et par la nouveauté du spectacle, être ce *virum quem* devant lequel tout se tait. Mais le temps, dans les chutes d'empires, passe si vite, qu'après les quelques secondes que dura cette première tentative manquée, il était trop tard pour recommencer.

Il fallut pourvoir à la sécurité de la princesse et de ses fils de plus en plus en péril. Je fus de ceux qui allèrent au poste voisin chercher des gardes nationaux pour nous y aider. Nous les fîmes entrer

dans la salle par des passages connus des seuls députés. On eut grand'peine à mettre la malheureuse mère et ses enfants à l'abri des insultes populaires. C'était pitié de voir les deux jeunes princes hissés sur les épaules de fidèles serviteurs, au-dessus des têtes de la foule, en grand danger de suffoquer. Par le dévouement d'un ami, la mère et les fils, un moment séparés, furent enfin réunis.

IV

En 1849, étant en Angleterre, à quelques milles de Claremont où vivait la famille exilée, mon goût pour les honnêtes gens tombés me fit demander au roi Louis-Philippe s'il agréerait ma visite. Il voulut bien m'inviter à dîner. Rien n'égale l'accueil que fait l'exilé à un compatriote. On ne voit pas entrer avec plus de joie, on ne reçoit pas plus cordialement un ami. Je n'étais guère connu à Claremont que du roi et de la duchesse d'Orléans, et combien peu ! on l'a vu dans les pages qui précèdent. Mais j'apportais aux exilés des nouvelles de la patrie ; on me persuada que toute la famille me connaissait.

Le roi était en bonne humeur. On lui parlait comme au roi ; il répondait en bon père de famille. Le dîner était fort modeste. Il n'y manquait même pas le plat de bœuf bouilli. « Le plat français », me dit le roi, au moment où le maître d'hôtel m'en servait une tranche ; « nous l'aimons en souvenir de la France, et aussi parce que c'est un mets excellent. » J'y fis honneur pour ces deux motifs. On causait à voix basse ; le roi seul parlait haut. Il avait gardé aux yeux des siens la double auréole de la royauté et du malheur. Mais le respect, aussi grand qu'au temps où il régnait, avait quelque chose de plus libre et de plus doux.

Après le dîner, Louis-Philippe m'emmena dans un coin du salon, et me fit asseoir à côté de lui. « Nous causerons, dit-il, plus à l'aise. » Je savais ce que, dans la langue du roi Louis-Philippe, causer voulait dire : le roi seul parlait. Parler était son faible, et bien parler, une de ses éminentes qualités. J'en aurais beaucoup joui, si le sujet eût été moins triste. Il s'agissait de la révolution de Février et de ses causes. Le roi fit son apologie avec une abondance de raisons et un accent de conviction qui m'expliquèrent la bonne humeur où je l'avais vu pendant le dîner. C'était

la confession d'un roi qui croyait n'avoir aucun reproche à se faire. A l'entendre, et qui aurait pu le contredire? il n'avait pas outrepassé son droit de roi constitutionnel, et la révolution de Février s'était faite autant contre les lois du pays que contre sa personne.

Je vis qu'il avait gardé toute son estime à M. Guizot. Du reste, pas un mot de plainte ni de blâme contre les prétendus amis de sa dynastie qui avaient aidé les émeutiers à le renverser. Parlant de la crise suprême, il s'approuva de n'avoir pas voulu se maintenir sur le trône au prix d'une effusion de sang français. Je dois dire que, sur ce point, je l'écoutais sans être persuadé. Je ne le suis pas plus aujourd'hui. Il semble qu'un souverain qui a pour lui les lois de son pays a le devoir de se défendre et que, fuir devant une émeute, c'est donner à croire ou qu'il n'est pas si assuré qu'il le dit d'avoir les lois de son côté, ou qu'il se dérobe au péril de les défendre.

Les objections que je me faisais intérieurement, tandis que le roi parlait, durent se trahir par quelques ombres sur mon visage. Il s'en aperçut; mais fort heureusement, il s'y trompa. L'heure du départ approchant, il crut, non que je le contre-

disais à part moi, mais que j'étais préoccupé de la crainte de manquer le train qui devait me ramener à Londres. « Vous pensez à l'heure du chemin de fer, me dit-il; soyez sans souci; Dumas viendra vous avertir. » Dumas, c'était le général Dumas, le loyal et constant ami des bons et des mauvais jours, qui avait gardé auprès du roi exilé les fonctions d'aide de camp. Je me défendis d'une préoccupation si peu respectueuse et je crus n'être pas un flatteur éhonté en disant au vieux roi sans couronne que mon seul souci était de ne perdre aucune de ses paroles. Aucune, en effet, n'était indifférente. Je venais de voir, sur un malheur aussi grand qu'immérité, le fond du cœur d'un roi qui a fait honnêtement son métier. Le spectacle en est assez rare pour que je n'en aie rien oublié.

Je quittai pourtant mon hôte auguste, plus touché que converti. J'ai ouï dire que, le 24 février, la reine Marie-Amélie avait donné au roi le conseil de tirer l'épée. Si le fait est vrai, la reine était seule à la hauteur de l'épreuve; elle conseillait à la fois le droit, le devoir et l'honneur. A ce moment suprême la reine était le roi.

Comme je me suis permis de servir le pays sous le second Empire, après l'avoir servi sous la mo-

narchie de Juillet, il s'est trouvé des délicats pour noter l'inconséquence de ma visite à Claremont. Ils n'ont pas pu dire, du moins, que cette visite était intéressée. A l'époque où je la fis, on ne croyait, que je sache, ni à Claremont ni ailleurs, à une restauration de la dynastie d'Orléans. C'est à peine si les insulteurs habituels des gouvernements tombés avaient cessé de harceler le vieux roi vaincu. Je n'avais donc fait, en allant le voir, que contenter un honnête penchant, sachant d'avance le prix dont se payent d'ordinaire ces sortes de satisfactions. Quelques injures oubliées n'ont rien gâté au plaisir mélancolique que j'ai pris à raconter, après vingt années, ce petit épisode de ma vie publique.

La pensée dominante du roi, dans les confidences dont il m'honorait, me parut être de me prouver qu'il avait agi, en toutes choses, en roi constitutionnel, et tenu tous ses serments. Aujourd'hui aucun homme sérieux ne lui en refuse la louange. Mais de son vivant on l'accusait, comme on avait accusé Charles X, de gouverner au lieu de régner. C'est sous cette inculpation que ce prince, condamné par la justice de l'émeute, a été chassé de son trône et de son pays.

Le jugement, s'il faut appeler de ce nom un coup de force, a moins démontré les fautes du monarque que la faiblesse organique de la monarchie constitutionnelle. Certes, s'il y eut jamais une chance d'implanter parmi nous ce noble gouvernement, ce fut sous le règne de Louis-Philippe. Rien n'y manquait, ni la grandeur des talents qui se disputaient le pouvoir par l'éloquence, ni l'honnêteté de l'arbitre suprême chargé de décider entre eux, ni la faveur du pays que l'opposition appelait ironiquement le *pays légal* et qui formait en réalité plus des trois quarts de la France. Pour mon compte, j'ai cru à la monarchie constitutionnelle comme à un dogme. Il est vrai que je ne lui attribuais pas la vertu de réparer les maux irréparables, ni d'être la corne d'abondance d'où la richesse pouvait tomber dans toutes les mains. Je ne la croyais pas capable de procurer des malades à tous les médecins, des clients à tous les avocats, des portefeuilles de ministre à tous les journalistes, d'exempter tout le monde de la capacité, de l'effort et de la persévérance. Mais il ne me paraissait pas impossible qu'un gouvernement fût grand, bienfaisant, durable, sans posséder cette vertu. Je croyais que, moyennant un peu de patience, il y avait, sous

la monarchie constitutionnelle, une chance certaine pour toutes les opinions sensées d'arriver aux affaires, pour tous les griefs publics un moyen de redressement, pour la raison enfin, un moment où elle aurait raison.

Aussi, quand la monarchie parlementaire disparut le 24 février 1848, comme une tente balayée par le vent du désert, mon chagrin fut en proportion de ce qu'avait été ma confiance. Vingt années se sont écoulées depuis. Mon esprit resté vide n'a pu ni garder son ancienne foi politique ni en recevoir une autre. Je me souviens de la monarchie parlementaire comme on se souvient d'une grande déception. Je lui en veux de nous avoir en un jour néfaste, tandis que nous écoutions, bouche béante, nos grands orateurs, livrés sans défense à ceux qui ont besoin de la destruction pour être quelque chose et à ceux qui ont le goût de la destruction pour elle-même. En 1867, je fus de ceux qui s'inquiétèrent le plus de voir relever la salle de spectacle qui s'était écroulée sur nous en 1848, et j'augurai mal d'une politique qui rétablissait, non pas le contrôle, mais le combat légal contre le gouvernement du pays.

V

Durant les quatre premières années qui suivirent la révolution de Février, je vivais dans la retraite, méditant et vérifiant en ma personne la justesse de cette maxime que les révolutions ne sont que des spoliations en grand.

L'Académie française, en voulant bien, dès 1850, m'appeler parmi ses membres, m'avait consolé des disgrâces de la politique. Reçu l'année suivante, je devais, selon l'usage de l'Académie, être présenté au chef de l'État. Le Prince Président habitait alors l'Élysée. Je n'avais pas été de ses visiteurs. Non que, sous l'influence de mes sentiments de famille, je ne me sentisse porté vers le chef que la France s'était donné, sur la recommandation du nom de Napoléon. Mais je ne crains rien plus que l'air d'important. Une visite à l'Élysée, où ne m'appelait aucun devoir public, m'exposait à paraître du même coup un important et un solliciteur. Je m'étais donc abstenu d'y aller.

Ce qui m'y amena pour la première fois, vers la fin de 1851, ce fut cette cérémonie de la présen-

tation du nouvel élu, qu'en dépit des révolutions l'Académie française a le bon goût de regarder comme un de ses privilèges et de revendiquer sous tous les gouvernements. J'avais l'honneur d'être présenté à Napoléon III par le directeur de l'Académie, Saint-Marc Girardin. Nous entrâmes dans le cabinet du Prince, au moment où un officier général en sortait. Debout devant la cheminée, Louis-Napoléon fumait une cigarette. En voyant l'habit à palmes vertes de l'Institut, il la jeta au feu. Après les paroles de civilité, il fit quelques questions à Saint-Marc Girardin sur les travaux de l'Académie. Tout le monde — et ici tout le monde n'est pas une formule — connaît de Saint-Marc Girardin deux choses : son esprit et son faible pour le paradoxe. Il aimait le paradoxe par humeur, et il aimait la vérité par raison. Ce jour-là, l'humeur ayant le dessus, le directeur de l'Académie française se mit à en parler comme quelqu'un qui n'en serait pas. Trois ou quatre mots du Prince, dits d'un air à la fois sérieux et souriant, comme pour avertir sans désobliger, firent changer de sujet. On parla du théâtre et des moyens de le rendre plus moral sans le rendre ennuyeux. Le Prince nous exposa ses idées et nous demanda les nôtres. Tout,

de sa part, fut dit avec justesse et finesse, et d'un ton de modestie qui nous charma.

Quand nous fûmes sortis : « Eh bien, dis-je à mon confrère, vous attendiez-vous à cela? — Et vous? me dit-il. — Non, vraiment, repris-je, et je suis heureux de ma surprise, parce qu'elle est une sorte de réparation. » J'avais été, en effet, prévenu contre le Prince par un de ses anciens ministres, lequel m'en avait fait des confidences assez singulières. Il est vrai qu'au moment où il me les faisait, ce ministre avait cessé de l'être, et j'aurais dû ne pas oublier que l'homme le moins croyable sur le compte d'un prince, c'est un ministre tombé. Je me fis, dès lors, un devoir de raconter à tous mes amis l'histoire de ma présentation académique. C'était une occasion de faire mon *mea culpa* de la complaisance avec laquelle j'avais prêté l'oreille aux propos médisants d'un homme politique en disgrâce.

VI

J'avais peu de chemin à faire pour désirer mon rétablissement sous le gouvernement d'un prince qui m'avait laissé une impression si vive de bon sens, de tact et de bienveillance. Presque tous les fonctionnaires non politiques de l'ancien gouvernement avaient été, aux applaudissements du pays, réintégrés dans leurs emplois. Il semblait que mon tour fût venu. Le ministre de l'Instruction Publique, M. de Falloux, m'avait fait demander, quelques mois auparavant, s'il ne me serait pas agréable de reprendre les fonctions dont je m'étais volontairement démis le lendemain de la révolution de Février. « Avant de servir de nouveau, lui avais-je fait répondre, je veux connaître qui je servirai. »

J'avais un autre scrupule. Pour me rendre ma place, il fallait l'ôter à celui qui l'occupait. C'était M. Génin, savant linguiste et écrivain spirituel, qui s'y montrait appliqué, capable, modéré, et particulièrement bienveillant pour ceux de mes anciens collaborateurs qui ne craignaient pas de me garder leur amitié. En ne voulant pas d'un rétablis-

sement par la loi du talion, je me donnais le temps de la réflexion et je contentais mes sentiments d'estime pour M. Génin.

Quand le Deux-Décembre, énergiquement demandé et approuvé par le pays, eut donné à la France un gouvernement, je me trouvai tout prêt à y prendre du service et je ne m'en cachai point. Il en vint quelque chose aux oreilles de M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction Publique ; je me doute bien que ce fut par un de mes anciens collègues de députation, l'excellent beau-père de M. Fortoul, M. Pascalis, quoiqu'il en ait toujours refusé le remerciement. Quant à M. Fortoul, je ne le connaissais même pas de vue. Je me souvenais seulement qu'à l'époque où j'appartenais à l'administration, invité par M. Villemain à chercher un moyen de le tirer de province, où son brillant talent de parole était à l'étroit, je m'y étais employé de mon mieux, mais par pur devoir administratif.

Je dois être juste envers la République de février. Elle m'avait laissé ma chaire d'éloquence latine au Collège de France. Je ne veux pas chercher si ce fut manque de candidats assez sûrs de leur latin pour convoiter ma place. Toujours est-il que je la gardai. On en avait même doublé le programme,

en y ajoutant la poésie latine. En revanche, on en avait rogné d'un tiers le modeste traitement.

Un matin donc du mois de mars 1852, comme je préparais ma leçon pour le lendemain, on vint me dire que le secrétaire particulier de M. Fortoul demandait à me parler. Ce secrétaire était M. Henri de la Rozerie[1]. Je l'avais connu enfant et j'avais conservé l'habitude de le tutoyer. « Il faut que ce soit toi, lui criai-je du haut de l'escalier, pour que je reçoive quelqu'un une veille de leçon. — J'ai là, dit-il, me montrant une dépêche, de quoi être reçu par vous avec des égards particuliers » et il me remit une lettre de M. Fortoul. Le ministre m'informait que, sur sa proposition, le Prince Président me nommait inspecteur général de l'Enseignement Supérieur, membre et secrétaire du Conseil de l'Instruction Publique. « Je vais de ce pas en remercier M. Fortoul, dis-je à M. de la Rozerie; ce sera une agréable occasion de faire sa connaissance. »

M. Fortoul me fit l'accueil le plus obligeant. « Je suis bien confus, lui dis-je, que le jour où j'ai à

1. Aujourd'hui conseiller référendaire à la Cour des comptes, homme de beaucoup d'esprit et d'un talent d'écrivain qu'il est seul à ignorer.

vous remercier d'une si grande faveur soit celui où je vous vois pour la première fois. — Cela ne vous a pas nui », me dit-il avec grâce. Et tout de suite il me parla du trop fameux système de la *bifurcation*, qui pèse sur sa mémoire universitaire et qui lui a suscité, comme ministre, des inimitiés qu'il était loin de mériter comme homme. « La chose m'est bien nouvelle, lui dis-je ; vous me permettrez d'y penser avant de vous en dire mon opinion. Professeur et écrivain avant tout, je m'inquiète aisément pour la destinée des lettres. — C'est justement parce qu'elles traversent une crise où elles ont besoin de défenseurs que le Prince Président vous a nommé. — En ce cas, dis-je, trouvez bon que j'assiste à l'expérience en simple témoin ; témoin prévenu, il est vrai, pour ce que vous faites, et qui en désire sincèrement le succès. »

Ce fut en effet mon unique rôle dans les longues et nombreuses délibérations où l'on discuta les programmes du nouveau régime d'études, et où il fut parlé des applications et des résultats du système. En plus d'une circonstance pourtant, où les lettres me paraissaient en péril, de témoin je devins contradicteur, et même, de contradicteur,

opposant, poussant la défense jusqu'à l'attaque. Je le fus quelquefois devant l'auteur même de la bifurcation, et fauteuil contre fauteuil; car en ma qualité de secrétaire du conseil, j'étais assis à la gauche du président. J'ai plaisir à dire, à la louange de M. Fortoul, que loin de le trouver mauvais, il m'en savait gré et m'en remerciait.

Du reste, il ne prétendait qu'à me ramener à son avis par la libre discussion. S'il n'eût fallu pour cela que beaucoup d'esprit, avec une parole toujours brillante, très souvent solide, il y eût réussi. Un avenir prochain devait donner raison à mes objections et à mes doutes. La bifurcation, en laissant à des enfants de douze à quatorze ans la libre option entre les lettres et les sciences, n'a pas fait de vocations scientifiques et a fait beaucoup de fugitifs des classes de lettres. Quant à introduire dans tous les cerveaux assez de sciences et de lettres pour qu'il n'y ait pas de savant qui ne soit lettré, ni de lettré qui ne soit savant, n'est-ce pas là une de ces ambitions du mieux dont le bien porte la peine?

En 1852, on voulut bien jeter les yeux sur moi pour remplacer, à la Faculté des lettres, M. Villemain. Je me présentai aux suffrages des professeurs

et du conseil académique ; je fus nommé. En 1857. on pensa qu'un ancien maître de conférences à l'École Normale Supérieure avait qualité pour en prendre utilement la direction. On m'y appela. Si les deux choses se firent de mon plein consentement, ce ne fut pas sur ma demande. La satisfaction très permise que j'en ressentis ne fut pas celle d'un solliciteur qui a réussi.

Ce que j'ai fait, sous le second Empire, dans des fonctions qui m'associaient à l'administration de l'Instruction Publique, ne mérite pas que j'en parle. Persuadé qu'en fait d'enseignement, il y a plus à conserver en perfectionnant, qu'à innover, j'ai eu plus souvent le rôle ingrat de contradicteur que le rôle aisé et populaire de réformateur. Une parole échangée entre un de mes collègues et moi, dans une des séances du conseil, résume toute mon histoire administrative. Ce collègue était Le Verrier. Génie inventif en sa science, avec de vives clartés de toutes les autres, il abondait en projets de réformes auxquels il ne manquait que d'être applicables. J'avais dû le contredire sur un de ces projets, et il paraissait m'écouter avec mauvaise humeur. La patience lui échappant : « Vous qui faites tant d'objections aux idées des autres, dit-

il, quelles idées nous avez-vous apportées? — Aucune, répondis-je, et le sort de toutes celles que j'ai combattues ne m'a pas encouragé à en proposer de mon cru. Voulez-vous savoir ce que j'ai fait? Chaque fois que vous avez dit oui, j'ai dit non. Sont-ce vos *oui* ou mes *non* qui subsistent? » Double boutade qui ne nous laissa pas moins bons amis.

VII

J'ai voulu, pour proportionner le récit aux actes, être court en parlant de mon rôle dans l'administration de l'Instruction Publique, de 1852 à 1858. Peut-être m'est-il permis de l'être moins sur ce que j'ai fait à l'École Normale Supérieure, durant les dix années que j'ai eu l'honneur de la diriger. Dix années, c'est un long espace de temps, et le souvenir m'en serait lourd, si je n'étais certain d'avoir employé ce temps au bien de l'établissement. Qu'on ne craigne pas une apologie. Je laisserai les faits parler. S'ils parlent pour moi, je serais un délicat d'une étrange sorte en me refu-

sant la satisfaction de me faire honneur de leur témoignage.

C'est au mois de septembre 1857, qu'aux termes de l'arrêté de nomination j'étais « chargé de la haute direction de l'École Normale Supérieure ». On m'adjoignit, avec le double titre d'administrateur de l'École et de directeur des études scientifiques, le chimiste qu'allait illustrer une suite de découvertes aussi originales que bienfaisantes, M. Pasteur. Une circulaire aux recteurs, en date du 18 janvier 1858, expliquait ainsi l'organisation nouvelle : « Vous avez été instruits des réformes importantes qui ont été introduites récemment dans le régime et dans l'organisation de l'École Normale Supérieure. Comme pour marquer d'une manière plus sensible le caractère élevé de cette grande École, j'ai voulu que la direction en fût confiée au critique éminent, à l'homme de lettres par excellence, qui représente peut-être le mieux parmi nous les saines traditions littéraires, si chères à l'Université Impériale. On ne saurait douter de l'heureuse influence qu'exerceront, sur les travaux intérieurs de l'École Normale, la présence et surtout les exemples de l'honorable membre de l'Académie française. Sous un tel maître, aidé d'ailleurs des

collaborateurs si distingués que je lui ai donnés, le goût des jeunes gens ne peut s'égarer, et le titre d'élève de l'Ecole Normale continuera d'être auprès des familles la meilleure des garanties.

« Mais je n'ai pas oublié que cette École n'est pas seulement destinée à former des professeurs pour l'enseignement des lettres; comme elle est également chargée de préparer des professeurs pour l'enseignement des sciences, j'ai placé à la tête de la division scientifique un doyen de Faculté sorti lui-même des rangs de l'École Normale, et que ses travaux recommandaient à l'attention du monde savant. L'organisation de la Faculté de Lille qu'il a accomplie avec un éclatant succès, et la direction intelligente qu'il a su donner aux applications des sciences, révèlent dans le nouveau directeur des études scientifiques de l'École Normale une volonté si ferme et si suivie, que je n'ai pas hésité à lui confier ce poste important. Si le dépôt des saines doctrines littéraires ne pouvait être remis en des mains plus sûres que celles de M. Désiré Nisard, l'avenir scientifique de l'École Normale, dont je me préoccupe également, ne pouvait être plus certainement garanti que par M. Pasteur. »

On verra, par les détails qui vont suivre, si

M. Pasteur et moi, nous avons justifié la bonne opinion que le ministre, auteur de la nouvelle organisation, M. Rouland, voulait bien avoir de nous.

Nous avions à réparer les conséquences d'un des actes de l'administration de M. Fortoul, qui ont été le plus critiqués dans l'Université et dans la presse : il s'agit du règlement d'études de 1852, pour la section des lettres à l'École Normale Supérieure. Chargé d'en faire le rapport au Conseil de l'Instruction Publique, j'ai eu ma part, à certains égards très méritée, de ces sévérités. L'application du règlement n'ayant pas d'ailleurs été heureuse, je dois également prendre ma part de l'insuccès. Je ne veux point de l'excuse généralement admise, que le rapporteur des résolutions d'une commission n'en est pas l'auteur. Nul n'est condamné à être rapporteur malgré lui, et l'on est plus ou moins l'auteur de ce qu'on a été libre de ne pas écrire. Tout au plus un rapporteur peut-il, non pour décliner sa responsabilité dans l'œuvre commune, mais pour rester dans le vrai, distinguer discrètement ce qui est sa conviction personnelle, de ce qu'il a dû écrire sous la dictée de la commission ; et c'est ce que j'ai fait dans mon rapport.

La substitution d'une agrégation unique aux agrégations multiples du régime précédent; la licence ès lettres exigée des élèves, non plus à la fin de la première année d'études, mais à la suite de la seconde; l'obligation de trois années de stage avant de se présenter à l'agrégation unique: tels sont les trois changements où l'unanimité de mes collègues détermina mon vote, et où mon assentiment a été un assentiment de déférence.

Depuis 1845, en cessant de professer à l'École Normale Supérieure, j'avais cessé, non de m'intéresser à ce qui s'y faisait, mais de m'en occuper directement. L'École était sous le gouvernement du Conseil Royal dont un membre, M. Dubois, la dirigeait, sous la surveillance supérieure de Victor Cousin. La voyant en si bonnes mains, je ne doutais pas qu'elle ne fût en très bonne voie. M. Fortoul ne le croyait pas. Il nous parut si convaincu du contraire, il nous donna des preuves si fortes de la nécessité d'une réforme, il nous promit de si bons effets de la triple innovation proposée par lui, qu'il persuada tout le monde. Il finit par m'amener moi-même à son avis, mes sentiments pour sa personne y aidant.

Il ne fallait rien moins pour me décider; car

d'instinct je n'y étais point porté du tout. S'il est une chose dont je n'ai jamais douté, c'est que, de toutes les prétentions, la plus chimérique est de vouloir fonder un système d'études, comme on établit un budget des recettes, sur des résultats prévus. On peut, dans une question d'argent, prédire ce que feront les écus ; encore ne faut-il pas s'y fier. Mais s'il s'agit d'enseignement, dire à l'avance ce que feront de jeunes esprits, auxquels on impose un nouveau régime d'études, je ne sais rien de plus téméraire ni de plus sujet aux démentis. C'est justement le prévu qui n'arrive pas, et l'imprévu qui arrive.

On en a vu la preuve dans le résultat final de la *bifurcation*. Que n'avait-on pas annoncé des merveilleux effets de ce système, qui devait, disait-on, approprier l'éducation publique à l'état de nos mœurs, et ajuster la génération nouvelle à toutes les fonctions de la société où elle était appelée à vivre? La pratique a fait justice de ces nouveautés spécieuses. Elles ont disparu, mais non sans avoir marqué d'une tache de rouille la jeunesse sur laquelle on en a fait, *tanquam in anima vili,* l'expérience heureusement très courte.

Ce que j'avais prévu de cette innovation, j'eus

le tort de ne pas le prévoir du triple changement introduit à l'École Normale. Ce tort, il m'en coûte un peu moins de le confesser, ayant eu le bonheur de le réparer. C'est, en effet, sous ma direction, et sur mon initiative, que l'ancien règlement d'études, utilement modifié, a été rétabli, et qu'on a vu, successivement, les agrégations distinctes remplacer l'agrégation unique, la faculté rendue aux élèves de se présenter à la licence dès la fin de la première année d'études, le concours d'agrégation reporté à la fin de la troisième.

Je dirai pourtant, sur l'agrégation unique, qu'on pouvait s'y tromper. J'en ai vu de si bons effets, que, tout en étant sincèrement revenu au système des agrégations distinctes, mon regret du passé ne va pas jusqu'à la pénitence. Grâce à la disposition spéciale qui, dans l'agrégation unique, imposait aux candidats destinés à l'histoire et à la philosophie l'obligation de prendre pour sujet de leur leçon une question historique ou philosophique, on était sûr d'avoir des philosophes ou des historiens plus nourris de lettres et plus accoutumés aux scrupules du goût. Je pourrais citer, et je vois sur les bancs ou au seuil de l'Institut, tel historien et tel philosophe, agrégés de l'agrégation unique. Il est

vrai que pour se faire confirmer dans leur titre, ils se sont présentés plus tard aux agrégations distinctes rétablies. Ils y ont été les premiers; mais je n'ai pas ouï dire que la forte préparation littéraire du régime précédent ne les y ait pas aidés.

Il est un changement où je n'ai l'excuse ni de l'exemple ni de la déférence à l'avis d'une majorité, pour expliquer comment je l'approuvai, une première fois comme conseiller, une seconde fois comme rapporteur, par le ton apologétique de mes paroles. C'est l'article du règlement qui avait pour objet d'ôter au cours de la seconde année des lettres son caractère exclusivement historique, et de remplacer l'histoire des livres par l'étude approfondie des textes, l'érudition par le goût. Ma conviction, sur ce point, était profonde et ancienne. J'avais pu juger autrefois, comme maître de conférences, des inconvéniens de la méthode historique. J'en avais personnellement souffert. Nommé par M. Guizot pour professer des doctrines, je me souvenais que la direction d'alors m'avait su mauvais gré de donner plus de place aux doctrines qu'aux faits. La chose avait été dénoncée au Conseil Royal. Un jour que j'y étais attaqué pour ce grave délit,

« Attaquer Nisard! dit Cousin, c'est le sel de la terre. » Le sel de la terre ce n'était pas moi, ni la manière dont je faisais ma conférence ; c'est ce qu'on retire de l'étude des textes classiques, c'est le goût du vrai, c'est le vrai lui-même dans son expression la plus pure ; c'est, en un mot, tout ce qui ne peut former l'esprit sans former l'homme.

Quand je fis mes premières leçons à l'École Normale, les élèves du cours de grec pouvaient donner un avis sur la question de savoir si l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre d'une ou plusieurs mains. Ils pouvaient ajouter leurs doutes aux doutes des érudits d'outre-Rhin. Mais les vacances arrivaient sans qu'on leur eût dit un mot de ce qui fait l'immortelle jeunesse de ces poèmes, ni expliqué ce qu'en a écrit Horace, sous le charme d'une lecture récente : « Ce qu'est le beau, le laid, l'utile et son contraire, voilà ce dont le chantre de la guerre de Troie nous parle avec plus de clarté et plus de fruit que Chrysippe et Crantor[1]. »

Cette méthode ne laissait pas de m'étonner. J'avais toujours pensé que la scène de Priam aux

1. *Qui, quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,*
Plenius ac melius Chrysippo et Crantore dicit.
Ep. I, 2.

pieds d'Achille, par exemple, les adieux d'Hector et d'Andromaque, l'épisode de Nausicaa ou tel autre, expliqués à fond, avec toutes les lumières de la philologie, sont plus propres à développer l'esprit des futurs professeurs que la connaissance de tout ce qui s'est écrit de contradictoire sur l'origine des poèmes homériques. Dans mon cours de littérature française, je négligeais les origines, non comme peu intéressantes, mais comme d'un intérêt moins pressant, et j'allais droit aux écrits de génie, à la vie, à ce qu'il n'est permis d'ignorer ni de connaître à demi. J'ouvrais ces livres que doit lire sans cesse un maître qui a charge d'enseigner à la jeunesse des doctrines, non des doutes, non des opinions controversées, mais des vérités hors de tout débat. Je ne traînais pas mes élèves sur les poètes du cycle carlovingien; mais j'avais quelquefois le bonheur de les passionner pour la raison d'un Descartes ou pour la sublimité d'un Bossuet. Enfin j'avais réussi, mais j'avais réussi contre les programmes; naturellement, je leur en gardais rancune.

Quand les circonstances m'appelèrent à l'honneur de donner mon avis sur les questions d'instruction publique, j'eus le tort de me trop souve-

nir de l'espèce de sourde disgrâce qu'ils m'avaient attirée. C'est donc de conviction que j'approuvai la mesure qui remplaçait la conférence d'histoire littéraire, dans les études de la seconde année des lettres, par une conférence de littérature approfondie. J'y voyais le seul moyen de fermer tout retour à ces curiosités de l'érudition qui ont leur place et leur à-propos dans les académies, mais qui préparent mal à un enseignement de lycée. Aux motifs que j'exposai devant le Conseil, il s'en ajoutait un que je dus taire, parce que, donnant raison à la nouvelle mesure, il donnait tort à l'auteur de la *bifurcation*. Ce motif était la trop juste crainte que la *bifurcation*, en affaiblissant les études littéraires, n'affaiblît le recrutement de la section des lettres à l'École Normale, et qu'on n'y fût obligé de donner aux études de la première année le caractère d'une rhétorique prolongée. Nos jeunes professeurs allaient avoir affaire désormais à des élèves sachant peu de latin et encore moins de grec. N'importait-t-il pas de fortifier les premiers sur ce qu'ils auraient à enseigner aux seconds? Ce motif suffisait à lui seul pour expliquer mon vote et peut-être pour me cacher à moi-même la prévention secrète que j'y mêlais.

Il eût mieux valu corriger le régime en vigueur, en y faisant à l'érudition et à la littérature deux parts proportionnées. Cette réforme était aussi simple qu'efficace. Personne ne s'en avisa. Ne sommes-nous pas du pays où l'on ne fuit un excès qu'en se jetant dans l'excès contraire? Le vrai point, je crois l'avoir trouvé alors que, devenu directeur de l'École, je pus penser à loisir et sur place, loin de ces conseils délibérants où l'on est sous la double illusion de la théorie et de la parole. Durant les dix années de ma direction, j'en ai vu d'assez bons effets pour souhaiter que mes successeurs n'y changent rien. Mais s'ils y changent quelque chose, je n'aurai rien à dire : celui qui ne s'est pas assez défié des innovations a perdu le droit d'être sévère pour les novateurs.

VIII

Tel était, à l'École Normale Supérieure, le régime auquel nous avions, mon éminent collaborateur et moi, à mettre fin.

Les fâcheux effets du triple changement opéré

par le règlement de 1852 n'avaient pas tardé à se faire sentir. Le stage des trois années, imposé aux candidats à l'agrégation, les amenait devant le jury, déshabitués et comme rouillés pour les épreuves écrites qui sont la partie la plus élevée et la plus probante de l'examen. Le système d'une agrégation unique, au lieu de former des professeurs de philosophie et d'histoire, dans les lettres; des mathématiciens, des physiciens, des naturalistes, dans les sciences, préparait insuffisamment les jeunes maîtres pour l'enseignement spécial auquel ils s'étaient destinés. Enfin l'ajournement de l'examen de la licence ès lettres, à la fin de la seconde année, retenait pendant deux ans les élèves sur les mêmes sujets d'études et prolongeait pour eux la rhétorique du lycée, sans que le niveau de la licence ès lettres parût s'être élevé.

De là, dans les études de l'École Normale Supérieure, un commencement de décadence que ne manquaient pas d'exagérer, par leurs commentaires, les gens qui avaient un intérêt d'opinion ou de parti à chercher des griefs au gouvernement impérial. En fait d'innovation pédagogique, rien n'est plus difficile que de tomber juste. Il n'est pas de matière où les erreurs, toujours respectables

par leurs motifs, soient plus préjudiciables dans leurs effets.

Pour n'être pas aussi grave qu'on le faisait, le mal n'en était pas moins réel. S'il est une mesure certaine de la prospérité ou de la décadence d'un établissement public, dont le personnel se recrute par le concours, c'est le chiffre de son recrutement. Or, sous l'influence des changements dont il vient d'être parlé, on avait vu le nombre des candidats tomber à soixante-dix et au-dessous, pour une trentaine de places. Ni l'avantage de la gratuité, ni la qualité d'un enseignement donné par des maîtres d'élite, ni les ressources qu'offre à la diversité des études une bibliothèque admirable, ni la certitude d'être placé à la sortie de l'École ne suffisaient pour y attirer des candidats.

Appelés à porter remède à ce mal, nous trouvions, M. Pasteur et moi, dans le personnel en fonctions à l'École, deux collaborateurs dont la situation était inégale, mais qui, tous deux, étaient admirablement propres à leurs fonctions. L'un était M. Jacquinet, humaniste éminent, qui, à la charge de directeur des études littéraires, joignait la conférence de langue et de littérature latines. L'autre était M. Chassang, helléniste d'avenir, qui,

dans le poste modeste de surveillant, aimé et respecté des élèves pour son savoir, son tact, sa fermeté bienveillante, s'indiquait pour le poste de surveillant général qui allait être bientôt créé pour lui. Très bon humaniste, lui aussi, il remplissait en cas de vides, dans les conférences de grec, l'office de suppléant, de façon à s'y faire désirer comme titulaire. MM. Jacquinet et Chassang étaient des partisans convaincus de la réforme projetée et tout prêts à nous y seconder à la fois de leur zèle et de leurs lumières.

A peine une année s'était écoulée, que, par une succession de décrets et d'arrêtés, l'ancien état de choses était rétabli dans tout ce que l'expérience y avait fait reconnaître de bon, et corrigé dans ce qu'il avait de défectueux. Le droit était rendu aux élèves, à la fin des trois années d'études, de se présenter à l'agrégation, à la seule condition, très favorable au travail, d'en être jugés dignes par une commission d'examen. A l'agrégation unique, on substituait autant d'agrégations qu'il y a d'ordres d'enseignement[1]; et pour y préparer directement les élèves, on créait quatre chaires de plus dans la sec-

1. Toutefois l'agrégation de philosophie ne fut officiellement rétablie qu'un peu plus tard, en 1863.

tion des lettres et une dans la section des sciences. Les élèves des lettres étaient de nouveau autorisés à subir, à la fin de la première année d'études, l'épreuve de la licence; et, comme conséquence naturelle, les conférences de la seconde année, libres de tout le travail préparatoire à cette épreuve, reprenaient, sauf d'utiles restrictions, leur caractère historique.

La création de vingt bourses nouvelles portait de quatre-vingts à cent le nombre des élèves. Le chiffre des traitements des maîtres de conférences était sensiblement élevé. Le ministère d'État dépensait de 1858 à 1864, pour réparations et accroissements des bâtiments, et pour appropriation des locaux, une somme de 450,000 francs. Les chefs de l'École ne pouvaient pas douter que, dans cette libéralité de l'administration, il n'entrât une pensée de bienveillante confiance en eux. J'ai plaisir, en ce qui me regarde, à rappeler qu'ancien collègue à la députation du ministre d'État d'alors, M. Achille Fould, c'est le plus souvent sur ma demande directe que certains de ces crédits furent affectés au service de l'École.

L'influence de cet ensemble de mesures réparatrices se manifesta par une augmentation im-

médiate du chiffre des canditats : et en même temps que le recrutement de l'École augmentait en nombre, il gagnait en qualité[1].

1. Le chiffre des candidats qui, en 1857, était tombé à 70 pour les deux sections, s'élevait, en 1859, à 197 ; en 1861, à 226 ; en 1863, à 287 ; et atteignait en 1865 à 328. En outre, à partir de 1858 jusqu'à 1867, on vit plusieurs candidats, reçus en même temps à l'École Polytechnique et à l'École Normale, opter pour l'École Normale. En 1861, le candidat admis le premier aux deux Écoles donnait la préférence à la nôtre : et en 1864, chose plus caractéristique encore, le premier admis à l'École Polytechnique optait pour l'École Normale, quoiqu'il n'y fût admis que le second.

Parmi les 382 élèves qui ont passé par l'École Normale pendant la durée de ma direction, voici ceux que je puis citer comme s'étant le plus distingués, au jugement de tous, soit par leurs talents de professeur, soit par des ouvrages scientifiques ou littéraires, soit encore par ces deux genres de mérite réunis : dans les lettres, MM. Desdouits, Gaston Feugère, Foucart, Herbault, Dupuy de Magny, de Tréverret, Lemas, Luguet, Boissière, Edon, Monginot, Bernage, Maillet, Terrier, Perroud, Moy, des Essarts, Hallberg, Ollé-Laprune, Nolen, Decharme, Drapeyron, Hippolyte Maze, Charles Bigot, Charpentier, Raoul Frary, Evellin, Henri Joly, Petit de Julleville, Sayous, Froment, Waltz, Bougot, Ludovic Carrau, Albert Dumont, Henry Aron, Rambaud, Edgar Zévort, Compayré, Gaffarel, Lavisse, G. Monod, Rocherolles, Pingaud, Th. Ribot, Anatole Feugère, Vidal de Lablache, Albert Duruy, Gusse, Person, Alfred et Maurice Croiset, L. Fontaine, Espinas, A. Lebègue, Maspero, Boutroux, Gazier, Lallier, Lantoine, Henri Marion, Masqueray, Jallifier, Liard, O. Rayet, Rabier, Clairin, Dauphiné, A. Couat... dans les sciences, MM. Gernez, Dalimier, Vitasse, Fron, Vintéjoux, Joubert, Lechartier, Raulin, Mascart, Van Tieghem, Duclaux, Gruey, G. Rayet, Stephan, Desiré André, Maillot, Combette, Darboux, Ed. Lucas, J. Violle, Gohierre de Longchamps, Gorceix, Tisserand, Dastre, Ditte, Maillard, Edmond Perrier, Maxime Cornu, Baillaud, Bichat, Bouty, Elliot, Piéron, Tannery... C'est avec regret que j'arrête là cette liste, sans avoir de raisons satisfaisantes pour ne pas l'allonger.

Comment, dans un état de choses si prospère, survint-il tout à coup, au mois de juillet 1867, un acte ministériel qui licenciait l'École? Je devrais dire : les chefs de l'École; car, trois mois après, tous les élèves étaient réintégrés, sous d'autres chefs, dans l'établissement. Quelle faute de conduite nous attira cette disgrâce, et comment, pour ne parler que de moi, me vis-je « retirer » la direction de l'École Normale Supérieure par le même prince sur le désir de qui elle m'avait été confiée? C'est ce que ne manqueront pas de se demander ceux qui ont bien voulu me lire jusqu'ici. Je ne puis pourtant pas, je ne dois pas contenter leur curiosité. Le souvenir douloureux qui m'est resté de cette affaire ne me laisse pas l'esprit assez libre pour l'expliquer. Le peu que j'en pouvais dire, on le lira au chapitre de mes relations avec Sainte-Beuve[1]. Si le lecteur n'y voit pas toute l'affaire, il peut voir du moins quelle en fut l'occasion.

1. Chapitre VI de la 2e partie (2e volume). On peut lire, en outre, dans les *Lettres à la princesse*, de Sainte-Beuve, au sujet de l'affaire de l'École Normale, la lettre 313, et, en note, un billet qui lui est adressé par M. Danton, directeur au Ministère de l'Instruction Publique. Lettre, note et billet accusent deux personnes dont les noms sont en blanc, mais qui ne sont autres que M. Pasteur et moi. Les accusés ont survécu aux accusateurs; ils pourraient avoir le dernier mot; on comprend qu'ils laissent au lecteur à le dire.

Mais, pour ne pas faire le mystérieux, j'avouerai volontiers que l'organisation du 28 octobre 1857 avait, dès 1863, époque de la retraite de son auteur, M. Rouland, cessé d'être en faveur au Ministère de l'Instruction Publique. Malgré mes habitudes de respect pour la hiérarchie, et, j'ose dire de civilité, il était résulté, de ces changements de disposition dans l'autorité supérieure, des froissements et de la gêne qui pouvaient faire désirer au plus fort que l'imprévu vînt le débarrasser du plus faible. Un incident que je vais raconter montrera combien, entre le Ministère et l'École, l'entente était devenue laborieuse.

S'il est un témoignage que j'aie le droit de me rendre, c'est d'avoir été, pendant toute ma direction, sévèrement ménager des deniers de l'École. Loin d'abuser de la marge qu'offrent à cet égard tous les budgets des établissements où les chefs sont logés, c'est à peine si j'en usais pour l'indispensable. J'aimais mieux que mes élèves montassent jusqu'à mon cabinet par un escalier nu, que de prendre quelque chose du fonds affecté aux dépenses pour y mettre un tapis. Il n'y eut de tapis sur l'escalier du directeur qu'après ma sortie de l'École et pour l'usage de mon successeur. Qu'on

s'imagine donc ma surprise, lorsque, vers le milieu de 1867, je lus, dans le rapport de la commission du budget, que la plus grande partie des allocations dont s'était accru successivement le budget de l'École « avait été employée aux dépenses du personnel administratif ». A l'énoncé d'une allégation si absolument contraire à la vérité, je pus juger à quel point les Chambres étaient mal informées des choses, et quel risque faisait courir à la considération des fonctionnaires cette légèreté du contrôle. J'en éprouvai un tel sentiment de découragement que je pensai à donner ma démission. Mais bientôt, me ravisant, je compris que ma démission n'effacerait pas du budget le passage qui m'accusait et qu'elle ferait le compte de ceux qui avaient intérêt à ce qu'on y crût. Il y avait un meilleur parti à prendre et je ne fus pas longtemps à le trouver.

Le rapporteur du budget était un homme aimable et d'esprit, avec lequel j'étais en très bonnes relations. J'allai le voir. Il m'avoua qu'en écrivant l'incroyable assertion dont je me plaignais, il n'avait pas pensé qu'elle pût m'atteindre. Je me plaignis qu'ayant à apprécier la façon dont on dépensait l'argent de l'État à l'École Normale Supé-

rieure, l'idée ne lui fût pas venue de m'en parler, et qu'un coup si sensible me vînt d'une main qu'il m'arrivait presque toutes les semaines de serrer amicalement. « De qui tenez-vous donc vos renseignements? lui demandai-je — Et de qui voulez-vous que je les tienne, me dit-il, sinon du cabinet de votre ministre? — Eh bien repris-je, en lui présentant une note où toute l'affaire était expliquée par des chiffres, lisez ceci et voyez à quelles flagrantes inexactitudes votre rapport a pu donner crédit. » Il en convint de la meilleure grâce. Ce n'était pas la plus grosse part des allocations, c'était de beaucoup la plus petite, qui avait été employée aux dépenses nécessaires de réparation et d'entretien des logements attribués aux chefs de l'École.

Comment réparer le mal? Le rapport était dans toutes les mains. Quel moyen d'y faire un erratum? La commission du budget pouvait-elle se donner un démenti? Et puis quelle affaire que d'obtenir d'un ministre une rectification qui accuserait son cabinet tout au moins de légèreté! « Je sens votre embarras, dis-je au rapporteur, et j'y compatis. Mais, comme chef de l'École, et, par conséquent, comme la plus grosse des parties prenantes dans ce prétendu gaspillage des fonds de l'État, j'ai mon

honneur à défendre. Rester sous le coup d'une telle imputation, je ne le puis, ni ne le dois. Si la commission du budget ne croit pas de sa dignité de me donner satisfaction, je la demanderai à la publicité. » J'étais ému, trop ému peut-être, comme l'homme le plus novice qui fût au monde, à une accusation de ce genre.

Nous agitâmes courtoisement, mon interlocuteur et moi, la question des moyens. Celui qu'il me proposa me parut le plus propre à faire la lumière, en évitant le scandale. Il fut convenu qu'au moment de la discussion du chapitre où figurait l'École Normale Supérieure, un député se lèverait pour demander au rapporteur des explications sur l'article des dépenses et produirait à titre de rectification l'état que j'en avais fourni. Un membre de l'Assemblée, habituellement écouté avec faveur par ses collègues, voulut bien s'offrir à nous rendre ce service. Pour se pénétrer de la chose, il vint à l'École et il put s'assurer *de visu* de la façon dont on dépensait l'argent du pays. Quand vint la discussion, la petite scène se joua au naturel. Le rapporteur accepta la rectification, et je fus amplement consolé de mon déboire, en lisant le lendemain, au *Moniteur*, les obligeantes paroles qu'avaient échan-

gées les deux orateurs sur le directeur de l'École Normale.

Cette négociation et ce concert direct entre une commission de la Chambre et un subordonné, par-dessus la tête de son supérieur, n'avaient, j'en conviens, rien de très correct. Je n'en reçus pourtant pas de reproche. Mais ce silence n'était pas un acquiescement, et je ne doutai pas qu'une telle manière de me défendre n'eût augmenté le désir qu'on avait de se séparer de moi. Le désordre du 2 juillet 1867 fut « cet imprévu », qu'on avait peut-être préparé à force de le désirer.

L'occasion était d'autant meilleure que ce fut moi qui, tout le premier, jugeai le sacrifice inévitable. Qu'avais-je à faire, en effet, puisque, après dix ans du plus affectueux dévouement, ayant à montrer leur devoir à des jeunes gens que j'aimais, je n'avais pas su trouver les paroles qui persuadent? Ce fut donc sans surprise, et non sans me faire une part dans les causes de ma mésaventure, que je reçus l'information officielle qu'à partir du 17 octobre, mes collègues et moi nous étions relevés de nos fonctions.

Un arrangement immédiat, où la bienveillance de l'autorité ne pouvait être que de la justice, accor-

dait à MM. Pasteur et Jacquinet des compensations dont ils se tinrent pour satisfaits. Nul ne savait mieux que moi combien ils en étaient dignes.

On voulut bien aussi chercher pour moi un dédommagement. Ce qui me fut offert avec l'agrément de l'Empereur ne me parut pas de nature à me servir de témoignage public que je n'avais pas démérité. Je le refusai. Mais je crus de mon devoir de donner à l'Empereur les raisons de mon refus, et je lui écrivis la lettre suivante :

Sire,

Votre Majesté avait daigné, en 1857, me faire dire, par le Ministre de l'Instruction Publique, M. Rouland, qu'il serait agréable à l'Empereur que je prisse la direction de l'École Normale Supérieure. Après neuf années durant lesquelles cet établissement a donné au pays plus de deux cents professeurs d'élite, plusieurs savants d'avenir, et pas un journaliste, un désordre provoqué par des circonstances extérieures a paru rendre nécessaire le licenciement de l'École.

J'ai vécu assez longtemps pour ne pas m'étonner que le même événement qui m'a mis en demeure de faire mon devoir puisse être pour moi une mauvaise chance, surtout dans un temps où la presse hostile envenime et obscurcit toutes choses, et place le fonctionnaire attaqué entre la disgrâce de la calomnie et la disgrâce plus grande de la justification. Je comprends donc qu'on ait jugé utile de faire suivre le licenciement de l'École d'un changement dans le personnel de la direction.

M. le Ministre de l'Instruction Publique m'a fait connaître cette résolution. Avec une bonté où j'ai reconnu, Sire, une inspiration de la vôtre, il n'a pas voulu que ma retraite fût préjudiciable à ma famille, et il m'a offert de me laisser, sous une autre forme, la plus grande partie des avantages matériels attachés à la direction de l'École. Après une incertitude pénible, dont le principal motif était le scrupule de refuser un arrangement que Votre Majesté avait pu approuver, je me suis convaincu que ce qui m'était offert n'aurait pas ce caractère qui, pour le fonctionnaire forcé de se retirer, indique publiquement qu'il n'a pas failli. Je n'ai donc pas cru devoir accepter les offres de M. le Ministre de l'Instruction Publique, et je me suis mis à sa disposition pour quitter l'École sitôt qu'il le jugera bon.

Je vous demande pardon, Sire, de ce refus qui ne m'a pas peu coûté. Dans une circonstance où mon dévouement à l'Empereur a été la première lumière à laquelle j'ai vu mon devoir, s'il est nécessaire que je cesse mes fonctions, c'est une épreuve assez cruelle pour que je ne veuille pas y mêler le regret de faire dire qu'une compensation en argent m'en eût consolé.

J'ai l'honneur, Sire, etc.

L'Empereur daigna me répondre qu'il regrettait beaucoup que l'arrangement m'eût blessé, « parce que je tiens, disait-il, à donner toute satisfaction à un homme de votre dévouement et de votre mérite ». Et il ajoutait : « Croyez du moins que je m'y emploierai dans l'avenir et que je saisirai la première occasion favorable pour vous dédomma-

ger. » La lettre de l'Empereur est du 8 août 1867. Le 18 novembre suivant, j'étais appelé au Sénat.

Mes enfants m'approuveront de citer la lettre de remerciements que j'écrivis le même jour à l'Empereur. J'ai plaisir, en la relisant, à sentir que ma reconnaissance d'aujourd'hui est aussi vive que celle du premier moment, et qu'en m'enlevant le bienfait de l'Empereur, les événements ne m'ont pas rendu moins cher le bienfaiteur. Voici cette lettre :

Sire,

De tous les dédommagements que la bonté de Votre Majesté m'avait permis d'espérer, le seul auquel je n'eusse osé prétendre est celui-là même qu'elle a daigné m'accorder. Être membre d'un des grands corps de l'État, dans une situation qui me rapproche de la personne de l'Empereur, et qui me permet de travailler, pour ma faible part, à l'exécution des grandes pensées de bien public dont je n'étais que le témoin et dont je recevais avec tout le monde le bienfait, c'est une faveur pour laquelle je ne puis trouver de remerciements qui me contentent. Il me faut tout ce qui me reste de vie et tout ce qu'il plaira à Dieu de me laisser d'intelligence, pour remercier Votre Majesté selon mon cœur, et pour m'acquitter de ce que je lui dois.

J'ai l'honneur, Sire, etc.

IX

En résumé, j'ai servi le second Empire du mois de mars 1852 au 4 septembre 1870, jour à jamais néfaste où la révolution a aidé l'Allemagne à vaincre la France. Je l'ai servi avec joie, dans le temps qu'il rendait à notre patrie l'ordre, la prospérité, une situation extérieure prépondérante en Europe, moyennant l'abandon volontaire et temporaire de certaines libertés dont l'avait dégoûtée l'expérience de 1848. Je l'ai servi avec tristesse, quand les mauvais jours sont arrivés, à partir de cette transformation, inattendue de tous, inespérée de ceux mêmes qui la demandaient, tout prêts à tourner le don contre le donateur. Aujourd'hui de grandes fautes et des malheurs plus grands encore ont emporté cette monarchie. Je me garderai bien de la juger. Quand un gouvernement qui vous a fait du bien est tombé, défendez-vous de le juger; ce n'est pas l'esprit de justice qui vous y porte, c'est l'ingratitude qui vous tente.

Ce que j'ai le plus estimé de l'œuvre politique du second Empire, c'est l'ouvrier. Estimé ne dit que la moitié de mes sentiments. J'ai aimé la per-

sonne de Napoléon III, non seulement pour le bien qu'il m'a voulu faire, mais pour ce qui est son trait caractéristique, son charme, la bonté. J'ai vécu trop loin du souverain pour le connaître à fond et pour le juger ; mais il m'est arrivé d'approcher de l'homme, de toucher sa main de la mienne et d'y sentir cette douce chaleur de la bonté, par laquelle il a été l'ami et la victime des petits ! Les événements m'ont ôté ce qui me venait du souverain ; ils m'ont laissé sous le charme de l'homme, et le même nom de Napoléon, qui avait passionné ma jeunesse, me reste, au déclin de ma vie, cher et glorifié.

1871.

CHAPITRE III

Les deux Morales

I. Le plus gros de mes méfaits. — Thèses sur Tibère et sur Auguste, soutenues par M. Duruy devant la Faculté des lettres. — Le doyen de la Faculté, Joseph-Victor Le Clerc. — Il contredit le jugement du candidat sur Tibère. — Opinion du professeur de philosophie, Adolphe Garnier. — II. Je prends parti pour le candidat. — Protestation du doyen. — Comment j'y réponds. — A mon tour, je contredis l'ensemble du jugement du candidat sur Auguste; une de mes paroles provoque des murmures dans l'auditoire. — Ma réponse aux interrupteurs. — Opinion de M. Villemain sur l'incident. — Autre opinion d'un témoin, M. Thiénot, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, depuis maître de conférences à l'École Normale Supérieure. — Appendice : Leçon d'ouverture de mon cours d'éloquence latine au Collège de France, en 1852.

I

De tous mes méfaits, celui-ci est le plus gros. Il y a eu un jour, à ce qu'il paraît, où j'ai professé deux morales. Pratiqué, on a bien voulu ne pas le dire, ce qui me permet de rappeler un joli mot à mon sujet, que j'eus le plaisir de lire dans un journal. Dès le lendemain de ma nomination au Sénat, j'avais abandonné à mon suppléant mon

traitement et mon titre de professeur à la Faculté des lettres. Je n'y étais point forcé et je n'en connaissais pas d'exemple. Parlant de ce sacrifice fait sans nécessité, par entraînement, et contre l'usage invariable de la Faculté : « Nous ne savons pas, disait l'auteur de l'article, si M. Nisard professe deux morales ; mais nous sommes très sûrs qu'il n'en pratique qu'une, et c'est la bonne. »

Voici ce qui donna lieu à ce sot et odieux propos.

C'était au mois de juillet 1853. La Faculté des lettres était en séance à la Sorbonne pour entendre M. Duruy, alors professeur d'histoire au lycée Henri IV, qui soutenait ses thèses de doctorat. L'une avait pour sujet Tibère, l'autre Auguste. Dans la thèse sur Tibère, le candidat appréciait ce prince avec impartialité. Il n'excusait pas les fautes, n'atténuait pas les crimes. Il rappelait, sans affecter de les faire valoir, les qualités éminentes de Tibère ; il défendait son administration, sans louer sa personne. Bref, il gardait en tous ses jugements l'esprit de justice qui sied à l'historien, même quand il juge les mauvais princes.

La Faculté dont j'avais l'honneur de faire partie était présidée par son doyen, Victor Le Clerc. Érudit

autant qu'homme de France et même d'Allemagne, et, ce qui ne se voit guère qu'en France, érudit et bon écrivain, Victor Le Clerc avait un faible pour la rhétorique libérale. Même autour de la modeste table où étaient assis les juges, dans la petite salle des examens, devant un auditoire peu nombreux et de plain-pied avec les professeurs, il ne résistait pas au plaisir de prendre le ton oratoire, et, pour peu que le candidat prêtât le flanc, de moraliser à ses dépens.

La génération qui a fait ses études à Paris, de 1820 à 1830, se souvient d'une *Histoire des empereurs*, en usage dans les classes, qu'avaient publiée, en commun, deux professeurs d'histoire fort estimés, MM. Cayx et Poirson. On les jugerait mal sur ce livre. Il s'en fallait qu'ils fussent alors au bout de leur mérite. Tous les deux ont fait beaucoup mieux, M. Poirson, en écrivant une savante et judicieuse histoire de Henri IV, M. Cayx, en administrant avec sagesse et esprit l'Académie de Paris.

Cette *Histoire des empereurs* n'a eu, si je ne me trompe, qu'un volume. C'était une honnête déclamation contre les Césars, sans nouveauté et sans critique. On y paraphrasait les éloquentes

accusations de Tacite ; on y enchérissait sur les anecdotes scandaleuses de Suétone. Les auteurs avaient plus pensé, je le crains, à faire de futurs libéraux que des hommes instruits des choses romaines.

Victor Le Clerc, depuis longtemps occupé d'autres études, en était resté, sur cette époque de l'histoire romaine, à la note de protestation indignée. Il accabla le candidat qui ne s'en troubla guère, et qui, par prudence de position autant que par un respect sincère pour son vénérable juge, reçut la morale du doyen sans y contredire. Cette tempête n'avait, d'ailleurs, rien de menaçant pour lui. La parole de Victor Le Clerc était plus sévère que son humeur. Très bon homme au fond, ami des candidats, pourvu que leur thèse eût l'épaisseur d'un volume, et qu'il y trouvât, chose difficile, quelque fait échappé à son vaste savoir, il gardait toute prête, même pour ceux qu'il paraissait malmener le plus, la boule blanche qui devait les faire docteurs.

Après lui, tous les professeurs prirent successivement la parole, par ordre d'ancienneté, selon l'usage. Laissant au doyen les généralités qui, dans les soutenances de thèses, sont le privilège

de sa fonction, ils invitèrent tour à tour le candidat à s'expliquer sur les points où ils étaient en désaccord avec lui.

J'ai le souvenir très présent et très clair de ce que dit l'un d'entre eux, Adolphe Garnier, et de la façon dont il le dit. C'était un homme aussi aimable d'humeur que de manières, universitaire sans les préjugés de l'esprit de corps, moraliste n'enseignant que la morale qu'il pratiquait. La parole d'Adolphe Garnier, fine, sensée, persuasive, portait l'encouragement et l'espérance au cœur des candidats. Elle ne les critiquait que pour les faire valoir, insinuait, plus qu'elle n'imposait, des pensées toujours justes et des vérités toujours bienfaisantes.

Il prit le parti du candidat. Il indiqua finement, non sans effleurer quelque peu le doyen, comment on peut ne ménager aux méchants princes aucune des sévérités de l'histoire, sans y ajouter celles de la rhétorique. Il fit voir par quelles raisons supérieures la vérité historique elle-même, eût-elle d'ailleurs tous les caractères de l'authenticité, n'est pas exempte du contrôle de la vraisemblance. C'était le vrai point, et j'aurais dû le développer à ma manière, en suivant un si bon guide. Mais la

rhétorique du bon doyen m'avait échauffé les oreilles. Je me sentais d'ailleurs piqué au jeu. Depuis longtemps j'avais sur la question un avis ou peut-être une prévention. Dans ma chaire du Collège de France, les dix premiers livres des *Annales* m'avaient occupé tout un semestre ; j'avais discuté une à une les contradictions au moins apparentes des jugements de Tacite sur Tibère. Je trouvais mon opinion dans la thèse : je défendis la thèse avec quelque vivacité.

II

Je louai le candidat d'avoir cherché la vérité dans ce mélange de vices et de vertus incompatibles que Tacite prête à Tibère, tantôt le dotant de qualités que pourraient lui envier les meilleurs princes ; tantôt l'accusant, en des termes qui s'impriment comme le fer rouge, de crimes à peine croyables du plus maniaque des scélérats. Je dis qu'en essayant d'expliquer ces contrastes, dût-il sortir de l'explication un Tibère un peu moins noir, le candidat me semblait ne pas avoir excédé les droits de la critique historique.

J'ajoutai, et ce fut ma très grande faute, que de telles questions ne sont pas de celles qu'on tranche par les protestations d'une morale déclamatoire. « Il n'y a pas deux morales », interrompit Victor Le Clerc, justement piqué d'une allusion par trop visible à ce qu'il avait dit et au ton légèrement déclamatoire dont il l'avait dit. « Il n'y en a qu'une en effet, répliquai-je, mais elle perd de son autorité, quand elle déclame. » Et je maintins mon opinion.

L'auditoire trouva d'ailleurs mon opinion si soutenable, que, bien que prévenu contre moi, comme j'allais en avoir la preuve, il ne témoigna, par aucun signe quelconque, qu'il en fût étonné ni choqué.

C'est à propos de mon jugement sur Auguste que sa prévention se trahit. C'était le sujet de la thèse française. M. Duruy m'y avait paru sévère jusqu'à l'injustice pour le neveu de César. Je lui dis qu'il tenait trop peu de compte à ce prince des quarante ans d'ordre, de paix et de prospérité qu'il avait donnés à l'univers romain, de l'admiration qu'il avait inspirée à des esprits et à des cœurs tels qu'Horace et Virgile. Je m'étonnai qu'il n'eût pas fait plus d'éloge de ce que je regardais comme

la qualité la plus éminente d'Auguste, le génie civil. Et, développant cette pensée, j'en vins à comparer le génie civil avec le génie militaire, et je donnai la supériorité au premier comme plus rare et d'un ordre plus élevé. « Je ne sais rien, ajoutai-je, à mettre au-dessus du génie civil, au degré où l'a possédé Auguste, sinon la réunion des deux sortes de génie dans le même homme, telle que l'antiquité en offre un exemple dans César, et les temps modernes dans Napoléon Ier. »

A ce nom de Napoléon, l'auditoire murmura. « Je suis surpris, dis-je aux interrupteurs, qu'il se trouve ici quelqu'un pour croire qu'en nommant Napoléon Ier, j'ai cherché la faveur d'une allusion à qui que ce soit. Le nom est si indiqué, et l'exemple si topique, que j'aurais pu me dispenser de nommer César. »

Les murmures cessèrent, et je pus continuer ma discussion.

M. Villemain, me parlant de mon aventure, me dit avec beaucoup de raison, que mon opinion sur la morale déclamatoire, parfaitement correcte, est néanmoins de celles qu'il ne faut point exposer aux méprises d'un auditoire, fût-il sans prévention contre celui qui parle. Je n'en disconviens pas ;

toujours est-il que personne, dans l'auditoire de la Sorbonne, ne s'y était trompé, et que mon seul tort fut d'avoir osé, devant des jeunes gens et des Français, citer Napoléon Ier comme la plus haute personnification moderne du génie militaire uni au génie civil.

Voilà, au vrai, l'affaire des « deux morales ». Depuis lors, ayant publié, dans mes *Mélanges*, une de mes leçons du Collège de France, où je comparais la morale chrétienne et la morale païenne, une Revue qui n'a pas vécu en prit occasion pour rappeler, en la travestissant, la scène de la Sorbonne. On s'attendait, disait-elle agréablement, à lire dans ce volume la fameuse apologie des deux morales; grand a été le désappointement de n'y trouver qu'une innocente et anodine comparaison entre la morale païenne et la morale chrétienne[1]!

Que voulait dire cette Revue par « la fameuse apologie des deux morales? » Que veulent dire les journaux qui, de temps en temps, me font l'honneur de se souvenir de mon nom pour y accoler la qualification de « professeur des deux morales? » Nul, que je sache, n'a donné ma prétendue maxime

1. Voir à la suite de ce chapitre le texte de ma leçon.

comme l'ayant ouïe de ses oreilles. Plusieurs, voulant spécifier, se sont trompés sur le temps, le lieu, l'occasion, et n'ont rendu évident que leur désir de ne pas me faire du bien. J'ai peur qu'ils n'y aient réussi, car le moins qu'ont dû croire leurs lecteurs, c'est que j'ai enseigné publiquement, en pleine Sorbonne, au nom et aux frais de l'État, qu'il y a une morale qui permet aux forts de tout faire, et une autre qui enjoint aux faibles de tout souffrir, et que je l'ai dit pour faire ma cour aux forts. Quel rapport y a-t-il, je vous prie, entre ces inepties calomnieuses et ce que je viens de raconter?

Cependant, je ne suis rien moins que sûr d'y mettre fin par le démenti que je leur donne ici. C'est que tout le monde trouve son compte à la calomnie. D'abord et avant tout, les hommes à deux morales qui pratiquent la mauvaise et professent la bonne ; puis les indifférents qui ne le sont jamais jusqu'à ne pas croire plus volontiers le mal que le bien ; enfin les honnêtes gens, en trop grand nombre, qui ont le faible d'être crédules à toute calomnie qui relève le prix de leur honnêteté. Que faire? Ce que j'ai fait. J'ai dit comment les choses se sont passées, et s'il plaît un jour à quelqu'un

d'estimer ma vie digne d'être examinée, je m'assure qu'il y trouvera de quoi faire justice de la calomnie et qu'il la retournera contre les calomniateurs.

J'avais conservé, jusque dans ces derniers temps, un témoin et un garant tout à la fois de l'exactitude du récit qu'on vient de lire. C'était M. Jules Thiénot, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Il est mort. J'ai perdu à la fois une caution et une amitié. M. Thiénot assistait à la séance. Je ne le connaissais que par la bonne renommée de son enseignement, et je le savais aussi homme de cœur que professeur habile. Un jour qu'il venait de lire un article de journal où j'étais persiflé comme prédicateur intéressé de deux morales, l'une pour la montre, l'autre pour la pratique, M. Thiénot vint me voir. « Mon cher maître, » me dit-il en se nommant, d'un ton de cordialité qui me pénétra, « je vous apporte ma protestation contre l'indigne calomnie dont vous êtes l'objet. J'étais à la Sorbonne ce jour-là ; j'ai tout entendu ; vous nous avez donné, à nous autres professeurs, notre règle. » J'appelai les miens pour qu'ils entendissent la chose de sa bouche, et pour n'en avoir pas la joie à moi tout seul.

Dans les dernières années de ma direction, j'eus

la satisfaction de voir M. Thiénot appelé à l'École Normale Supérieure. Il professait avec son cœur, je devrais dire avec sa vie. Il était de ceux que dévore le feu du savoir et du devoir. Que de fois, le voyant après sa leçon, épuisé de fatigue, l'air défait, je me suis demandé si l'État pouvait sans scrupule accepter de tels dévouements! Vainement j'engageais le trop ardent professeur à se ménager « Qu'y puis-je faire? me disait-il, j'aime ma conférence et j'aime mes élèves. »

16 février 1879.

ANNEXE DU CHAPITRE III.

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE (1852).

Il y a, dans plus d'un livre de ce temps-ci, et au fond de bien des cœurs, deux opinions absolues au sujet de la morale païenne et de la morale chrétienne comparées. L'une nie qu'il y ait eu avant le christianisme des vertus méritoires et une règle de mœurs capable de les inspirer ; l'autre, que le christianisme ait rien apporté de nouveau en fait de morale, ou que ce qu'il a apporté de nouveau soit praticable.

Je voudrais, non leur faire un sermon au nom du dogme, mais leur adresser quelques réflexions au nom de la philosophie chrétienne, qui devrait être la raison elle-même dans les sociétés modernes.

Sur la première de ces opinions je n'en ai pas long à dire. Il faut la renvoyer à ses propres textes, et lui montrer ces mémorables paroles de saint

Paul aux Romains : « Quand les Gentils, leur dit-il, qui n'ont pas la loi, font naturellement les choses qui sont de la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes ; et ils font voir que ce qui est commandé par la loi est écrit dans leurs cœurs, puisque leur conscience leur rend témoignage, et que leurs pensées les défendent ou les accusent[1]. » La morale païenne n'a pas besoin d'une autre apologie. Si les païens ont trouvé quelque chose d'écrit dans leur cœur, c'est apparemment que la main de Dieu l'y avait gravé : s'ils peuvent se défendre par leurs pensées, c'est que leurs pensées ont pu être des vertus. Que ceux donc qui ôtent tout à la morale païenne se mettent, s'ils le peuvent, d'accord avec saint Paul. Oui, cette morale a fait des gens de bien, et sa gloire est d'en avoir fait, malgré les religions et malgré les mœurs.

A la seconde opinion, il n'y a pas à répondre d'autorité ; mais peut-être n'est-il pas impossible de lui donner des doutes. C'est ce que j'essayerai de faire par une comparaison philosophique des deux morales, qui montre la supériorité de l'une sans rabaisser l'autre, et prouve, pour conclusion,

1. *Ad Rom.*, II, 14, 15.

que, si la meilleure des deux nous a donné plus de secours pour faire le bien, la moins bonne ne nous donne aucune commodité pour faire le mal.

La question peut se poser ainsi :

Le christianisme a-t-il introduit des nouveautés pratiques dans la morale du devoir, telle que l'ont connue les anciens ?

Ou bien n'a-t-il fait que lui donner une sanction et l'approprier au plus grand nombre des hommes ?

Sous l'impression profonde et vivifiante qui m'est restée de mes lectures, je réponds avant toutes preuves : non seulement le christianisme est venu sanctionner la morale antérieure ; non seulement de ce qui n'était qu'une science pour quelques-uns, il a fait une règle de mœurs pour tous les hommes ; il a de plus élevé la dignité de notre nature en lui apprenant de nouveaux devoirs, et en lui donnant, pour les remplir, des vertus aussi nouvelles que ces devoirs.

I

LA MORALE CHRÉTIENNE SANCTIONNE LA MORALE ANTÉRIEURE

Sauf les supplices très peu craints de l'enfer homérique, la morale païenne n'avait pas de sanction. Les sages croyaient que la loi intérieure dont parle saint Paul émanait d'un Dieu ; et là-dessus leur accord est imposant. Mais aucun n'a cru fermement que ce Dieu, auteur de la loi, en devait être le vengeur ; et que l'homme avait une âme pour répondre, après la vie, des transgressions qui échappent aux lois humaines. Ceux qui inclinaient à croire à l'immortalité de l'âme ne savaient qu'en faire. Avoir le spectacle des choses célestes, connaître la loi des mondes, telle devait être la récompense des bons. Être emporté plusieurs siècles dans un tourbillon autour de la terre, voilà la peine réservée aux méchants dans ce fameux *Songe* du grand Scipion, qui paraît avoir été toute la religion de Cicéron[1].

1. *De Rep.*, VI.

Mais, si ce défaut de sanction a fait la faiblesse de la morale païenne comme règle de devoir, il a fait sa beauté comme science consultative. Ne se sentant pas le droit de commander, il n'est ressource d'insinuation qu'elle n'emploie pour conseiller. Socrate fut le grand maître en cet art; il est impossible de mettre plus mal à l'aise des gens qu'on ne peut ni menacer ni punir. Il n'y a guère de vice que sa logique pénétrante n'amène à convenir, ou qu'il est pire qu'il ne pense, ou qu'il est le plus sot des calculs. Il excelle à mettre la vanité elle-même dans les intérêts de la conscience, et à se servir de nos travers pour faire la guerre à nos vices. On pouvait sortir de ses enseignements non corrigé, mais on en sortait mécontent de soi ; car on venait d'être découvert dans son vice, et on avait prononcé soi-même sa condamnation.

Soit donc qu'il s'agisse de nous faire peur de nos vices par de fines analyses de leurs commencements, ou par de vives peintures de leurs ravages ; soit qu'il s'agisse de les attaquer à l'origine, de les cerner, de leur couper la retraite, de se servir de la main du malade pour lui faire l'opération, la morale païenne est admirable. Il est vrai que ses prescriptions risquaient fort de n'être pas

suivies. Par exemple, savez-vous comment on peut se rendre maître de sa colère? Il faut si peu que rien, nous disent Sénèque et Plutarque. Quoi donc? Se taire. « Si vous parlez, vous jetez du bois sur le feu. Taisez-vous, surtout ne criez pas, tenez-vous coi, voilà la colère ou évitée ou dissipée. — Prenez votre temps, dit encore Sénèque : tenez votre colère en suspens. » Mais la colère est une passion qui n'attend pas ; c'est même pour cela qu'elle est la colère. Autant valait dire : Voulez-vous éviter la colère? Ne vous fâchez pas. Sénèque nous dit encore : « Entourez-vous de gens doux et complaisants. » Et que feront ceux qui auront pour femme une Xanthippe?

La morale qui a une sanction ne s'y prend pas si doucement avec la colère. Elle ne lui fait pas, comme Sénèque, l'honneur d'écrire contre elle un traité en trois livres, au risque de la rendre un peu vaine de tout l'esprit qu'on déploie pour la combattre. Elle lui dit, par la bouche de saint Chrysostome : « N'appelle jamais ton esclave scélérat. Ce n'est pas lui que tu outrages, c'est toi-même. Si tu le frappes, si tu déchires sa tunique, le plus grand dommage est pour toi. Car tu le frappes dans son corps et dans son vêtement, et toi tu te

frappes au cœur[1]. » Et par la bouche de saint Augustin, avec plus de force encore et de véhémence : « Mettez un frein à la colère qui vous pousse à la vengeance. La colère est un scorpion. Vous croyez qu'il y a de la grandeur à vous venger de votre ennemi. Si vous voulez, en effet, vous venger de votre ennemi, tournez-vous contre votre colère. C'est elle qui est votre ennemi et qui tue votre âme[2]. »

L'invention de tant de moyens préventifs ou curatifs, pour suppléer au manque de sanction, semble, au premier aspect, donner au moraliste païen sur les Pères l'avantage de plus de délicatesse d'esprit, et d'une connaissance plus profonde du cœur humain. Mais cet avantage n'est qu'apparent. Les Pères en disent plus en quelques mots simples et saisissants, que le moraliste païen en de longs traités. J'avoue d'ailleurs qu'ils ne pensaient guère à raffiner sur la règle des mœurs. Il fallait aller au plus pressé, et le plus pressé, quant à la morale, c'était d'en établir et d'en fortifier la sanction. La puissance d'esprit que dépensait le moraliste païen en descriptions curieuses des maladies de l'âme,

1. *In Act. apost.*, Homel, xv.
2. *Sermon* cccxv ; 9.

ou en préparations pour les traiter, les Pères l'employaient à fixer le dogme, à combattre les deux ennemis de la foi nouvelle, la superstition et l'hérésie[1].

Des prescriptions, des conseils, la menace du ridicule, voilà donc toute la sanction de la morale païenne. Pouvait-elle plus? Elle ne se reconnaissait, elle ne se donnait elle-même que comme une opinion probable. La bonne morale ne croyait être qu'une probabilité plus honorable que la mauvaise. Elle acceptait le débat avec sa rivale; elle mettait au même rang, sous le nom commun de philosophes, ceux qui professaient l'utile et ceux qui professaient l'honnête. Cicéron, dans son *Traité des devoirs*, mentionne, sans un mot de blâme, les

1. Un exemple presque puéril montrera jusqu'où s'égarait l'esprit d'interprétation, et à quelle vigilance il obligeait les Pères. L'Évangile a dit : « Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite. » Eh bien, pour un grand nombre de fidèles, la main gauche signifiait la femme à laquelle le mari doit cacher ses aumônes de peur des querelles; « les femmes, dit saint Augustin, étant d'ordinaire plus attachées à l'argent : *tenaciores solent esse pecuniæ* *. » Il lui faut réfuter cette étrange hérésie; et les subtilités peut-être nécessaires de sa réponse font regretter qu'il ait eu à chercher dans la théologie plutôt que dans son cœur le commentaire du plus touchant des préceptes de charité chrétienne.

* *De Sermone Domini in monte*, II, 7.

systèmes qui autorisent la friponnerie sous le nom d'utile. La bonne et la mauvaise morale sont deux spéculations d'esprit également légitimes ; la bonne ne condamne que probablement ce que la mauvaise n'enseigne que spéculativement ; entre elles c'est une querelle de science à science. Le genre humain n'a rien à y voir. Dans le monde païen, la morale est d'un côté, les mœurs sont de l'autre ; et, pour en parler avec justice, la doctrine de l'utile n'y fit pas plus de fripons que la doctrine de l'honnête n'en corrigea.

II

LA MORALE PAÏENNE EST UNE SCIENCE D'INITIÉS ; LA MORALE CHRÉTIENNE UNE PRATIQUE UNIVERSELLE

Je viens d'indiquer la seconde cause de faiblesse de la morale païenne. Elle n'est pas une règle de conduite pour tout le monde, mais une science d'initiés. Elle fait partie d'une science plus générale, la philosophie ; et la philosophie professe le dédain de la foule. Les personnes instruites et de loisir, les jeunes gens qu'on envoyait aux écoles

d'Athènes formaient le très petit peuple de privilégiés qui étudiaient la morale, non à part et pour elle-même, mais en son lieu et dans un ensemble d'études qui comprenait les langues, la grammaire, l'éloquence, la géométrie, la musique, l'astrologie. Il n'y avait pas de risque que la foule l'allât chercher à travers cet attirail de sciences préparatoires. Elle lui rendait d'ailleurs mépris pour mépris. Si le peuple d'Athènes battait des mains aux plaisanteries d'Aristophane faisant monter Socrate dans les nuées, n'était-ce pas un peu de la faute de la morale socratique dont il n'arrivait rien jusqu'à lui ? Il raillait ce sage sublime, parce qu'il parlait par-dessus sa tête, et qu'au lieu de chercher des remèdes pour ses maux, il s'occupait à guérir ou à distraire les agitations stériles des oisifs et des ambitieux d'Athènes. Les gens qui dissertaient de la morale à Rome étaient la fleur de son aristocratie. Épictète déclare ne parler que pour les personnes très éclairées, et, parmi les moyens d'être honnête homme, il met en première ligne un esprit orné : « Il n'y avait rien, dit Lactance, dans toute cette morale, ni pour les femmes qui, dès l'adolescence, sont vouées aux soins domestiques, ni pour les esclaves, ni pour les ouvriers, ni pour les gens de

la campagne, qui travaillent pour le pain de chaque jour[1] ! »

C'est par ceux-là que le christianisme introduisit la nouvelle sagesse qu'il apportait à tout le monde. « Les philosophes, dit encore Lactance, prétendaient jouir tout seuls du bien de tous, pareils à des gens qui voudraient crever les yeux aux autres pour les empêcher de voir le soleil[2]. » Désormais le soleil allait luire pour tous les yeux. Et voilà les docteurs de la nouvelle philosophie qui parlent, non plus dans les écoles fermées, à des auditeurs privilégiés, moyennant salaire ; mais à la foule, sur les places ou dans les maisons, aux maîtres mêlés aux esclaves, aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants, aux ouvriers, tous égaux devant cette doctrine qui ne distingue plus les hommes que par leurs œuvres. Il n'est pas besoin d'être préparé pour entendre ces docteurs ; c'est assez d'ouvrir ses oreilles et d'avoir la bonne volonté. Leurs discours sont purs de toute science contentieuse ; ils ne sèment pas les doutes ; ils ne jettent pas de pâture à la curio-

1. *De falsa sapientia*, lib. III, 25.
2. *Ibid.*

sité humaine; ils exhortent, ils éveillent le cœur; ils y allument l'amour. Il se fait des milliers de philosophes dans ces foules où toutes les superstitions recrutaient leurs dupes, philosophes non par la barbe et le manteau, mais par les mœurs. Des sages mêmes de l'ancienne philosophie s'étonnaient de cette nouvelle sagesse qui ne connaissait ni la dialectique ni la grammaire, et qui préférait aux doctes les ignorants, comme plus près du vrai savoir. Je les reconnais dans ces Athéniens qui, entendant saint Paul annoncer l'Évangile parmi ceux de la ville qui croient déjà et les incrédules qui raillent, écoutent l'Apôtre d'un air de doute bienveillant; la science nouvelle ne luit pas encore dans leurs esprits, mais déjà l'ancienne science en est sortie, et ils disent à saint Paul : « Nous t'entendrons encore là-dessus. *Audiemus te de hoc iterum.* » Ainsi les superbes se rangeaint à l'opinion des humbles, les philosophes à la philosophie de la foule. Le renouvellement du monde venait d'en bas, et dans ces égouts de Rome, où le dédain cruel de Tacite jette pêle-mêle, avec toutes les superstitions et tous les crimes, la foi qui fournissait des martyrs à Néron pour ses fêtes de nuit, il se formait une école bien supérieure à celle où

Tacite avait appris la morale, et qui enseignait des vertus inconnues à Tacite et à ses héros.

Elle faisait plus que de les enseigner, elle en donnait d'innombrables exemples. Les héros étaient devenus des multitudes. Comptez combien de sages la morale païenne s'honorait d'avoir produits, parmi tant de demi-honnêtes gens qui profitaient, dans la conduite, de ce que leur règle des mœurs n'était qu'une science de probabilités. La Grèce en a eu jusqu'à sept ; Rome n'osait en citer qu'un : Caton. Que dis-je ? la morale païenne se faisait un titre d'être inaccessible. « Montrez-moi donc de grâce un sage, dit plaisamment Épictète. Où est-il ? Comment l'est-il ? que je le voie. Je suis vieux : ne m'enviez pas ce spectacle. Si vous ne savez pas de sage achevé, faites-m'en voir un en ébauche[1]. » Étrange morale, qui défiait qu'on trouvât un sage de sa façon !

La morale des humbles avait une autre sorte de fierté : c'est celle de la mère montrant sa nombreuse famille. « Donnez-moi un cupide, un avare, dit Lactance, je vous le rendrai libéral ; un homme craignant la douleur et la mort, il méprisera la

1. Épict., *Diss.* II, 19, 22 et seq, Coll. Didot.

croix, le feu et le taureau ; un débauché, j'en ferai un homme chaste. L'injuste deviendra juste, l'insensé sage, le pécheur innocent[1]. » On n'affirme pas sur ce ton-là quand on peut craindre les démentis. C'était, en effet, une seconde création de l'homme, presque aussi étonnante que la première. On eût dit que la corruption antique n'avait atteint que l'esprit, et que le cœur était demeuré à la fois inerte et sain. Ce cœur, rendu à l'activité et à la vie par la parole chrétienne, assainissait l'esprit, et non seulement on ne reconnaissait plus l'homme ancien dans le nouveau, mais lui-même se cherchait dans son passé et ne se trouvait pas. Vous savez l'histoire si touchante du chef des péagers, Zachée. Voulant voir Jésus qui entrait dans Jéricho, il était monté sur un sycomore. Jésus l'aperçoit et lui dit : « Zachée, descends ; il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison. » Zachée l'y reçoit, et voilà cet homme, que la foule notait du doigt pour sa mauvaise vie, qui donne la moitié de son bien aux pauvres et qui offre, à tous ceux auxquels il a fait tort de quelque chose, de leur rendre quatre fois autant[2]. Cette conversion de Zachée, chaque jour

1. *De falsa sapientia*, lib. III, 25 et 26.
2. Saint Luc, XIX 8.

en renouvelait l'exemple ; chaque jour voyait éclater ces miracles de régénération morale.

III

DES NOUVELLES VERTUS INTRODUITES DANS LE MONDE PAR LE CHRISTIANISME

1° *L'Amour de Dieu.* — De si grandes nouveautés s'accomplissaient par des vertus ignorées du monde païen, véritables facultés dont le christianisme venait d'enrichir la nature humaine.

La première est le principe même de la morale chrétienne, l'amour de Dieu. Il fallait arracher l'homme à l'amour de lui-même, principe de la morale païenne, par un autre amour. La foi lui avait révélé les attributs infiniment aimables de Dieu ; la morale lui donnait pour premier devoir de l'aimer. Était-ce une vertu possible ? Consultons notre cœur. De quoi nous savons-nous plus de gré que de pouvoir vivre hors de nous, d'aimer quelque chose mieux que nous ? Eh bien, cette morale nous a-t-elle méconnus, elle qui nous donnait à aimer par-dessus toutes choses non pas une créature, en qui nous aurions continué à nous aimer

nous-mêmes, mais l'auteur de toute créature, non par intérêt, mais gratuitement?

La morale païenne enseignait la piété envers les dieux; elle prescrivait de leur rendre un culte; elle conseillait de les prier. Elle veut qu'on leur obéisse et qu'on soit fidèle aux dieux comme les soldats le sont à César[1]. Elle avait dit à Dieu, par la bouche de Socrate : « Quand je me meus, je n'échappe pas à ton regard. » Et par celle d'Épictète : « Nos âmes sont des parcelles de Dieu. Comment n'en verrait-il pas tous les mouvements qui ne sont pour ainsi dire que les siens[2]? » Ces grands hommes avaient reconnu la Providence qui nous voit : ils ignorèrent la Providence qui nous aime. Sa bonté leur apparut comme un effet de justice, non d'amour. Ils l'adorèrent ; ils ne l'aimèrent pas. Il suffisait de l'esprit pour connaître, selon les paroles païennes, « que Dieu a bien mérité des hommes ; » il fallait le cœur, et le cœur touché par Dieu même, pour payer le bienfait par l'amour du bienfaiteur.

2° *La Charité.* — La seconde vertu apportée au monde par le christianisme est la charité. Quoi de

1. Épict., *Diss.* I, 14, 15.
2. *Ibid.*, I, 14, 6.

plus inouï dans l'ancien monde que le langage divin qui y convia pour la première fois les hommes? « Aimez-vous les uns les autres ; aimez vos ennemis : si vous aimez seulement qui vous aime, quelle récompense en aurez-vous? Autant en font les publicains[1]. Si ton ennemi a faim, nourris-le; s'il a soif, donne-lui à boire[2]. Parle bien de qui parle mal de toi. Quiconque n'aime pas ne connaît pas Dieu, car Dieu est la charité[3]! » Les hommes qui croyaient de telles paroles avaient-ils donc changé de nature? Non. Mais la nature humaine venait d'être douée d'un nouveau sentiment, d'un second amour qui prend sa source dans le premier, qui ne se dépense pas comme l'argent, qui, loin de cesser, la dette payée, s'accroît en se prodiguant, qui donne à la science, à la foi, tout leur prix, « en sorte, dit saint Paul, que connût-on tous les mystères, eût-on toute la science et la foi jusqu'à transporter les montagnes, et qu'on n'eût pas la charité, tout cela ne servirait à rien[4]. »

Pour exprimer des choses si nouvelles, la langue

1. Matt., v, 44, 46.
2. Saint Paul, *Rom.*, xii, 21.
3. Joan, ep. i. cap. iv, 7, 8.
4. 1 *Cor.*, xiii, 2.

latine reçoit dans son vocabulaire des mots nouveaux ou donne à d'anciens mots des acceptions nouvelles. Le mot *caritas*, qui signifiait l'affection pour les parents, pour les amis, pour la patrie, exprimera désormais cette affection supérieure qui s'étend des présents aux absents, des concitoyens à ceux qui sont hors de la cité, des étrangers aux ennemis. *Fraternitas*, la fraternité, ne s'entendait que du lien qui unit les enfants du même père. Depuis que tous les hommes ont un père commun et qu'ils sont tous frères, *fraternitas* signifiera la parenté qui les unit en Dieu. D'autres mots naissent pour exprimer tous les rapports de cette parenté spirituelle. Ces hommes qui, devant Dieu le père commun, sont frères, devant Dieu le maître commun, sont compagnons dans le service qu'ils lui doivent, coserviteurs, *conservi*[1] ; devant Dieu possesseur de toutes choses, ils sont compagnons de pauvreté, *compauperes;* devant l'Église dont aucun membre ne souffre sans que tous les autres membres s'en ressentent, ils sont compagnons de souffrance, *compatiuntur:* le mot compassion est chrétien.

1. En grec, σύνδουλοι.

3° *L'Humilité.* — Des néologismes du même genre annoncent une troisième vertu, née, comme la charité, du christianisme, et peut-être plus inconnue encore au monde païen, l'humilité. *Humilis, humilitas,* se disaient, au propre, des choses peu élevées, basses; au figuré, des gens de condition obscure, ou de certaines choses de l'esprit par rapport à de plus élevées; par exemple, du style simple comparé au style sublime. Personne n'avait songé que ce mot dût exprimer un jour la vertu opposée à l'orgueil. Encore moins eût-on pensé aux pieux barbarismes d'*humilio, humilior, humiliatio.* En fait de perfection, la morale païenne n'imaginait rien au-dessus de ce contentement de soi qui fait du sage l'égal de Jupiter, « de cet état d'enflure et d'exagération de l'âme[1] », dans lequel, loin des spectateurs, elle ne veut plaire qu'à elle-même. Et pourquoi se passe-t-elle de spectateurs? C'est qu'elle s'estime seule digne du spectacle qu'elle se donne, et que son orgueil solitaire lui est plus savoureux que la gloire!

A ce monde qui s'adorait dans sa vertu comme

1. *Amplitudinem et quasi quamdam exagerationem quam altissimam animi* (Cic. *Tusc.*, II, 26).

dans son propre ouvrage, la morale chrétienne venait dire : « Heureux les humbles d'esprit ! » Elle disait au sage du stoïcisme, isolé dans son contentement superbe, son seul spectateur sur le théâtre de sa conscience : « N'aspirez pas aux choses relevées ; soyez du même sentiment que les humbles ; ne présumez pas de vous-même[1]. » Et à ceux qui admiraient le sage : « Si quelqu'un dans ce siècle vous paraît un sage, puisse-t-il devenir fou pour être sage[2] ! » Le principe de l'humilité, connu de la morale juive, n'avait point passé le seuil de son sanctuaire jaloux, et rien ne paraît en avoir transpiré dans la philosophie païenne. Cependant l'érudition a voulu le reconnaître dans un passage des *Lois* de Platon, où ce grand esprit oppose l'homme *humble*[3] et réglé qui suit la justice à l'orgueilleux que Dieu abandonne[4]. Il n'est pas étonnant qu'un Platon ait entrevu l'humilité ; mais c'est l'humilité du sage antique, lequel est orgueilleux même d'être humble. Quelque chose y a ressemblé peut-être : c'est la douceur de Socrate ;

1. Saint Paul, *Rom.*, XII, 16.
2. I *Cor.*, III, 18.
3. Ταπεινός.
4. IV, 7, 6.

encore cette douceur n'est-elle qu'une des grâces de l'humilité : ce n'est pas l'humilité elle-même. Quant à Cicéron et à Sénèque, loin qu'ils aient connu l'humilité, ils ont ignoré même la modestie.

IV

DES DERNIERS PROGRÈS DU STOÏCISME DANS LES IDÉES MORALES

Après l'établissement du christianisme, il semble que, dans l'école des derniers stoïciens, il y ait eu comme une sorte d'acheminement vers l'humilité chrétienne. « Si quelqu'un te dit que tu ne sais rien, dit Épictète, et que tu ne t'en offenses pas, tu commences le travail de ta perfection[1]. » Et ailleurs : « Si tu veux être bon, commence par te croire mauvais. » Épictète conseille la modestie, qui n'est pas l'humilité, mais qui s'en approche peut-être plus que la douceur de Socrate. Encore je me défie du sens que lui donne Épictète, quand je l'entends dire à quelqu'un qui lui avait reproché un certain air de fierté : « Attends un peu que je

1. *Manuel*, 46, 2.

me sois fortifié, et tu verras une fierté de bien autre sorte. La statue n'est pas encore achevée. Dieu n'y a pas mis la dernière main : dès qu'elle sera finie, tu verras[1]. » Or la statue dont il s'agit est le Jupiter de Phidias. Nous voilà loin de l'humilité ! En recommandant la modestie, par opposition à la superbe qu'affectaient les faux sages de son temps, Épictète ne faisait guère que ramener l'orgueil stoïcien du dedans au dehors.

Marc-Aurèle a presque touché à l'humilité. « Esprit de l'homme, dit-il, charge-toi, accable-toi d'ignominie. » Et ailleurs : « Regardant, dit-il, combien est rapide l'oubli où s'engloutissent toutes choses, combien sont vastes les deux infinis du passé et de l'avenir, combien mobiles et insensés ceux qui paraissent te louer, combien étroit le coin du monde où cette louange est bornée, cesse d'être tiraillé par l'amour de la vaine gloire[2]. » Voilà un beau langage, et, si l'on songe que celui qui parle ainsi était le maître absolu de cinquante millions d'hommes, un mépris si bien raisonné des louanges humaines ressemble fort à de l'humilité. C'est, en tout cas, de l'humilité pour un César. Mais le con-

1. Épict., *Diss.* II, 8, 25.
2. Mémoires, IV, 3.

tentement de soi est au fond, et Marc-Aurèle lui-même n'est que le plus aimable et, vu sa condition, le plus étonnant des sages dont parle saint Paul, qui sont sages à leur propre jugement et pour eux-mêmes, *prudentes apud seipsos*.

La morale païenne n'en a su guère plus sur la charité que sur l'humilité. Elle a conseillé, elle a enseigné, d'après Socrate, une charité passive qui consiste à être patient, résigné, à beaucoup souffrir d'autrui. Que manque-t-il à ce précepte pour être la charité ? Bien des choses, et, entre autres, l'humilité. C'est pour se rendre libre des autres que le sage ne leur permet pas de l'entraîner dans leur passion ; le mépris perce jusque dans sa patience. Le sage ne s'offense pas : est-ce donc qu'il compatit à l'emportement de l'offenseur ? Non, il s'y résigne pour qu'il ne soit pas dit qu'un fou s'est rendu maître un moment de la volonté d'un sage. Il y a loin de là à la charité gratuite qui aime les autres pour eux-mêmes, à la charité active qui leur vient en aide. Épictète était bon, dit-on, et serviable ; je n'aime pourtant point qu'il propose, comme modèle de lettre de recommandation, ces singulières lignes : « Je vous recommande le cadavre d'un pauvre diable, un vrai setier de sang, et rien

de plus. Il serait quelque chose de plus, s'il ne se persuadait pas qu'un homme peut être malheureux par un autre homme. » C'est à la fois une morale trop superbe et un genre de recommandation trop commode.

Pourtant, si l'on en doit croire son disciple Arrien, Épictète aurait prononcé le mot caractéristique de la morale chrétienne, le mot *frère :* « Esclave, dit Épictète dans le passage cité par Arrien, esclave, — c'est à l'homme qu'il parle, — ne supporteras-tu pas ton frère qui tire comme toi son origine de Jupiter, et qui est né de la même semence ? » Il est vrai que ce mot *frère* est bien affaibli par l'incertitude qui plane sur la nature du père commun, ici Jupiter, ailleurs Dieu tout seul, ailleurs tous les dieux de l'Olympe. Mais notre philosophe croit-il parler en frère, et à un frère, quand il apostrophe l'homme du nom d'esclave, ἀνδράποδον ? Esclave, c'est bien loin non seulement de frère, mais du *conservus*, compagnon de *servitude*, de la morale chrétienne. A ce titre de frère qui nous est donné de si haut, je préfère, comme plus près de la charité, le : O mon fils ! ὦ τέκνον, de ce beau passage de Marc-Aurèle : « Que fera celui qui veut te nuire, si tu continues à lui être bien-

veillant, et si, au moment où il veut te nuire, tu lui dis avec douceur : Non, mon fils, nous sommes nés pour une autre fin. Tu ne me blesseras pas, mais tu te blesseras toi-même, ô mon fils[1] ! »

V

MARC-AURÈLE ET SAINT LOUIS

Si Épictète et Marc-Aurèle ont eu quelque idée confuse de la charité, cette idée, chez Épictète, fut un fruit de sa raison, chez Marc-Aurèle, un penchant de son grand cœur. Le mal d'autrui eût fait ombre dans la perfection à laquelle Épictète aspire ; le bonheur des hommes fut à la fois la spéculation la plus habituelle et la vertu la plus active de Marc-Aurèle. Il fut l'homme dont il a tracé quelque part l'idéal, libre, chaste, l'*homme de la communauté*[2], κοινωνικός, son mot familier, que la reconnaissance de son siècle aurait dû lui donner pour surnom. Aucun prince païen ne travailla plus pour les autres, avec moins d'apparence d'être surchargé, ni avec plus d'ordre, de constance et d'harmonie,

1. XI, 18.
2. VII, 67.

comme s'il eût voulu faire aimer aux autres leur devoir par la manière dont il faisait le sien, en lui ôtant jusqu'à l'air d'un effort ou d'une peine. Par lui, dit un historien, les méchants devenaient bons, et les bons meilleurs. Dans la plus grande application aux affaires publiques, jusqu'à y travailler pendant les jeux, malgré le peuple qui l'en raillait, et qui pouvait l'en railler impunément, il s'occupait des particuliers, soignant et guérissant les âmes, faisant part à qui en avait besoin de sa douce philosophie, maître, en cela seulement, qu'il enseignait comme philosophe ceux qu'il gouvernait comme empereur, Socrate et Titus tout à la fois.

Aucun homme, dans la suprême puissance, n'a su d'ailleurs être plus à lui-même en étant plus à tous. Ses mémoires sont l'histoire admirable de ses recueillements dans les intervalles de ses devoirs. Il les écrivit en partie pendant ses campagnes, sous la tente, tantôt chez les Quades, tantôt chez les Marcomans, et les seules victoires qu'il y raconte sont celles qu'il remportait sur lui-même. Il n'y parle d'ailleurs ni de son administration réparatrice, de la délation qu'il fit cesser, des jeux du cirque qu'il modéra, des mœurs qu'il corrigea ; ni de ses guerres, quoiqu'il y fût habile, brave et

heureux ; ni de ses libéralités dans le plus grand ménagement des deniers publics ; ni de cette suite d'actes de sagesse ou de bonté qui le firent proclamer après sa mort le *Dieu propice*. Mais il pèse, d'une main ferme et d'un esprit tranquille, à mesure qu'il la recueille, cette gloire qui va se perdre dans les deux infinis du passé et de l'avenir, et il se demande compte des jours qu'il a perdus pour « la seule tâche à laquelle suffise, dit-il, le temps que nous avons à vivre, faire du bien aux hommes et les soutenir[1]. »

Il serait permis de douter que la morale chrétienne eût pu mettre plus de vertus sur un trône, si elle n'avait à opposer à Marc-Aurèle, non pour le rabaisser, mais pour rendre gloire à une doctrine qui pouvait encore faire plus grand que lui, saint Louis, lequel eut, avec toutes les vertus de l'ancienne morale, toutes les vertus de la nouvelle, et surpasse Marc-Aurèle autant qu'un saint surpasse un sage. Semblables d'ailleurs par les principaux traits de leur vie, tous deux vaillants hommes de guerre avec l'humeur pacifique ; tous deux mourant sur le rivage étranger, mais l'un en stoïcien

1. *Mémoires*, v, 33.

qui raille doucement ceux qui le pleurent, l'autre en chrétien qui les console ; tous deux sans cesse occupés du bonheur des hommes, mais saint Louis plus humain pour les Sarrasins, ses ennemis, que Marc-Aurèle pour les chrétiens, ses sujets ; tous deux sachant se rendre libres de leurs devoirs publics pour leurs devoirs envers eux-mêmes, et se faisant une guerre intérieure dans le moment même où ils ont tiré l'épée contre l'ennemi. Mais, tandis que Marc-Aurèle philosophe avec lui-même sous la tente, saint Louis, dans le trouble d'une déroute, poussé par les Sarrasins jusque dans les rues d'une petite ville, à demi mort de fatigue et de maladie, « voyant, dit Lenain de Tillemont, qu'il est plus de trois heures après midi, demande son bréviaire à son chapelain pour prier », et dans cette triste angoisse du Français qui se voit vaincu, du roi de France qui va tomber dans les mains des infidèles, du chrétien qui ne peut plus rien pour ses frères, il n'oublie pas l'heure de Dieu, et il s'humilie sous la main qui l'accable. Grand exemple à opposer à ceux qui accusent la morale chrétienne de trop demander à l'homme ! Saint Louis a prouvé que, dans l'ordre moral, personne ne peut mettre une limite aux forces humaines,

et que plus le devoir est haut, plus il a d'attrait pour les grandes âmes.

VI

LE CHRISTIANISME EST-IL POUR QUELQUE CHOSE DANS LES DERNIERS PROGRÈS DE LA MORALE PAÏENNE?

Ces faibles lueurs des vertus chrétiennes dans les derniers représentants du stoïcisme étaient-elles un reflet du christianisme s'insinuant dans les esprits par la ressemblance des doctrines ou par l'influence des exemples? Certains Pères de l'Église l'ont cru, et saint Ambroise, entre autres, accuse souvent les orateurs du siècle, comme il appelle les païens, de prendre aux chrétiens leurs maximes. Je crois que ce Père a été trompé par le pieux désir d'assurer à la morale chrétienne, pour tout ce qui est règle de devoir, la gloire de l'invention ou celle de la priorité.

Une répugnance de sectaire éloignait les stoïciens des livres de la nouvelle philosophie, et leur ôtait jusqu'à l'idée d'y faire des emprunts. Épictète,

qui ne nomme les chrétiens qu'une fois, sous le titre dédaigneux de Galiléens, essaye de déshonorer le courage de leurs martyrs en l'attribuant à la fureur ou à la contagion de l'exemple[1]. Marc-Aurèle, qui en avait dans ses armées, les accuse de mourir en étourdis. Comment les doctrines se seraient-elles mêlées quand les cœurs étaient si séparés? Si cette facilité à mourir, si ce sang versé à flots, soit dans les amphithéâtres pour leur foi, soit dans les champs de bataille pour César, ne recommandaient pas les chrétiens auprès de l'ancienne philosophie, comment l'âpreté et le manque d'art de leurs livres auraient-ils attiré des yeux accoutumés à la dextérité d'esprit de Socrate et aux grâces ingénieuses de Platon? Les stoïciens ne voyaient dans la morale chrétienne qu'une superstition qui prétendait détrôner leur doctrine; ils avaient pour les chrétiens cette haine mêlée de mépris qui ne veut pas même connaître ce qu'elle hait.

Le christianisme n'est donc pour rien dans ces nobles et suprêmes aspirations de la morale païenne. Laissons-en l'honneur aux âmes d'élite

1. Epict., *Diss.* IV, 7, 6.

dont les pensées ont mérité de devenir des règles de conduite pour les autres hommes ; laissons-en l'honneur à l'esprit humain qui, sans secours surnaturel, à mesure qu'il s'élevait, devenait de plus en plus délicat sur le devoir, en sorte qu'on pourrait marquer les progrès de la civilisation par les progrès de la morale. Mais, si quelque chose peut prouver combien ce secours était nécessaire, c'est que des esprits d'une si grande portée et des vies d'un si grand exemple, un Socrate, un Platon, un Cicéron, un Épictète et le saint Louis du paganisme, Marc-Aurèle, se soient élevés si haut, et n'aient pas pu s'élever plus haut. Qu'on ne s'y trompe pas : ce qui semble un dernier degré à franchir pour que les deux morales se confondent, est un abîme. Imaginez une âme formée de la sagacité de Socrate, de l'élévation de Platon, de l'honnêteté intelligente de Cicéron, de la finesse d'esprit d'Épictète, de la bonté de Marc-Aurèle, je la défie de faire un pas de plus. En appelant la morale d'Épictète et de Marc-Aurèle un acheminement vers la morale chrétienne, j'ai eu tort ; car acheminement signifie qu'on arrivera, et on ne serait pas arrivé. Ces sages continuent à chercher avec l'intelligence ce qui ne devait se révéler qu'au

cœur. Plus cette intelligence pousse en avant, plus elle semble s'éloigner de la vraie découverte ; plus son idéal s'élève, plus ses doctrines deviennent stériles.

VII

OBJECTIONS DES PRÉTENDUS EXCÈS DE LA MORALE CHRÉTIENNE

C'est ici que je rencontre les admirateurs outrés de la morale païenne. Le christianisme, à les en croire, n'a d'excellent que ce qu'il en a sanctionné et rendu populaire ; le reste est de l'excès qui a affaibli les sociétés et désarmé l'homme. La charité, disent-ils, est de trop ; aimer son prochain comme soi-même est un précepte contraire à la nature, et la preuve c'est qu'il n'a jamais été pratiqué. A cela, saint Paul répond pour le christianisme primitif, quand il écrit aux Thessaloniques : « Je n'ai rien à vous mander au sujet de la fraternité, car je sais que vous vous aimez les uns les autres. » Le christianisme de notre temps y répond par tout ce qu'il suscite chaque jour de charité et par tout ce qu'il apprend à en cacher.

Mais ne voilà-t-il pas une bonne raison contre une doctrine de morale, que de dire qu'on ne l'observe point? Depuis quand est-ce une règle de regarder comme contraire à la nature ce que nous nous sentons incapables de faire, et d'ôter le nom de vertu au bien que nous ne faisons pas?

L'humilité, dit-on encore, est pure bassesse d'âme, et les païens sont fort à féliciter de ne l'avoir point connue. Je ne veux pas de meilleure preuve de l'existence de cette vertu que l'aigreur avec laquelle on la qualifie. Sans doute il n'est pas aisé d'être humble. La charité peut être aidée par la sensibilité naturelle, par l'exemple, par la secrète douceur de l'approbation des hommes. Tout en nous conspire contre l'humilité. Non seulement il ne s'y mêle aucune complaisance pour nous-mêmes ni aucune pensée de contentement ; mais le propre de cette vertu est de suspecter toute complaisance et de craindre tout contentement. L'humilité coûte donc encore plus à la nature que la charité ; s'ensuit-il qu'elle lui soit contraire? Vous ne voulez pas de l'humilité, et vous voulez bien de la modestie, où s'est bornée toute la perfection de la morale païenne : qu'y a-t-il donc dans la modestie qui ne soit un commencement de victoire

sur l'orgueil? Et quelle raison de croire à la vertu qui commence la victoire, et de nier la vertu qui l'achève?

Mais l'humilité désarme l'homme! Le désarme-t-elle autant que l'orgueil contre qui Dieu nous l'a envoyée, et qui nous donne en pâture à tout ce qui vit dans ce monde des vices ou de la vanité des hommes?

Sans pousser cette polémique, il est une preuve invincible que les prétendus excès de la morale chrétienne ne sont que des vertus pratiques, difficiles à tous, mais possibles à tous, c'est que personne n'ose s'approuver de ne les avoir pas, ou ne les croit impossibles que pour se dispenser de les avoir. Connaissez-vous beaucoup d'honnêtes gens qui, ayant failli contre cette morale, vont emprunter, pour se mettre à l'aise, la conscience d'un païen? Demandez-leur s'ils se savent gré d'avoir manqué au devoir de la charité, ou s'ils se félicitent de n'avoir pas été humbles! Cherchez, même parmi ces admirateurs de la morale païenne, quelqu'un qui s'inscrive en faux contre le précepte que chacun doit donner de son bien à autrui! Cherchez qui oserait désavouer, comme n'ayant pas été dite pour lui, cette sublime parole de saint Paul:

« Portez réciproquement vos fardeaux, et par là vous accomplirez la loi du Christ ! »

Ainsi, à tous les avantages de la morale de l'Évangile sur la morale païenne, il s'en joint un dernier : c'est que la perfection où elle nous convie, quoique aussi au-dessus de la perfection païenne qu'un saint est au-dessus d'un sage, est néanmoins plus conforme à la nature humaine, et plus à la portée de tous. Il est vrai qu'elle est plus difficile aux beaux esprits qu'aux ignorants, aux riches qu'aux pauvres, à l'élite qu'à la foule : mais cela même n'est-il pas à sa gloire ? L'homme qu'elle a persuadé n'a plus rien à apprendre pour son bonheur terrestre ni sur sa fin. Il est tranquille sur tout ce qui agite les autres, assuré sur tout ce qui les inquiète, plein d'explications simples et décisives de tout ce qui leur paraît inexplicable.

VIII

DES CHANGEMENTS QUE LES NOUVEAUTÉS DU CHRISTIANISME ONT FAIT SUBIR A LA LANGUE LATINE

Parmi tant d'effets inouïs du christianisme, celui-là n'est peut-être pas le moins étonnant que, dans l'universelle décadence des lettres romaines, le latin des vérités de la nouvelle morale soit plus pur que celui des derniers écrits de la philosophie païenne. Il y a plus de vraie latinité dans saint Ambroise réclamant auprès de l'empereur, au nom des idées chrétiennes, contre le rétablissement de l'autel de la Victoire, que dans Symmaque qui le redemande au nom des souvenirs politiques et religieux de l'ancienne Rome. Par contre, le latin des Pères n'est nulle part plus défectueux que dans ce qu'ils imitent de la littérature païenne. Qu'on lise certains dialogues de saint Augustin, composés sur le modèle de ceux de Cicéron : dans tout ce qu'il imite de l'art charmant du maître, il est obscur, embarrassé et barbare ; dès qu'il arrive au vif des choses, et que chaque interlocu-

teur parle d'un cœur ému de ce qu'il croit, alors la clarté reparaît, le style se dégage, le dialogue s'anime : c'est la nature ; et telle est la vertu du vrai pour redonner de la vie aux langues épuisées, que les personnages de saint Augustin disent aussi bien que Cicéron des choses que Cicéron n'a point dites.

Le fils de Cicéron, revenant d'Athènes où il avait appris la morale sous Cratippe, ne parlait pas mieux que le jeune fils de saint Augustin, Adéodat; et les rares et fortes paroles de Monique rappellent le langage des stoïciennes de cette famille d'Arria, où les héroïnes se succédaient pour donner de dignes épouses aux Helvidius et aux Thraséas, femmes également capables d'apprendre de leurs pères et d'enseigner à leurs maris la science de bien mourir.

Au reste, la supériorité de la morale chrétienne ne doit pas nous empêcher d'admirer la morale du paganisme. Sans doute, toutes les maximes du devoir ne se valent pas ; mais il n'en est pas de mauvaises ni de superflues. De même qu'en fait de religion, — la remarque est de Nicole, — il ne faut pas mépriser les preuves philosophiques, car, quoique si au-dessous des preuves de foi ou de

sentiment, elles ne laissent pas d'être appropriées à certains esprits ; de même, malgré les imperfections de la morale païenne, il n'en faut pas moins l'avoir en grande estime, puisqu'elle convient à une sorte d'honnêtes gens qui ne veulent devoir qu'à leur raison leur règle de mœurs, et qui ne consentent pas à partager avec un secours surnaturel l'honneur du bien qu'ils font. N'excluons aucune morale ; ne nous privons d'aucune des forces qui peuvent nous aider à être honnêtes gens. S'il en est qui ne veulent l'être qu'à la condition de l'être en païens, le travers n'est pas médiocre, mais qu'ils soient honnêtes gens, même au prix d'un travers. D'autres veulent bien pardonner les injures pourvu qu'ils gardent le droit tout païen de se mettre en colère et de croire, avec Aristote, que la colère est une passion utile ; soit, qu'ils se fâchent, s'ils doivent finir par pardonner. Enfin, s'il est des hommes bienfaisants qui tiennent à ce que leur main gauche sache ce que donne leur main droite, qu'ils s'ôtent, s'ils le veulent, la grâce suprême du bienfait, mais qu'ils donnent. Pour ne vouloir que des chrétiens, ne risquons pas de décourager des honnêtes gens. Ce qu'il faut assurer avant tout, c'est que le malhonnête homme, l'avare, l'intri-

gant, le riche sans entrailles, le pauvre sans mœurs, le marchand sans foi, l'hypocrite, n'aient à espérer de complaisance d'aucune morale, et que sur tous les chemins du vice, à toutes ses fuites, il y ait quelque précepte supérieur et universel qui l'arrête et le condamne, soit au nom de la religion, soit au nom de sa propre raison. S'il ne veut pas de la morale de l'Évangile, qu'il sache bien que les païens n'ont pas à lui en offrir une qui l'excuse de mal faire, ni qui puisse lui assurer après la mort l'impunité du néant.

1838.

CHAPITRE IV

L'échauffourée de la Sorbonne

I. — Séance d'ouverture du cours d'éloquence française, en janvier 1856. — Affluence inaccoutumée. — Aspect de la salle. — Trouble pendant ma leçon. — Ma rencontre, dans la cour de la Sorbonne, avec le préfet de police, M. Piétri. — II. Ce que m'apprend sur moi-même ma mésaventure. — Ma seconde leçon. — Le tumulte étouffe ma voix. — Irruption de sergents de ville dans la salle. — Je fais ma leçon. — Arrestations et procès. — Je demande à l'Empereur la grâce des condamnés. — Visite que me fait le père d'un des étudiants arrêtés. — III. Comment finit l'échauffourée de la Sorbonne.

I

La retraite volontaire de M. Villemain, en 1852, avait rendu vacante, à la Faculté des lettres, la chaire d'éloquence française. Une double présentation par la Faculté et par le conseil académique m'avait désigné pour l'y remplacer. J'étais en possession de la chaire depuis trois ans et je faisais paisiblement mon cours, sans l'éclat, mais sans les périls de la popularité, plus occupé de faire quelques disciples par des leçons fortement pré-

parées que d'attirer les passants par des allusions politiques. Un jour du mois de janvier 1856, comme j'entrais dans la salle pour y faire ma leçon d'ouverture, quelle ne fut pas ma surprise de me voir en face d'une assemblée de quinze cents personnes, émue comme à l'arrivée d'un professeur populaire! Aux premiers mots que je prononçai, des murmures, des apostrophes, des cris d'animaux m'avertirent que toute cette foule était venue sur un mot d'ordre, les uns pour me faire l'honneur de m'outrager, les autres pour s'amuser du spectacle d'un professeur défendant contre une avanie préméditée la dignité de sa chaire et l'indépendance de l'enseignement supérieur.

Profitant d'un moment de silence, j'élevai la voix et je dis : « Nous sommes ici tous inconnus les uns aux autres ; mais tenez pour certain qu'il n'est personne parmi vous dont je voulusse échanger la conscience contre la mienne. » Ces paroles, qui ne paraissaient pas d'un homme troublé, mirent tout de suite de mon côté l'immense majorité des curieux et des indifférents.

Je pus commencer ma leçon, et, pendant quelques minutes, ceux qui voulaient m'entendre tinrent en échec ceux qui n'étaient venus que pour

me fermer la bouche. Peu à peu ceux-ci reprirent le dessus. Il eût fallu, pour leur tenir tête, être orateur, et je n'étais qu'un professeur. Je me défendis du mieux que je pus. A tout ce qui arrivait de distinct à mes oreilles, je ripostais vivement, sans oublier d'ailleurs, dans l'émotion d'une disgrâce si inattendue, que j'avais eu l'âge de ceux qui me l'infligeaient, et qu'à cet âge-là je n'étais pas incapable, sinon, Dieu merci, de voies de fait, du moins de préventions aveugles contre un professeur impopulaire[1].

Il ne me fut pas difficile de savoir ce qui me valait cette insulte publique. On m'en voulait de mes sentiments pour un gouvernement qui, en rendant l'ordre à la France, avait rendu aux écrivains la paix et la liberté du travail. Fonctionnaire public sous le gouvernement précédent, on ne me pardonnait pas d'occuper des fonctions sous le gouvernement nouveau, comme si, dans un pays qui a subi en soixante ans cinq ou six révolutions, les fonctionnaires de l'ordre civil n'avaient pas,

1. J'ai à confesser notamment, que je n'avais pas été trop scandalisé d'une aventure analogue arrivée vers 1826 à un très honnête professeur de droit naturel au Collège de France, M. de Portets, fort mal noté dans la presse libérale, pour l'ardeur de ses opinions légitimistes.

comme les officiers de l'armée, le droit de se croire les serviteurs du pays. J'appris d'ailleurs de la meilleure source que l'on commençait par moi l'exécution d'un plan qui consistait à faire descendre successivement de leur chaire tous les professeurs suspects d'attachement à l'ordre de choses établi. Sainte-Beuve, réduit au silence après une première leçon, avait mis en goût les meneurs de la jeunesse des écoles. On s'essayait sur la Sorbonne à ébranler l'Empire.

Ma leçon avait pour sujet Voltaire. J'y disais le bien et le mal, le mal sans l'exagérer par les mots, le bien avec l'admiration d'un fils pieux du XVIIIe siècle. Pendant plus d'une demi-heure, sauf quelques murmures étouffés par l'assentiment évident de la majorité, je fis ma leçon comme en temps ordinaire, et je pus croire un moment que j'irais sans encombre jusqu'au bout. Je me trompais. Une parole qui ne plut pas fut le signal d'un bruit si violent et si continu que je dus m'arrêter. « Parlez! parlez! me cria-t-on des bancs les plus proches; ne vous occupez que de ceux qui sont venus assister à une leçon. » Je ne me le fis pas dire deux fois, et je repris la parole.

Le Vice-recteur, M. Cayx, était assis au pied de

la chaire. C'était un homme d'esprit, d'humeur très pacifique, qui n'aimait pas le bruit et qui ne me savait pas beaucoup de gré de lui attirer une affaire. Se tournant vers moi, il me donna à voix basse, la main contre la bouche, le conseil d'abréger. « Je finirai, lui dis-je, où mon sujet veut que je finisse. » Les applaudissements plus fréquents et les murmures plus rares m'y aidèrent et j'achevai ma leçon, après avoir dit à peu près tout ce que j'avais à dire. Ma chaire fut alors entourée d'une foule bienveillante qui me félicitait, m'assurant que j'avais gagné la partie. J'en doutais beaucoup et je ne le cachai pas.

Quand je fus dans la cour, un homme qu'à son air grave je pris pour un magistrat m'aborda et me dit : « Je suis le préfet de police. J'ai assisté à votre leçon. Qui se défend de cette façon mérite que l'autorité le défende. Persévérez et comptez sur son appui. — Ah! monsieur le préfet, m'écriai-je, prenez garde que cet appui ne me soit mortel. J'aime mieux qu'on me laisse m'arranger avec mon auditoire. — Ainsi ferons-nous, dit-il, sauf à intervenir, si l'arrangement ne se fait pas. Mais j'ai bon espoir que tout se passera bien. — J'espère, quant à moi, ne point faillir à mon

devoir, ajoutai-je, et ne pas le rendre plus difficile par des imprudences. » Nous nous quittâmes là-dessus, et je m'en retournai chez moi, pensant, tout en cheminant, moins à ma mésaventure du jour qu'à ma prochaine leçon.

II

Bien que ce ne fût guère le moment de me dire à moi-même des choses flatteuses, je ne laissai pas de me savoir quelque gré d'avoir tenu tête à l'orage sans m'être échappé à dire une parole que j'eusse à regretter. Et je me rappelai cette maxime de La Rochefoucauld que « les occasions nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes». Qui m'eût dit que les mêmes scrupules de goût qui, dans toute réunion délibérante, me font si souvent me taire, par la peur de parler mal à propos, ne paralyseraient pas ma langue le jour où j'entrerais en colloque avec une assemblée de quinze cents personnes, dont plus de la moitié était accourue pour s'amuser de ma détresse?

L'*occasion* m'apprit que je n'étais pas incapable

d'avoir du sang-froid, quand le sang-froid était à la fois un devoir et le meilleur moyen de défense. Ce qui me manqua le moins, ce fut la parole. Dès le premier engagement entre les perturbateurs et moi, j'avais senti me monter à la tête comme un air frais qui me faisait voir plus clair dans mon esprit, et exprimer d'une langue plus libre tout ce qui suffisait à me faire respecter.

Les journaux ne manquèrent pas d'apprendre à leurs lecteurs et de commenter ce qui m'était arrivé. Quelques-uns firent chorus avec les tapageurs de la Sorbonne, du ton de gens fâchés de n'avoir pas été de la fête. Le *Journal des Débats* me fit demander obligeamment si je désirais qu'il prît en main ma querelle. Je le remerciai et le priai de n'en rien faire.

Espérant à la fin, pour le professeur sincère, un retour de respect et de justice, je remontai sept jours après dans ma chaire. Je me retrouvais devant la même affluence. J'entendais dans les escaliers le bruit des derniers arrivants qui s'impatientaient de n'avoir pas trouvé de place au spectacle. De leur côté, les auditeurs bienveillants qui m'avaient promis de m'assister de leur présence sympathique étaient à leur poste, en phalange

serrée. Ils ne me furent d'aucun secours contre une minorité qui en voulait même au son de ma voix et à laquelle il déplaisait d'entendre quelque chose qui lui donnât du scrupule sur sa méchante action. Je n'engageai pas la lutte avec la « bête aux cent têtes »; mais j'étais parfaitement résolu à ne pas descendre de ma chaire et à ne sortir de la salle que le dernier.

C'est alors qu'à ma grande douleur je vis déboucher dans la salle une escouade de sergents de ville. « Voilà, me dis-je, une médiation qui me coûtera cher. » Il n'en fut rien, ni pour le cours que je continuai trois ans encore, ni pour la leçon que je menai jusqu'au bout.

Voici pour la leçon ce qui se passa. A l'arrivée des agents, les deux groupes d'où venait le plus gros du bruit, et qui s'étaient cantonnés au haut de l'amphithéâtre, tout près des portes, prirent la fuite, laissant la place aux retardataires qui n'avaient pu entrer. Ceux-ci vinrent s'asseoir sur les bancs abandonnés, et je fis ma leçon comme aux jours les plus tranquilles, au milieu de marques d'approbation qui s'adressaient plus au professeur insulté qu'à sa parole, et où je vis moins un éloge qu'un encouragement.

Dans ces deux premières leçons, comme dans celles qui suivirent, je voulais essayer sur mon auditoire les idées et les jugements qui devaient faire le fond du chapitre sur Voltaire, dans mon *Histoire de la littérature française*[1]. Le même travail devait servir à mon cours et à mon ouvrage. C'est là l'inestimable avantage qu'offre une chaire d'enseignement public au professeur qui songe à faire des livres avec les sujets de ses leçons. Rien ne l'y prépare mieux que l'habitude de saisir sur les visages de l'auditoire l'effet de ses paroles, de discerner, soit dans une certaine manière d'écouter qui est le plus savoureux des applaudissements, soit dans un air de doute qui n'est pas la moins significative des critiques, ce qu'il devra rectifier ou éclaircir, de manière que le livre qui résumera l'enseignement soit l'œuvre commune du public et de l'écrivain. Quand, plus tard, je rédigeai mon chapitre, partie avec les souvenirs récents de cette préparation dans la chaire, partie avec les réflexions et l'acquis d'une longue préparation antérieure dans le cabinet, me reportant à ce que j'y avais mis de soin et d'amour de la vérité, et à l'avanie publique

1. Tome IV, liv. IV, chap. 9.

qui en avait salué la première expression, je ne pensais pas sans tristesse qu'il avait fallu l'intervention de la force publique pour me permettre de faire cette honnête besogne impunément.

Cette échauffourée avait amené les principaux tapageurs avec bon nombre de dupes, sur les bancs de la police correctionnelle. Il y eut des condamnations. J'ignore quel en fut le nombre et quelles furent les peines prononcées. Mais l'esprit de parti seul, dans sa violence la moins déguisée, a pu faire dire à un grave esprit, plus passionné encore que grave, Alexis de Tocqueville, écrivant à un ami : « Vous avez pu voir dans les journaux avec quelle sorte de férocité ces misérables juges ont puni les perturbateurs du cours de Nisard[1]. »

Fortes ou faibles, ces peines avaient dû jeter un grand trouble dans les familles des délinquants. J'étais fort triste d'en avoir été malgré moi la cause, et j'eus l'idée d'en appeler à l'Empereur des jugements de la police correctionnelle. Dans l'audience qu'il voulut bien m'accorder, il me félicita d'avoir tenu tête au désordre et donné ce qu'il appela un bon exemple. « Sire, lui dis-je, j'en demande à

1. Lettre du 17 février 1856 adressée à J.-J. Ampère. *Correspondance et souvenirs d'André-Marie Ampère et de Jean-Jacques Ampère.*

l'Empereur la récompense. — Laquelle? me dit-il, de l'air d'un homme qui me devinait, et m'accordait d'avance ma demande. — La grâce des condamnés. — J'y suis tout disposé, dit-il, mais on m'assure qu'il se trouve dans le nombre quelques pécheurs endurcis qui ont eu déjà des démêlés avec la justice. Voyez le garde des sceaux et dites-lui mon désir; qu'il arrange les choses à votre contentement. »

Le garde des sceaux d'alors était M. Abbatucci, esprit aimable et fin, un politique, chose rare, et, ce qui l'est plus encore, un libéral à qui ne déplaisait pas la liberté des autres. Nous nous étions connus comme députés, sous le gouvernement précédent, et quoique ne votant pas de la même façon, il m'était très bienveillant. Je lui rapportai les paroles de l'Empereur. « Sa Majesté a dit vrai, me dit-il, il y a dans votre affaire quelques habitués de la police correctionnelle; il y a de tout, ajouta-t-il en souriant, même de vos amis. — Je vous comprends, lui dis-je, l'esprit de parti n'en fait pas d'autres. » Je savais, en effet, qu'à l'heure même où j'étais aux prises avec les tapageurs, un notable académicien qui habitait la Sorbonne, qui plus tard s'est fort adouci, entendant de son esca-

lier les bruits qui lui arrivaient de la salle, avait dit charitablement, en se frottant les mains : « Nisard n'est pas à son aise là-haut! »

Cette méchante affaire me donna l'occasion de toucher du doigt une des causes, peut-être la principale, de l'affaiblissement des études. A la suite des arrestations opérées, quelques pères de famille vinrent me prier de faire relâcher leurs fils. A les entendre, il n'y avait eu là qu'une espièglerie d'étudiants, lycéens de la veille. « Soyons de bon compte, me disait l'un d'eux, à qui n'avait pas déplu cette leçon donnée de la main de son fils au gouvernement, dans la personne du moins politique des professeurs ; l'affaire valait-elle qu'on en occupât la justice? — Prenez garde, lui dis-je, encore un peu plus et vous allez me persuader que c'est à moi de faire réparation à votre fils! Soit, ajoutai-je, je veux bien son élargissement ; mais dussé-je en perdre tout le mérite à vos yeux, je tiens à vous dire que, moi aussi, au temps où j'étais étudiant, je fus assez sot pour avoir, sur la foi des journaux d'alors, des haines et des amours de mouton de Panurge ; mais que si quelque étudiant de l'humeur de votre fils m'eût proposé d'aller insulter un professeur dans sa chaire, il eût

suffi du souvenir de mon père pour m'arrêter. »

Ce jeune homme fut rendu le lendemain à sa famille, et l'on ne manqua pas sans doute de se gausser du pédant qu'on avait été forcé de solliciter. Je n'étais certainement pas le premier professeur contre lequel ce père eût donné raison à son fils. C'est là le mal dont je parlais tout à l'heure. Où le père prend le parti du fils contre le maître, tenez pour certain que les études en vont plus mal, et que la famille n'en va pas mieux.

III

Le lecteur est peut-être curieux de savoir quels furent, pour la continuation de mon cours, les effets de l'échauffourée. A partir de la seconde leçon et pendant toutes celles qui suivirent, je n'eus devant moi que des auditeurs bienveillants et assidus ; je perdis les simples curieux, *felix jactura!* Je n'ai su attirer ce genre d'auditeurs, si prompt à se transformer en tapageurs, que cette seule fois, quand il s'agissait de donner dans mon humble personne une leçon au gouvernement impérial.

J'avais retrouvé et presque reconquis mon vrai public, et je me tenais pour très heureux de réussir à le garder. Seulement, ma leçon finie, je trouvais, dans la cour de la Sorbonne, quelques demeurants de l'échauffourée, probablement les politiques, qui, n'osant pas se montrer dans une salle trop peu garnie, où ils se seraient fait compter, m'attendaient au dehors pour me faire cortège dans la rue. Regrettant que le grand esclandre eût duré si peu, ils essayèrent d'en provoquer un petit en m'accompagnant en rangs jusqu'à la rue de Courcelles où je demeurais. Le manège allait recommencer pour la troisième fois, quand le vice-recteur, mal rassuré par la paix qui s'était faite sitôt sur les bancs de la Sorbonne, m'offrit à la fin de ma leçon, d'envoyer chercher une voiture où je pusse me dérober à ma garde d'honneur. Je le remerciai de sa sollicitude obligeante et lui dis qu'après une leçon qui me demandait un grand effort d'esprit, l'exercice m'étant indispensable, je préférais retourner à pied chez moi, et que je n'abrégerais pas ma promenade d'un pas. « C'est affaire à mon escorte, ajoutai-je, de voir si le jeu continue à lui plaire, et si elle trouve comme moi son compte à faire deux fois par semaine, aller

et retour, les cinq kilomètres qui séparent la Sorbonne de la rue de Courcelles. »

La bande était, au commencement, de vingt à trente personnes, étudiants ou autres. Chaque jour le nombre alla en diminuant. Les uns m'abandonnèrent aux trois quarts, les autres à la moitié. D'aucuns ne passèrent pas la Seine. Les plus persévérants continuèrent à me suivre dans les rues voisines de la Sorbonne, aussi loin qu'ils avaient l'espoir de se recruter de quelques passants disponibles. Cela ne laissait pas de m'agacer, mais non jusqu'à vouloir me prendre de paroles avec ces incommodes compagnons, ni surtout recourir aux sergents de ville pour m'en débarrasser. Ce furent pourtant deux de ces très utiles agents, si bien appelés depuis *gardiens de la paix*, qui, de leur propre mouvement, mirent fin à une persécution anodine, dont, quelques jours plus tard, le ridicule eût fait justice. Un jour donc que je descendais la rue de l'Ancienne-Comédie, ayant derrière moi sur le trottoir un groupe de sept ou huit suivants qu'accompagnait, sur le trottoir opposé, un autre groupe, tous affectant de marcher au pas militaire pour attirer l'attention sur celui auquel ils faisaient la conduite, les deux sergents de ville,

paraissant tout à coup, se mirent en travers de chaque trottoir. J'entendis le plus près de moi dire honnêtement à ces jeunes libéraux : « Allons, laissez monsieur tranquille, et passez votre chemin. » Ils ne se le firent pas répéter et ils se dispersèrent. Je ne les revis plus. Ainsi finit l'échauffourée de la Sorbonne; ce qui me fit faire la réflexion que l'autorité a du bon, même pour protéger la liberté.

1871.

CHAPITRE V

Réception du duc de Broglie à l'Académie française

I. — Le duc, selon l'usage, me communique son discours. — Allusion qu'il y faisait au coup d'État du 2 décembre. — Comment j'y répondais. — Je vais lire au duc mon discours. — Paroles échangées entre lui et moi au sujet de l'allusion et de la réponse. — Lecture des deux discours devant la commission de l'Académie. — Émotion qu'y excite ma réponse. — Intervention de Scribe. — L'allusion et la réponse sont de concert supprimées. — II. La séance de réception. — Accueil différent fait aux deux discours. — A quel moment j'obtiens pour le mien un vrai silence. — Mon mot au prince Albert de Broglie. — Comment mon discours est jugé par un des ministres d'alors. — Présentation du nouvel académicien à l'Empereur. — Paroles de Louis-Napoléon au duc, et réponse de celui-ci.

I

J'étais directeur de l'Académie française quand le duc de Broglie y fut nommé, le 1er mars 1855, en remplacement de l'auteur de l'*Histoire de la Fronde,* M. de Sainte-Aulaire, et j'avais à répondre au discours de réception du nouvel élu. Ce discours contenait deux choses où M. de Broglie ne s'était guère soucié de la difficulté de ma ré-

ponse. L'une était l'éloge du roi Louis-Philippe, l'autre une apologie, moins attendue, du 18 brumaire, que suivaient des allusions sévères, dans leur discrétion académique, au coup d'État du 2 Décembre. Le duc de Broglie est placé si haut dans l'estime publique qu'on ne saurait lui imputer d'avoir loué le premier de ces actes pour abaisser d'autant le second. Il avait usé de son droit, en exprimant deux opinions qu'il tenait pour également vraies. C'est l'idée que je m'en fis en lisant le discours manuscrit que, selon nos usages, il m'avait communiqué. La critique de l'acte du 2 Décembre était courte ; mais venant du duc de Broglie, il n'était pas besoin qu'elle fût longue pour être expressive et pour faire tout son effet.

Je ne voulais, je ne devais rien éluder dans ma réponse. J'y touchai aux deux points délicats. Répondant au passage sur le 2 Décembre, je disais, en substance, que si jamais mesure de salut public avait été nécessaire, c'est à une époque où l'esprit révolutionnaire reparaissait avec ses espérances, ses emblèmes, son vocabulaire, avec une proie de trente années de prospérité à dévorer. « J'ai craint, ajoutais-je, pour la France, pour la civilisation ; j'ai craint pour ceux qui ne craignaient

pas, et, maintenant que le péril est passé, je ne me fais pas brave après coup pour me dispenser de reconnaissance envers celui qui a tout sauvé. »

Mon discours achevé, j'allai le lire au duc de Broglie. Il écouta ces dernières paroles sans rien dire. Je me doutais bien qu'elles n'avaient pas de quoi lui plaire, et je ne laissais pas d'en avoir quelque scrupule. Interrompant ma lecture, « Monsieur, lui dis-je d'une voix émue, je sais quel risque l'on court à contredire un homme tel que vous. Je le fais cependant, tant est profonde ma conviction que, par le vent de révolution qui soufflait en 1852, la France était entraînée vers l'abîme de la démagogie. Si vous ne l'avez pas cru, si un esprit tel que le vôtre a pu s'y tromper, n'est-ce point parce que, membre de l'Assemblée d'alors, vous n'avez pas échappé à l'illusion de toutes les assemblées délibérantes, où les plus clairvoyants ne voient guère que ce qui se passe sous la coupole de la salle des séances ? » Et, faisant allusion au mirage parlementaire dont nous avions été dupes, pairs et députés, sous le gouvernement de Juillet : « Le temps est-il si loin, ajoutai-je, où nous avons été mêlés, témoins et acteurs, à la politique d'illusion qui menait la majorité, son

illustre chef en tête, dans le précipice de Février? » Le duc ne contesta rien. « C'est possible, dit-il froidement; en tout cas, vous êtes dans votre droit en le disant. »

Vint le jour de la lecture des deux discours devant la commission désignée par le sort pour les entendre. L'urne d'où l'on tirait les noms ne m'avait pas été favorable. Tous les membres, sauf un seul, appartenaient à l'opinion politique du duc de Broglie. Deux ou trois étaient de ses amis particuliers. Il lut son discours au murmure flatteur et continu de leurs louanges. Aucune objection ne fut faite. L'allusion au 2 Décembre passa comme le reste.

Je lus à mon tour ma réponse. Jusqu'à l'endroit scabreux, on m'écouta sans me louer, mais sans m'interrompre. Arrivé là, quand on vit que je voulais étendre au 2 Décembre le bénéfice de la nécessité d'État que le duc de Broglie venait d'invoquer à la décharge du 18 brumaire, on m'arrêta. « Vous n'avez pas le droit de dire, au nom de l'Académie, me cria-t-on, ce que vous pouvez penser comme homme privé. » Je répondis qu'avant d'écrire les paroles qu'on venait d'entendre, je m'étais assuré que cette distinction entre

le directeur de l'Académie et l'homme privé n'avait été jusqu'alors opposée à personne. Je rappelai que, sous le gouvernement de Juillet, tels des membres présents ne s'étaient point fait faute d'exprimer, du haut du fauteuil du directeur, ce qu'ils pensaient, comme particuliers, du roi Louis-Philippe. On insista, on me demanda la suppression du passage. Je me défendis, non sans une grande peine d'esprit ; car, de tous mes contradicteurs, il n'en était aucun pour qui je n'eusse les meilleurs sentiments.

Le débat se prolongeant et s'aigrissant, je déclarai que je n'effacerais le passage que si M. le duc de Broglie voulait bien le rendre inutile, en effaçant sa phrase sur le 2 Décembre. On ne fut pas d'avis que le sacrifice dût être réciproque, et M. le duc de Broglie fut invité à maintenir ce qu'il avait écrit. « S'il en doit être ainsi, dis-je, l'Académie voudra bien trouver bon que je ne prononce pas mon discours. »

Telle eût été la fin du dissentiment, si le seul membre de la commission qui paraissait de même avis que moi, Scribe, ne fût intervenu, et, par des paroles honorables pour tout le monde, n'eût amené l'accord. En homme accoutumé aux heu-

reux effets d'une coupure faite à propos, il pria courtoisement le duc de Broglie de retrancher sa phrase, et se tournant vers moi : « Je connais assez notre confrère, dit-il, pour assurer qu'il sera très heureux de retrancher sa réponse. » Le duc prit une plume et, sans hésiter, raya l'allusion au 2 Décembre. J'en aurais volontiers pris deux pour biffer ma réponse. Je fis comme le duc de Broglie et tout s'apaisa.

II

J'avais eu la naïveté de croire que le public ne saurait rien de l'incident. La séance de réception, qui eut lieu le 3 avril 1856, me fit voir combien je m'étais trompé. Elle fut pénible pour moi. L'auditoire était composé de tous les amis politiques ou personnels du duc de Broglie. J'eus fort à faire, non pas pour qu'on écoutât avec faveur ce que je disais à la louange du nouvel élu, mais pour qu'on souffrît une louange quelconque d'une bouche aussi suspecte que la mienne. Je sentais que tout ce public était dans le secret de ce qui s'était passé

au sein de la commission de lecture, et qu'il ne pardonnait à mon discours ni ce que j'avais fait effacer de celui du duc de Broglie ni ce que j'avais effacé du mien.

Je n'eus de vrai silence — mais alors ce fut le *silentium acre* de Quintilien — qu'au passage où, parlant de la chute du dernier gouvernement, je dis, indiquant du regard les banquettes où étaient assis les plus illustres de ses orateurs, que la grandeur des talents qui l'avaient servi ne faisait que rendre cette chute plus étonnante. Soit surprise, soit la vérité de la chose, le silence continua, et ma voix, que n'accompagnaient plus en faux bourdon les chuchotements d'une partie de l'assemblée, put faire entendre, jusqu'au fond des tribunes les plus reculées, les premières paroles favorables à l'Empire qui eussent été prononcées sous la coupole de l'Institut.

La séance levée, je restai quelque temps au fauteuil, pour me donner le douloureux plaisir de voir quel visage me feraient en se retirant certains assistants de ma connaissance. Les plus bienveillants me firent, de l'œil et des lèvres, un léger signe d'approbation qui ne pouvait être vu que de moi. Les autres, en se coulant dans la foule, se

dérobèrent au péril de me complimenter. Le fils du nouvel académicien, le prince Albert de Broglie, s'approcha de moi et me remercia avec civilité. « Je regrette bien, lui dis-je, que les amis de votre père n'aient pas fait grâce même à ce que j'ai dit à son honneur. » Il ne répondit rien et sortit.

J'ai toujours cherché honnêtement à faire la part de mes torts dans mes disgrâces publiques ou privées. Je cherche, dans celle que m'attira mon malencontreux discours, quel fut mon tort. En conscience, je n'en vois qu'un, c'est la malechance qui fit mourir M. de Sainte-Aulaire à l'époque où j'étais directeur de l'Académie, et qui chargea le moins désigné de ses membres de l'emploi de recevoir le duc de Broglie. Mais la situation donnée, que fallait-il faire? Ancien ministre de Louis-Philippe, le duc de Broglie avait fait l'éloge de ce prince. Ancien député de la majorité et fonctionnaire sous son gouvernement, pouvais-je, à mon tour, ne pas m'associer à l'hommage que rendait le duc de Broglie à sa sagesse? D'autre part, j'étais redevable au sauveur de l'ordre, en décembre 1852, de la sécurité et de la paix rendues à mes études; l'occasion s'offrait de l'en remercier; pou-

vais-je me taire sans ingratitude? Il y avait là deux devoirs impérieux; les éluder n'était pas possible. Mais comment les remplir, sans prendre d'avance mon parti d'un échec de séance devant des auditeurs prévenus, auxquels je ne pouvais pas faire agréer même ce que nous pensions en commun? Je n'avais pas le choix, et j'allai droit mon chemin sans me préoccuper des conséquences.

Les auditoires qui sont mordus de la tarentule politique n'aiment pas qu'on fasse devant eux les affaires de sa conscience. C'est beaucoup s'ils ne croient pas que l'on fait des affaires d'une autre sorte. Il ne manqua pas de gens pour insinuer qu'en homme habile j'avais ménagé les deux régimes. Homme habile! il n'y parut guère à ce qui m'arriva; car, ni d'un côté ni de l'autre, on ne se soucia de me rendre justice.

Un ministre me dit, le lendemain de la séance : « Il ne faut pas être si sage. — Ce n'est pas l'être assez que l'être sept fois », lui répondis-je.

Le même, dans le temps où je travaillais à mon discours, m'avait parlé d'une certaine façon de le faire qui pouvait ne pas nuire à ma fortune. « Je ne puis le faire que d'une seule façon, lui répondis-je; et je sais que cette façon ne sera du

goût de personne. Aussi me suis-je bien gardé d'escompter le profit que j'en tirerai. »

En finissant, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler comment les choses se passèrent aux Tuileries, à l'audience de présentation du nouvel élu. Des versions plus ou moins inexactes en ont couru. Voici au vrai ce qui eut lieu. Lorsqu'en qualité de directeur de l'Académie j'eus nommé à l'Empereur le duc de Broglie, Sa Majesté fit deux pas vers lui, et après quelques paroles de civilité, embarrassées et hésitantes, élevant tout à coup la voix : « J'espère, dit-il, Monsieur le duc, que votre petit-fils sera aussi juste envers le 2 Décembre que vous l'avez été envers le 18 brumaire. » Le duc répondit : « L'histoire en décidera. » Le mot était dans la situation du personnage et digne de lui. Il le dit timidement et à voix basse; c'était une convenance de plus.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Villemain, assistait à la présentation. Comme nous descendions le grand escalier, il se mit à complimenter le duc de Broglie de sa réponse. « Oui, osai-je dire, les paroles échangées ont été dignes des deux interlocuteurs. Chacun a été dans son rôle. »

Le temps où « l'histoire en décidera » n'est pas proche. Nos petits-fils le verront. En attendant, je reste, sans trop de honte, chargé de ce que j'ai dit ou écrit alors, et j'y persiste, après quinze années, sans autre motif que le penchant des honnêtes gens à se rappeler les services des princes quand ils sont tombés, et à les honorer quand on les insulte.

1871.

SECONDE PARTIE

SOUVENIRS ET PORTRAITS

SECONDE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Mes amitiés de collège

I. Réflexions sur certaines critiques récentes au sujet des collèges à internat. — Qualités propres aux amitiés de collège. — II. Ce qui est vrai des amitiés à deux l'est-il également de plusieurs amitiés à la fois? — Comment je fus préparé à chercher des amis. — III. La première et la plus tôt finie de mes amitiés de collège. — Jean Trancart. — IV. Léonce Daveluy. — Une maraude de nuit dans le jardin voisin du collège de Sainte-Barbe-Nicolle. — Mon amitié avec Daveluy resserrée par la conformité de nos opinions politiques et de notre passion pour la poésie. — Aptitude singulière de Daveluy pour juger des choses du théâtre. — Son goût en littérature. — Post-scriptum. — V. Louis Frémy. — VI. Lemoine-Montigny; sa vocation. — 1. Il devient directeur du Gymnase-Dramatique. — 2. Difficultés d'une direction. — 3. Conduite envers les auteurs arrivés et ceux qui débutent. Témoignage de Victorien Sardou sur Lemoine-Montigny. — 4. Conduite envers les acteurs. — 5. La mise en scène matérielle des pièces. — 6. La mise en scène morale ou l'exécution. Les répétitions. Les actrices. — 7. Intervention de Lemoine-Montigny dans la candidature de Jules Janin, à l'Académie française. — VII. Théophile Baudement. — Pourquoi il n'a pas laissé d'ouvrages. — Matériaux sur Huet et sur la guerre de 1870. — Le père de Baudement. Récit de notre aventure au guichet du Théâtre-Français, un jour de représentation de *Charles VI*. — Je suis conduit au poste, puis relâché. —

Talma dans *Charles VI*. — Lafon me fait dîner avec lui. — Comparaison entre Talma et Mlle Mars. — Les suites de mon arrestation. — Baudement gourmandé par son père. — Notre intimité. — Sa collaboration dans la traduction des *Auteurs latins*. Ses conseils dans mes autres travaux. — Comme il reçoit les critiques et les plaintes qu'on lui fait de moi. — Burgaud des Marets. — Notre dissentiment en politique. — Pourquoi n'ai-je eu au collège que cinq amis. — Louis Bellaguet; Alfred Nettement. — Post-scriptum : Mort de Théophile Baudement.

I

Les novateurs qui s'attaquent à notre vieux système de collèges à internat ne laissent pas d'avouer que parmi des inconvénients, selon eux très graves, ils offrent quelques avantages. Seulement, par la même prévention qui leur fait enfler et exagérer les inconvénients, ils réduisent et atténuent les avantages. Parlant des inconvénients, et de ce qu'ils appellent « les horreurs de l'internat », ils y épuisent tout le vocabulaire de la langue pénitentiaire. La cour du collège ressemble au préau d'une prison, et les salles d'étude aux ateliers des maisons centrales. S'agit-il des avantages ? Ils sont ou insaisissables ou contestables. C'est, par exemple, le mérite de développer chez les écoliers « le sentiment de la solidarité, et l'horreur de la délation ». Il en est un pourtant dont ils conviennent honnêtement,

et qu'ils reconnaissent en termes explicites : c'est qu'il se forme dans les collèges à internat « des amitiés plus intimes et plus durables que celles des jeunes gens du même âge restés libres ».

Ces trois points sont-ils acquis? On pourrait le croire. Mais nos collèges ont affaire à des adversaires, et quels sont les adversaires dont les concessions ne sont pas gâtées par des réserves? Ceux-ci nous accordent qu'on y développe le sentiment de la solidarité ; mais ils déshonorent ce sentiment en lui donnant pour principe « l'habitude qu'ont les écoliers de se liguer contre l'ennemi ». Et de même, s'ils ont « l'horreur de la délation », elle leur vient de ce que la délation a l'air d'une « désertion à l'ennemi ». Enfin, si les amitiés de collège sont plus solides que les liaisons entre jeunes gens élevés dans la famille, elles le doivent à ce qu'on « a fait campagne, et souffert ensemble ». Campagne, contre qui? apparemment contre l'ennemi commun, le maître. Souffert ensemble de quoi? — apparemment des gênes de la règle. Si telle était en effet l'origine des quelques qualités qu'on veut bien ne pas contester à la vie de collège, je sais quels hommes elles prépareraient à notre pays, et je demanderais le premier la fermeture des

maisons où l'on ferait de l'ordre avec un tel désordre.

Cette singulière explication des deux ou trois avantages qu'offre, parmi une infinité de prétendus inconvénients, le régime des collèges à pensionnat, nous est donnée dans un livre où un style agréable et naturel a fait goûter quelques vérités et passer bon nombre d'erreurs[1]. C'est en lisant ce livre que l'idée m'est venue d'interroger mes souvenirs sur la façon dont j'ai fait au collège[2] mes premières amitiés qui sont les dernières.

La plus récente date de 1824, la plus ancienne de 1821. Je m'en fie à mes souvenirs ; ils sont sous la garde de la plus sûre des mémoires, la mémoire du cœur. Or, je n'y trouve rien de ce qu'on nous dit là. Dieu merci, nous n'avions pas tant d'esprit. Nous étions solidaires, oui, pour couvrir nos infractions à la discipline, mais non pour conspirer contre nos chefs. Nous haïssions la délation, parce que, dans la jeunesse ouverte et confiante, c'est un vice contre nature. Enfin, nous aimions nos

1. *Quelques mots sur l'instruction publique en France.* L'auteur est M. Michel Bréal, esprit très solide qui n'a voulu être, en ce livre, qu'ingénieux et paradoxal.

2. Sainte-Barbe-Nicolle.

amis, non pour avoir fait campagne avec eux contre le maître ou contre la règle, mais par le très simple motif qu'il nous plaisait de nous aimer.

C'est ainsi que se sont faites mes amitiés. On admire avec raison, comme une vérité de sentiment, ces paroles de Montaigne sur l'amitié qui le liait à La Boëtie : « Je l'aymois, parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy. » J'ai fait comme Montaigne, avant de l'avoir lu, parce que c'étaient eux, parce que c'était moi. En ces amitiés qui naissent entre jeunes cœurs, il n'y a ni considérations personnelles, ni pratique des hommes, ni expérience du cœur humain. L'attrait seul y fait tout, comme dans l'amour ; seulement ici, c'est l'attrait vers quelque chose qui doit durer.

Ce que font l'expérience, la réflexion, la pratique des hommes, pour les amitiés commencées sans tout cela et avant tout cela, c'est de montrer combien l'on a eu raison de faire une chose sans raison.

Nous ne cherchions, mes amis et moi, ni à savoir ce que nous étions ni à prévoir ce que nous serions un jour. Nous ne gâtions pas, par cette curiosité défiante, la douceur et l'abandon de notre commerce. Pourtant, si l'on eût demandé à l'un de

nous s'il se portait garant pour son ami, « oui », eût-il dit sans hésiter.

Notre ignorance, en fait d'amitié, était plus sûre que cette science où Cicéron se montre un si aimable docteur. Il ne conçoit, lui, d'amitiés solides qu'entre des esprits faits et des hommes d'âge mûr[1]. Nous, adolescents, nous nous prenions sur les apparences, et l'âge ni la raison ne nous ont rien appris, si ce n'est que nous avons bien fait de ne pas les attendre pour nous aimer. « La diversité des goûts, dit ailleurs Cicéron, rompt les amitiés[2]. » Là-dessus encore notre candeur voyait plus clair que son expérience. Nos goûts ont été divers. Enfants d'un siècle en proie aux disputes, nous n'avons pas échappé à la plus grande de ses misères morales, le désaccord sur les choses de la politique. Mais notre amitié n'en a point souffert. Nos sentiments étaient plus forts que nos opinions. Les amitiés de collège sont faites d'un métal qui ne casse pas.

C'est à ces amitiés-là que pensait un grand maître en pédagogie, Quintilien, lorsque, dans une admirable comparaison entre l'éducation pu-

1. *De Amicitia*, 20.
2. *Ibid.*

blique et l'éducation privée, il compte, parmi les avantages de celle-ci, « ces amitiés qui, par la force d'une sorte de lien religieux, se prolongent sans s'affaiblir jusque dans la vieillesse. Car, ajoute-t-il, ce n'est pas chose plus sainte d'être initié aux mêmes mystères qu'aux mêmes études[1] ».

II

Tout cela, dira-t-on, est vraisemblable d'une amitié à deux. Mais à qui le fera-t-on croire de plusieurs à la fois? A qui persuaderai-je que j'ai eu l'inestimable privilège de compter, de quinze à dix-huit ans, plusieurs amis et de les avoir gardés toute ma vie?

J'ai contre moi un préjugé bien fort, surtout chez les personnes qui, jugeant du cœur humain par le leur, ont une médiocre idée de la chaleur de l'homme pour l'amitié. Il y a aussi des mots historiques peu encourageants, celui-ci, entre autres, qu'au rapport de Diogène de Laërte Aristote répé-

1. *Mitto amicitias, quæ ad senectutem firmissimæ durant, religiosa quadam necessitudine imbutæ. Neque enim est sanctius sacris iisdem quam studiis initiari. Instit. orat.*, I, 2.

tait souvent : « O mes amis, il n'y a pas d'amis[1]. » Il est vrai qu'en changeant l'orthographe du monosyllabe qui commence la phrase grecque[2], on a ce sens très différent : qui a des amis n'a pas d'amis, *cui amici, amicus nullus*, ce qui condamne la pluralité des amis, mais sauve du moins l'amitié à deux. C'est de cette dernière qu'Aristote écrit, outre tant de pensées ou fines, ou profondes, ou délicates sur l'amitié : « L'amitié, c'est une seule âme qui habite deux corps[3]. » Pour la pluralité des amitiés, est-ce l'opinion d'Aristote fidèlement reproduite par un disciple, ou la pensée personnelle de celui-ci, que « si un ou deux ne suffisent pas, il en faut avoir, entre le peu et le beaucoup, autant que nous en offrent l'occasion et le penchant à aimer[4] »? On peut juger si j'aurais intérêt à ce que la maxime eût pour premier auteur Aristote[5] ; car là est, selon moi, la vérité, telle que l'aurait vue, en un de ses moments les plus lumineux, un des penseurs qui ont fait le plus de découvertes

1. ὦ φίλοι, οὐδεὶς φίλος. Diogène de Laërte cite le mot sur la foi de Favorinus. *Vies et doctrines des philosophes*. Liv. V, chap. 1er.
2. ᾧ, datif de ὅς, au lieu de ὦ, interjection.
3. Morale à Nicomaque, liv. VIII, 1-9.
4. *Diogène de Laërte*, liv. V, 1.
5. *Grande morale*, liv. II, 2.

dans le cœur humain[1]. En tout cas, qu'elle soit de lui ou de son école, me voilà bien assuré qu'ayant aimé, dès ma jeunesse, plusieurs amis à la fois, et toute ma vie les mêmes, ce n'est pas une chimère dont j'ai été dupe, mais un bien solide que j'ai possédé en perfection. Les deux conditions que met Aristote à la pluralité des amis ne m'ont pas manqué. Je pourrais dire le jour où je sentis pour la première fois ce qu'il appelle ὁρμὴ πρὸς τὸ φιλεῖν, l'entraînement, l'inclination à aimer, et par quelle amitié je fus préparé à aimer mes amis.

C'était en 1821, le lendemain de la Toussaint. Mon père, en m'amenant la veille au collège, où j'allais recommencer mes humanités, m'avait promis de venir me dire adieu. Il ne vint pas. Il avait craint, comme je l'ai su plus tard, de ne pouvoir maîtriser son émotion et de rendre son fils témoin de ce que, dans sa sévère manière d'entendre la paternité, il regardait comme une fai-

1. Voir, dans l'Introduction qui précède son très remarquable *Essai sur la morale d'Aristote,* par quelles raisons plausibles M. Ollé-Laprune établit qu'il convient d'attribuer à trois auteurs différents les trois ouvrages qui, sous les titres de *La morale à Nicomaque, La morale à Eudème, La grande morale,* ont été publiés dans le corps des œuvres d'Aristote, et comme étant de lui.

blesse. Je l'attendis toute la journée, d'abord assez tranquillement, soit confiance en sa promesse, soit que l'idée de séparation ne pût me venir à l'esprit. Peu à peu l'attente devint de l'impatience et l'impatience de l'angoisse. Quand tout espoir fut perdu et que je me vis tout à coup à cinquante lieues de la maison paternelle, dans un collège où tout m'était inconnu, je crus sentir mon cœur se fondre, ou plutôt je le sentis naître, tant cette tendresse m'était nouvelle. En même temps, il me sembla que mon esprit s'éveillait et se développait comme pour lui en fournir les premières expressions. Toute la fin de cette journée et une partie de la nuit, je la passai à pleurer. La pierre avait été touchée, l'eau en avait jailli. Désormais l'adolescent faisait place au jeune homme. Je connaissais et j'aimais pour la première fois mon père et ma mère. Ce jour-là fut mon véritable jour de naissance.

Jusqu'alors, je les avais vus sans les regarder, écoutés sans les entendre. Je recevais leurs tendres soins comme une chose toute simple, sans croire qu'ils pussent faire moins ni autrement, ni que je dusse leur en être reconnaissant. J'avais pour eux tout ce qui est sentiment involontaire, le respect, la soumission, la confiance ; je n'avais pas l'amour.

Je ne me doutais pas que leurs qualités leur fussent personnelles. Si l'on m'eût dit qu'en entrant dans les maisons voisines, j'y trouverais des parents semblables aux miens, je l'aurais cru sans peine. Séparé d'eux et si loin d'eux, je les vis enfin, je les écoutai. Mon esprit, devenu pénétrant, les distingua des autres, et je sus clairement que tout n'était pas de même chez nos voisins, et que par les vertus et les qualités de mes parents notre maison était bénie. Je les appelais par le souvenir et par la réflexion; j'entendais de nouveau par l'oreille intérieure certaines de leurs paroles restées comme à la surface de ma mémoire, plus inerte que rebelle, et j'en trouvais le sens. Je refis, avec leurs conseils et leurs exemples ressaisis dans le passé, toute mon éducation d'enfant et d'adolescent. Je les aimais aussi comme par un pressentiment de leur mort prochaine. Un an après les avoir retrouvés, je ne les avais plus.

Cette « inclination à aimer », née en moi de la séparation, leur mort en fit un besoin douloureux. Tout ce qui, dans les affections, demande la présence, je le reportai sur mes amis. Ces amis, le collège me les donna. Ce fut là « l'occasion » d'Aristote. Mon cœur tout plein de tendresses inoc-

cupées me conduisit d'abord à un, puis à deux, et de 1821 à 1824, j'en aimai cinq. Cinq amis, n'est-ce pas trop? Aristote en permet plus de deux : a-t-il cru le cœur assez riche pour aller jusqu'à cinq? Qu'il l'ait cru ou non, j'en ai eu cinq : c'est bien mon compte et je n'en veux rien rabattre, dût-on trouver que j'ai le cœur trop ouvert pour ne l'avoir pas banal.

III

Au moment de les nommer, voici que j'hésite. Le secret des amitiés ne doit-il pas être gardé? Mes amis ne m'ont pas autorisé à le trahir, et peut-être n'ai-je pas mérité qu'on les félicite de m'avoir eu pour ami. Mais comment me taire? J'écris ceci pour mes petits-enfants. Puis-je ne pas leur nommer des hommes dont le commerce a été pour moi un bonheur et un honneur?

Je les nommerai donc, et je commencerai par le premier que j'ai aimé, et le premier, hélas! que la mort m'ait enlevé. Il s'appelait Trancart. L'instinct nous amena tout d'abord l'un vers l'autre. Des ressemblances de situation resserrèrent notre

amitié naissante. Nos parents nous avaient envoyés tous les deux au collège Sainte-Barbe-Nicolle, lui de Bar-le-Duc, moi de Châtillon-sur-Seine, et il faut dire que nous sentions un peu notre province. Au milieu de camarades, en grand nombre Parisiens, plus déliés que nous et un peu moqueurs, notre air timide et gauche, notre accent provincial, et jusqu'à la forme de nos vêtements, taillés sans art par des couturières du cru peu au courant de la coupe parisienne, tout cela nous avait attiré des plaisanteries. Nous en souffrions ensemble, et nous nous en consolions plus vite.

Notre amitié était devenue tout de suite si étroite et si tendre, que nous en faisions dans toutes nos lettres des confidences à nos parents. La sœur de Trancart se maria. Je composai un épithalame. Trancart en fit lecture au repas de noce, et sa famille, qui avait déjà de l'amour-propre pour moi, trouva les vers excellents. J'aimais tout ce qu'aimait mon ami. J'avais des sœurs et je souhaitais pour celle de Trancart tout ce que j'aurais souhaité pour les miennes. C'est l'accent vrai de ces vœux qui fit le succès de mon épithalame.

Trancart se destinait à l'École Polytechnique. Il en sortit en 1825 dans le génie. Lieutenant en

premier en 1831, il était détaché à l'état-major de l'armée du Nord pour le siège de la citadelle d'Anvers. Le commandant de son bataillon ayant été blessé, il prit son service à la tranchée. Le 10 décembre, dans un travail de contremine, la tête de sape est surprise par une sortie des assiégés. La compagnie de ligne, qui la soutenait, lâche pied. Trancart la ramène à l'ennemi, dégage la tête de sape et repousse les assaillants. Ce fut son début militaire. A partir de cette époque, d'autres destinations, pour lesquelles on consultait moins son goût que les besoins du service, le retinrent pendant la plus grande partie de sa carrière, dans ce qu'on pourrait appeler les travaux pacifiques du génie. Il répare ou complète les fortifications de plusieurs places en France et en Algérie. C'est sur sa proposition et sur ses plans que s'élèvent à Lunéville des constructions destinées à faire de cette place un camp d'instruction militaire permanent pour la cavalerie.

Admis à la retraite en 1862, il était nommé adjoint au maire de Nancy, où il avait résidé pendant quelques années en qualité de chef du génie. Il y trouvait à employer utilement ses talents à des travaux d'édilité, s'occupant dans les intervalles

d'œuvres de bienfaisance, ne refusant aucune fonction gratuite et donnant à son pays, après ses années d'activité, ses années de repos. Une vieillesse si bienfaisante ne le préserva pas de la disgrâce qu'infligent les sociétés démocratiques aux hommes qui ont le tort de faire le bien trop longtemps. Justement ému de rencontrer des oppositions où il n'avait mérité que de la gratitude, il donnait sa démission en 1869.

A peine rendu à son intérieur et à lui-même, il eut à disputer ses derniers jours à une maladie longue et douloureuse. Elle l'enleva le 13 octobre de la même année. C'était mourir au bon moment. Il ne vit pas les désastres de notre pays, et il n'eut pas la douleur de les prévoir, tant était grande sa confiance dans le génie et la fortune de la France. Qui m'eût dit que moins d'une année après sa mort, je la lui envierais, et que la seule pensée qui dût m'être alors de quelque douceur, c'est qu'il avait échappé à la fois à nos malheurs publics et à ces pressentiments du mal prochain qui en sont le commencement [1] !

1. Il avait aussi échappé à une douloureuse épreuve domestique. Son gendre, un brave et brillant officier de cavalerie, aimant son métier et le sachant à fond, le commandant Brincourt, fut tué à la

Doué d'un admirable bon sens, judicieux et droit à faire mentir le préjugé qui accuse l'École Polytechnique de faire des esprits faux; doux, affectueux, d'une humeur égale et gaie qui se réfléchissait sur un visage clair et souriant, spirituel sans malice, il avait une qualité bien rare chez ceux qui ont autorité sur les autres : il leur rendait le commandement si léger, qu'on lui offrait spontanément l'obéissance qu'il avait le droit d'exiger. Comme chef de service, personne n'a été plus obéi et plus aimé que Trancart.

Les mariages, dont les meilleurs peuvent être une épreuve pour les amitiés, avaient à la fois resserré et étendu la nôtre. Nous nous aimions dans nos enfants et dans leurs mères. A leur tour, par une heureuse rencontre de sympathie, nos familles s'aimaient à notre exemple. En voyant nos enfants, à leur première rencontre, aussitôt ensemble, aussitôt bons amis, se prendre et s'embrasser de confiance, jouer et babiller comme des oiseaux du même nid, nous pensions avec une douce joie au temps où notre amitié se perpétuerait dans la leur. Ce temps est venu, et à la façon

tête de son escadron, au combat de Mouzon, la veille de la fatale journée de Sedan.

dont ils la continuent, j'estime qu'ils auraient pu en commencer d'eux-mêmes une pareille.

Cependant, le meilleur de l'amitié, la présence, nous avait le plus souvent manqué. Trancart portait ses pénates partout où l'appelait le devoir militaire ; moi, je vivais à Paris d'une vie casanière. Mais nous nous tenions l'un près de l'autre par nos lettres. Grâce à l'intime connaissance que nous avions de nos pensées et à l'habitude de nous raconter notre vie, nous étions aussi réunis qu'on peut l'être par la pensée. Les jours où nous l'étions de fait, quelles rencontres et quels embrassements !

Les premiers moments se passaient en silence. Qu'avions-nous à nous apprendre sur nos fortunes et sur nos sentiments ? Nous ne pensions qu'à jouir l'un de l'autre. Il nous arrivait quelquefois de faire de longues promenades sans rien dire. Il était à mon bras, j'étais au sien ; nous ne parlions pas, parce que les grandes joies comme les grandes douleurs se taisent. Enfin, après nous être rassasiés de cette amitié muette, nous complétions par nos entretiens les confidences de nos lettres. Officier du génie, très savant dans la fortification, il me parlait de ses « moellons » et de l'art, si sujet aux vicissitudes, de les employer à la défense des

places. A Besançon, où j'étais allé le voir, il me fit faire le tour des remparts, œuvre de Vauban, m'expliquant par quelles convenances des moyens au but, ces beaux ouvrages de pierre ne sont que des applications particulières de l'esprit de justesse pratique et de grandeur simple qui caractérise la littérature et l'art du XVIIe siècle. A mon tour, il me questionnait sur mes travaux et me demandait des nouvelles du monde des lettres. Son esprit, ouvert à toutes leurs beautés, prenait un extrême plaisir à m'en entendre parler, et comme il avait affaire à un interlocuteur qui les cultivait par vocation et par état, la causerie durait longtemps. Pour la politique, nous la laissions à ceux qui n'ont rien de mieux à se dire ou qui ne parlent de rien plus volontiers que de ce qu'ils ignorent.

Quand la révolution du 24 février 1848, usant du droit que s'arrogent les peuplades sauvages riveraines de l'Océan sur les navires naufragés, m'ôta les fonctions qui étaient toute ma fortune, Trancart m'écrivit dès le lendemain : « Ta maison est renversée, mais la mienne est debout ; je t'y attends, toi et les tiens. » C'était aussi sincère et aussi simple qu'au temps de notre jeunesse, alors que ma bourse étant à sec, il m'ouvrait la

sienne, sans me permettre de lui dire ce que j'y avais pris. Si je ne vins pas à son appel, ce fut par la même raison qu'autrefois je ne vidais pas sa bourse, l'utilité, non le scrupule d'abuser.

La dernière fois que je le vis, il était venu prendre gîte dans ma maison, pour un moment relevée. C'était en 1869. Il avait subi l'année précédente une grave opération ; et, quoique rétabli, il avait voulu savoir du chirurgien jusqu'où il pouvait se fier à ce retour de santé. Après une consultation des plus rassurantes, Trancart se sentait ressaisi de cet amour de la vie qui suit les grands périls de santé et les grandes souffrances. Il m'en parlait avec entrain, et comment ne m'y serais-je pas fié ? Sa vie était un des plus grands biens de la mienne. Nous passâmes quelques jours ensemble, quels jours, et dans quels contentements ! Cependant, au départ, après avoir longtemps parlé du demi-siècle qu'avait duré notre amitié, involontairement, et sans nous le dire, nous pensions au peu de temps qu'elle avait encore à durer. Il me souvient que nous nous dîmes : « Au revoir », comme voulant éviter ce qu'il y a de pressentiments dans le mot « Adieu ! » Moins de trois mois après, je perdais un si parfait ami.

IV

L'année même où je m'étais lié avec Trancart, j'avais remarqué, parmi nos camarades de rhétorique, un brillant jeune homme, que distinguaient une belle tête ombragée d'une abondante chevelure, un air fier et doux, une parole facile et vive, un geste expressif, et par-dessus tout un caractère ouvert et sympathique. C'était Léonce Daveluy. Le nom de Daveluy est très connu et en très grande estime dans l'Université. C'est celui de l'humaniste éminent, du savant lexicographe, qui fut le premier chef, et, après M. de Salvandy, le premier fondateur de notre École d'Athènes. Léonce Daveluy a laissé à son aîné la tâche de faire connaître leur nom au public; il s'est contenté de l'honorer par toutes les vertus de la vie cachée. Il n'a rien été et rien voulu être; car, pour un homme de cette valeur, c'est n'avoir rien été ni voulu être, que d'avoir rempli quelques fonctions modestes, où il a dérobé aux regards plutôt que déployé son mérite. Il y a fait d'ailleurs tout ce qu'il avait à y faire, en homme que tout le monde, lui excepté,

jugeait très supérieur à sa besogne. Administrateur du palais du Luxembourg, au temps du second Empire, il a laissé à tous ceux qui ont eu affaire à lui le souvenir d'un de ces fonctionnaires trop rares qui font aimer l'État par la façon dont ils le servent.

Quel vif esprit et quel brillant rhétoricien était Léonce Daveluy ! Que ne devait-on pas attendre d'un écolier qui, à dix-huit ans, avait une plume d'écrivain et une parole d'orateur ! Mais il ne cultivait son esprit que pour lui-même, et il pensait fort peu à la gloire. Sujet d'ailleurs, dès ce temps-là, à des accidents de santé, il y était peut-être trop attentif. Inégal, plutôt que paresseux, il avait l'humeur des écoliers brillants, qui, froids au travail régulier, sont tout feu au travail libre. Grand causeur dans la cour, éloquent, non sur des sujets frivoles ; grand joueur aussi, et le premier coureur de notre génération, son impétuosité et sa vitesse nous rappelaient le *fulmineus sus* de Virgile. Trop bon et trop sensé pour être l'ennemi du maître, il n'aimait pourtant pas la règle jusqu'à se refuser de prendre quelques libertés avec elle.

On parla longtemps en l'année 1824, on parle encore aujourd'hui, parmi les rares survivants des

barbistes Nicolle, d'une certaine équipée où Daveluy avait joué le premier rôle et dont le souvenir les met toujours en belle humeur. Il y eut des punitions; mais le plus puni fut celui qui les infligea. C'était le doux, l'indulgent directeur du collège, M. Henri Nicolle, à qui tous les délinquants étaient chers, et qui avait Daveluy en particulier en très grande affection. C'était, il faut bien le dire, une affaire de maraude. En ce temps-là, les mœurs des écoliers laissaient à désirer en fait de respect pour le jardin d'autrui. Dans les promenades, le long des routes plantées d'arbres à fruit, s'il pendait quelque pomme à la portée de la main, pour peu que l'œil du maître regardât du côté opposé, mûre ou non, la pomme était cueillie.

J'ai, à mon compte, un méfait de ce genre. Étant encore au collège de Châtillon-sur-Seine, la promenade du jeudi nous avait amenés dans un sentier qui longeait un jardin renommé pour la beauté de ses fruits. Une branche de pommier, dont les derniers soleils de juillet commençaient à dorer les pommes, pendait au-dessus du sentier et semblait provoquer les insultes des passants. C'était la tentation de Tantale; mais nous étions sûrs que la branche ne fuirait pas devant la main assez osée

pour la saisir. Nous étions restés, deux de mes camarades et moi, assez loin en arrière de la troupe et du maître qui la conduisait. Sitôt qu'ils eurent tourné l'angle que formait le mur, et que nous nous crûmes certains de n'être pas vus, nous fîmes le coup. J'avais été chargé, comme le plus agile, de donner l'escalade. Au moment où j'étendais la main pour cueillir le fruit défendu, je manquai à la fois des pieds et des mains, et je tombai à terre, le menton sur les genoux, contusionné et confus. Ma mésaventure avait eu un témoin. Nous fûmes dénoncés au propriétaire du verger, hobereau fort avare, mais, après tout, dans son droit, qui se plaignit et exigea le châtiment des maraudeurs. Quel moyen de le lui refuser? On était au plus beau temps de la Restauration; le hobereau était puissant, et notre principal très craintif. La peine fut et parut sans proportion avec le délit. Nous dûmes nous mettre à genoux, au milieu de la cour, avec un collier de pommes au cou. J'en sens encore, après plus de soixante ans, un frémissement dans ma chair, et j'en garde quelque rancune à la mémoire du principal, point méchant homme d'ailleurs, qui ne comprit pas en quel fiel peut se tourner, dans un jeune cœur, une humilia-

tion imméritée. Mon père n'intervint pas. Ce n'est pas qu'il ne trouvât le châtiment excessif; mais il estima qu'il y avait plus de dommage à se mettre de mon côté contre la règle, qu'à me laisser faire ma peine. Il donna raison au propriétaire du jardin, et il souscrivit à la punition en soupirant.

Le cas de Daveluy était de ce genre. Au fond de la cour du collège s'élevait un mur qui la séparait du jardin voisin, mur de prison de notre côté, du côté du jardin mur d'espalier tapissé d'arbres à fruit. Les branches les plus hautes, qui en dépassaient le faîte, nous disaient de quelles espèces variées le maître du jardin composait ses desserts. Aussi bien, pourquoi notre homme n'avait-il pas pris soin, comme tout bon horticulteur, de *pincer* ses arbres à fruit?

Un soir donc, qu'un vent tiède de la fin de juillet nous apportait par-dessus le mur des senteurs d'abricots mûrissant, quatre ou cinq d'entre nous, rhétoriciens, et, faut-il le dire, philosophes, complotèrent d'en aller faire la cueillette. Daveluy conduisait l'expédition, comme le plus grand de taille et le plus avisé. Au moment du premier somme et à « l'obscure clarté qui tombe des étoiles », on sortit du dortoir à pas de loup, et l'on s'achemina

vers le jardin. Les uns font la courte échelle, les autres escaladent le mur. En quelques minutes, toutes les poches sont pleines. Même il y eut un certain bonnet de coton, apporté par précaution, qui servit de poche de supplément.

Déjà nos gens regagnaient le dortoir, se croyant hors d'affaire. A peine ont-ils mis le pied sur la première marche de l'escalier, qu'un homme apparaît sur le palier d'en haut, tenant d'une main une épée, de l'autre un chandelier dont la lumière vacillante éclairait sa figure pâle et effarée. C'était le domestique chef, très bon homme, presque trop l'ami des écoliers, un peu bravache, ce qui explique comment, de tous les personnages de cette scène, le seul qui eût peur était celui qui avait une arme. A cette vue, nos maraudeurs sont pris d'un fou rire. « Avoir vu une telle figure, se disent-ils, vaut bien le prix dont nous le payerons », et ils montent gaiement se rendre au gardien. Il y allait pour eux de la prison. Mais qu'on se rassure : la prison était une chambre inoccupée, où, sous prétexte de faire de la morale aux prisonniers, notre bon directeur venait les consoler. Il y a plus d'un demi-siècle que l'aventure est arrivée, et quoique, depuis ce temps, nous professions, Daveluy et moi, les

plus irréprochables doctrines en matière de maraude, nous ne sommes pas parvenus à nous repentir franchement, lui d'avoir été le principal acteur dans l'affaire, moi d'avoir ri aux larmes en en écoutant le récit.

Après l'inclination et le « penchant à aimer », ce qui nous attira le plus l'un vers l'autre, ce fut (faut-il l'avouer?) la politique. Oui, nous faisions de la politique dès ce temps-là, c'est-à-dire que nous apprenions à juger tout de travers les événements, à nous prévenir sans raison contre les personnes, à décider, à affirmer, à nier, dans la complète ignorance des hommes et des choses, à attrister notre jeunesse de mécontentements sans motifs et de haines sans justice. Bref, sur ce point, nous nous aimions, parce que nous nous gâtions mutuellement. C'était le temps de l'expédition de Morée. Opposants déclarés, nous voulions bien, entre autres inconséquences, que la France délivrât la Grèce des Turcs; mais il nous déplaisait que ce fût par l'épée des Bourbons et sous le drapeau blanc. Nous étions grands lecteurs du *Constitutionnel*, qu'un complice du dehors nous glissait tous les jours par-dessous la porte de la cour des cuisines. Le 20 mai, nous mettions le bouquet de

violettes à notre boutonnière ; nous rêvions liberté et gloire, sauf à ces deux choses à s'arranger entre elles. Est-il besoin de dire que de toutes ces illusions, c'est le bon côté qui nous séduisait, et que notre politique n'était au fond que le dérèglement, chez deux honnêtes écoliers, du premier amour pour l'idéal ?

Nous nous aimions par d'autres goûts plus inoffensifs et plus séants à notre âge. Nous avions la passion des vers, non de nos vers, Dieu merci ! mais de ceux des grands poètes. Daveluy en avait la mémoire remplie. Il les disait avec feu ; il animait cette poésie de la poésie de sa jeunesse enthousiaste. Nous ne connaissions pas de plaisir plus vif que celui du théâtre ni de plus grande fête, les jours de sortie, qu'une représentation au Théâtre-Français. C'était alors la meilleure des écoles littéraires. Je dirai tout en deux mots : Talma nous y interprétait Corneille et Racine. Nous passions une partie de l'après-midi à faire queue sous les galeries, comptant les heures sans les trouver trop longues pour les joies que nous nous promettions. Et quel festin savoureux que le petit pain et le saucisson que nous grignotions pour tout dîner ! Et après une nouvelle attente dans la salle, quels

battements de cœur au lever de la toile, et bientôt, quels transports à ces belles pièces où, sous le double charme du génie qui en avait conçu les rôles et du génie qui les interprétait, nous sentions le beau lui-même pénétrer, sous une forme sensible, dans notre intelligence et en prendre possession pour toujours[1] ! Nous revenions de là, non pas fatigués et rassasiés, comme on revient de certains spectacles où les nerfs ont plus de part que l'esprit, mais dispos, animés, élevés au-dessus de nous-mêmes. Nous devisions de nos émotions de la soirée, et cet échange de nos admirations nourrissait notre amitié. Daveluy avait un instinct extraordinaire des choses du théâtre. Il se rappelait tous les détails d'un rôle ; gestes, débit, accent ; il analysait, il jugeait tout en parfait connaisseur, et il prolongeait notre plaisir par les raisons solides et ingénieuses qu'il en donnait.

Il est resté fidèle aux deux plus chères croyances de notre jeunesse, la liberté et l'art ; à l'art avec l'enthousiasme d'un esprit resté jeune, à la liberté avec une confiance que rien n'a découragé. Pour moi, je n'ai gardé entière que notre commune

1. On lira plus loin, pp. 263 et suivantes, de nouveaux détails sur Talma.

croyance à l'art. Quant à la liberté, soit que j'en aie trop ou trop peu vu, j'ai cessé de croire à un idéal auquel répond si mal la réalité, et je ne puis suivre sans quelque inquiétude une marche vers le mieux qu'interrompent si souvent des reculs vers le pire. N'ayant jamais eu la vilaine passion appelée par Salluste *lubido imperii* qui, du petit au grand, travaille presque tout le monde en France, je me suis désintéressé de la liberté pour le tort qu'elle a d'en être si rarement séparée. Bien que la liberté et l'art viennent de Dieu, il semble qu'il y ait plus de l'homme dans l'une et plus de Dieu dans l'autre ; et à juger des deux choses par leurs effets, je préfère à la liberté, qui nous trouble et nous aveugle, l'art qui nous éclaire et nous apaise.

Daveluy avait tout de l'écrivain, sauf l'envie d'en être un. Il connut trop tôt et sentit trop vivement ce que c'est qu'une page selon l'art, pour oser s'y risquer. L'extrême plaisir qu'il prenait à lire les autres le rendait peu empressé à se faire lire à son tour. Comme ces filles à marier chez qui l'esprit de comparaison est plus fort que le penchant, et qui, pour ne vouloir se marier qu'à coup sûr, restent filles, Daveluy laissa venir le temps où, pour s'être entêté à ne produire que de l'excellent, on ne pro-

duit plus rien. Nous avions beau le pousser à écrire, il résistait, il se dérobait, un peu par paresse, beaucoup par modestie, sans compter sa santé qu'il objectait tantôt comme cause, tantôt comme prétexte, si bien que cette plume d'écrivain est restée dans l'encrier. Je n'en ai pas encore pris mon parti, et je regretterai toujours qu'un si charmant esprit se soit refusé à payer à sa patrie, selon la loi de Dieu, le loyer de ses belles qualités.

Pour moi, qui me suis mêlé d'écrire, je ne sais qui m'a le plus servi d'avoir peur de son goût ou de chercher à lui plaire. Je ne le consultais pourtant pas, ne voulant ni lui donner l'ennui de critiquer un ami, ni risquer de ne pas recevoir ses critiques d'assez bonne grâce, et de me montrer à lui par le vilain côté des gens de lettres. Mais je savais ce qu'il aimait et ce qu'il n'aimait pas, et j'y pensais toujours. Ce juge si excellent, ce délicat dont le goût était à la fois sévère et libéral, a été pour moi un de ces témoins « invisibles, mais présents », sous le contrôle desquels l'écrivain fait son œuvre, et qui sont pour lui comme une seconde conscience.

1871.

P. S. Depuis que ces pages sont écrites, la mort m'a enlevé l'ami qui en est le sujet. C'est le 13 août de la présente année que Léonce Daveluy a cessé de vivre. Une maladie du cerveau, lent et douloureux contre-coup de la catastrophe de 1870, et dont les premiers symptômes s'étaient fait sentir peu de temps après, avait peu à peu affaibli sa mémoire, refroidi sa vive curiosité d'autrefois pour les choses du présent, finalement touché jusqu'à son intelligence même. En ces dernières années, il ne vivait plus guère que de la vie végétative, ne lisait plus, ne parlait plus, ne reconnaissait plus ses chers amis que par une sorte de vue du cœur qui se manifestait par un faible sourire. Il ne m'a pas été donné d'avoir un des derniers sourires qui aient éclairé son visage. Absent de Paris, je n'appris sa mort que le jour même où il était déposé dans sa tombe, à côté de ce frère si brillant qu'il avait si tendrement aimé.

Le trait suivant donnera la mesure des regrets qu'avait laissés l'ancien administrateur du palais du Sénat aux gens de service qui avaient eu affaire à ce vrai libéral. Dans la maison que j'habite demeure la veuve d'un garçon de bureau qui avait été attaché au cabinet de Daveluy. La

rencontrant, ces jours derniers, sur l'escalier, au bonjour que je lui souhaitai : « Ah ! monsieur, me dit-elle d'une voix émue, et ce pauvre M. Daveluy ! Le voilà donc mort, le bon, le digne homme ! Il était si honnête, si juste, si délicat : croiriez-vous qu'il ôtait jusqu'à une bûche de son feu, pour ménager le bois de l'administration ! » Et elle me disait cela, les yeux mouillés de larmes. Que pourrais-je ajouter à ce naïf témoignage d'une veuve, à qui son mari avait dû parler plus d'une fois des qualités de l'homme excellent qu'il avait servi ?

24 novembre 1881.

V

Daveluy n'avait été que ma seconde amitié ; de mon côté, je n'avais pris place que le second dans son cœur. Un autre m'y avait devancé. C'était un élève de seconde, un grand jeune homme mince, d'apparence frêle, au visage fin et doux, à la voix grêle, ayant reçu, lui aussi, de grands dons, mais encore moins pressé que Daveluy de les montrer.

C'était un de ces écoliers que j'appellerais volontiers hors cadre, qui sont parmi les premiers dans l'opinion de leurs camarades, sans être même un des seconds par les places. On ne les juge pas, on attend le jour où, sortis des mains de la famille et des maîtres, ils se font connaître en même temps qu'ils se connaissent eux-mêmes. Très délicat de santé, d'une humeur mobile, on l'avait plusieurs fois changé de pension par le seul motif qu'il ne manquait jamais de se déplaire dans celle où il était.

Je le vois encore, à l'heure de la récréation, le premier ouvrant la porte de la classe, et, debout sur les marches de l'escalier, se dégourdissant les bras et s'allongeant comme quelqu'un qui sort d'un demi-sommeil. Il n'en tirait pas moins son petit profit de ces belles études classiques, dont la vertu secrète s'insinue jusque dans les esprits les plus réfractaires. Tout en n'écoutant le maître que d'une oreille, il faisait son butin, comme certaines abeilles paresseuses auxquelles il suffit de s'être endormies sur les fleurs pour emporter du miel à leurs pattes.

De tous les horoscopes qu'on eût pu tirer du personnage, le dernier qui fût venu à l'esprit, c'est

que de cet écolier devait sortir un des premiers financiers de notre époque. J'en parle, non pas pour m'y connaître, mais sur l'opinion qu'ont tous les gens de finance du gouverneur, ou plutôt du fondateur véritable du Crédit foncier de France, Louis Frémy.

Comment la chose s'est-elle faite? Je ne m'aviserai pas de le dire, ne pouvant guère plus parler de finances qu'un sourd de la musique. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé à Frémy, ni qu'il ait essayé à plusieurs reprises de me l'expliquer. Mais tout ce qu'il a de clarté dans l'esprit et de netteté dans la parole y ont échoué, et j'en suis réduit, pour le plus éminent de ses mérites publics, à affirmer ce que j'ignore.

Si j'en crois l'opinion qu'on a généralement des financiers, il semble qu'on ne calomnie ni la profession ni les gens, en disant qu'à leurs qualités fructueuses, il en est peu qui joignent le goût des choses de l'esprit; l'amour des beaux livres pour les lire; la curiosité des objets d'art, sans mélange d'arrière-pensée de spéculer sur les chances de leur plus-value; la simplicité au sein du luxe qu'imposent les grandes fortunes; une manière de dépenser l'argent qui témoigne qu'on l'a honnête-

ment gagné ; l'art de donner beaucoup, en évitant qu'on en parle, et de faire le bien à l'insu des *reporters ;* le dévouement dans l'amitié[1], la sûreté, la vérité. C'est de tout cela que se compose le caractère de Louis Frémy. Il a de plus quelque chose qui ne se dit guère des hommes, le charme. Si son dégoût pour les louanges intéressées auxquelles l'expose son argent ne lui rendait suspectes même les louanges sans intérêt, on le louerait plus à l'aise. Mais bien que, selon toute probabilité, il ne doive jamais lire ces lignes, je respecte, comme si je les écrivais sous ses yeux, sa délicatesse sur ce sujet. Comment ne pas ajouter pourtant qu'il a mérité, par toutes ces belles qualités, l'honneur d'inspirer d'augustes amitiés et de les conserver?

1870.

1. Notre bon Daveluy en a éprouvé pendant plus d'un demi-siècle toute la sollicitude, et connu toutes les délicatesses. Absent ou présent, l'amitié de Frémy n'a jamais cessé de l'entourer, l'aidant et le soutenant, durant les années d'activité, contre les difficultés qu'il se faisait à lui-même par son humeur inquiète et trop scrupuleuse, lui ôtant, durant les années de maladie, et jusqu'au dernier jour, ces soucis du lendemain qui en aggravent les souffrances. En perdant Daveluy, il semble que Frémy ait perdu un des plus chers emplois de sa vie.

P. S. A la suite des calamités qui, en 1870, ont fondu sur notre pays, les temps difficiles sont venus pour le gouverneur du Crédit foncier de France. Il n'avait pas manqué d'envieux aux époques prospères, il les a retrouvés dans les mauvais jours, lui faisant un tort des deux cas de force majeure sous lesquels succombait la France, la guerre étrangère et la révolution, et lui imputant l'ébranlement passager d'une institution, coupable d'ailleurs de son origine. La calomnie même a essayé de l'atteindre; mais pour les réputations qui se sont faites par la capacité et par la probité, la calomnie est comme un creuset d'où elles sortent plus pures.

1881.

VI

Comment n'aimerais-je pas le régime du collège, et quand je l'entends attaquer, comment n'en prendrais-je pas la défense? Après deux années passées à Sainte-Barbe-Nicolle, je lui devais déjà trois amis. La classe de rhétorique où j'entrais, à la fin de 1823, allait m'en donner un quatrième. Celui-là est devenu l'homme supérieur connu de tout ce qui s'occupe des choses de théâtre, sous les noms réunis de son père et de sa mère, Lemoine-Montigny. Voilà cinquante ans qu'il vit parmi les auteurs et les artistes dramatiques, utile à tous, honoré de tous. Quel directeur de théâtre a mieux su et mieux fait son difficile métier que le directeur du *Gymnase-Dramatique?*

Toutes les qualités qui lui ont valu cette belle et pure notoriété, voire même son aptitude aux choses du théâtre, se montraient dans l'élève venu, en 1823, du collège de Versailles à Sainte-Barbe-Nicolle pour y redoubler sa rhétorique. Le plus grave et le plus appliqué dans la classe, dans la cour il n'avait pas son égal pour l'enjouement et

l'entrain. Il excellait dès ce temps-là à grimer son visage expressif et mobile. Il prenait à volonté toutes les expressions, depuis les plus tragiques jusqu'aux plus bouffonnes. Nous lui redemandions souvent la scène des deux vieilles gens, le mari et la femme, tous les deux affligés d'une bouche torte, qui, au moment de se mettre au lit, veulent éteindre la chandelle. Tous les deux soufflent à qui mieux mieux, l'un de droite, l'autre de gauche, à côté de la mèche qui en éclaire de plus belle. De là une dispute ; le chandelier était pris et repris, les deux époux parlaient en même temps, la femme avec sa volubilité criarde, l'homme non sans quelques gros mots. Enfin, dans la lutte, le chandelier tombait et la chandelle s'éteignait. Notre ami faisait les deux rôles à la fois ; son jeu de figure, ses intonations, son geste nous mettaient sous les yeux le vieux ménage. Je laisse à penser si nous passions un bon moment.

Après avoir bien ri, il y a là, disions-nous gravement, une vocation d'acteur. Or toute vocation oblige et tout talent appartient au public. Et c'était à qui pousserait notre camarade à se faire acteur. Il faut penser que Talma en avait élevé la profession au niveau des arts qui donnent la gloire.

Lemoine-Montigny était tout persuadé. Deux ans après, le lauréat du concours général de 1824, qui l'était pour une version dont parlent nos annales scolaires, débutait au Théâtre-Français dans le rôle d'Orgon.

Nous y étions tous. Il fut irréprochable d'intelligence et d'exactitude. Le plus connaisseur d'entre nous, Daveluy, dont l'opinion emportait tout, ne trouvait pas une faute à noter. Hélas ! c'en est une grave, dans un débutant, et peut-être la plus inquiétante de toutes, d'être sans faute. Qui est si correct en commençant, il est rare qu'il aille bien loin. Où il n'y a pas de défauts, les qualités sont négatives. Bref, nous venions d'entendre, sous le pourpoint d'Orgon, un admirable lecteur de salon. La belle idée avons-nous eue là, disions-nous, au sortir de la représentation, de le détourner de quelque carrière libérale où il eût été des premiers, pour en faire un talent de doublure ! Moi surtout, qui l'avais si vivement pressé de monter sur les planches, n'avais-je pas plus pensé à mon plaisir qu'à son véritable intérêt ? Bref, je regrettais jusqu'à ces joyeux rires du collège où il avait pu voir un présage et une promesse de succès au théâtre.

Il devina nos scrupules et nos regrets, mais il persévéra. Après avoir joué du Molière sur notre première scène, nous l'entendîmes vociférer dans des rôles de tyran, avec un succès dont il n'était pas dupe, mais dont il avait besoin pour s'élever plus haut. En effet, tout en jouant médiocrement la comédie et supérieurement le mélodrame, il avait appris des auteurs et des acteurs l'art de gouverner avec les uns et de gouverner les autres, de faire du même coup leur réputation et sa fortune. Je ne sais si, dans cet art-là, Lemoine-Montigny a des égaux ; mais je n'ai pas ouï dire qu'il y ait été surpassé.

Élevé par une mère pieuse, il avait apporté au collège des sentiments chrétiens. Il ne s'en cachait à personne ; mais il m'en avait fait à moi une confidence particulière. Ce fut pour nous, non pas un sujet de dissentiment, grâce à Dieu, mais une occasion de nous regarder de plus près et de pénétrer l'un dans l'autre plus avant. Il faut bien que j'en fasse l'aveu. Depuis mon séjour à Paris, j'étais devenu une façon de libre penseur. Je n'avais plus de père pour me redresser, je n'avais plus la douce éducation des tendresses et des exemples de ma mère. Les parents qui me servaient de correspon-

dants, en voulaient un peu à la religion du tort que lui faisait le gouvernement de la Restauration, en la mêlant à la politique. Je rapportais de leur commerce tout au moins le doute ; et comme le doute, en ces matières, par l'inquiétude qui s'y attache, a besoin de complices, j'en cherchais un dans mon ami.

Je trouvai un croyant doux, tolérant, mais inébranlable. Je l'attaquai avec la double exaltation de la jeunesse et d'une amitié passionnée. Nous échangions de longues lettres. C'était du temps pris sur nos devoirs de classe ; mais, en fin de compte, cette correspondance, écrite avec ardeur et sincérité, n'y nuisait pas. Il en passait quelque chose dans nos discours de rhétorique. Je fus le premier à me lasser de cette polémique qui, bien loin de m'affermir dans mon doute, me donnait le scrupule de troubler mon ami dans sa foi, et je mis fin à mes lettres. Quant à lui, il ne fit rien pour rallumer un feu qui s'éteignait de lui-même. Voilà bien longtemps que nous ne disputons plus sur ces choses, et c'est un lien ajouté à tous nos autres liens, que d'être d'accord sur les croyances de nos mères et sur l'espérance de les revoir.

Je vais dire quelque chose d'inattendu, mais qui

ne mérite pas moins foi que ce qui précède, c'est que Montigny est doué au plus haut point du sens politique[1]. Où l'a-t-il pris, et quelle apparence que cette qualité se trouve chez un directeur de théâtre, qui l'est depuis quarante ans et qui n'a jamais voulu être autre chose? D'où qu'elle lui soit venue, je n'ai connu personne qui ait su mieux pressentir et prédire, puis, l'événement accompli, apprécier plus justement dans ses conséquences tout ce qui, depuis un demi-siècle, est arrivé dans notre pays par la politique. Toujours libre et de sang-froid, au milieu des mouvements violents et contradictoires de l'opinion publique, ni les jours de prospérité ne l'ont ébloui, ni les revers ne l'ont abattu. Il ne connaît ni nos folles confiances ni nos paniques. En quelque moment qu'on l'interroge sur l'état des choses, ce qu'il répond, de son fond, non d'après les journaux dont le plus souvent il ne déchire même pas la bande, vous dit ce qu'il faut en penser.

Si le meilleur de ce sens politique lui vient soit de sa raison, soit de n'avoir jamais demandé aux gouvernements que sa part dans les avantages gé-

1. J'écrivais cela en 1876.

néraux de la bonne conduite politique, pourquoi le reste ne lui serait-il pas venu de cette profession même de directeur de théâtre, en apparence si étrangère à la politique ? Je ne veux pas faire entre la comédie et la politique une comparaison où celle-ci pourrait voir une épigramme. Je cherche seulement si des acteurs à former et à faire vivre ensemble, des amours-propres d'auteur à ménager, un public à pressentir et à contenter, n'en apprennent pas plus à un directeur de théâtre sur les dessous de la politique que des procès à plaider, des malades à guérir, des classes à faire, n'en ont appris à l'avocat, au médecin, au professeur devenus hommes politiques.

Le sens politique n'est si rare que parce qu'il est le fruit de deux choses rarement réunies : bien penser et bien vouloir. Pareil à « la foi sincère », il agit. On ne l'a pas, si l'on n'en témoigne par des actes. Penser bien, en général, du gouvernement de son pays; croire jusqu'à preuve du contraire qu'il fait tout ce qu'il peut et le mieux qu'il peut; en cas de doute sur la bonne conduite des affaires, suspendre son jugement plutôt que de le porter à faux, et, en attendant, obéir de bon cœur à la loi; combattre le mal par le bon exemple, aider le bien

par tous les genres de concours, sans jamais s'en prévaloir, sans en demander le prix ni l'attendre; tels sont, chez ceux qui ne font pas de la politique leur métier, les traits auxquels se reconnaît le sens politique, et tel je le vois chez Lemoine-Montigny. Si je parlais ainsi d'un Anglais en Angleterre, où le sens politique est une qualité de la race et, si j'osais dire, une propriété de l'animal, on sourirait de mon admiration. Mais je parle en France d'un Français, et tout lecteur sincère m'accordera que la chose n'y est pas si commune qu'elle ne mérite d'être admirée.

§ 1.

Ce qu'on vient de lire sur Lemoine-Montigny, je l'écrivais de son vivant ; ce que j'y ajoute a été écrit après sa mort, quand déjà le temps avait émoussé mon chagrin, et que la ferme espérance de le retrouver dans une autre vie mêlait des consolations au regret de sa perte. Dans cette disposition d'esprit, j'ai éprouvé un soulagement sensible à reprendre son portrait et à revivre quelques jours encore avec lui. En parlant de notre amitié et de tout ce qui me la rendait si chère, je n'avais pensé qu'à

contenter mon cœur. Je le contenterai encore, mais d'une autre façon, en rendant témoignage de ce qu'il a été comme homme public. L'homme public, chez Lemoine-Montigny, c'est le directeur du théâtre. Il l'a été pendant plus d'un tiers du siècle ; c'était son génie.

Quand de trop fréquents exemples n'autorisent pas le public à voir dans un directeur de théâtre un industriel d'une espèce particulière qui fait, non pas les affaires de l'art, mais ses affaires avec l'art, il croit en avoir une idée complète en y voyant un administrateur chargé de gérer honnêtement et, comme on dit, au mieux de l'intérêt de tous, les affaires de divers ordres que comprend la direction d'un théâtre. Ce n'est pas déjà si peu, puisque le contraire de tout cela est la ruine. On fait pourtant un maigre éloge d'un directeur de théâtre, quand on dit qu'il n'a ruiné ni ses co-intéressés ni lui-même. Mais si à ces qualités professionnelles il a joint des vertus qu'on pouvait ne pas attendre de lui ; si, par exemple, pour sauver de la ruine son théâtre, il a, sans hésiter, risqué un jour et même commencé la sienne, je ne sais pas de louange trop belle pour un tel homme.

Cette louange, Montigny l'a méritée. On le vit,

en 1848, aux plus mauvais jours qui suivirent la révolution du 24 février, au milieu des émeutes, seul de tous les directeurs de théâtre, tenir le sien ouvert, non certes avec l'espoir d'y attirer un public qui n'était pas d'humeur à chercher l'amusement, mais pour garder ses acteurs, les faire vivre de ce qu'il se retranchait à lui-même, faire reculer, à force de sacrifices personnels, la faillite de jour en jour plus menaçante, et donner son temps, son talent, ses veilles, pour préparer avec le même soin qu'aux temps les plus prospères, des représentations où l'on faisait des recettes de 150 francs !

J'en vais dire un trait qui fera juger du reste. Par besoin, et non par amour de la table, Montigny était un assez gros mangeur. Eh bien, ce fut sur sa table qu'il fit ses premières économies. J'étais souvent son convive, et quelle fête n'était-ce pas pour moi de dîner en tiers avec sa femme et lui, et de prendre ma part d'un repas qu'avait ordonné la charmante maîtresse de maison qui s'appelait Rose Chéri ? Dans la douce liberté d'une amitié si intime, parlant beaucoup de moi et de mes goûts, parce que je savais que tout en était pris du bon côté, j'avais eu l'indiscrétion d'avouer ma faiblesse pour un certain mets, accessible d'ailleurs, j'ai

hâte de le dire, aux gens d'habitudes sobres et de condition modeste. J'étais sûr chaque fois de le voir servi sur la table, avec l'assaisonnement d'un gracieux « on a pensé à vous ». Un jour (c'était au plus fort de la crise des théâtres), le dîner commencé, je vois que mon plat manquait. « C'est bien à la fortune du pot que tu es venu, me dit Montigny. Il faut te contenter du pot-au-feu et du plat de légumes ; les événements nous ont mis à ce régime-là. Nos privations servent à en épargner à d'autres de plus pénibles. » A quoi je répondis avec un tendre serrement de main : « Où le dîner est présidé par Rose Chéri, on fait toujours bonne chère. Et puisque tu m'as parlé « de fortune du pot », je ne sache pas de festin qui vaille un dîner de ménage d'où je reviendrai avec un motif de plus de t'estimer et de t'aimer. » Admirable comme actrice, plus admirable encore comme épouse et comme mère, cette femme qui fit connaître à Montigny ce qu'il y a de plus parfait dans les joies et de plus extrême dans les douleurs de la vie, Rose Chéri ne se bornait pas à prendre plus que sa moitié des privations communes, elle allait aux provisions pour ces « autres » dont parlait son mari. Elle passait la mer et donnait en Angleterre

des représentations fatigantes, dont le prix était versé tout entier dans la caisse du théâtre.

Voilà ce que Montigny mettait de son cœur dans sa profession. Ce qu'il y a mis de qualités de caractère, de supériorité d'esprit et de talent, ce qui lui a valu d'être appelé le premier des directeurs de théâtre de Paris, j'essayerai de le dire.

§ 2.

Dans une habitude générale et constante de bienveillance et de courtoisie envers toutes les personnes qui concourent à une entreprise théâtrale, un directeur doit tenir presque autant de conduites diverses qu'il y a de personnes. Commençons par les auteurs. Il y a les arrivés et il y a les débutants. Un auteur arrivé lui apporte une pièce. Il est aimé du public, habitué au succès. Il présente son œuvre avec la confiance d'un homme justement prévenu pour son mérite. On discute la pièce. S'il y a contradiction, quelle raison pourra donner le directeur à laquelle l'auteur ne trouve une réponse? Lui parle-t-on de ce qui plaît ou déplaît au public? Ce n'est pas à lui, un de ses enfants gâtés, qu'on peut en apprendre, encore

moins en remontrer sur ce point. Lui oppose-t-on l'expérience de la scène? Qui donc peut s'y croire plus versé que l'auteur qui s'y fait applaudir? La vérité des caractères, la vérité des passions? c'est justement où, de l'aveu unanime des critiques, il excelle. Comment le déprendre de lui-même? Comment, tout en ne lui cachant pas qu'on a besoin de lui, lui faire entendre qu'on ne veut de sa pièce que moyennant certains sacrifices? Sans doute la perspective d'être joué peut incliner son oreille à des conseils sur des points de détail. Mais si on lui demande des suppressions, des amputations, si l'on trouble chez lui la chair et le sang, suffira-t-il de cette perspective pour l'y faire consentir? En tout cas, quelle habileté n'y faut-il pas, quelle parole persuasive, quel art et quel usage du compliment pour faire accepter la contradiction, et des louanges pour emmieller les critiques?

Qu'en dépit de tout cela, un auteur en renom, avant de s'exécuter, regimbe, faut-il s'en étonner? Sa délicatesse sur le mérite de son travail n'est-elle pas naturelle et respectable? Que penserait-on d'un auteur qui, aux premières critiques, doutant de ce qu'il a conçu lentement, combiné patiemment, où il s'est tout le premier critiqué lui-même, se

fierait plus sur sa pièce au directeur, qui l'a lue à peine, qu'à lui qui en est le père? Il faut pourtant qu'il en vienne là : il faut le convaincre que, plusieurs fois remaniée, sa pièce sortira plus intéressante et plus vivante d'un travail de revision exécuté en commun ; qu'il a deux parts de paternité à faire dans l'œuvre aimée, l'une pour lui, qui l'a faite, l'autre pour le directeur, qui l'a corrigée.

La preuve que, pour y réussir, ce n'est pas trop des meilleures raisons, de l'expérience qui les suggère, de beaucoup d'esprit pour les faire accepter, c'est que, même après l'accord sur tous les points, et la pièce jouée, ni les applaudissements de la salle, ni les louanges de la presse, ni les recettes, ne mettent pas toujours l'auteur en paix sur les sacrifices auxquels il s'est résigné. Le succès ni l'argent ne le dédommagent de ce qu'il a dû supprimer ou dénaturer de sa pensée première. Il n'est pas sans exemple, m'a-t-on dit, que des auteurs ne prennent pas leur parti de leur succès et qu'ils en gardent au directeur une rancune secrète. Cela est du cœur humain et mérite excuse. Ce qui est inexcusable, c'est quand la rancune se tourne en injustice, et que l'auteur est de ces ingrats qui

ne pardonnent pas les services qu'ils ont reçus. J'ignore si Montigny a jamais eu la malechance d'encourir cette injustice ; mais je sais tels de ses plus célèbres clients qui lui gardent une vive reconnaissance pour leur avoir appris à bien employer leur talent, et qui, dans le partage de la paternité de leurs œuvres, lui laissent la plus grosse part.

Parmi les auteurs arrivés, il en est qu'ont illustrés des succès dans un genre de production qui a de grandes analogies avec le théâtre, les romanciers, par exemple. Avec eux, les difficultés sont autres, mais non moins grandes. Quand on a affaire à des gens du métier, encore peut-on les faire convenir des fautes qui touchent au métier. Ils ont d'ailleurs la retouche plus facile, étant rompus à tous les expédients de la production théâtrale. Le jour où les deux têtes les plus fécondes de notre siècle en créations romanesques, Balzac et George Sand, voulurent essayer du théâtre, et qu'ils se présentèrent au Gymnase comme de grands seigneurs venus pour s'amuser dans une fête de village, quel directeur n'eût pas été presque plus inquiet que flatté de la bonne aubaine ? Comment les convaincre qu'en dépit des ressemblances

extérieures entre les deux arts, rien ne diffère plus d'un roman qu'une pièce de théâtre? Comment s'y prendre pour leur insinuer que, passés maîtres dans le roman, ils pouvaient fort bien n'être que des novices dans le drame? L'événement prouva, à plusieurs reprises, que le directeur du Gymnase y avait réussi. On voudrait qu'il fût resté quelques traces de cet enseignement donné par un maître si habile à des écoliers de si haute volée. Montigny n'y a pas songé. Il crut devoir en garder le secret, et il ne voulut point, par d'inutiles confidences, risquer de donner à des esprits supérieurs des tentations d'ingratitude. Mais il eût été digne de ces romanciers, dont il a fait des auteurs dramatiques, de laisser quelque témoignage écrit de ce qu'ils avaient dû à ses conseils!

§ 3.

Un directeur de théâtre ne garde guère longtemps des auteurs en renom. Quoi qu'il fasse pour se les attacher, il est rare que leur humeur ou leur intérêt ne les lui enlève. Il y a donc nécessité de pourvoir à les remplacer. Ni les auteurs ni les pièces ne font faute. Discerner, dans la mé-

diocrité uniforme d'aujourd'hui, ce qui sera le talent demain n'est pas chose aisée. Pour qui voit tous les jours s'amonceler sur son bureau des pièces qui sollicitent son examen, il y a, au moment de faire un choix, un premier mouvement de satiété inévitable. S'il sait s'en défendre, voici ce qui peut lui arriver. Un jour, dans le tas, il met la main sur un embryon de pièce. Il y a fort à faire pour tirer de cet embryon une œuvre viable. Il le sait, mais il ne regarde pas à sa peine. Il montre à l'auteur les imperfections de son travail. Il lui explique les règles invariables auxquelles nul auteur ne manque impunément. Bref, la pièce étant de celles où l'on s'acharnerait vainement à corriger par les détails le vice du fond, il conseille à l'auteur d'en faire une autre ; il lui dit comment la faire plus fortement conçue et mieux digérée, et il le persuade. Les bons conseils et les bonnes paroles ont développé chez celui-ci l'esprit d'invention. En quelques jours le sujet est trouvé; la pièce est vaillamment commencée, elle s'achève. Rien n'y manque de ce qu'on a conseillé à l'auteur d'y mettre ; rien ne s'y trouve de ce qu'on lui a dit d'éviter.

Il revient plein d'espoir et il remet l'œuvre à

son juge d'une main qui ne tremble plus. « C'est déjà bien, dit le directeur; mais vous pouvez faire mieux; j'ai sondé vos reins, vous êtes de ceux dont il est dit : « Cherchez et vous trouverez. » Et, pour la troisième fois, notre auteur se présente avec un manuscrit nouveau. Celui-là est le bon. La pièce est mise à l'étude, et peu après on la joue.

Est-ce un idéal de directeur de théâtre que je viens de tracer d'imagination? Non vraiment. Ce directeur si doucement exigeant et qui connaît si bien son monde, c'est Montigny, et le jeune auteur si docile et si vaillant, c'est Sardou. Je dois à Sardou les traits de cette peinture, que j'ai peur d'avoir gâtée. Je la lui laisse achever : « J'avais apporté, dit-il, deux pièces à Montigny. Il les avait critiquées, disséquées, condamnées devant moi. Et chaque fois il me renvoyait en me disant : « Courage! » La troisième fois, je lui apporte les *Pattes de mouche*. Je n'oublierai jamais avec quelle joie paternelle il me dit, après avoir lu mon manuscrit : « Ah! cette fois, mon cher enfant, nous y sommes[1]! »

1. Ce passage est extrait d'une note très détaillée qu'a bien voulu écrire pour moi mon spirituel et obligeant confrère, afin de m'aider à compléter ou à rectifier tout ce que j'ai su par moi-même de la direction de Montigny. Aux endroits topiques de ces pages, c'est Sardou qui parle.

Dans une conversation que j'eus un jour avec l'auteur de *Rabagas*, il voulut bien me faire sur ce travail à deux, par un maître et un élève dignes l'un de l'autre, des confidences qui complètent cette anecdote. « Sauf ce qu'il a plu à Dieu, me disait-il, de me donner d'aptitude pour les choses du théâtre, je dois tout à Montigny ; oui, tout ce peu d'aptitude naturelle, ou j'en aurais mal usé, ou je n'en aurais rien fait du tout. Je lui dois de l'avoir clairement connue, dans quelle partie de l'art elle était plus marquée, dans quelle autre elle avait besoin d'être développée ou réglée ; je lui dois d'avoir vu où je péchais et comment je pouvais me corriger. Ses indications, aussi fines que sûres, m'ont appris ce que je voulais et ce que je pouvais. Plus de la moitié de mes premiers succès lui appartient, et le souvenir de ses conseils m'a suivi et souvent inspiré dans les ouvrages que j'ai fait jouer, sans son concours, sur d'autres théâtres. » Sardou me disait tout cela avec une précision de détails et un accent de gratitude dont je garde, à mon tour, le souvenir parmi les plus chers qu'évoque en moi le nom de Montigny. Que ceux auxquels il est arrivé de sentir la douceur de l'amitié, par le plaisir d'entendre dire du bien d'un ami,

jugent si j'avais sujet de me réjouir dans mon affection pour Montigny, en m'y voyant presque un émule dans un des hommes qui font le plus d'honneur aux lettres contemporaines.

§ 4.

Les mêmes qualités, avec des nuances, dirigeaient Montigny dans ses rapports avec les acteurs. Là aussi, il y a des arrivés et des débutants. Les arrivés, qui passent d'une scène sur une autre, croient volontiers qu'au théâtre où ils vont offrir leurs talents, ils apportent plus qu'ils n'en recevront. Il faut leur faire comprendre qu'acteurs consommés sur la scène qu'ils ont quittée, il n'est pas impossible qu'ils soient novices à certaines convenances de la scène où ils veulent se produire. C'est encore une lutte contre d'autres amours-propres qui ont aussi leurs bonnes raisons. Montigny savait en trouver de meilleures, et il les faisait prévaloir.

Du moins pouvait-il, pour y amener les gens, s'aider de leurs qualités. Quand cette aide lui manquait, il avait tout à faire, et tout seul. Où il travaillait d'inspiration et de génie, c'est quand il lui fallait dégrossir les débutants et former des recrues

pour sa troupe. Nul ne posséda mieux l'art de faire des élèves. Plus d'une fois, il lui est arrivé de deviner dans des doublures, et, plus bas encore, dans le pêle-mêle des comparses, des sujets pour les rôles importants. Quand, de son regard, que rendaient doublement pénétrant la sagacité et la bienveillance, il avait discerné dans quelque acteur infime une qualité soit d'intelligence, soit d'extérieur, qui trahissait un fonds de comédien, il s'attachait à lui, l'étudiait, l'encourageait, le dégourdissait; il le révélait à lui-même. Après quoi, à la grande surprise du sujet, il l'engageait. Dans l'entourage, on hochait la tête; mais, à quelque temps de là, il fallait bien reconnaître avec le public que Montigny avait tiré du néant et créé un comédien.

Pour arriver là, tout était à rectifier, prononciation, tenue, gestes. Mais l'étoffe trouvée, il ne fallait plus pour la mettre en œuvre que de la patience, et Montigny en avait de reste. Comédien correct, mais froid, au temps où il jouait pour son compte, quand il eut à en faire jouer d'autres, son jugement sincère sur lui-même, ses réflexions sur ce qui lui avait manqué pour réussir, lui apprirent ce qu'il pouvait leur demander et obtenir d'eux. J'ajoute

que, s'il avait été insuffisant comme acteur, ce n'était point par le goût, qu'il eut, dès le collège, excellent; mais ce goût, sur les planches, l'avait empêché de s'abandonner. La même chose qui lui avait nui tournait à l'avantage des autres.

§ 5.

Mon amitié ne se rassasierait pas de détails sur cette moitié de sa tâche. Mais je dois songer au lecteur à qui je recommande cette chère mémoire, et je ne veux pas attirer sur un écrit, dont il est le sujet, le reproche d'en dire trop. J'abrège donc et je passe à l'autre moitié, à ce qu'il a fait pour la mise en scène, dans ses deux parties distinctes : la mise en œuvre matérielle des pièces, et la mise en œuvre morale ou l'exécution.

Pour parler d'abord de la première, on dit d'une pièce à grand spectacle, par exemple, qu'elle est bien mise en scène quand le luxe et l'exactitude des costumes, la richesse des décors, l'éclat des lumières, l'ampleur des cortèges, la rapidité des changements à vue, les trucs, etc., ont fait à souhait leur partie dans une œuvre qui leur doit son

succès, et quelquefois son unique mérite. Il ne faut pas estimer peu le talent qui pourvoit à tout cela. Seulement, si l'œuvre réussit, c'est assez pour le directeur d'une moitié dans le mérite; l'autre appartient aux habiles gens, décorateurs, costumiers, machinistes et autres, par le concours desquels toutes ces splendeurs ont pu être concertées et équilibrées au point de vue de l'harmonie, de la durée du spectacle et de la dépense.

Mais le succès est pour plus des trois quarts l'œuvre du directeur, quand il s'agit d'un théâtre de comédie qui n'a point affaire à tous ces accessoires, et où le décor ne doit être que l'habit *décent* de la pièce. Cette décence, d'ailleurs, ce *quid deceat* théâtral, implique bien des choses. C'est trop peu que le décor soit pittoresque, agréable à voir; il faut qu'il s'adapte à la fois au sujet, au caractère des personnages, à leurs conditions. Entre les gens et le logement qu'ils habitent, les meubles qui le garnissent, il y a une harmonie, et comme un rapport intime qui contribue à l'illusion du spectateur, transporté à première vue dans le milieu où la pièce prétend le conduire. Sur ce point important, il est juste de faire honneur à Montigny du progrès qui s'est accompli, et des exemples

qui, partis de la petite scène du Gymnase, ont été rajeunir nos grands théâtres. Qui ne se souvient du mobilier du *Demi-Monde,* de ce salon capitonné, de ces pendules hors de mode, débris d'un luxe d'autrefois, qui, chez la vieille dame noble ruinée, faisaient ressortir le contraste de son passé et de son présent? Le même jour voyait à la fois une œuvre originale, et l'art de la mise en scène matérielle porté à sa perfection.

Les toilettes y avaient leur part. Montigny mettait une grande importance à cet article, et il avait raison. Si le meuble dit l'habitude de la vie chez une femme, sa toilette est toute une révélation sur son caractère. On ne souffrirait pas qu'Arsinoé s'habillât comme Célimène. Personne n'a mieux compris que Montigny cette convenance de nos mœurs contemporaines, si bien appréciée par le spectateur, et surtout par le public féminin. Il faisait une très grande affaire de cette toilette moderne qui a fini, à la ville même, par s'appeler un *costume.* Si le Gymnase a paru, à une certaine époque, y mettre de l'excès, que ne s'en prenait-on à la société elle-même, et non au théâtre qui la représentait telle qu'elle est vêtue? Que n'auraient pas dit les femmes qui assistaient à la pièce si elles y

avaient vu des actrices mal habillées? Tout au contraire, c'était pour elles un plaisir de plus que de rêver, au sortir du spectacle, à la beauté des toilettes, et d'y prendre des indications pour leur couturière.

En appliquant ce soin de l'accessoire à l'art de grouper les personnages, Montigny (le mot n'est pas trop gros pour la chose) y a fait une véritable révolution. Avant lui, en effet, quoiqu'on en eût déjà fini avec les meubles « voiturés sur la scène pour la commodité de la conversation », qui, la conversation finie, reprenaient leur place le long du mur; quoiqu'on eût déjà vu, grâce à Beaumarchais, grand oseur en toutes choses, installer de vrais meubles à des places déterminées, il restait à en augmenter le nombre, réduit jusqu'alors au strict nécessaire. Ainsi l'on ne voyait point de table, sauf celle dont il était impossible de se passer, par exemple la table sous laquelle se cache Orgon. Tout le reste était peint sur toile. Avec Scribe, les meubles figurés disparaissent peu à peu. Une table est en permanence sur le théâtre; on y trouve « tout ce qu'il faut pour écrire ». Mais cette table, obéissant à une consigne invariable, est reléguée à l'un des côtés d'où elle ne bouge

pas. Montigny vient : il la prend et la pose au milieu de la scène, à la place même qu'occupe la table dans un salon ou dans une salle à manger. Par ce simple changement, une mise en scène nouvelle rapproche la comédie de la vie réelle. Autour de cette table sont placés, dans un désordre motivé, des meubles de diverses sortes à la portée de la main, sièges légers, chaises volantes, poufs qui permettent de grouper les personnages selon leur situation et facilitent la succession des tableaux.

Bientôt, sur cette table audacieuse se placent une lampe, une vraie lampe avec son abat-jour, des albums, des livres; on y sert du thé, du vrai thé. Ici, c'est un piano sur lequel on s'accoude ou dont on joue; là une causeuse qui se prête à propos à un aparté intime; enfin, on joue, on boit, on fume; c'est la vie mondaine réalisée, avec une exactitude de bon goût qui n'est pas le naturalisme, mais la vérité.

Toutes ces nouveautés furent l'inévitable conséquence de la première, l'introduction de la table du milieu. Ce qui paraît aujourd'hui si simple ne se fit pas sans opposition. Tels vieux comédiens, non pas des plus obscurs, dont cette table troublait

les habitudes, affectaient de s'y heurter, prétextant qu'ils avaient été accoutumés à descendre par la porte du milieu à l'avant-scène, tout droit, en marchant devant eux. « N'est-ce que cela ? leur dit un jour Montigny; la porte s'ouvrira désormais de côté et vous ne vous heurterez plus. » Mais cette porte de côté fit encore plus crier. Montigny se garda bien d'imposer d'autorité l'innovation; il y amena tout doucement les récalcitrants. Peu à peu on s'y accoutuma si bien qu'aujourd'hui, que l'entrée soit au milieu ou de côté, personne n'y prend plus garde.

Cette recherche heureuse de l'exactitude dans la mise en scène matérielle mit le Gymnase en réputation. Les grandes scènes pouvaient le lui envier. Elles firent mieux, elles l'imitèrent. Innovation ou rénovation, si, à force de la voir appliquée partout, comme chose allant de soi, on a fini par en oublier l'origine, il est bon de la rappeler; il est bon de dire à ceux qui l'ignorent ou qui ne s'en souviennent plus, que le novateur, le rénovateur, c'est Montigny[1].

1. On n'a pas de peine à deviner que, pour ces détails si précis, je fais plus que de côtoyer la note de Sardou, je la copie.

§ 6.

Ce qu'il fit pour la mise en scène matérielle, il le fit pour la mise en scène morale. Sur ce point capital de l'art du théâtre, s'il a eu des imitateurs, on peut dire qu'il n'a pas encore trouvé de rival.

Il ne suffit pas de lire une pièce, de l'apprécier en gros, de savoir ce qui doit plaire au public; il faut aussi en voir les défauts. Il en est qui se dérobent aux yeux les plus exercés, comme en fait de style, se dérobent, même aux critiques les plus exercés, les impropriétés secrètes; il faut les découvrir. L'auteur, soit aveuglement paternel, soit fatigue, ne peut y être d'aucun secours au directeur. Blasé sur son œuvre, son jugement émoussé n'y discerne plus rien clairement. C'est au directeur à lui montrer par où pèche la pièce, où elle s'attarde, où elle revient sur ses pas, où le bon sens et la morale auraient sujet de s'effaroucher. Personne ne s'entendait comme Montigny à analyser une œuvre théâtrale, à la commenter, à expliquer, à développer à l'auteur sa propre pensée, à la transformer de façon qu'une scène devînt, grâce à lui, d'obscure, claire et saisissante; de

languissante, rapide. Il se faisait public et juge tour à tour, public par les impressions naïves qu'il en recevait, juge pour les raisonner et pour philosopher sur leurs causes, regardant toutes choses à la double lumière de son esprit et de son cœur; enfin signalant le mal et trouvant le remède. C'est ainsi qu'il fut toujours le conseiller le plus sûr et, à l'occasion, le collaborateur le plus efficace de ses auteurs, et qu'il eut une très grande part à tous leurs succès, sans qu'il s'en prévalût jamais, ni auprès d'eux ni auprès de qui que ce fût.

La pièce mise au point, comme on dit d'une œuvre de sculpture, commence le travail des répétitions. Travail effrayant, si l'on songe à ce qu'il exige de goût, d'assiduité, de patience, de ressources d'esprit et de caractère, et combien il en coûte de temps, d'essais, de tâtonnements, de conseils, avant qu'un acteur soit maître de son rôle. Pour quelques artistes merveilleusement doués, qui prennent d'inspiration l'esprit avec l'habit de leur rôle, et dont le milieu naturel est la scène, combien auxquels il faut indiquer et démontrer quelle attitude leur sied le mieux; pourquoi ils doivent rester à telle place et pas ailleurs; assis et pas debout; quel geste convient à

certaines paroles ; comment d'une différence d'intonation il dépend qu'un mot aille remuer la passion au cœur de toute une assemblée ou qu'il tombe inerte en deçà de la rampe ! car la règle est la même pour la scène et pour le langage ; il n'y a qu'une seule manière de dire une chose. Ceci veut être dit à droite et assis, cela doit l'être à gauche et debout. Ici le disant doit être vu de face ; là de trois quarts. Autant de nuances et de convenances qui, strictement observées, font réussir une pièce, négligées, la compromettent.

Montigny en avait au plus haut degré l'instinct, la science et la pratique. Très différent de ces professeurs qui se bornent à noter de quelque épithète banale et désobligeante l'ensemble d'un devoir, laissant à l'élève qui ne sait pas où il a failli, à le chercher dans l'air qu'ils ont battu de leurs paroles, Montigny ne relevait aucune faute sans en donner le corrigé. Quoiqu'il eût à son service une parole abondante et précise, pour peu que l'acteur ne saisît pas la leçon, il enseignait d'exemple, prenait le rôle et le jouait. « Je l'ai vu, dit Sardou, pendant quinze ans, jouer tous les rôles, s'approprier tous les caractères, *indiquer*, suivant le terme consacré, un rôle de femme, de jeune fille, d'ingénue, avec des

délicatesses de ton et d'intentions dont les femmes seules et les jeunes filles sembleraient avoir le secret, et qu'elles avaient souvent bien de la peine à lui emprunter. Ces leçons, il les donnait, non seulement à des débutantes, mais à des artistes de grande réputation, qui avaient trop de talent, d'ailleurs, pour ne pas s'incliner devant le sien. »

Dans cet enseignement si pénétrant et si pratique, à côté du professeur consommé, l'homme se montrait avec toutes ses qualités de commerce. Je me donnais de temps en temps, aux jours de répétition, le plaisir d'aller m'asseoir auprès de lui, à l'orchestre, d'où il dirigeait la répétition. Le peu que j'ai d'expérience de la critique littéraire me servait à apprécier la justesse, la précision, la profondeur des remarques de toute sorte que lui suggéraient soit la pièce, même après la « mise au point », soit le jeu des acteurs. Tour à tour collaborateur de l'auteur et des acteurs, il conseillait à l'un, au dernier moment, d'heureuses coupures; il apprenait aux autres à être de moins en moins acteurs, pour être de plus en plus les personnages eux-mêmes. Il leur expliquait, par des raisons tirées soit de la situation, soit du caractère, soit de plus loin et de plus haut, de la nature humaine,

pourquoi il fallait rectifier un geste, mettre des temps, adoucir ou accentuer une intonation, faire éclater un mot ou l'éteindre, selon l'effet à produire. C'était, dans un cours particulier de littérature dramatique, tout un cours de littérature générale. J'en prenais ma part, et je ne sortais pas de ces répétitions, qu'éclairait un quinquet fumeux, sans emporter quelque enseignement sur les choses de mon art.

On ne calomnie pas les acteurs en disant que, chez ce petit peuple si intelligent et si chatouilleux, l'amour-propre n'est pas commode. Quoi d'étonnant, et serait-ce médire en effet que de le dire? Cet amour-propre qui les rend si vulnérables à la critique, n'est-ce pas le même qui les rend si ambitieux du succès, si courageux et si ardents à le conquérir? Montigny finissait toujours par le mettre de son parti. En tempérant la critique par l'éloge, en louant comme de leur invention ce qu'il leur avait suggéré, il amenait les premiers sujets, fût-ce les plus rompus au métier, à reconnaître qu'ils s'étaient trompés, qu'il fallait recommencer leur entrée, reprendre la tirade, presser ou ralentir le débit, bref, regagner la coulisse autant de fois qu'il restait à faire pour toucher le but. Quant aux

acteurs populaires, ceux dont on dit qu'ils font les pièces, et qui s'en souviennent quand on les reprend, leur faible étant de jouer pour eux et pour le public, Montigny les faisait jouer aussi pour leurs camarades des seconds rôles. Au lieu d'écraser ceux-ci de leur supériorité, ils leur donnaient du relief, en sorte que le succès fût véritablement l'œuvre commune et que le plus humble acteur eût le sentiment d'y avoir été nécessaire. Il avait à convaincre des hésitants, il ne rencontrait pas d'opposants. On avait acquiescé à son jugement avant de céder à son autorité, et, comme il possédait l'art de commander en ayant l'air de conseiller, il réussissait à être absolu du consentement de tous.

Il faut de toute cette politique avec les actrices, et d'autres qualités encore. On a dit des femmes qu'en tout ce qu'elles ont de commun avec les hommes, qualités ou défauts, elles sont meilleures ou pires. Un de ces défauts, où les actrices enchérissent sur les acteurs, c'est l'indocilité à la critique. Quelques acteurs, il est vrai, sont sur ce point du genre féminin ; encore ne laissent-ils pas de se rendre aux bonnes raisons, les plus intelligents tout de suite, les autres en dépit de quelque impatience, d'ailleurs dissimulée. Les

actrices, dit-on, tiennent plus longtemps et ne se soumettent pas sans quelque mauvaise humeur visible. On a des nerfs, on n'est pas en train, on est venu à la répétition avec d'autres idées en tête. Si de plus, tout en étant jolie, on est un peu dure d'entendement ou de mémoire courte, si l'on est gauche d'attitude et de mouvements, par quel mélange de douceur et d'insistance redressera-t-on tout cela et en fera-t-on sortir un jeu irréprochable? C'était le fin de l'art de Montigny, art charmant, où chaque compliment cachait un conseil, et qui persuadait à l'actrice la plus résistante qu'elle était caressée par la main qui la corrigeait.

Dans une des visites que je faisais à Montigny à son poste de directeur des répétitions, j'eus la chance d'être témoin d'une petite lutte entre sa raison et l'amour-propre d'une *prima donna*, à qui de précoces succès avaient donné une très bonne idée de ses talents. Il s'agissait de la décider à entrer en scène d'une certaine façon, à dire les premières paroles du rôle sur un certain ton. C'était une charmante jeune femme dont les débuts étaient récents, partant inexpérimentée, et au fond se fiant plus, pour l'effet qu'on voulait, à ses agréments extérieurs qu'aux leçons de son directeur. Elle ne

regimbait pas, mais elle ne se soumettait pas. Ou bien elle entrait trop tôt, ou elle jetait trop tard l'intonation, ou elle la forçait. S'amendait-elle, c'était de si peu, qu'il lui fallait rentrer à reculons dans la coulisse pour recommencer. J'admirais avec quelle douceur paternelle, sans vaine galanterie, Montigny recommençait lui-même ses critiques, y mettant à la fois plus de précision et plus de persuasion. Au troisième voyage de la coulisse à la scène, j'eus la crainte que la dame ne perdît patience, et je crus voir se dessiner sur ses lèvres roses une petite moue qui n'annonçait rien de bon. Une louange lancée à point pour le progrès déjà fait, un encouragement pressant pour ce qui restait à faire, déplissèrent le joli front. L'entrée se fit au moment voulu; les premiers mots furent dits dans le temps et dans le ton indiqués, et nos applaudissements donnèrent à la charmante actrice un avant-goût de ceux que lui réservait la première représentation. Elle me fit penser à ces jolies chèvres savantes qui se cabrent gracieusement contre la main qui les dresse, donnent même de la corne, mais qui finissent par obéir, non sans vouloir nous faire croire que leur obéissance n'est qu'un caprice.

C'est grâce à cette réunion imposante de dons naturels et de mérites acquis chez son éminent directeur, qu'au prix de quarante ans de travaux, le petit théâtre du boulevard Bonne-Nouvelle était devenu non seulement une scène modèle, mais une véritable institution dramatique. Si Montigny a emprunté quelque chose aux autres, je l'ignore. Ce qui est de notoriété publique, c'est qu'il a plus donné que reçu, et que, grâce à lui, le plus exigu des théâtres de Paris n'a pas eu de supérieur. Quelle preuve plus forte en puis-je donner que les paroles qu'ont prononcées sur la tombe de Montigny, avec une conviction qui faisait pénétrer une secrète joie dans mon cœur désolé, M. Auguste Maquet, dans un discours d'une gravité pénétrante, où le jugement commençait chaque phrase et où le cœur la finissait; M. Alexandre Dumas, dans une dramatique et touchante allocution au seul survivant de trois fils tant aimés; M. Émile Perrin, dans un éloge où, au lieu de l'appréciation d'un émule, on croyait entendre l'adieu d'un disciple?

Sans doute, durant ce demi-siècle d'existence, la fortune du Gymnase a subi quelques éclipses. Il a vu des désertions d'auteurs qui, après avoir

essayé leurs ailes sur sa modeste scène, prenaient leur vol vers de plus vastes théâtres. D'autre part, des comédiens populaires, soit amour du changement, soit juste ambition, ont été faire applaudir ailleurs des talents formés lentement par Montigny et faits de l'étoffe de sa vie. Ne trouvant pas à les remplacer par des égaux, il a dû courir les hasards de nouveaux sujets, et, en attendant qu'ils se fissent connaître à leur tour à la marque du Gymnase, il lui est arrivé de voir la salle se dégarnir quelquefois, malgré l'attrait de l'ensemble qu'il savait donner aux moindres pièces. Ces vicissitudes inévitables n'ont porté préjudice ni à sa bonne renommée ni à la fortune de ses collaborateurs, et s'il s'écrit quelque jour une histoire du théâtre en France au XIXe siècle, il y sera fait une place d'honneur au nom et à l'œuvre de Montigny.

§ 7.

Tous mes amis de collège ont eu, quoique inégalement, une grande influence sur mes idées et sur ma conduite. Très défiant de moi-même, n'étant guère sûr que de mes sentiments, mêlé par nécessité ou par occasion à des choses sur les-

quelles j'avais de grandes ignorances, je recourais souvent à leurs lumières. Aucun ne m'a plus aidé que Montigny à bien voir et à bien agir. Pour se faire une idée juste de son influence sur moi, il faut entendre, dans son vrai sens, ce mot d'influence, énervé par l'abus qu'on en a fait, par la banalité ou la bassesse de la plupart de ses applications courantes. Dans le latin, d'où nous est venu le mot français, *influere* se dit d'une rivière qui se jette dans une autre, en sorte que les deux n'en font qu'une. De même on peut dire de l'influence de deux esprits l'un sur l'autre que, au moment où elle agit, ces deux esprits n'en font plus qu'un. Dieu me garde de la vanité de donner en exemple ma manière de comprendre et de pratiquer l'amitié! Mais je n'hésite pas à dire que celle à qui manque l'efficacité de l'influence n'est pas la véritable, et qu'elle ne mérite pas le nom d'amitié. Celle qui nous a liés, Montigny et moi, n'était que la parfaite réciprocité d'influence. Et si ce n'est ni abdiquer ni se désapproprier que de mêler à sa substance la moelle des bons livres, à plus forte raison ce n'est pas aliéner sa personnalité, mais plutôt la compléter et la perfectionner, que d'y faire entrer quelque chose de la personna-

lité d'un ami. J'étais si frappé du bon sens de Montigny, si persuadé de sa sincérité, si accoutumé à le voir penser juste en toutes choses, que, s'il m'arrivait de différer d'opinion avec lui, au premier sourire de doute qu'exprimait son affectueux visage, je faisais comme involontairement quelques pas vers la sienne, jusqu'à ce que, les raisons venant, je finisse par m'y ranger.

C'est ainsi qu'en plus d'une circonstance non seulement je fus amené à penser comme lui, mais, succès plus rare, il me fit faire ce que je ne voulais pas. J'en citerai un trait que rend intéressant le personnage qui en fut l'occasion.

Jules Janin s'était mis sur les rangs pour un fauteuil vacant à l'Académie française. En consultant ses souvenirs, pour ne pas me servir du trop gros mot de conscience, il pouvait trouver quelque raison de ne pas compter sur ma voix. Il me fit pressentir par Montigny. Celui-ci approuvait la candidature et il en désirait le succès. Avant même de m'en parler, il n'avait pas hésité à engager ma voix.

Voici quel était mon grief contre Jules Janin. Parmi ce qui reste de la génération qui, vers 1836, prenait intérêt aux choses de l'esprit, il ne se peut

guère que quelqu'un ne se souvienne de ma querelle avec Janin au sujet de la « littérature facile ». Janin s'en était fait l'apologiste. Il y fut éblouissant de verve et d'esprit; mais mon mot de *littérature facile* demeura. Je le lui avais prédit. « De notre querelle, lui disais-je, savez-vous ce qui restera? C'est le mot contre lequel vous avez déployé tant d'esprit. » Le mot est en effet passé dans la langue littéraire, et de là dans la langue générale. La médecine facile, l'art facile, la politique facile, sont des appellations courantes. J'ai, de mes oreilles, ouï Thiers, à la tribune, railler « la politique facile », en faisant une allusion obligeante à l'inventeur du mot.

La dispute avait été d'ailleurs si courtoise, que nos relations commencées au *Journal des Débats*, mais devenues rares quand j'en fus sorti, n'avaient pas cessé d'être amicales. L'humeur de Jules Janin ne s'accommodant pas longtemps de la réserve avec les gens qui ne lui déplaisaient pas, depuis notre duel pacifique nous en étions venus à nous tutoyer. « Ils se tutoyent comme deux pauvres », disait plaisamment Bertin l'aîné. Janin n'avait alors d'autre ambition que de se faire, au prix des trop faciles produits de sa prose, articles, pro-

spectus, préfaces, réclames, le tout très recherché et très bien payé, ce qu'on appelle une bonne vie. Beau logement, bonne table, jolies femmes, chevaux, il ne se faisait faute de rien. Je menais une vie fort différente. Marié très jeune, bientôt père, j'en faisais deux parts, l'une pour ma famille, l'autre pour ce que les partisans de Janin appelaient spirituellement « la littérature difficile... à lire ». Janin ne voulut pas croire que je me fusse sitôt rangé sans intérêt. Il me soupçonnait toutes les ambitions qu'il n'avait pas.

Un jour que j'étais allé le voir rue de Tournon, n° 6, dans le très bel appartement qu'il y habitait, non pas seul, on m'introduisit dans la salle de billard. Janin y jouait, au sortir de table, une partie avec ses convives très émus du déjeuner qu'il leur avait donné. Me voyant entrer : « Ah! dit-il de sa grosse voix pleine de rire, je te connais, toi, je sais bien ce que tu veux, tu veux des honneurs littéraires, tu veux l'Académie, tu y arriveras. Moi j'aime mieux ce que j'ai. » Et il m'en donna gaiement le détail.

Quand j'eus l'honneur d'être de l'Académie, si quelqu'un devait n'en être pas surpris, à plus forte raison n'y pas contredire, c'était Janin. Il me

l'avait prédit; c'était presque me le souhaiter. En tout cas, ne fût-ce que pour l'honneur de sa prédiction, s'il en avait quelque dépit, il n'en devait rien laisser voir. Ce fut le contraire qu'il fit. Le lendemain même de ma réception, le *Journal des Débats* la saluait par neuf colonnes d'ironie. Janin y exhalait une mauvaise humeur qui risquait d'être appelée d'un autre nom. C'est au point que Saint-Marc Girardin, qui ne fut jamais tendre, lui dit : « Vous ne vous y prenez guère bien pour arriver à l'Académie. Nisard est une voix; encore fallait-il le ménager. »

Quand j'ai sujet de croire, — ce qui se devine aux premières lignes, — qu'on critique mes livres par la seule raison qu'on ne me veut pas de bien, j'ôte à l'auteur le meilleur de sa gloire, je ne le lis pas. Je ne lus donc pas les neuf colonnes de Janin, sachant par Saint-Marc Girardin ce que j'y trouverais. Mais j'usai de mon droit de ne pas lui en savoir gré. Sa sortie m'était d'autant plus sensible, qu'en remerciant l'Académie d'avoir encouragé en mon humble personne « la critique conservatrice », j'avais en vue nommément Janin. Outre l'abondance et l'éclat de ses titres, il avait fait, dans le temps même de ma candidature, une brillante cam-

pagne en faveur des principes conservateurs. On y avait fort remarqué un ton de sérieuse conviction auquel il n'avait pas accoutumé le public, et d'éloquentes paroles sur la reine Marie-Amélie qui témoignaient d'un cœur vraiment touché. S'il ne devina pas ma pensée, c'est que le dépit lui avait ôté le sentiment de son intérêt.

Le procédé de Janin ne me donnait pas le droit d'ignorer, ni de ne pas estimer à leur prix ses titres académiques ; mais il expliquait, il excusait peut-être ma disposition à ne pas voter pour lui, s'il avait pour concurrent un candidat digne de la place ; c'est de ce côté-là que je penchais, et où je courais risque de tomber. Mais quelque chose me disait que mon jugement n'était pas libre, et qu'il y avait là un cas de conscience littéraire. Je savais où trouver le bon conseil.

J'allai chez Montigny. Il goûtait dans Janin l'écrivain, il aimait la bonne humeur de l'homme. Je vis aux premiers mots qu'il ne se laisserait pas gagner à ma prévention. Je ne laissai pas de lui donner mes raisons. J'intéressai à ma cause la morale littéraire. Je dis qu'en certains cas l'oubli des injures n'était qu'un encouragement aux injustices ; que Janin m'avait deux fois blessé, par son

article d'abord, puis par la rancune qu'il m'en avait gardée. Je parlai de la dignité des lettres, de la mienne. « Je t'entends, me dit Montigny, Janin a eu des torts envers toi; c'est justement pour cela que tu dois voter pour lui. » Je savais de quel fond d'honneur, de bon sens, de générosité, me venait le commandement, et j'obéis. La chose fut bientôt connue des amis de Jules Janin. A quelques jours de là, un des partisans les plus zélés de sa candidature, le docteur Véron, nous réunissait dans un dîner de réconciliation, Janin et sa femme, Sainte-Beuve et moi. Nous fîmes, mon candidat et moi, comme des gens qui n'auraient jamais été brouillés.

Quand j'ai loué Montigny de son bon sens politique, ce n'est pas à dire qu'il me parût avoir raison, par cela seulement qu'il pensait comme moi. Je n'estime pas à ce point mon sens propre en une chose que j'ai plutôt côtoyée qu'abordée. A défaut d'un génie particulier, qui est fort rare, on ne fait guère de la politique que par intérêt ou préjugé, ou sous l'empire d'impressions passagères et contradictoires. Ce dernier cas était le mien. J'ai quelquefois vu juste, sans m'en savoir beaucoup de gré, et quelquefois de travers, sans trop m'en vouloir. Voir juste en

politique, sans intérêt ni impulsion extérieure, est une qualité qui touche à la vertu. L'homme qui m'a paru le plus près de cet idéal, c'est Montigny. S'il lui arrivait d'être de ma politique, c'est que, sans m'en douter, je lui avais pris la sienne. Quand nous différions, je soutenais mon sens, mais sans y abonder, et, pour peu qu'il le combattît, je m'en détachais et l'abandonnais. Libre à qui voudra de ne voir qu'une marque d'inconsistance dans cette facilité à me déprendre de mes idées. Dusséje en convenir, cela n'ôterait rien à la douceur du souvenir qui m'est resté de ces légers dissentiments, où il n'avait l'avantage qu'à mon profit. Je ne conteste pas au Catilina de Salluste la vérité de la maxime, que la seule amitié solide est « le vouloir et le non-vouloir de même », *idem velle, idem nolle ;* mais c'est l'amitié des conspirateurs ou des partisans. Pour les honnêtes gens, j'en sais une plus solide ; c'est, après le dissentiment, l'accord rétabli entre deux amis dont l'un reconnaît et s'approprie la supériorité de raison de l'autre.

S'il est une chose où l'on soit jaloux de penser par soi-même et de décider tout seul, c'est sans doute l'éducation des enfants. Sur cette chose, je me fiais d'autant plus à mes idées que j'étais

plus sûr de mes sentiments et qu'aucune lumière n'avait dû venir dans mon esprit que par mon cœur. Ce ne fut donc pas sans surprise que, causant pour la première fois avec Montigny sur un point particulier de ce grand sujet, et lui exposant mes idées en manière d'intimes confidences, je l'entendis me dire d'un air d'incrédulité décidée, quoique souriante. « Non, ce n'est pas là ton dernier mot. Penses-y encore. Tes sentiments, pour parler ton langage, en passant de ton cœur dans ton esprit, y ont trouvé quelque préjugé qui, en ce moment même, se sert de ton esprit pour faire illusion à ton cœur. » Et il me fit en quelques mots toucher du doigt ce qui faisait la confusion. A mesure qu'il parlait, je sentais les ombres se dissiper et le doute me venir sur ce que j'avais cru si certain. Rentré chez moi, il ne me restait plus rien de mes idées, et bientôt je m'en faisais d'autres, formées du peu que j'ai de rectitude naturelle et de ce qu'il m'avait communiqué de la sienne.

Fils admirable, mari égal à sa femme — que dire de plus? cette femme étant Rose Chéri; — père de trois enfants par lesquels il connut toutes les joies et toutes les douleurs de la paternité, sur quel

point de la morale de famille n'était-il pas passé maître? Ajoutez que, par une harmonie de sa belle nature, il tirait du même fond, sur toutes les choses de la vie sociale, des lumières aussi vives que diverses qui, selon le cas, faisaient de lui le juge le plus compétent et le conseiller le plus sûr. Si bien que, remontant le cours de cette existence si remplie, je suis venu à conclure que, pour toutes les professions où il y a des hommes à manier, et, en général, pour toutes les applications honnêtes de l'intelligence, celui-là doit y être le plus capable qui possède le plus l'esprit de famille.

VII

Après Trancart, qui avait quitté notre collège à la fin de la première année, j'avais trouvé Daveluy et par Daveluy, Frémy. Eux partis, quand j'entrai en rhétorique, je trouvai Lemoine-Montigny. Je ne remplaçai pas mes premières amitiés par une amitié nouvelle, je l'y ajoutai. Chacun de mes amis avait tout mon cœur, et j'étais pour chacun, tour à tour l'ami défini par Aristote, « une

seule âme habitant deux corps ». Nous sortîmes la même année du collège, Montigny et moi, lui pour aller donner des leçons dans son ancien collège de Versailles, moi pour rester dans le voisinage de Sainte-Barbe-Nicolle, où je vivais de la même ressource. C'est alors, et comme pour mon besoin, que me vint Baudement.

Parmi les gens de lettres qui, depuis vingt-cinq ans, fréquentent la bibliothèque de la rue Richelieu, combien qui ont eu quelque obligation personnelle au plus ancien de ses bibliothécaires, M. Baudement! Combien pour lesquels il a été libéral de son savoir si varié et si sûr! J'en sais qu'il a éclairés sur leurs propres pensées, aidés, et, sans qu'ils s'en doutassent, dirigés dans leurs recherches. Il en est plus d'un auquel il a fait don de ses propres travaux sur des sujets qu'il croyait s'être réservés pour quelque ouvrage en projet. Quelle assiduité, quelle exactitude dans son service! Qui ne l'a trouvé, à son besoin, assis à ce bureau, incessamment assiégé, de la distribution, prêt à toute demande, y répondant avec netteté, mais brièvement, pour ne faire à chacun que sa juste part dans le temps qu'il devait à tous?

Esprit aussi délicat que judicieux, cœur ardent,

plume élégante et fine, que manqua-t-il à Baudement pour être écrivain? Une grande qualité, l'ambition de l'être. Il a l'idée et l'invention du livre. Il en arrête le plan, il en distribue les parties, il en rassemble, il en range les matériaux. Rien n'égale son esprit de méthode. Ses notes, d'une écriture nette, se placent en ordre aux endroits où elles doivent être employées, et pas ailleurs. On dirait un bâtiment en projet, dont l'architecte aurait, selon les emplacements, disposé et numéroté toutes les pierres. C'est un admirable commencement. Par malheur, ce commencement ne finit pas. Baudement craint d'être incomplet, d'omettre quelque témoignage, d'ignorer quelque source. Il n'est pas jusqu'à ses fonctions de bibliothécaire qui ne lui soient un embarras plutôt qu'un secours. Entouré, enveloppé de livres, il se demande si ce qu'il cherche ne se cache pas dans quelque volume inconnu. La maison d'ailleurs invite aux recherches, et favorise le penchant à remettre au lendemain l'effort de l'exécution.

Baudement a un autre empêchement : c'est sa modestie. Quel mal après tout, se dit-il, si, par mon fait, il y a dans le monde un livre de moins? Ses amis, qui savent ce que vaudrait ce livre, l'en

poursuivent à toute occasion. Moi, je le gourmande, je lui en fais honte ; je lui dis, du droit de ma vieille amitié, des choses désagréables ; qu'au fond, il n'est qu'un gourmet, qui a très bonne table, et n'y veut admettre personne ; que sous ce scrupule d'être incomplet, se cache la peur du vrai travail, celui de la rédaction ; que s'il n'y prend garde, son goût, de plus en plus sévère, deviendra intraitable et finira par lui ôter la plume des mains. J'ajoute, avec une sincérité dont il est digne, qu'ayant rempli tous ses autres devoirs envers son pays, il ne doit pas manquer au devoir de lui laisser ses pensées. Mon homme écoute, ne conteste pas, prétexte la fatigue de ses fonctions, s'accuse de paresse, se frappe la poitrine, et continue à recueillir des notes.

Je ne désespère pourtant pas qu'il ne nous donne à lire quelque jour un livre sur un sujet depuis longtemps préparé, nourri et couvé, la vie et les œuvres de l'aimable et omniscient évêque d'Avranches, Huet. Avant la catastrophe de 1870, tout était prêt pour la mise en train de l'œuvre ; quelques chapitres en étaient déjà rédigés. Il s'en est arraché, comme d'une occupation indigne d'un Français, en un temps de deuil national, et il a

entrepris de consigner, jour par jour, dans un écrit *ad hoc,* tous les faits propres à nous montrer le fond du cœur de l'Allemagne à l'égard de la France. Il en compose lentement des archives particulières, dans le dessein de nous montrer, non pour nous en faire peur, mais pour nous y aguerrir, tout ce que, sous peine de périr misérablement, nous devons savoir et ne pas oublier un seul instant.

Se lassera-t-il de cette douloureuse tâche, ou s'apaisera-t-il jamais assez pour revenir aux lettres pures, dans le commerce pacifique de ce Huet qui les a tant aimées? Il nous le doit, il ne nous privera pas d'un de ces livres pour lesquels il s'est trouvé, comme à point, un sujet fait pour l'auteur, et un auteur fait pour le sujet. Le peu qu'il en a donné dans une revue de province l'engage envers les curieux de fine littérature et envers lui-même. Nous verrons enfin, dans une douce lumière, ce personnage, resté jusqu'à ce jour à demi caché dans l'ombre, à la fois si imposant et si agréable, philosophe sceptique et prêtre croyant; l'esprit le plus libre et la conscience la plus soumise; érudit en toutes matières et poète de ruelle; avant tout, un curieux insatiable de tous les genres de connaissances, ayant touché à tout en lecteur compe-

tent, goûté de tout en délicat, et qui, s'il n'a rien écrit de définitif, n'a rien écrit d'indifférent.

Huet ne fera pas tort au livre sur l'Allemagne. J'en ai pour gage la pensée première, qui est une pensée de devoir patriotique. L'auteur a contracté une dette envers son pays ; il l'acquittera. Dans le travail sur Huet, il n'y a d'engagé que son esprit ; dans le livre sur l'Allemagne, il a mis sa conscience et son âme. L'un est une distraction, un caprice d'érudit, l'autre est une passion. Chaque nouvelle, chaque courrier de Berlin apporte de l'aliment à cette passion. Elle sème d'interjections ardentes jusqu'aux relevés des journaux, jusqu'aux copies de pièces, jusqu'aux moindres notes, transcrites d'une main que fait trembler la colère. L'ouvrage est commencé ; j'en ai lu le début. Puissé-je le voir terminé ! Puisse me venir, pour les mêmes blessures que les siennes, un tel soulagement d'un tel ami !

Cet ouvrage n'est à vrai dire qu'un pamphlet. L'auteur ne s'en cache point. « Je suis, me dit-il, trop peu maître de mon émotion pour écrire sur un tel sujet dans le style tempéré. » Mais ce pamphlet sera aussi une œuvre d'art très finie. Baudement veille à ce que le sentiment ne monte pas

du cœur à la tête, et que la protestation indignée ne tourne pas à la déclamation. Je ne trouve à comparer ce que j'en connais qu'aux pamphlets de Paul-Louis Courier : seulement c'est du Paul-Louis Courier avec du cœur[1].

Baudement était le fils de l'économe de notre collège. Comment se souvenir du bon et aimable fondateur de Sainte-Barbe-Nicolle, et oublier l'ami dévoué et désintéressé qu'il avait chargé de l'économat? C'était, sous des formes un peu rudes, l'homme le plus rond, le plus avenant, et, pour toutes les choses qui amenaient dans son cabinet les enfants et les parents, le plus paternel pour les uns, et le plus accommodant pour les autres. Il m'avait pris en grande amitié. J'étais orphelin, il était excellent père : il voulait me faire retrouver quelque chose de ce que j'avais perdu. Comme je passais pour un assez bon écolier, il me faisait l'honneur de me croire d'un bon exemple pour son fils, et il l'engageait à rechercher mon amitié. Mon jeune camarade était de trois ans moins âgé que moi. Je ne le connaissais que pour l'avoir vu quelquefois, soit dans la cour extérieure, les jours de sortie,

1. On verra plus loin, pp. 287 *et suivantes*, comment ces espérances ont été déçues.

soit dans le bureau de son père. Je ne le regardais pas sans curiosité, et je me sentais attiré vers ce gai jouvenceau de douze ans, à l'œil bleu et doux, à l'air intelligent et un peu espiègle, qui devait être un jour le grave bibliothécaire que vous savez.

Lui, de son côté, ne regardait pas, sans quelque révérence, celui que son père, tantôt pour le gourmander, tantôt pour l'encourager, lui proposait pour modèle. Ainsi nous nous acheminions l'un vers l'autre, et si nous ne nous embrassions pas par nos noms, comme le dit Montaigne de son ami La Boëtie, nous nous embrassions par son excellent père. Mais, trop inégaux par l'âge, nous n'étions pas encore complètement assortis pour l'amitié. Une différence de trois ans entre écoliers fait des « grands » et des « petits ». Au sortir du collège, les petits ont bien vite rattrapé les grands, et il n'y a plus que des grands garçons ayant tous l'âge doré qui s'appelle la jeunesse. C'est ce qui arriva pour Baudement et moi. Le cadet eut bientôt rejoint l'aîné. Le même duvet au menton, les mêmes goûts, la même nécessité de gagner notre vie par le travail, de temps en temps quelques heures passées chez son père, qui voyait avec joie éclore

ce qu'il avait couvé, nous firent du même coup contemporains et amis.

M. Baudement surveillait notre liaison, non pour la diriger, mais pour la rendre plus étroite. Il ne souffrait pas chez son fils la moindre tiédeur pour moi. Un jour, il en crut trouver l'apparence, et il le prit fort mal. C'est un de mes plus chers souvenirs ; on me pardonnera d'en parler un peu au long.

C'était un soir de l'année 1826. On donnait au Théâtre-Français la première représentation de *Charles VI*, pièce bien oubliée, dont l'auteur, La Ville de Mirmont, est accusé d'avoir copié la pièce non moins oubliée de Népomucène Lemercier, *la Démence de Charles VI*. Talma devait y jouer le rôle du pauvre vieux roi. Je laisse à ceux qui avaient alors vingt ans à dire si c'était une fête. Qu'on le demande à Daveluy.

Nous avions, Baudement et moi, deux billets d'orchestre, donnés à son père par l'acteur Lafon, dont le fils était un de nos camarades de Sainte-Barbe. Bien avant l'ouverture des portes, et quoique certains d'entrer, nous faisions queue impatiemment. A peine les portes entre-bâillées, au confluent des trois foules qui s'y pressaient, billets

de faveur, billets payés d'avance, billets pris au guichet, il y eut un peu de tumulte. Baudement et moi, nous n'étions pas là pour l'apaiser. Nous y fîmes notre partie, et comme les deux gendarmes préposés au maintien de l'ordre se permettaient de nous empêcher d'entrer avant notre tour, nous le trouvâmes mauvais et je me pris de paroles avec l'un d'eux. Il se fâcha. Baudement se mit de mon côté. Nous fûmes saisis au collet et entraînés au poste.

Je me sentais tellement dans mon tort que je ne fis pas de résistance. Baudement, moins convaincu du sien, se débattit, joua du parapluie, trouva, comme il arrive toujours, aide dans les assistants et s'échappa.

Pour moi, je me laissai enfermer au poste, point content de moi, et fort penaud. Mais ne voulant point le paraître, je demandai au chef du poste du papier et une plume, et m'asseyant à une petite table, je fis ou je crus faire les premiers vers d'une ode que j'avais en tête sur le général Foy. Le sujet dit l'époque et l'esprit de la jeunesse d'alors. Les vers ne venaient pas vite, l'inspiration n'étant qu'une attitude ; outre que l'idée du rideau levé, de Talma en scène, se jetait à la traverse. Je ne

laissais pas non plus d'éprouver un honnête regret de ce qui m'avait mis où j'étais. Était-ce regret, était-ce désir de recouvrer ma liberté, pour ne pas manquer le spectacle? Soit l'un ou l'autre, ou tous les deux à la fois, je me décidai à faire des excuses au gendarme qui m'avait arrêté. M'adressant au chef du poste, « Monsieur, lui dis-je, j'ai offensé un de vos hommes parce qu'il faisait son devoir; je lui en dois réparation; voulez-vous que je la lui fasse devant vous? » Ces gendarmes, dont la presse libérale, notre oracle, faisait des « suppôts de la tyrannie », étaient au fond les meilleures gens du monde. Le chef appela le gendarme, et m'épargnant, avec une obligeance délicate, la confusion de faire mes excuses moi-même, il les fit pour moi : « Votre démarche vous fait honneur, me dit-il, vous êtes libre. » Je sortis, et, en deux bonds, je fus à l'entrée du couloir qui conduit à l'orchestre.

La pièce était commencée. La salle regorgeait de spectateurs. Aux deux entrées de l'orchestre, on avait laissé les portes ouvertes, pour un bon nombre de personnes qui ne pouvant pas voir, voulaient du moins entendre. J'avais à franchir tout cet entassement de monde pour arriver à ma

stalle. Comment je m'y trouvai transporté et assis, je l'ignore ; j'avais dû marcher à la fois sur des têtes et sur des pieds. Par bonheur, l'auteur de *Charles VI* avait fait sa pièce dans la prévision de mon équipée. Talma n'entrait en scène qu'au troisième acte, et le second était à peine terminé.

On écoutait ces préliminaires, comme on écoute l'orchestre du Théâtre-Français avant le lever du rideau ; on attendait. Enfin le grand acteur parut. Les mots me manquent pour décrire, et les louanges pour égaler ce qu'il fut dans ce rôle, le dernier qu'il ait joué, et son chef-d'œuvre. Ce ne serait pas trop d'un Shakespeare, rêvant un drame de *Charles VI*, pour concevoir, dans sa pensée créatrice, le vieux roi, tel que le représentait Talma, à demi vêtu d'une robe de velours usée et avachie, les cheveux au vent, l'œil égaré, l'air timide et hébété devant son impérieuse femme; mais, aux premiers mots de son peuple que foulaient à l'envi les Anglais et les courtisans de la reine, se réveillant, se redressant, la couleur remontant à sa joue et la flamme à son regard, grand roi en haillons, parlant du peuple et de l'étranger avec l'âme de la France. On pleurait, on criait, on se levait, on tendait les bras vers l'acteur ; on voulait lui jeter

les cœurs comme on jette des bouquets à la cantatrice favorite. Nous avions le spectacle si rare de l'admiration populaire s'attachant à quelque chose de grand ! Y eut-il donc, en ce temps-là, un soir où l'idéal se rendit visible? Nous l'avons cru, nous le croyons encore, et si nous savions trouver des paroles pour peindre nos souvenirs, ce serait à faire regretter à nos enfants d'être venus au monde après qu'un tel art et un tel homme en ont disparu !

A quelque temps de là, j'eus l'honneur de dîner en la compagnie de Talma chez son camarade, l'excellent Lafon. L'esprit de parti avait tout fait pour brouiller ces deux hommes, les royalistes en préférant puérilement Lafon à Talma, les libéraux en accablant le premier de la supériorité du second. J'avais cru comme tout le monde à cette brouille. La vérité est qu'ils étaient très bons amis. Talma n'avait pas d'admirateur plus sincère que Lafon, Lafon de juge plus bienveillant de son mérite réel que Talma. Je laisse à penser si je fus de mes deux oreilles à ce dîner. Lafon, en dépit de l'air solennel qu'il ne quittait pas, même sur son oreiller, était un homme très simple et très sensé. Pour mettre de grands temps dans sa con-

versation, comme il en mettait au théâtre dans son débit, il n'en parlait pas moins juste. Mais l'habitude du pompeux était si forte, que même en vous offrant un plat d'épinards, il restait Orosmane ou Mahomet. Pour Talma, qui l'eût vu entrant chez Lafon, les mains dans les poches d'une redingote à la propriétaire, ne se fût guère douté que le même homme portait avec une majesté naturelle le manteau impérial, et qu'il savait revêtir en même temps l'âme et le costume d'un Auguste ou d'un Néron. Causeur aisé et plein de bonhomie, Talma ne disait rien de rare, ni rien d'ordinaire. Quoiqu'il n'ignorât pas que j'avais été invité pour le voir, il n'eut pas un moment la pensée de se montrer. Le plus grand créateur de rôles au théâtre n'avait jamais songé à s'en faire un pour la ville.

Après le dîner, on passa dans le salon, et comme le temps était froid on fit cercle autour de la cheminée. Ce fut alors seulement qu'on mit la conversation sur les choses du théâtre.

Talma, comme la tradition en est restée, ne jouait jamais le même rôle de la même façon. Qui l'y voyait pour la première fois n'imaginait pas qu'il pût être meilleur la seconde. Il l'était pourtant, et la troisième meilleur encore. Chaque soir

il faisait un pas de plus vers la perfection. Le secret de cette variété dans le progrès, Talma le trouvait dans la méditation continuelle du personnage qu'il représentait, du poète qui l'avait créé, et dans une connaissance profonde du cœur humain. Il savait ainsi, de la première représentation à la dernière, s'élever du bien au mieux, du mieux à l'excellent, et contenter à la fois, dans le spectateur, le sentiment du vrai et le goût du nouveau [1].

C'est par ce trait qu'il se distinguait de Mlle Mars, un autre type de l'excellent dans l'expression de

1. Quand j'écrivais ces souvenirs, je n'avais pas lu dans *les Notes et Pensées*, qui terminent le tome XI des *Causeries du Lundi*, 3e édition, une comparaison de Talma et de Rachel, où Sainte-Beuve confirme tout ce que j'ai dit de Talma, en y ajoutant. « Talma, dit l'illustre critique, était autrement sobre que Rachel. Il vivait dans ses personnages, et aussi l'impression qu'il a laissée dans tous ceux qui l'ont vu est-elle autrement profonde et d'un ordre plus historique, si je puis dire, que les prodiges passagers de Rachel. Talma tirait parti de tout pour son art; en toute occasion il observait la nature. » A l'appui de cette remarque si juste, Sainte-Beuve rappelle que le jour de l'exécution des quatre sergents de la Rochelle, Talma revenant de Paris à Brunoy, et s'étant arrêté en passant dans une famille de son voisinage, où l'on attendait avec angoisse des nouvelles : « Ils ont été exécutés », dit-il. La conversation ne se fit plus de ce moment que par monosyllabes. Tout d'un coup, Talma se levant et sortant sans dire adieu, se retourne au seuil de la porte, et du ton le plus pénétré, lance de son verbe le plus haut les beaux vers d'Auguste :

Mais quoi! toujours du sang et toujours des supplices!...

la vérité dramatique. La première fois que Mlle Mars jouait un rôle, tous les détails en avaient été réglés d'avance pour toute la suite des représentations, gestes, intonations, jeux de physionomie, tout jusqu'au nombre de pas qu'elle avait à faire. Elle ne laissait rien au hasard; elle ne voulait rien devoir à cette inspiration périlleuse qui vient à l'acteur des mouvements passionnés qu'il excite dans la salle. Mais tel était l'effet de cette préparation consommée qu'on croyait voir en Mlle Mars la comédie elle-même. Et peut-être était-ce en effet la perfection. Seule l'actrice aurait pu, par quelque retouche à son œuvre, apprendre au public et aux critiques s'ils s'y étaient trompés. Il eût fallu Mlle Mars pour corriger Mlle Mars.

Il n'en est pas moins vrai qu'à la seconde fois on se sentait moins touché, et à la troisième, moins qu'à la seconde. Est-ce donc qu'on est plus froid au plaisir prévu, ou que ne croyant pas à la perfection absolue, on ne reconnaît la perfection relative que dans le progrès par le changement réfléchi et par l'effort? Toujours est-il qu'en voyant la grande actrice recommencer aux mêmes endroits les mêmes gestes, répéter les mêmes paroles d'une voix qui semblait avoir été montée comme un ins-

trument, ne permettre à son regard ni plus de tendresse ni plus de malice qu'elle ne l'avait réglé d'avance, mettre le pied où elle l'avait mis la première fois, et, jusque dans les scènes les plus pathétiques, se copier elle-même avec la fidélité de l'écho ou du calque, on était surpris, non pas d'admirer moins, mais de ne pas admirer plus. « L'art ne peut pas aller plus loin, » disait-on la première fois : la seconde fois et les suivantes, on disait : « Mlle Mars ne peut pas aller plus loin. » Je demandai à Talma par quel secret, tout en gardant les grandes lignes de la conception première de ses rôles, il savait se renouveler dans le détail. « Mon secret, dit-il, c'est d'y penser toujours. » A ce moment, il tisonnait le feu. « Tenez, ajouta-t-il, plus d'un effet m'est venu en tisonnant. » Puis pour échapper à nos louanges, il parla d'autre chose. Quand je me retirai, le bon Lafon me reconduisit jusqu'à la porte et me dit de sa voix la plus grave : « Jeune homme, ne manquez désormais aucune représentation où jouera Talma. Sa santé nous inquiète. Nous craignons que le théâtre ne soit menacé de le perdre. » Ces paroles m'expliquèrent l'air de souffrance que j'avais cru remarquer sur le visage de Talma et l'indifférence

mélancolique dont il parlait de ce qui faisait sa gloire.

J'en viens aux suites qu'avait eues pour Baudement notre équipée. Pendant que je pestais au bureau de police, il était rentré chez lui, par le chemin des écoliers, remportant comme trophée les débris de son parapluie, et il s'était couché sur ses lauriers. Le lendemain il raconte à son père notre aventure. « Et Nisard, lui demande celui-ci, qu'est-il devenu? » Il avoua qu'il l'ignorait. « Comment, reprit le père, tu es rentré te coucher, tu as peut-être dormi, et c'est ce matin que tu me racontes tout cela, sans pouvoir me dire où est ton ami! va-t'en à sa recherche, va-t'en et ne reviens pas à la maison sans m'apporter de ses nouvelles. » Baudement court à la pension Goubaux, où le chef, aussi homme de cœur que d'esprit, m'avait donné le gîte avec la nourriture et un petit traitement pour faire la classe à ses rhétoriciens[1]. J'y étais, et déjà en fonctions. Nous nous revoyons, nous nous serrons la main; puis il

1. Mon confrère, M. Legouvé, a écrit sur M. Goubaux quelques pages pleines de sentiment, où il a le mérite d'avoir le mieux dit ce que pensent de cet excellent homme tous ceux qui ont eu affaire à lui.

repart, trouve son père qui l'attendait, le rassure, lui promet de ne pas mériter une seconde fois la belle et bonne leçon d'amitié qu'il venait d'en recevoir.

Baudement, par respect pour ce père, a pu croire que cette leçon n'était pas inutile ; pour moi je n'en crois rien. En tout cas, s'il manquait encore, en ce moment-là, quelque chose à notre amitié, elle reçut sa perfection le jour où nous suivîmes au cimetière, l'un au bras de l'autre, le cercueil de ce père vénéré, pour lequel il ne m'aimait guère moins que pour moi-même.

Mes cinq amis ont été tous intimement mêlés à ma vie, les uns plus, les autres moins, non selon le degré de confiance, mais selon les occasions. Baudement a comme vécu ma vie avec moi. Ce que j'ai reçu d'aide, de force, de douceur de son commerce, j'en parlerais plus à l'aise si je ne songeais qu'il pourra quelque jour lire ces pages, et si je ne devais ménager en lui une certaine pudeur de l'amitié semblable à cette pudeur du bienfait que connaissent les vrais bienfaiteurs. Il ne faut pourtant pas, dans ce compte suprême de tout ce qui m'est revenu de mes amitiés, que, pour complaire à sa modestie, je fasse sa part trop petite.

Je dirai donc que, dans ma longue carrière d'écrivain, j'ai eu constamment son conseil ou son secours, et pour un de mes travaux les plus considérables, sa collaboration pendant dix ans. Sans lui, je n'aurais pas entrepris, et certainement je n'aurais pas mené à fin la *Collection des auteurs latins traduits en français*, dont Villemain me disait : « Je vous envie d'avoir pris un si long bain d'antiquité. » Si mes yeux ne s'en sont pas trouvés trop bien, ce n'est pas que Baudement y ait épargné les siens. Je les avais pour ce qu'il était chargé de faire dans ce grand travail, et je les avais encore pour m'aider à revoir le travail tout entier. Et pour ne parler que de sa part de collaboration, quel prix ne donnent pas à la *collection* les volumes ou parties de volumes qu'il a traduits ? Connaissance profonde du latin, simplicité et fermeté de la traduction, brièveté élégante et substantielle des notices, rien n'y manque. Le recueil des auteurs de l'*Histoire Auguste*, presque un in-folio, est tout de sa main. C'est surtout en regardant ce qui lui appartient dans cette œuvre de dix années, que je m'applaudis d'avoir pu mettre aux mains de tant de professeurs un si utile instrument de travail. On y a trouvé des fautes ; la belle décou-

verte dans une collection de vingt-sept volumes grand in-8°, à deux colonnes! Il y en a dans le texte, il n'en manque pas dans la traduction, je le veux bien; en tout cas je doute que ce soit dans la part de Baudement.

Pour parler de mes autres ouvrages, que de fautes évitées ou corrigées ne dois-je pas à son goût délicat? J'en écoutais d'autant plus les scrupules que je les savais combattus par sa tendre indulgence pour tout ce qui sortait de ma plume! J'avais à l'aider, à lui forcer la main, pour qu'il me dît mes vérités. Encore n'en disait-il que la moitié; je devais suppléer ce qu'il taisait, et achever l'exécution de mes propres mains. Il ne faisait pas bon d'ailleurs me critiquer devant lui. Son visage disait, avant sa bouche, qu'il n'était pas plus homme à laisser mordre par les autres l'ami absent qu'à le mordre lui-même.

J'en eus une preuve dont je fus d'autant plus touché que le mordant était de ses amis. L'année dernière, s'est éteint dans l'obscurité et la pauvreté un érudit d'un ordre élevé, M. Burgaud des Marets. Une édition de Rabelais, faite en commun avec le savant M. Rathery, voilà tout ce qui reste de ce philologue ingénieux et profond, aussi

fin juge des choses que des mots, qui, pour avoir trop comparé son savoir à l'idéal qu'il se faisait du savant, en a emporté le trésor presque tout entier avec lui. Il était plein de Rabelais. Il l'étudiait sans cesse, à la lumière des plus sévères méthodes de la critique, avec toute la pénétration d'un esprit aussi curieux que sagace. Il avait fait du curé de Meudon sa chose. Malheur à qui s'aventurait à en parler avec une érudition insuffisante ! Tout au plus accordait-il qu'on pût se tromper sur Rabelais et être un galant homme. Bref, il n'y avait pas en littérature de cas plus pendable

Malheureusement pour moi, en écrivant pour la première édition de mon *Histoire de la littérature française* le chapitre où je juge ce grand et singulier esprit [1], je m'étais mis dans ce cas. Plus occupé de la valeur morale et littéraire du livre, des causes de sa durée, que des circonstances historiques et biographiques où il a été conçu et publié, j'avais eu le tort de m'en rapporter, sur cette partie accessoire, aux notions reçues, à ce mélange de faits vrais et de fables vraisemblables dont se compose la légende de Rabelais.

1. *Histoire de la littérature française*, t. Ier, liv. II, chap. II.

La première fois que M. Burgaud ouvrit mon livre, il courut au chapitre sur Rabelais. Il y vit des « énormités ». Il en conclut, comme il arrive, que tout l'ouvrage était fait avec la même insuffisance de savoir, et il n'alla pas plus avant. Quoique d'humeur très douce, il avait, en sa qualité d'érudit, les préventions vives, et il ne les cachait pas. Chaque fois donc qu'il rencontrait un fidèle de Rabelais, ou, ce qui était moins rare, quelque homme de lettres disposé à entendre dire du mal d'un confrère, il lui faisait les honneurs de mon livre à mes dépens. Un jour, croyant avoir trouvé son homme dans Baudement, comme lui grand admirateur de Rabelais, il se mit à lui faire mon procès. Aux premiers mots, Baudement l'arrête : « Y pensez-vous, mon cher Burgaud, lui dit-il, l'homme auquel vous touchez est mon meilleur ami. » M. Burgaud le regarde. « Quoi ! M. Nisard est votre ami ! — Je n'en ai pas de plus cher, répond Baudement. — C'est assez, dit M. Burgaud, je cesse de critiquer un homme que vous aimez, et au lieu de médire d'un livre dont je ne connais qu'un chapitre, je vais le lire tout entier. »

A quelques jours de là, j'étais allé à la Biblio-

thèque : M. Burgaud y passait sa vie. Dès que Baudement me voit, il quitte son bureau, va à la table où travaillait M. Burgaud, alors absorbé dans des recherches sur les apocryphes de Rabelais, et lui frappant sur l'épaule : « M. Nisard est là », lui dit-il, et il me l'amène. M. Burgaud fait sa confession, de la meilleure grâce. « Je sais par Baudement, me dit-il, ce que vous lui êtes, et par votre livre que je lis, à quel écrivain j'ai affaire. Voulez-vous me compter désormais parmi vos amis ? — J'y mets une condition, lui dis-je, en lui serrant la main, c'est que vous me disiez toutes mes ignorances. Ne me ménagez pas ; je veux vous étonner de ma docilité. » Je dois à M. Burgaud d'être plus près de ce qui sera la vérité définitive, si on la trouve jamais, sur la vie et la pensée vraie de Rabelais. Quant à mon jugement sur l'écrivain, il n'y trouvait rien dont il ne fût d'accord avec moi. Approbation précieuse, dont je serais tenté de me faire honneur, si je ne craignais d'y voir l'indulgence d'un galant homme qui croit avoir un tort à réparer.

Plus tard il voulut faire davantage. « Votre livre, me dit-il, m'est devenu d'autant plus cher, que j'en ai d'abord pensé plus de mal. En

dépit de tout ce que vous y avez fait pour l'exactitude, il continue de rester un peu suspect aux superstitieux d'érudition. Permettez-moi de le revoir d'un bout à l'autre la plume à la main, et d'en ôter tous les sujets de chicane philologique. — J'ai du scrupule, lui dis-je, d'accepter votre offre. Ce serait de votre part pousser la réparation jusqu'à la pénitence. » Il insista. Quel moyen de refuser un service si cordialement offert? J'avais trouvé pour ma prose « l'ami prompt à vous censurer », que Boileau conseille au poète. Un exemplaire fut destiné à recevoir à la marge ses traits de plume. Déjà il en avait revu les premiers chapitres, quand il fut atteint du mal dont il devait mourir. Dans une visite que nous lui fîmes, Baudement et moi, il nous montra sur sa table de travail le premier volume avec des signets çà et là entre les pages. D'une bouche déformée par la paralysie, il me dit avec grand'peine, et peut-être sans espoir que, dès qu'il irait mieux, il se remettrait à l'œuvre. Le peu de jours qu'il vécut depuis lors, il les passa à lutter contre les dernières souffrances, et il est mort, me laissant une dette de reconnaissance pour ses intentions si amicales, et le regret que mon livre n'en ait pas profité.

J'ai dû à l'estime qu'inspirait Baudement, au crédit de ses paroles, quelques-unes de ces amitiés qu'on a sans le savoir, qui vous rendent de bons offices dont elles ne pensent pas à se prévaloir, qui prennent votre parti dans l'occasion, relèvent une calomnie, rétablissent une vérité, contreminent les inimitiés qu'on s'attire de certaines gens par le seul tort de ne pas penser comme eux. Sur ce point délicat de la défense d'un ami absent, Baudement était admirable. Lui faisait-on quelques plaintes de moi, avant de s'éclaircir avec moi du grief, il commençait par le nier. Si le cas n'était pas niable, il le prenait à son compte, comme il eût fait d'une dette que j'aurais été dans l'impossibilité de payer. Ami de toutes les heures, et de toutes les fortunes, si séparés que nous ayons été par nos conditions ou par nos affaires, il m'a toujours semblé l'avoir à côté de moi.

Des amis que le collège m'a donnés, il est le seul qui, sur les choses de la politique, ait été d'une opinion différente de la mienne. Partisans convaincus de la monarchie démocratique, nous pensions, mes autres amis et moi, que le peuple fait mieux ses affaires par un souverain que par des délégués choisis à l'aveugle, au milieu des

obscurités et des illusions répandues sur toutes choses par la presse populaire. C'est la monarchie qui a fait le peuple, et l'amour du peuple qui, dans le roi d'autrefois, était inégalement mêlé de sentiment et d'intérêt, est la seule raison d'être du souverain d'aujourd'hui. Nous pensions que nul ne peut se faire sa part soi-même, et que le peuple en est d'autant moins capable que plus de choses lui manquent. Si nous avions peur d'un régime où la démocratie règnerait sans la monarchie, c'est que, sous ce régime, le peuple sentirait plus vivement ce qui lui manque, sans être plus apte à se le donner de ses propres mains. Baudement était d'un autre avis. Il croyait possible le gouvernement direct de la nation par la nation, et il ne lui semblait pas que le peuple eût à apprendre de personne la justice, ni qu'il lui fût impossible de se faire sa part, sans prendre sur celle d'autrui. Il était républicain.

Cela n'a pas empêché que, de 1830 jusqu'au jour où j'écris ces lignes, nous ayons vécu tendrement unis, quoique faisant pour le gouvernement de notre pays des vœux contraires, et quoique, sur ce point, l'un de nous eût à se réjouir quelquefois de ce qui affligeait l'autre. L'épreuve en eût été

mortelle à plus d'une amitié ; elle n'a fait qu'aviver la nôtre. Elle nous a permis d'y mêler l'innocent orgueil d'avoir franchi un écueil où tant d'autres échouent. Il est vrai qu'ayant, sur toutes les autres choses, une si ample matière aux confidences et à l'accord de nos esprits, nous évitions la politique, surtout dans les moments où, sous l'influence de certaines crises, nous pouvions être entraînés, en dépit de nous-mêmes, à l'extrémité de notre dissentiment. Notre discrétion allait-elle jusqu'à nous cacher nos pensées ? Ce serait le propre de gens ayant à se ménager par intérêt, non d'amis dignes de ce nom. Il ne déplaisait pas à Baudement de m'entendre parler du régime que je préfère, et, tandis que je lui en parlais, je lui donnais l'envie de penser comme moi. A mon tour je lui demandais de m'aider à être juste pour ses opinions. Dans cet échange de nos idées, nous n'allions jamais jusqu'où la contradiction pouvait être délicate sans être utile, et nous nous rendions le mutuel service de nous garder des affirmations absolues en un sujet où ceux qui se trompent aujourd'hui ont la chance d'avoir raison demain. Pour moi, qui sais de quel fond d'honneur, de piété filiale, de sympathie active pour les petits, sont nées les

opinions de mon ami, qui l'ai vu, dans les crises où elles étaient victorieuses, ne demander ni ne permettre qu'on lui offrît une part quelconque des profits de la victoire, il m'a ôté tout motif de porter sur ceux qui partagent ses idées des jugements trop absolus. Surtout il m'a ôté le droit de prononcer contre les personnes des paroles de colère. S'il arrive qu'il m'en échappe, j'en ai bientôt du regret comme de propos que je n'aurais pas tenus devant lui.

Les lecteurs qui ont suivi jusqu'ici la modeste histoire de mes amitiés de collège se sont peut-être demandé quelles relations ont eues les uns avec les autres ces amis qui, chacun à part, m'étaient si étroitement unis. Ils se connaissaient par le collège (ce qui est quelque chose de plus que se connaître par la société), ils se connaissaient aussi par moi, qui volontiers me parais des uns devant les autres, et qui ai si souvent rêvé la maison de Socrate pour les y réunir et pour les faire profiter tous des qualités que j'aimais en chacun. C'était assez de cette double connaissance pour qu'ils se voulussent du bien, et que, sans se le dire, ils se fissent cautions les uns des autres à l'occasion. Avaient-ils à se demander

un bon office ou un service, le solliciteur se sentait un droit et le sollicité un devoir, qui rendaient la chose facile et agréable à tous les deux. Enfin, en dépit de ce qui les séparait, condition, profession, fortune, ils se comportaient les uns avec les autres, comme s'il n'eût manqué qu'une occasion pour changer leurs bonnes dispositions réciproques en une inclination, et les camarades en amis.

On peut me demander aussi, comment, en quatre années de collège, je n'ai parmi tant de camarades trouvé à faire que cinq amis, ayant, comme on sait, permission d'Aristote d'en augmenter le nombre. Il est vrai que ces cinq n'étaient pas les seuls que j'aurais pu aimer. Mais ce qui fait l'amitié, ce n'est pas seulement l'occasion, ou, pour rappeler encore Aristote, « l'inclination ». Il y faut quelque chose encore. Quoi donc? Qu'en sais-je? Peut-être deux astres en conjonction. Et puis, le cœur, comme l'esprit, n'a-t-il pas des bornes? On aime qui l'on peut, non toujours qui l'on veut. Je pourrais dire de tels de mes camarades que nous nous sommes peut-être fait injustice réciproquement, en n'allant pas jusqu'à l'amitié.

Il en est deux avec lesquels je ne suis resté guère en deçà, et qui ont été les plus proches après les premiers, Alfred Nettement et Louis Bellaguet.

Pourquoi les plus proches et non pas sur le même rang? Je ne le sais. Que m'a-t-il manqué, par exemple, ou qu'a-t-il manqué à Alfred Nettement pour que j'eusse un parfait ami dans cet esprit si brillant, dans ce cœur si solide, qui a si vaillamment servi, sans jamais s'en servir, une cause politique vaincue, et qui est mort à la peine? Que de fois, parlant à mes cinq préférés de sa vie de labeur et d'honneur, ne le leur ai-je pas vanté comme notre exemple à tous? Nous nous étions connus en rhétorique, et nous nous y disputions les premières places. Légèrement railleur alors, un peu taquin, faisant des mots, ne se refusant pas l'épigramme, il m'attirait médiocrement, et, de mon côté, je ne lui donnais pas l'envie de me rechercher.

Il y avait entre nous une autre cause d'éloignement, puis-je en parler sans sourire? Nous ne pensions pas de même en politique! Il lisait *la Quotidienne;* je lisais *le Constitutionnel*, fort heureusement avec des intermittences dont profitaient

Cicéron et Virgile. Nous ne discutions pas, sentant bien que nous avions à nous ramener de trop loin. Nous nous tenions sur la réserve, nous mesurant de l'œil, comme pour des luttes futures, plus sérieuses que celles de la classe, et déjà, par la vertu malfaisante de la politique, tout prêts à ne pas nous vouloir du bien.

Nous quittâmes le collège en même temps et pour chercher notre vie, chacun de son côté. Quelques années après, je le retrouvai, mais combien différent de ce qu'il était au collège ! Doux, bienveillant, modeste, chrétien par la foi et par les œuvres, il était engagé dans cette continuité de travaux si variés et si distingués qui ont honoré son nom, tous inspirés par une inébranlable croyance à la monarchie légitime, et par une fidélité qui n'avait pas même besoin d'espérance. De tous ceux que je lui ai préférés pour l'amitié, je n'en sais aucun que j'aie plus estimé que lui. Si les choses n'ont pas été entre nous jusqu'à l'intimité, c'est que cela ne s'est pas fait tout de suite, à la première rencontre; c'est que nous nous sommes regardés la première fois comme des gens qui s'examinent, non comme des gens qui se reconnaissent.

Et Louis Bellaguet? Je cherche qui l'a connu, qui l'a pratiqué, sans vouloir en faire son ami? C'est en troisième que nous nous rencontrâmes. Il était parmi les plus forts, et c'est lui qui, le premier, me fit connaître à moi, qui débarquais de ma province, ce que c'est qu'un devoir d'écolier où un jeune esprit applique les règles avec réflexion et mêle à l'acquis une certaine invention. Par son exemple et par l'émulation, plus efficace que la parole du maître, il m'apprit à faire un thème (qu'il me pardonne de le trahir, en ce temps de raillerie contre les « forts en thème »). Il me l'apprit si bien qu'il m'arriva enfin de le battre avec ses propres armes. Il me fit connaître quelque chose de plus rare, la mesure, où ce garçon de quinze ans en eût appris à un homme fait. Elle lui donnait au milieu de nous, quoique, de visage, il parût de beaucoup le plus jeune, je ne sais quel air respectable, qui ne laissait pas de m'imposer. Il m'impose encore aujourd'hui. Je me surprends à me surveiller devant un homme si maître de lui. Il est bon, serviable, sincère; est-ce à lui ou à moi qu'il manque l'abandon?

Après une longue séparation, nous nous retrouvâmes au Ministère de l'Instruction Publique, où

je remplaçais Hippolyte Royer-Collard à la division des lettres et des sciences. Ma bonne fortune m'y donna Bellaguet pour collaborateur. Sa qualité distinctive, la mesure, s'était perfectionnée par le commerce des gens distingués[1], par la réflexion, par la vie. Je laisse à penser si j'en tirai parti dans des fonctions où la mesure est à la fois une qualité nécessaire et un devoir. J'étais son chef pour le tout; mais pour la partie du service qui le concernait, il était le mien, tant j'avais du penchant à le suivre, et tant j'étais sûr, en le suivant, de marcher dans le bon chemin.

Enfin son tour vint d'être le chef du service où il m'avait été si précieux comme second. Dans le public de choix qui eut affaire à lui, savants, poètes, gens de lettres, public dont les travers même ont un côté respectable, combien se souviennent de l'administrateur bienveillant, efficace, à l'humeur toujours égale, ne négligeant aucune affaire et portant légèrement le poids de toutes, collaborateur exact et sûr des ministres, mais avant tout serviteur de l'État, sachant faire aboutir toutes choses à une décision juste, et persuader aux mi-

1. Bellaguet avait été le précepteur du fils de M. de Barante.

nistres qu'ils n'en voulaient pas d'autre ! Tel était Bellaguet dans les affaires. Hors des affaires, très instruit en toutes les choses de l'esprit et surtout en ce qui regarde notre histoire nationale, bon écrivain, excellent juge, Bellaguet est un sage que rien n'étonne, un doux que rien ne fâche, une raison que rien ne trouble.

Voilà, entre les autres vrais biens, les amitiés dont j'ai l'obligation à ce régime tant décrié des collèges à internat. Ce qu'elles ont répandu de douceur dans ma vie si éprouvée, ce qu'elles ont mis de baume sur mes blessures, ce que j'ai tiré de profit et d'agrément de ce commerce aimable où une soirée passée ensemble, un dîner modeste à la même table, moins que cela, une simple rencontre étaient pour moi autant de petites fêtes, je n'en veux pas dire tout ce que j'en sens. A trop parler de ses avantages, on risque de provoquer l'incrédulité ou l'envie. Mais comment me taire sans ingratitude sur ce que j'ai dû, comme Français, à mes amis? Certes, avant de les connaître, j'avais une grande idée de mon pays. Elle était dans l'air que je respirai pour la première fois en venant au monde, quatre mois après la bataille d'Austerlitz, sept mois avant la bataille d'Iéna. Si,

malgré nos défaillances et celles de nos chefs, malgré tant de malheurs qui n'ont été que des fautes sévèrement expiées, je garde entière cette idée avec la confiance de mourir sans désespérer de la France, je vous le dois, ô mes chers amis, à vous qui en avez été pour moi la personnification première, à vous qui, depuis plus de cinquante ans, m'avez appris par quelles qualités la France est aimable entre toutes les nations, et pourquoi, en dépit de la fortune, elle n'a pas cessé d'être agréable à Dieu !

Mais ce serait vous donner une louange dont vous ne voudriez pas, si je n'ajoutais que chez nos contemporains et voisins des collèges Louis-le-Grand, Bourbon, Henri-Quatre, Saint-Louis, et, autour de nous, dans notre collège, bien d'autres élèves ont eu et ont mérité d'avoir des amis. Il y avait là, entre les meilleurs, soit des amitiés à deux, soit des groupes d'amis formant comme des petites sociétés qui se préparaient pour la grande. En y prenant place à leur tour, ces amis y ont apporté, comme vous, des influences de raison, de lumières, de sociabilité, de bons sentiments. Après eux, et par le même effet de la vie de collège, il en est venu d'autres, et après ceux-ci d'autres

encore, jusqu'à nos jours. Qui voudrait faire l'énumération des forces morales qu'oppose notre pays au mal dont il est travaillé, trouverait au premier rang les amis de collège. Fermer les collèges d'internes où se contractent ces amitiés, ce serait ôter à la France une de ses meilleures recrues pour l'armée civile qui la défend.

Octobre 1874.

Post-scriptum. — Au moment même où j'écrivais ces dernières lignes, une douloureuse nouvelle m'a fait tomber la plume de la main. Une mort aussi rapide qu'imprévue m'a enlevé Baudement. Je ne pourrais rien dire que de vain sur l'étendue de ma perte. C'est par de telles blessures que la vie s'en va plus vite.

Sur la fin de septembre, après une absence de quelques semaines, j'étais allé le voir où l'on ne manquait jamais de le trouver, à la Bibliothèque de la rue Richelieu. Je fus frappé de son air de

souffrance. Il était pâle, il levait avec peine la tête; son œil fatigué et terne ne me disait même pas s'il avait du plaisir à me voir. Après les premières paroles, son visage se colora, ses yeux se ranimèrent. Il pria un de ses collègues de le remplacer au bureau, et nous allâmes au fond de la salle nous asseoir à la table où il avait coutume de travailler, dans les intervalles de son service. Il m'expliqua l'abattement où je venais de le voir par la diète à laquelle le réduisait un insurmontable dégoût de toute nourriture. Je parlai d'un congé de quelques semaines et du repos absolu, comme d'un moyen certain de le remettre sur pied. Il en parut persuadé et moi-même je l'étais, tant notre instinct repousse les craintes extrêmes, quand il s'agit de vies qui nous sont chères. Mais je venais de sentir au fond du cœur un trouble qui ne m'était pas encore connu et je fus toute la journée sans vouloir m'inquiéter et sans pouvoir me rassurer.

Le soir, l'inquiétude étant la plus forte, j'allai prendre de ses nouvelles au n° 12 de la rue Colbert, où il habitait, dans les dépendances de la Bibliothèque. J'avais bien quelque scrupule que ces deux visites le même jour ne lui donnassent à réflé-

chir. Je fis de mon mieux pour le dépayser. Je lui dis qu'ayant dîné dans le voisinage et me trouvant tout près de chez lui, je me serais fait conscience de ne pas aller lui donner le bonsoir. Il parut le prendre comme je le voulais, et moi-même, tant je le trouvais ranimé et dispos, je finis par croire que j'avais pris trop tôt l'alarme.

Je mis la conversation sur le sujet qui lui était le plus cher, ce livre contre l'Allemagne, et je lui demandai de m'en lire quelques pages. Ce fut pour moi, qui croyais le connaître si bien, un plaisir inexprimable de découvrir en lui quelque chose de plus à aimer et à louer. La lecture dura plus d'une heure. Sa voix si forte, son accent si énergique, me laissèrent persuadé, le cœur y aidant, que ni ces pages ardentes ni le ton dont il les lisait n'étaient d'un homme menacé de ne pas les achever.

Il se sentait si bien, il était si loin d'une appréhension de ce genre, qu'il voulut me reconduire chez moi. De la rue Colbert à la rue de Tournon, la traite n'est pas courte. Il la fit de ce pas de grand marcheur qu'il avait eu si longtemps. Pendant tout le chemin nous eûmes sur cette lecture, sur sa résolution de mener promptement

l'œuvre à fin, sur notre infortuné pays, sur nos souvenirs, un entretien qui nous laissa tous les deux aussi désireux que certains de nous revoir pour le reprendre.

Nous ne nous reverrons plus; du moins dans ce monde, d'où il est parti, convaincu, en dépit de quelques apparences, qu'il y en a un autre.

Nous avons, dans le cours d'une si longue amitié, parlé confidemment de tant de choses, qu'il n'est pas probable que nous eussions omis la religion. Baudement avait l'âme religieuse. Mais il était sur les religions positives de l'école de Voltaire. Il avait cet orgueil de la raison qui ne tient pour vrai que ce qui peut se démontrer par le raisonnement. Pour moi qui, en ces choses-là, en suis toujours resté au sentiment, comme au fondement le plus solide après la foi, j'ai pensé dès le premier jour et je continue à penser avec Pascal « que la suprême démarche de la raison est de croire qu'il y a infiniment de choses qui la dépassent ». C'est ma croyance et c'est ma paix. Je ne demande aux métaphysiciens que de ne pas m'y troubler.

J'en parlais souvent et longuement avec mon cher raisonneur. Il paraissait prendre un vif intérêt

à mes discours, et je ne me rappelle pas sans douceur de quel air d'assentiment il écoutait, non pas ma métaphysique, mais ce que j'appelais mes innocentes rêveries sur l'immortalité de l'âme.

Il en est une, entre autres, contre laquelle il m'avouait ne pas trouver et ne vouloir pas chercher d'objections. « L'immortalité de l'âme, lui disais-je, ne peut s'entendre que de l'immortalité de la personne. Or, rien ne nous étant plus personnel que nos amitiés, il suit que nous garderons dans l'autre vie toutes celles que nous aurons eu raison d'avoir en celle-ci. Dieu ne prendra pas toute la place dans nos âmes délivrées du corps ; il y souffrira, il y perpétuera par sa toute bonté tout ce que nous aurons honnêtement aimé et pensé. — Parle, parle, me disait-il, tu me fais du bien ; » et je lui développais cette métaphysique. C'était une manière de lui parler encore de notre amitié.

J'ai connu un homme d'un mérite rare, qui, après s'être très longtemps accommodé du doute, devenu veuf d'une femme qu'il adorait, se fit tout à coup catholique fervent et pratiquant. Comme je lui demandais d'où lui était venue cette transformation : « Je n'ai pas pu, me dit-il, consentir à

ne pas revoir ma femme. » Pareille chose se serait passée pour Baudement, s'il m'eût vu partir le premier. Son cœur l'eût amené aux espérances religieuses par l'impossibilité de consentir à ne pas revoir son ami.

Et maintenant, s'il est vrai, comme j'en ai fait le rêve, qu'on ne reverra ses amis dans l'autre vie qu'à la condition d'avoir eu raison de les aimer, a-t-il eu raison de me faire la plus grande place dans ce cœur si droit, si chaud et si dévoué? Je ne suis assuré que d'une chose, c'est de l'avoir aimé cinquante ans sans refroidissements, sans langueurs et sans nuages, et de l'en avoir vu heureux; et cette pensée me fera trouver moins longue notre séparation passagère.

17 octobre 1874.

Comme ces souvenirs ne se succèdent pas dans l'ordre chronologique, je rappellerai, en terminant ce chapitre consacré à mes cinq amis, que Jean Trancart est mort en 1869, Théophile Baudement en 1874, Lemoine-Montigny en 1880 et Léonce Daveluy en 1881.

CHAPITRE II

De quelques hommes qui m'ont fait du bien.

I. Le directeur du collège Sainte-Barbe-Nicolle, Henri Nicolle. — L'abbé Nicolle. — Bonté des deux frères pour moi. — Un déjeuner chez le recteur de l'Académie de Paris. — Mes premières tentations d'auteur. — II. M. Henri Nicolle me recommande au rédacteur en chef du *Journal des Débats,* M. Bertin l'aîné, qui m'agrée comme rédacteur. — M. Bertin l'aîné me conduit chez M. de Chateaubriand. — Ce que je perds en quittant le *Journal des Débats.* — III. Je porte au *National* tous mes sentiments pour M. Bertin l'aîné, et je saisis la première occasion de les exprimer. — Mes feuilletons sur le Salon de 1832. — Portrait de M. Bertin l'aîné, par Ingres. — Je suis près de rentrer au *Journal des Débats.* — Dîner que donne à cette occasion M. Bertin l'aîné. — IV. Le baron Bignon. — Mes articles sur son *Histoire de France sous Napoléon.* — Visite qu'il me fait dans ma mansarde de la rue du Battoir. — Commissaire du gouvernement de juillet à l'Instruction Publique, il me nomme son chef de cabinet. — La curée avant les *Iambes* de Barbier. — Le baron Bignon est rendu à la vie privée. — Son intérieur. — Sa fidélité à la mémoire de Napoléon. — Je lui fais part de mes projets de mariage. — Il combat les projets, et il approuve le mariage. — Sa mort. — V. Où et à quelle occasion j'ai rencontré pour la première fois M. de Salvandy. — Son histoire de Sobieski et sa tendresse à la critique. — Il est nommé Ministre de l'Instruction Publique. — Il m'appelle auprès de lui et me fait nommer maître des requêtes au Conseil d'État. — Objections de ses collègues. — Comment il entendait et pratiquait le pouvoir. — VI. Ennuis que lui attire mon article sur Armand Carrel. — Sa bonté délicate. — La son-

nette du cabinet. — Comment il permet et agrée mes critiques. — VII. Je succède à Hippolyte Royer-Collard dans la division des sciences et des lettres. — VIII. Comment M. de Salvandy comprenait le service des secours et encouragements aux gens de lettres. — IX. Ses vues pour rapprocher les classes éclairées et le corps enseignant.

Je ne voudrais pas mourir, sans avoir consigné dans quelques pages que liront mes petits-fils, le souvenir de gratitude que je garde à quatre excellents hommes qui m'ont aidé, soit dans mes études, soit à faire mes premiers pas dans les lettres, et qui ont commencé ma modeste fortune, aujourd'hui renversée pour la seconde fois, dans la catastrophe où vient de s'abîmer mon pays. Me rappeler le bien qu'on m'a fait est une consolation dans la tristesse où, selon toute apparence, ma vie est menacée de s'achever.

I

Le premier de ces hommes était M. Henri Nicolle, directeur du collège Sainte-Barbe, devenu depuis collège Rollin. Aussi longtemps que la maison a été debout, je n'ai jamais passé devant la grand'porte sans ôter mon chapeau. C'est là que

j'ai appris à aimer les choses de l'esprit, et que j'ai fait des amitiés qui, après plus d'un demi-siècle, durent encore. C'est là qu'orphelin et pauvre, j'ai trouvé mon premier protecteur, et connu par lui le bienfait d'être aidé et la douceur d'être reconnaissant.

M. Henri Nicolle était frère de l'abbé Nicolle, qui de 1820 à 1826 fut recteur de l'Académie de Paris. Ayant à parler des hommes qui sont venus en aide à ma jeunesse, j'aurais dû nommer d'abord l'abbé Nicolle, puisque c'est lui qui me remit aux mains paternelles de son frère. Le recteur de 1821 avait été en 1789 maître d'études dans l'ancienne institution Sainte-Barbe. Forcé d'émigrer, à l'époque où l'émigration était pour les nobles et les prêtres la seule chance d'échapper à l'échafaud, et où Mirabeau, combattant la loi sur les émigrés, jurait qu'il n'obéirait pas à une loi qui enchaînerait les Français au sol d'une patrie où ils n'étaient sûrs ni de leurs biens ni de leurs vies, il s'était réfugié en Russie. Là, des succès comme précepteur, un caractère aimable, une véritable aptitude pédagogique l'avaient mis en crédit auprès de la noblesse. C'est avec les encouragements et l'appui de quelques grandes familles, qu'il avait fondé à Odessa une

maison d'éducation d'où sont sortis des membres éminents de la diplomatie et du gouvernement russe. Rentré en France à la Restauration, le duc de Richelieu, émigré comme lui et qui l'avait vu à l'œuvre à Odessa, l'avait fait appeler au rectorat de l'Académie de Paris.

Mon père, ancien élève de l'institution Sainte-Barbe, y avait eu pour maître d'études l'abbé Nicolle. Venu à Paris pour me placer comme petit clerc chez un avoué de ses amis, il ne voulut pas retourner dans sa province sans avoir fait visite à son ancien maître. Je l'accompagnai à la Sorbonne où demeurait le recteur de l'Académie de Paris. Après un échange de bonnes et affectueuses paroles sur le passé, l'abbé me prenant par la main et m'attirant vers lui : « Et ce garçon-là, dit-il à mon père, que comptez-vous en faire? » Mon père lui dit son projet. « Et quel âge a-t-il? — Pas encore quinze ans, dit mon père. — C'est bien jeune pour faire de la procédure, murmura l'abbé. Voyons, où en est-il resté de ses études? — Il les a terminées, dit mon père, et pour des études de collège communal, elles ont été assez bonnes. » Et il rappela modestement mes derniers succès dans la classe de rhétorique de Châtillon-sur-Seine.

« Voulez-vous me confier votre fils? dit l'abbé, je le fais recevoir à demi-bourse dans le collège que vient de fonder la Ville de Paris et dont mon frère est directeur. S'il a un prix au Concours Général, je lui promets la bourse entière. » Mon père n'eut pas de peine à se laisser persuader. Chargé de famille et se sentant gravement atteint dans sa santé, il comprit de quel avantage seraient pour moi des humanités refaites à Paris sous un tel patronage. Dès le lendemain, j'entrais à Sainte-Barbe, dans la classe de troisième. Je n'eus pas peu à faire pour que les lauriers du rhétoricien de province ne fissent pas honte à l'écolier de troisième de Paris. Mais enfin je réussis à remplir la condition imposée par l'abbé Nicolle. J'obtins la bourse entière, et la moitié déjà payée fut remboursée à mon père qui l'employa, dès l'année suivante, à faire entrer au même collège le troisième de mes frères, Auguste Nisard.

M. Henri Nicolle eut pour moi des recherches de bonté. A mon entrée en seconde j'avais perdu coup sur coup mon père et ma mère et j'étais l'aîné de six orphelins sans fortune. Il ne s'effraya pas d'avoir à protéger un jeune homme qui, à seize ans, avait déjà charge de famille. Il me soutint

contre la violence de mon premier chagrin, me releva du découragement où j'étais tombé d'abord, et jusqu'à la fin de mes études, en toutes les choses où il pouvait remplacer mon père auprès de moi, il le remplaça. Quand je quittai le collège, il s'occupa avec sollicitude des moyens de me faire vivre de mes petits talents.

Mes études, où rien ne m'avait manqué du côté des maîtres, et mes succès de classe étaient tout mon bagage et tout mon crédit. Il s'agissait d'en tirer le meilleur parti. A cette époque, pour un lauréat de collège, il n'y avait, comme on dit, que deux débouchés, donner des leçons ou écrire dans les journaux. Écrire dans les journaux, alors peu nombreux, où des rédacteurs habiles et en renom ne laissaient guère de colonnes blanches aux apprentis, ce n'était pas chose facile. Pour les leçons, comme j'en pouvais donner, étant tout frais émoulu du collège, Henri Nicolle m'employa comme répétiteur dans la maison que je venais de quitter comme élève. J'y trouvai le vivre, et j'y appris ce que j'avais à enseigner.

Il m'arrivait souvent, mes répétitions données, de déjeuner, dans la rue, tout en cheminant, d'un petit pain que j'avais emporté dans ma poche. Ces

déjeuners-là, pour le dire en passant, ne sont pas ceux que j'aie le moins de plaisir à me rappeler. Un jour que je remontais la rue des Postes, mordant à belles dents dans mon petit pain, je fus rencontré par l'abbé Nicolle. C'était une bonne et bienveillante figure, après tout, en dépit des calomnies que lui attiraient sa robe et ses opinions royalistes. Peu favorable aux nouveautés, il est vrai, mais en revanche, très attaché aux vieilles choses éprouvées, il aimait les fortes études et les jeunes gens qui s'y distinguaient. « Est-ce là, me dit-il, votre déjeuner habituel? » Je l'avouai, sans en être ni honteux ni fier. « Eh bien, venez me voir demain, je vous en ferai faire un meilleur. » J'y allai, et ce ne fut pas la seule fois. L'abbé, quoique très sobre, était délicat, et il était abbé. Il avait rapporté de son séjour en Russie le goût et l'habitude du thé de caravane. C'est par une tasse de ce thé exquis que se terminaient ses déjeuners, où les plats n'abondaient pas, mais où aucun n'était médiocre. Qu'on me pardonne ce souvenir; je le trouve parmi les autres souvenirs de bienveillante protection qui me sont restés de l'ancien et dernier recteur de l'Académie de Paris.

Tout en donnant mes leçons honnêtement,

quelque chose comme la vocation d'écrivain troublait par moments ma cervelle. J'enviais les hommes qui faisaient parler d'eux dans le monde des lettres. En ce temps-là, ce qui occupait le plus le public cultivé, c'étaient les choses littéraires. La première des popularités était celle de l'écrivain. Plus tard, la faveur publique a passé aux sciences. Le savant qui découvre quelque vérité de l'ordre physique, ou qui hasarde quelque hypothèse ingénieuse, a pris le pas sur le lettré qui éclaircit quelques-unes des obscurités de l'âme humaine, ou qui explique, en la raffermissant, quelque loi du monde moral. Où a passé la faveur publique, ont passé le crédit, la fortune, la gloire, grâce à ce privilège de la science qui est la même pour toutes les nations et dont les découvertes ont pour témoin le monde entier.

A l'époque de mes premières tentations littéraires, le nom de Cuvier n'était que célèbre; celui de Chateaubriand était célèbre et populaire. Il n'y avait pas d'écolier intelligent qui ne rêvât la gloire des lettres. Et comme tous les écrivains alors en réputation étaient plus ou moins journalistes et que Chateaubriand illuminait de sa prose enflammée les colonnes du *Journal des Débats,* écrire dans

un journal était, en 1824, la première ambition du futur écrivain. C'était la mienne; mais je n'osais me l'avouer, tant je la trouvais exorbitante.

Quant à écrire au *Journal des Débats*, je n'y aurais pas songé, même en rêve. C'est pourtant par cette porte d'honneur que je devais entrer dans le journalisme. J'allais bientôt voir ma prose de novice s'aventurer dans les mêmes colonnes où celle de Chateaubriand attirait tous les regards.

II

C'est à M. Henri Nicolle que je fus redevable de cette fortune inespérée. Ami très intime du rédacteur en chef, Bertin l'aîné, il voulut bien lui parler de moi. Il lui fit mes honneurs, en homme qui me croyait digne de tout le bien qu'il me voulait. « Bah! lui dit l'illustre vétéran du journalisme, les aigles de collège courent les rues. Je n'ai que faire du vôtre. La rédaction du journal est au complet. Et puis, mon cher ami, nous ne sommes pas une maison d'apprentissage. » L'objection était forte; elle ne l'était pas assez pour faire reculer un

homme excellent, accoutumé à rendre service, et qui, disait-on, mettait plus d'ardeur aux affaires des autres qu'aux siennes. M. Nicolle insista. M. Bertin l'aîné, qui n'était guère moins bon que son ami, consentit enfin à me voir. Il ne me cacha pas qu'il ne savait quel emploi me donner au journal. « C'est à vous, dit-il, à vous y faire une place. Choisissez un sujet. Essayez d'un compte rendu d'ouvrage, et apportez-moi votre travail. » En attendant, je figurai sur la liste des rédacteurs et sur la feuille des émargements. Le traitement que m'attribua M. Bertin était la fortune. Désormais je pouvais rendre au bon recteur de l'Académie de Paris des visites désintéressées.

J'étais impatient de gagner mon argent, et je me mis tout de suite au travail. M. Bertin lut avec indulgence mon premier article et lui fit l'honneur de l'insérer. On peut juger si je fus heureux de me lire moi-même dans un journal où il ne s'écrivait rien qui n'eût le privilège d'occuper le public. Un article du *Journal des Débats*, fût-il d'un inconnu, mettait un livre en réputation et en assurait le débit. On ne croyait pas qu'un inconnu pût y écrire. Et ce qui prouve que la faveur du public allait jusqu'à l'illusion, c'est que tel des articles que je

signais de mon initiale fut mis au compte d'écrivains éminents dont le nom finissait par la lettre qui commence le mien.

J'en pris peu à peu confiance, et M. Bertin m'y encouragea. J'osai, dans le journal qui était comme la citadelle des doctrines classiques, faire une campagne en faveur des novateurs brillants qui venaient d'ouvrir à la littérature française des voies nouvelles où leurs qualités comme leurs défauts appelaient tous les jeunes esprits.

Cette campagne fit scandale dans le public des *Débats*. Il y eut des menaces de désabonnement. Dans le monde de la rédaction, il s'en fallait qu'on dît du bien de moi. Les quelques gens d'esprit qui venaient presque tous les jours faire cercle autour du bureau de M. Bertin et y prendre langue sur les choses de la politique et des lettres, n'étaient rien moins que favorables à la nouvelle école. Leur admiration s'accommodait d'un idéal fort au-dessous de leur esprit et de leurs lumières. C'était Casimir Delavigne, à qui la mode et la politique faisaient alors une popularité aussi fragile que leurs jugements, et qui, moins admiré en son temps, serait aujourd'hui plus estimé. J'avais le tort, quant à moi, de n'en pas faire assez de cas, et il y pa-

raissait par la faveur avec laquelle je parlais des novateurs, ses émules. Naturellement mes articles n'étaient pas goûtés de ses partisans. Ils en contestaient les idées, ils n'en ménageaient pas le style.

M. Bertin prenait mon parti. Il faisait valoir mes idées et il plaidait l'excuse de l'âge pour mon style. Personne ne discutait avec plus de chaleur, en laissant plus de liberté à la contradiction. C'était son trait caractéristique : vrai libéral parce qu'il aimait la liberté pour les autres. Si donc on ne m'épargnait pas les critiques, M. Bertin ne s'épargnait pas à y répondre. La gratitude que je lui en garde est de tout ce passé ce qui est le plus vivant dans mon esprit et dans mon cœur.

Chose singulière, soit politique de rédacteur en chef, soit qu'il me trouvât trop tendre à la critique et à l'éloge, il ne me disait mot de mes articles. Il les insérait sans changement. C'était me dire de continuer ; rien de plus. Un jour pourtant il m'en parla. Comment l'oublierais-je ? C'est ce jour-là qu'il voulut bien me présenter à M. de Chateaubriand. Comme nous nous acheminions vers la rue d'Enfer, et que je le remerciais d'être présenté à un tel homme par un tel patron : « Ce n'est pas, me dit-il, que vous ne me fassiez des affaires avec

vos articles. Il s'y trouve plus d'une chose difficile à digérer pour les lecteurs des *Débats*. Plusieurs m'en ont déjà fait de mauvais compliments. Ils n'ont pas tout à fait tort. Vous-même, avec le temps, vous en rabattrez. Mais vous êtes sincère et vous vous faites lire. Cela me suffit. J'aime les jeunes gens qui osent et l'on n'ose pas sans faire des fautes. Continuez, en veillant de plus près à vos opinions et à votre style. C'est le moyen de ramener à vous ceux qui me cherchent querelle pour vous avoir ouvert mon journal. » A ces bonnes paroles il ajouta quelques conseils de détail, marqués de cette justesse d'esprit et de cette largeur de vues qui, en toutes choses, faisaient de cet homme rare un excellent conseiller.

De ma visite à M. de Chateaubriand, ce que je me rappelle avec le plus de plaisir et de fidélité, c'est le court entretien que j'eus avec M. Bertin en y allant. Le temps a effacé ou brouillé les autres souvenirs. Aussi bien M. de Chateaubriand ne disait rien de rare. Il laissait à ses livres le soin de faire ses honneurs, et ce fut un des mérites de cet homme illustre de ne point se donner de peine pour mettre le causeur au niveau de l'écrivain.

Un trait fera juger de ce que je perdis en cessant d'écrire au *Journal des Débats*[1]. Un des numéros du mois de mai 1830 contenait un article de moi, auquel on faisait l'honneur d'une controverse animée, autour de ce bureau historique, où Bertin l'aîné recevait souvent d'illustres visites. Ceux qui ont fréquenté de mon temps le cabinet de la rédaction resté, dit-on, le même aujourd'hui, n'ont pas oublié quelle en était la disposition. Un long paravent le coupait en deux moitiés. L'une était occupée par le bureau du rédacteur en chef. L'autre, nue et sans meubles, formait comme une sorte d'antichambre. Le visiteur, qui avait à longer ce paravent pour arriver au bureau, pouvait faire quelques pas dans la pièce sans voir le rédacteur en chef et sans en être vu. C'est en entrant dans cette sorte de couloir que j'entendis prononcer mon nom. Involontairement je m'arrêtai. C'est bien mon article qui était sur le tapis. Bertin l'aîné venait d'en lire une phrase *emphatically*, comme disent les Anglais, et apostrophant plaisamment les contradicteurs : « On vous mettrait tous dans un mortier, dit-il, qu'il n'en sortirait pas une phrase

1. Voir le premier chapitre de ce volume sur mon passage du *Journal des Débats* au *National*.

comme celle-là[1]! » Sur ces derniers mots je doublai le paravent et j'arrivai devant le bureau. Je fis celui qui n'avait rien entendu. M. Bertin fit celui qui n'avait rien dit, et l'on parla d'autres choses. Je laisse à penser si j'avais eu les oreilles chatouillées de cette trop bienveillante boutade de M. Bertin. Elle m'apprenait que j'avais pris pied au journal, et elle me vengeait de la petite guerre sourde qu'on m'y faisait, pour le double tort de parler des poètes de la nouvelle école et de me taire sur l'auteur beaucoup trop vanté des *Messéniennes*.

III

En passant du *Journal des Débats* au pôle opposé, *le National*, j'y apportai tous mes sentiments

1. L'approbation que cette phrase recevait d'un si bon juge me donne peut-être le droit de m'en souvenir. J'y disais de la mort de Louis XVI « qu'elle avait mis à rien les vies vulgaires ». C'était à propos de l'*Histoire de la Révolution française*, de Thiers, récemment publiée, où je me permettais d'attaquer la morale des faits inévitables. Je note en passant, pour l'histoire de la fortune des livres, que celui-ci, depuis si célèbre, commençait à peine à se faire connaître et que, pour en rendre compte, j'avais eu à le lire dans l'exemplaire, broché et non coupé, de la Bibliothèque Royale.

pour M. Bertin. J'eus le bonheur de faire tomber les préventions que les luttes du journalisme avaient inspirées à Carrel contre un adversaire politique. La chose n'était pas difficile. L'âme généreuse de Carrel ne demandait qu'à rendre justice, et c'était le servir que l'aider à se débarrasser d'une prévention sans motif. Je ne me contentai pas d'avoir amené le rédacteur en chef du *National* à penser du bien du rédacteur en chef des *Débats;* je voulus que *le National* en dît. L'occasion s'en offrit bientôt.

Le National avait à rendre compte du Salon de 1832. L'habile critique chargé de cette partie de la rédaction, Louis Peisse, qui portait en cette matière la compétence du savoir et l'élévation de l'esprit philosophique, se trouvait empêché. Carrel me demanda de le remplacer. L'œuvre la plus remarquée de ce Salon était le portrait de M. Bertin par Ingres. Je parlai beaucoup du peintre et je ne dis que peu de mots du modèle; mais ce peu de mots venaient du cœur. M. Bertin en fut touché, et je sus qu'on l'avait été autour de lui. Pour Carrel, il se chargea d'expliquer aux farouches du *National* le scandale d'un éloge donné dans ses colonnes au rédacteur en chef du *Journal des Débats*.

On m'a si longtemps dénoncé comme un ennemi systématique des nouveautés, qu'il m'est bien permis de rappeler en passant que, dans ce feuilleton sur le Salon de 1832, je me montrais novateur pour la seconde fois. J'arborais dans *le National*, le plus lu des journaux après le *Journal des Débats*, le drapeau de l'école des peintres dessinateurs représentée par Ingres. On lui avait refusé même le second rang ; je réclamais pour lui le premier. Les deux artistes qu'on préférait à Ingres étaient Delacroix et Horace Vernet. L'un populaire, parmi les bruyants amis de toutes les nouveautés, avait aussi pour lui de très bons juges ; l'autre était le favori de la bourgeoisie, de l'armée et de la cour. On me trouva bien osé d'avoir découvert dans le ciel de l'art contemporain une troisième planète et de la déclarer de première grandeur. En 1832, c'était un paradoxe ; aujourd'hui c'est un lieu commun.

Loin que M. Bertin me gardât rancune de l'avoir quitté, il voulait bien en témoigner quelque regret. Après trois ans de collaboration intermittente au *National*, sentant le faux de mon rôle de rédacteur d'un journal dont je n'avais pas toutes les opinions, distrait d'ailleurs par la préparation de mon livre sur *les Poètes latins de la décadence*, j'avais cessé

peu à peu d'écrire au *National* sans cesser d'être l'ami de son rédacteur en chef. Je fus libre, dès lors, de me rapprocher de l'homme excellent auquel ma plume avait dû les premiers encouragements. S'il est vrai que la politique du *Journal des Débats* m'avait, en 1831, donné des scrupules, j'avoue que l'esprit de libéralisme sensé qui inspirait le gouvernement de juillet avait en moi un sincère partisan.

Un médiateur obligeant, qui me parlait souvent de ma sortie des *Débats* comme d'une faute contre mes intérêts et contre mes sentiments, m'insinua que le temps était venu de la réparer. A l'en croire, M. Bertin continuait à me vouloir du bien. Pour peu que je m'y prêtasse, il était tout disposé à me rouvrir les colonnes du *Journal des Débats*. Le médiateur parlait-il de son chef, ou avait-il été chargé de me pressentir? Je ne m'en informai point, et je me déclarai tout prêt, si M. Bertin le voulait, à me mettre de nouveau sous sa main paternelle. La négociation réussit. Quelques jours après, M. Bertin m'invitait à dîner.

Il m'avait placé à sa droite. On y but à ce qu'il voulait bien appeler le retour de l'enfant prodigue. Que me restait-il dès lors à faire qu'à écrire mon

article de rentrée? Cet article, je ne le fis point. La reconnaissance était la vraie tentation à laquelle j'avais cédé. La réflexion vint le lendemain me montrer les choses telles que le public n'aurait pas manqué de les voir. Je risquais d'être soupçonné soit d'un calcul intéressé, soit d'une mobilité peu séante à un homme qui touchait à ses trente ans. Je finis par trouver du beau dans ce renoncement à tous les avantages qu'offrait le patronage d'une si bonne maison, et, au lieu d'un article, ce fut une lettre que j'écrivis à M. Bertin. Je l'y priais de laisser l'enfant prodigue courir de nouveau les champs et d'oublier le plus reconnaissant et le plus irrésolu de ses obligés[1].

Je ne l'ai plus revu depuis. Il mourut peu d'années après, et, quand on lui rendit les derniers devoirs, je me mêlai à la foule de ses amis, ou plutôt je m'y cachai avec l'amère douleur d'avoir perdu le droit de me placer tout près de son cercueil.

Le chef-d'œuvre d'Ingres a rendu populaire la belle tête de M. Bertin. A force d'étudier son modèle (il y consacra, dit-on, quatre-vingts séances), le peintre avait fini par répandre l'âme de M. Ber-

1. Toujours des lettres. Les lettres sont cause de plus d'une fausse démarche.

tin sur son visage. Il l'avait vu des seuls yeux qui voient l'âme, les yeux des gens qui nous aiment. Pour moi ce portrait est si bien M. Bertin en personne, que la dernière fois que je le vis (c'était à l'exposition de l'œuvre d'Ingres), je me surpris à lui parler à voix basse, et je crus qu'il me répondait. Je lui demandai une dernière fois pardon de m'être privé, pour des convenances si légères et si passagères, des enseignements de sa grande expérience et des douceurs de son commerce. Je ne me le suis pas encore pardonné, comme en témoigne ce récit sincère de mes inconséquences.

Dans la ruine des anciennes croyances, dans le discrédit des idées qui prétendent les remplacer, les hommes supérieurs sont comme les chefs naturels d'une société qui n'en peut plus souffrir de légitimes. Celui-là fait donc une grande faute, qui ayant eu la chance d'approcher un de ces hommes, et de marcher à sa lumière, s'en sépare pour s'aventurer tout seul dans la vie, parmi les tâtonnements et les incertitudes. Où qu'il veuille aller, il se condamne à faire le double de chemin, et il perd à la fois une force et une amitié!

IV

Parmi les articles littéraires que j'écrivis au *Journal des Débats*, dans l'année 1830, était un compte rendu des premiers volumes de l'*Histoire de France sous Napoléon depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, par le baron Bignon. Je ne connaissais l'auteur que par sa juste réputation de diplomate habile sous l'Empire, d'éloquent député sous le gouvernement de la Restauration. Je savais comme tout le monde que Napoléon, qui l'avait éprouvé dans des postes difficiles, lui avait donné une louange suprême en lui léguant par son testament une somme de cent mille francs, « l'engageant à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815 ». Napoléon ne se trompait guère sur les hommes, et il n'y avait pas d'apparence qu'un mandat confié par lui, avec la solennité d'une volonté dernière, dans des termes si explicites, à l'homme qu'il en avait jugé le plus capable, n'eût pas été fidèlement exécuté. Pourquoi donc ce changement de titre? Pourquoi cette date du « 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt », sub-

stituée à la date fixée par le glorieux testament « de 1792 à 1815 » ? Pourquoi enfin, à la place d'une *Histoire de la diplomatie française,* une *Histoire de France sous Napoléon?* J'avais été très surpris à la première vue du livre ; combien plus après en avoir lu les premiers chapitres !

Je m'attendais à une histoire spéciale, à des intrigues diplomatiques habilement démêlées, à des obscurités dissipées, à des portraits de diplomates, à de piquantes révélations de cette histoire des dessous par laquelle s'explique le plus souvent l'histoire extérieure. M. Bignon s'y était préparé et comme recommandé par vingt années de pratique de la négociation. Il avait écrit plusieurs ouvrages de politique et de diplomatie, fort appréciés au temps où ils parurent, et qui seront toujours utilement consultés. Jamais sujet d'ouvrage avait-il été plus nettement indiqué par un juge plus compétent à un écrivain plus qualifié pour le traiter?

Au lieu de cela, j'avais sous les yeux une histoire générale où les affaires diplomatiques ne figuraient qu'à titre d'épisodes. Je voyais la condition du legs impérial éludée et l'auteur étendant de son autorité privée le mandat de Napoléon, comme si

la tâche strictement renfermée dans les termes de ce mandat eût été au-dessous de son talent. Il est vrai que M. Bignon avait répondu ou cru répondre d'avance à l'objection dans la préface de son livre. « Une histoire de la diplomatie, y disait-il, n'eût intéressé que peu de lecteurs. Sa mission, entendue dans son véritable esprit, comportait une histoire générale des événements civils, militaires et politiques, où l'on donnerait au jeu secret des intérêts et des passions qui les ont amenés plus de développements que n'en comportent les histoires extérieures. » Cette interprétation du mandat de l'empereur ne m'avait pas convaincu. Je signalais dans mon article tout ce qui manquait au travail de M. Bignon pour mériter l'appellation « d'histoire générale ». Bref, je critiquais le livre de deux façons, directement par les lacunes que j'y dénonçais, indirectement par le ton légèrement exagéré dont je louais la partie diplomatique.

Tout cela d'ailleurs était dit avec tous les égards dus à la personne et avec la courtoisie dont le *Journal des Débats* me donnait l'exemple. M. Bignon n'aurait pas eu bonne grâce à se plaindre, mais il pouvait fort bien ne pas se croire tenu à me remercier. C'est pourtant ce qu'il fit dès le lende-

main de la publication du dernier article. Le matin, on vint frapper à la porte de la petite chambre lambrissée que j'habitais rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs. J'ouvris ; le visiteur se nomma, c'était M. Bignon. « Je viens, dit-il, vous remercier et vous complimenter de vos articles et causer avec vous, si vous le voulez bien, de quelques points où nous ne sommes pas d'accord. » Je le remerciai à mon tour de l'honneur qu'il me faisait, et je lui avançai ma meilleure chaise. C'était un homme de petite taille, de manières distinguées, et, par conséquent, très simples, un mélange de bonhomie et de finesse, avec des yeux clignotants comme on en prête volontiers aux diplomates, également faits pour lire dans ceux des autres et pour se dérober, à demi clos quand il souriait. Ce qui surnageait sur tout cela, c'était la bonté. J'avais affaire à un de ces hommes avec lesquels les relations ne doivent pas en rester à l'échange d'une visite.

Recevoir un visiteur tel que M. Bignon n'était pas un petit honneur pour un jeune journaliste. M. Bignon comptait parmi les plus considérés de ce qui s'appela l'opposition des quinze ans. Son attitude, qui était plutôt d'un conseiller sévère que

d'un ennemi, lui avait fait une place à part. Point orateur, mais écrivant la politique avec clarté, élégance et logique, il avait l'art de faire attendre et goûter à chaque session un discours longuement médité, nourri de faits et de bonnes raisons, et qu'on écoutait, même après ces fameuses harangues annuelles de Royer-Collard, lesquelles avaient en plus la passion, l'éloquence et le style. Je n'ignorais rien de tout cela et j'en pris texte pour les compliments d'usage, sans parler bien entendu de Royer-Collard.

Quand nous en vînmes au livre, M. Bignon eut l'air de souscrire à mes critiques sur la substitution d'une histoire générale à une histoire diplomatique. Il n'y fit qu'une réponse modeste, se défendant par sa bonne intention et m'épargnant avec bonne grâce le désagrément de lui reproduire de vive voix les objections de mes articles. Il ne me contredit que sur un point. J'avais, en deux ou trois endroits, parlé avec sévérité de Napoléon. Il me redressa doucement et par des raisons plausibles, m'insinuant que j'étais bien jeune pour juger un tel homme. Il est vrai, et mon tort était d'autant plus grave que, fils d'un père qui avait aimé passionnément Napoléon, en jugeant ce grand

homme du haut de ma jeunesse outrecuidante, je rompais une tradition de famille. Mais comment aurais-je été plus juste que l'esprit du moment? C'était aux derniers jours de la Restauration qui allait disparaître. On avait l'idolâtrie de la Charte. Quelques semaines seulement nous séparaient de ces fameuses « journées » où j'allais prendre le fusil pour la défendre contre les Bourbons. Comment se faire le champion des libertés consacrées par la Charte, sans en vouloir rétrospectivement au souverain absolu qui n'avait souffert à côté de lui aucune liberté politique? Mes irrévérences envers sa gloire s'excusaient du moins par ma candeur et mon parfait désintéressement. Il n'en est pas moins vrai que je serais plus content de moi aujourd'hui, si je n'avais pas à m'en confesser et si, prévoyant ce que ces libertés feraient un jour de la France, j'étais resté fidèle alors, comme je le suis redevenu depuis, à la tradition paternelle.

Pour adoucir sa très juste contradiction sur ce point, M. Bignon voulut bien me louer de mes jugements sur certains actes diplomatiques de l'Empire, où il était, disait-il, d'accord avec moi. Il témoigna même une surprise bienveillante que, si novice dans la politique, j'eusse quelques clartés

sur des points restés obscurs même pour les gens du métier. Il me demanda s'il ne m'était pas arrivé d'en causer avec quelques personnages de l'entourage de Napoléon. Je fus dans la plus exacte vérité en lui répondant que mes appréciations m'étaient personnelles, « à moins, ajoutai-je, que je n'en aie pris l'idée en vous lisant ». Il se leva, rougissant et souriant, et me tendant la main : « Cette visite, me dit-il, sera, si vous le voulez bien, le commencement de relations amicales. » Il me donna bientôt la preuve de la sincérité de ses paroles, et j'eus la bonne fortune assez rare de m'être fait un patron d'un auteur que j'avais critiqué.

A quatre mois de là, M. Bignon était nommé, le 1er août 1830, commissaire du nouveau gouvernement au Ministère de l'Instruction Publique, et il me faisait l'honneur de m'appeler auprès de lui comme chef du cabinet. Il ne resta guère en fonctions qu'une dizaine de jours. Le 11 août, le duc de Broglie le remplaçait avec le titre de ministre ; quant à son chef de cabinet, il regagnait sa chambre lambrissée et il reprenait sa plume d'homme de lettres.

Durant ces dix jours, j'avais beaucoup appris.

J'avais vu en action, non sans doute la seule, mais la plus puissante cause des révolutions, l'amour de la place d'autrui. Il y eut, dans les premiers jours, une affluence et un débordement d'affaires, qui demandaient aux gouvernants tous leurs instants; il n'y en eut pas une qui leur en prît davantage, qui les laissât moins respirer, qui souffrît moins de trêve et de délai, que la distribution des parts dans ce que Barbier a stigmatisé de son vers d'airain sous le nom de la *Curée*. Le tableau éternellement neuf et saisissant qu'il a tracé de cette course effrénée aux dépouilles du gouvernement tombé, comparée à la vraie curée où une meute affamée se dispute les lambeaux du cerf, j'en ai pu voir un coin au Ministère de l'Instruction Publique. On savait M. Bignon très accessible, et on ne le ménageait pas. Son air timide, qui faisait espérer de la faiblesse, n'encourageait pas peu les solliciteurs. Ce fut un siège non en règle, mais tumultueux, où, de tous les points de la place, des assiégeants des deux sexes fondaient sur l'assiégé. Le temps ayant manqué pour organiser un service de défense contre une invasion pourtant prévue, les demandes d'audience étaient de véritables assauts. On soupçonnait qu'un

commissaire du gouvernement ne devait pas être de durée, et c'était autour du pauvre M. Bignon, comme autour de l'Othon de Corneille,

A qui dévorerait ce règne d'un moment.

En ma qualité de chef de cabinet, j'avais à recevoir à la fois et le trop plein de l'antichambre, et ceux dont le ministre se déchargeait sur moi, et ceux qui, sortant d'auprès de lui, entraient dans mon cabinet pour me prier de ne pas le laisser s'endormir sur leur affaire. Dans ces ardentes allées et venues, j'eus lieu de remarquer combien les femmes dépassaient les hommes en agilité et en audace. Où s'était arrêté le solliciteur le plus âpre, les solliciteuses se faufilaient ou entraient de force. Il s'en glissait derrière les huissiers, jusque dans l'appartement privé. J'en citerai un trait qui m'eût donné à rire, si la comédie de la curée n'était pas si triste.

Un matin que la liste des audiences était épuisée et l'heure du déjeuner depuis longtemps sonnée, le ministre venait enfin de se mettre à table. Il avait à peine déployé sa serviette, que les éclats d'une voix féminine se font entendre à la porte de la salle à manger. C'était une dame qui se querellait avec l'huissier de service pour entrer malgré la

consigne. L'huissier faiblissait et déjà une main qui n'était pas la sienne tournait convulsivement le bouton. Le ministre se lève précipitamment et, la serviette à la main, de l'air d'un fugitif poursuivi, il se jette dans mon cabinet disant d'une voix étouffée : « Ces dames me pourchasseraient jusque dans mon cabinet de toilette ! » Il attendit quelques instants, l'oreille collée à la porte entrebâillée, et, n'entendant plus rien, il rentra, sur le bout du pied, dans la salle à manger, et se remit à table. Je laisse à juger si la femme, que n'avait pas arrêtée la chaîne d'un huissier, eut peur de la livrée du simple garçon de bureau qui défendait ma porte, et si je fus privé de l'honneur de faire sa connaissance. C'était une dame de grande taille, d'un âge plus que mûr, sèche, impérieuse, ayant l'air d'exiger ce qu'elle demandait, et ne demandant d'ailleurs, à l'entendre, que ce qui lui était dû. Aussi bien ce dû était peu de chose : il ne s'agissait que de faire de son mari, professeur de faculté, un membre du Conseil Royal de l'Instruction Publique.

L'ordonnance royale, qui mit fin aux pouvoirs de commissaire du gouvernement, renvoya M. Bignon à son *Histoire de France* et au calme de son inté-

rieur. Au lieu de ces repas rapides et au pied levé, que troublait, comme dans la fable, l'approche des harpies, il retrouvait, dans la douceur des dîners de famille, ces moments où l'on est le plus ensemble et où l'on jouit le plus les uns des autres. J'avais souvent l'honneur d'être de ses convives, et le privilège d'être invité « à la fortune du pot ». J'y fus bientôt, par l'affection, à l'unisson des cœurs tendres et dévoués qui entouraient M. Bignon. Il s'était marié tard; il n'avait connu que vers cinquante ans le bonheur d'être père, et, pour cette joie des joies, il paraissait vouloir à la fois rattraper le temps perdu et doubler le temps qu'il avait encore à vivre. J'arrivais d'ordinaire avant l'heure et je me retirais tard pour avoir plus longtemps à l'écouter sur les grandes choses où il avait été mêlé comme acteur et comme témoin. Je ne m'étais guère occupé jusqu'alors que des livres et des idées. M. Bignon m'ouvrait des horizons sur les affaires et sur les hommes. Il était clair et intéressant en m'expliquant les unes, pénétrant et modéré en jugeant les autres, sans passion quoique non sans affection; en tout un sage, un patriote et un homme de bien.

Dans tout ce qu'il me disait de l'Empire, une

chose était dominante et toujours présente, l'admiration pour Napoléon. Le mot culte dirait mieux la chose. Mais ce culte était sans superstition. M. Bignon savait voir les fautes et les expliquer par les défauts; ses louanges n'étaient le plus souvent que des jugements fortement motivés. Mais le cœur, moins contenu que l'esprit, par moments débordait, et, sous cet honnête effort pour rester impartial, éclataient l'amour immense et le regret inconsolable de l'idéal disparu. L'Empire tombé, M. Bignon n'avait plus où s'attacher. Dans son rôle correct de député de l'opposition libérale et de défenseur de la Charte, le devoir du citoyen, le juste sentiment des nécessités présentes, la raison, en un mot, inspiraient ses discours et déterminaient ses votes; le cœur n'y était pour rien. La seule fois qu'il se mit de la partie et que la parole de M. Bignon, qui ne prétendait guère d'habitude qu'à éclairer la Chambre sur des questions spéciales, y remua les passions, ce fut dans la session de 1817, quand il demanda le rappel des bannis. Ce même cœur parla deux ou trois fois encore sous le gouvernement de Juillet à propos de la Pologne « aussi malheureuse qu'héroïque ». Ce rappel des bannis, ces protestations en faveur de la nationa-

lité polonaise, qu'était-ce, au fond, sinon une manière d'épancher ses sentiments pour l'Empereur, sans le nommer, en défendant ses amis et ses compagnons d'armes? M. Bignon me parlait sans cesse de Napoléon; je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais parlé de la Charte.

L'effet des entretiens de M. Bignon fut de m'ôter toute envie de juger désormais le grand Empereur avec le sans façon de certains passages de mes articles, dont il m'avait dit avec un sourire légèrement ironique : « En êtes-vous bien sûr? » Non, en vérité, je n'en étais pas sûr du tout, ce qui ne m'avait pas empêché d'être affirmatif. C'est le péché mignon des jeunes gens et des journalistes. Et puis, c'était le ton de la maison où j'écrivais. On y avait eu fort à se plaindre de l'Empire et l'on n'y aimait pas beaucoup la gloire. Grâce à M. Bignon, je regardai les choses de plus près et je revins, pour m'y fixer, au Napoléon en qui mon père avait aimé et admiré le fondateur de la France nouvelle, tombé dans des guerres glorieuses et nécessaires, en la défendant contre l'Europe de l'ancien régime.

M. Bignon s'était si bien trouvé d'un mariage tardif et de raison, qu'il n'approuvait pas qu'on se mariât trop jeune et sans fortune. Aussi, lorsque

vers la fin de 1831, je l'informai qu'ayant offert à une jeune fille, avec mon cœur, ma plume d'écrivain, j'avais été agréé, qui fut bien surpris? ce fut le diplomate, qui avait attendu un demi-siècle pour se marier. Il m'en témoigna même quelque peine, dans sa bienveillance paternelle, pour avoir été mis si tard dans le secret, et surtout par la crainte que le temps de la négociation et des conseils ne fût passé. Il me fit les questions d'usage, et quand il sut que le plus clair de la fortune du jeune ménage était dans les espérances de mon travail, il entama le chapitre des inconvénients des mariages sans argent. « Les choses sont-elles donc si avancées? dit-il. Est-on aussi décidé de l'autre côté que du vôtre? Êtes-vous sûr qu'on n'y fasse pas à cette heure des réflexions sur le peu de surface que vous offrez comme futur chef de famille? — Je ne le crois pas », dis-je, tout en m'avouant tout bas qu'on n'avait que trop sujet d'en faire. M. Bignon se trompa sur ma pensée, il crut y voir de l'hésitation, et, faisant appel à mon cœur contre moi-même, il essaya de me faire peur pour celle que j'aimais des chances de mort prématurée. Puis s'animant : « Allons, dit-il, rien n'est encore fait », et comme il vit à mon visage qu'il me peinerait

d'en entendre davantage : « Bah ! ajouta-t-il à demi souriant, à demi sérieux, en ces affaires-là, on ne rompt pas, on dénoue. » Vrai conseil de diplomate, dont je me gardai bien de me fâcher, sachant de quel fond de bonté il me venait, et qu'à le suivre j'aurais peut-être plus perdu que gagné dans l'estime de M. Bignon. J'en ris comme d'un trait d'esprit, et nous quittâmes le sujet.

A quelque temps de là le mariage eut lieu. Après la cérémonie, M. Bignon me demanda de le présenter à la mariée. Il la voyait pour la première fois et n'en savait que ce que je lui en avais dit, sans le convaincre. Il la complimenta d'un ton où je crus sentir le regret de m'avoir conseillé contre mon intérêt; puis venant à moi et se penchant à mon oreille : « Ah! murmura-t-il, vous m'en direz tant! »

Je compte parmi les meilleures heures de ma vie celles que j'ai passées dans le commerce de cet homme éminent et excellent. Heures est le mot juste; car, dans la distribution ou plutôt la dissipation de notre temps entre nos affaires, nos nécessités et nos convenances, qu'avons-nous pu donner, sinon quelques heures, aux amitiés les plus chères et les plus assidues?

Il fit la plus belle fin que pût désirer un ami du grand Empereur. Le 15 décembre 1840, jour de l'entrée à Paris des cendres de Napoléon, il avait suivi, de l'Arc de Triomphe aux Invalides, le cortège funèbre, marchant derrière le cercueil, en proie à des émotions trop fortes pour son cœur déjà brisé par une grande douleur domestique. Arrivé sous le dôme, il défaillit. Vingt jours après, le 5 janvier 1841, il cessait de vivre; c'était mourir au champ d'honneur.

V

C'est au *Journal des Débats* que je fis connaissance de l'homme politique qui, devenu ministre de l'Instruction Publique, m'ouvrit la carrière administrative, comme M. Guizot m'avait ouvert la carrière de l'enseignement supérieur. M. de Salvandy avait été un des plus brillants compagnons d'armes de M. Bertin dans sa campagne contre le ministère Villèle. A l'époque où j'entrai au *Journal des Débats*, il n'y écrivait plus qu'à de rares intervalles. Il venait de publier une *Histoire de Sobieski*, et c'est

à sa demande, fort obligeante pour moi, que M. Bertin m'avait chargé d'en rendre compte. Je ne connaissais guère que de vue M. de Salvandy, et je ne cache pas que je faisais plus d'une réserve sur son talent d'écrivain. J'appréciai le livre dans un long article. J'y louais l'auteur, et il y avait de quoi; mais je parlais plus de la Pologne que de l'*Histoire de Sobieski*, et je me permettais de juger, pour mon compte, cette noble et impolitique nation qui sait si bien mourir et qui n'a jamais pu apprendre l'art de vivre.

M. de Salvandy ne fut pas content de mon article. Il s'attendait à plus d'éloges et peut-être ne s'attendait-il à aucune critique. Il vint se plaindre à M. Bertin. Comme il sortait du bureau de la rédaction, j'y entrais. Nous nous rencontrâmes sur le palier. « Monsieur, me dit-il avec une politesse froide, je viens de me plaindre de vous. Je ne devais avoir à vous remercier, m'avait-on dit, que d'un compte rendu obligeant; et c'est à peine si votre article parle de mon livre. » Je balbutiai des excuses. Si j'avais été si sobre d'éloges, lui dis-je, c'était pour ôter à mon article toute apparence de camaraderie. Il n'en crut rien; mais il se radoucit, parce qu'il était courtois et bon.

M. Bertin, que je vis à l'instant même, me parla en souriant de la querelle que je venais de lui attirer. « Salvandy, me dit-il, est le meilleur homme du monde; c'est un esprit élevé, un cœur chevaleresque ; mais il est auteur, et, pour sa prose, il est aussi chatouilleux qu'un poète pour ses vers. Je tiens à le contenter, même dans sa trop grande tendresse pour l'*Histoire de Sobieski*. Faites un second article, et citez, citez beaucoup, donnez-lui à se relire ; c'est ce qui lui sera le plus agréable. » Je m'exécutai, sans y faire trop d'effort. Le ton de franchise avec lequel M. de Salvandy avait gourmandé son critique m'avait encore plus charmé que surpris. J'en aimais mieux la vérité naïve que les civilités sous lesquelles se serait caché du ressentiment. Il fut très satisfait de l'article : je le crois bien, plus de la moitié en était de lui. Je n'avais pas, d'ailleurs, choisi les endroits les moins bons du livre ; et l'on peut dire que dans ces pages de choix, l'œuvre louait l'auteur.

D'un homme de ce caractère, dont la générosité était notoire, je n'avais pas à craindre une de ces rancunes de la vanité blessée qui ne pardonnent pas. Mais j'étais loin de m'attendre à ce que, devenu en 1837, ministre de l'Instruction Publique, après

plusieurs années pendant lesquelles il ne s'était échangé entre nous ni une ligne ni un mot, il eût la pensée de m'appeler auprès de lui. Il m'offrait du même coup les fonctions de chef du secrétariat et du cabinet, et le titre de maître des requêtes au Conseil d'État.

Aucun scrupule d'opinion ne m'empêchait d'entrer dans l'administration sous le gouvernement de Juillet. Depuis longtemps déjà, par une sorte de logique de conduite qui m'avait amené à mettre mes opinions politiques d'accord avec mes opinions littéraires, par les écrits où j'avais expliqué et défendu la tradition, par les inimitiés d'une certaine critique à la fois romantique et ultra-libérale, j'appartenais à la politique conservatrice. L'occasion de m'y enrôler était favorable et honorable; elle m'admettait dans l'intimité d'un homme de cœur; j'acceptai les offres de M. de Salvandy.

Plusieurs jours se passèrent sans que j'eusse reçu l'avis officiel de ma nomination. Je commençais à m'en étonner, quand une lettre de M. de Salvandy m'informa que, des deux places qu'il m'avait offertes, celle de chef du secrétariat et du cabinet était seule à sa disposition. Pour la place de maître des requêtes, il avait, me disait-il, ren-

contré au conseil des ministres une opposition qu'il n'espérait pas vaincre. De tous les chefs de cabinet, avait-on dit, je serais seul membre du Conseil d'État. Libre au ministre de l'Instruction Publique de penser que mes titres littéraires justifiaient une sorte de préséance sur les autres chefs de cabinet. Mais comment persuader à ceux-ci qu'un livre sur les poètes latins de la décadence, des articles dans les journaux ou dans les Revues, voire un enseignement à l'École Normale supérieure, fussent des titres pour entrer au Conseil d'État? Et comment les empêcher d'en faire des plaintes dont leurs ministres respectifs auraient à tenir compte? Voilà ce qui se disait entre les collègues de M. de Salvandy. Le vrai motif de leur opposition n'était pas le souci de ce que pouvaient penser leurs chefs de cabinet; c'est qu'il ne leur plaisait pas que le ministre de l'Instruction Publique en eût un hiérarchiquement supérieur aux leurs. M. de Salvandy ne me le cacha pas. Mais ne voulant pas se faire une affaire, il me priait de me tenir pour content de la première des deux places, et il s'excusait avec bonté de m'avoir offert une chose qui ne dépendait pas de lui.

Si grand que fût l'attrait d'une fonction qui devait

m'attacher à la personne si sympathique de M. de Salvandy, il me parut que, des deux postes où il voulait bien m'appeler, le plus important était celui de maître des requêtes au Conseil d'État. Mais craignant de me tromper, chose si facile à qui se fait juge dans sa propre cause, j'allai prendre l'avis de M. Bignon. « De ce que vous a offert M. de Salvandy, me dit-il, le meilleur est le titre de maître des requêtes. Le chef de cabinet peut avoir à s'en aller avec le ministre; le maître des requêtes reste. S'il n'est pas au pouvoir de M. de Salvandy de vous en faire donner la place, excusez-vous de votre mieux pour le tout. » Il m'en eût trop coûté de le dire à M. de Salvandy; je le lui écrivis.

Deux jours après, dans un billet affectueux, il me remerciait de mon refus qui, disait-il, avait motivé son insistance; et il m'apprenait ma nomination au Conseil d'État.

S'il ne s'agissait pas ici de simples notes sur quelques incidents de ma vie publique, que n'aurais-je pas à dire de M. de Salvandy! En aucune main que j'aie connue, le pouvoir n'a été plus ce qu'il doit être en France, où c'est l'État qui porte la peine des torts des gouvernants envers les per-

sonnes. Un grand seigneur du dernier siècle, homme d'esprit et de bien [1], a dit que « le bonheur public ne se compose que de la somme des satisfactions individuelles. L'art d'y travailler, ajoute-t-il, se réduit à donner aux individus tout le contentement auquel ils ont droit. » Rien n'est plus sensé. Garder la justice en toutes choses et envers chacun, sans oublier que la bienveillance est le commencement de la justice; ne point agiter les gens sous prétexte d'activité, et, s'ils sont dans le bon chemin, les y laisser marcher de leur pas; ne point s'imaginer qu'ils s'exagèrent leurs droits, ce qui encourage les gouvernants à ne pas faire leur devoir; se persuader plutôt qu'un grand nombre d'hommes n'ont pas ce qu'ils méritent; penser à l'État, à qui vont tout droit, par-dessus la tête des ministres, les ressentiments provoqués par leurs injustices ou leurs légèretés; en un mot, faire en sorte qu'il n'y ait pas de mécontents sans motifs ni de mécontentements respectables, telle est la politique du bonheur public par le bonheur des particuliers. Ainsi l'entendait le duc de Nivernais; ainsi la pratiquait M. de Salvandy.

1. Le duc de Nivernais, de l'Académie française.

Voici, entre beaucoup d'autres, un exemple du soin que M. de Salvandy prenait des personnes. Un professeur de collège, dans une petite ville de province, y avait perdu son fils unique. Le séjour de la ville lui était devenu insupportable. Il demanda son changement. Sa lettre était de celles qu'écrivent seuls les pères qui ont perdu leurs enfants et qui ne veulent pas être consolés. M. de Salvandy la lut avec émotion et l'envoya au chef de division avec la note : « M'en parler d'urgence. » Dès le jour même, celui-ci se présentait à son cabinet.

C'était un homme qui, sur les questions de douleurs privées, n'avait guère que la sensibilité de Jean Chouart menant son mort au cimetière. Tandis que, pour M. de Salvandy, les dossiers étaient des personnes, pour lui les personnes n'étaient que des dossiers. Il n'était pas d'avis que, pour si peu, on fît ce qui s'appelle en style administratif un mouvement. Avait-il cherché sérieusement à tirer de peine le pauvre professeur ? J'en doute. En tout cas, il venait dire à M. de Salvandy qu'il n'en voyait pas le moyen. Le ministre savait à qui il avait affaire. Il soupçonna que les dossiers du personnel avaient été compulsés d'une main peu soucieuse de trouver ce qu'elle y cherchait. Il se les fit apporter.

Je vois encore le chef de service rentrer, la mine renfrognée, dans le cabinet du ministre, suivi de deux garçons de bureau chargés jusqu'au menton de ces paperasses où, selon l'esprit qui les compulse, on trouve autant à servir les gens qu'à leur nuire. Il fit mettre les dossiers en tas sur le bureau du ministre, pensant que la vue de ce monceau de papier lui ôterait l'envie de s'y engager. C'était la scène de *Cinq-Mars*, où Alfred de Vigny nous montre Richelieu entassant les dépêches devant Louis XIII, pour le dégoûter de les lire. Mais M. de Salvandy n'était pas de l'humeur que le romancier prête au maladif Louis XIII. Il ne s'effrayait pas du nombre ni du volume des dossiers, pour peu qu'il y eût du bien à faire; il sourit de l'air d'un homme qui n'était pas dupe, et il remercia ironiquement le chef de service de la peine que lui avaient coûté tant de cartons vidés sans résultat.

Le lendemain, il me fit appeler de bonne heure. Je le trouvai assis devant le même tas, heureux et souriant. Il venait d'éprouver la vérité de la parole évangélique : *Cherchez et vous trouverez.* « J'ai passé, me dit-il, une partie de la nuit à chercher un poste pour ce pauvre professeur. Il est placé, et j'ai pu, du même coup, donner de l'avancement à

quelques-uns de ses collègues méritants. » Qui fut bien attrapé? Ce fut le chef de service. M. de Salvandy eut la délicatesse de ne pas s'en apercevoir.

VI

Dès mon entrée en fonctions, je vis à quelle généreuse nature j'avais affaire. Dans le temps même qu'il m'appelait auprès de lui, j'achevais pour la *Revue des Deux Mondes* un travail sur Armand Carrel. Tout en jugeant l'homme politique avec liberté, je laissais parler mon cœur sur les qualités supérieures et charmantes qui m'avaient attiré, puis étroitement attaché à l'homme privé. J'en avertis M. de Salvandy. Le nom de Carrel sonnait mal aux oreilles du gouvernement de Juillet. Une étude sur l'homme ne pouvait guère être, sous la plume d'un ami, qu'une apologie. J'avais donc sujet de craindre qu'on n'en fît un tort au ministre qui laissait écrire de telles choses à côté de lui. « J'en fais mon affaire, me dit M. de Salvandy, et je ne lirai pas l'article avant le public. » L'article parut. Il fut goûté du petit nombre des amis de

Carrel qui l'aimaient sans intérêt. Pour ceux qui, en apparence ses amis politiques, n'étaient au fond que des ambitieux qui ne pouvaient se faire place qu'à la force de leurs poignets, je ne réussis pas à leur plaire. On alla jusqu'à dire, dans leur camp, que j'avais fait ma cour à la monarchie de Juillet avec la mémoire d'Armand Carrel.

Si la mauvaise pensée avait pu m'en venir, il ne parut pas d'abord que j'eusse réussi. Dès le lendemain de la publication de l'article, je trouvai M. de Salvandy gêné avec moi. Une froide réserve avait succédé tout à coup à l'ouverture accoutumée. De mon article pas un mot. Je vis bien que le mal venait de là. J'allai au-devant d'une explication inévitable. « Vous avez, dis-je, sur le cœur quelque chose que vous me cachez. Je le devine. Mon article sur Carrel vous a valu quelque mauvais compliment sur votre protégé. » Il me l'avoua. L'article avait été fort mal pris. M. Molé s'en était vivement plaint au Conseil des ministres. Il n'avait pas été contredit. « S'il en est ainsi, dis-je, et si le gouvernement de Juillet ne s'accommode pas, chez ceux qui le servent, de la fidélité à un ami mort, mettez-vous à votre aise ; reprenez ce que vous m'avez donné ; je n'en resterai pas moins votre

obligé et j'ajouterai à ma dette le regret de l'ennui que je vous cause. » Il parut comme frappé d'une idée. « Voulez-vous, me dit-il, m'écrire quelle a été l'origine de votre liaison avec M. Carrel, et dans quelle mesure vous avez été son collaborateur au *National?* » J'étais sûr qu'il ne me tendait pas un piège, et il ne me déplaisait pas de trouver une occasion de me faire honneur d'une telle amitié. Rentré chez moi, j'écrivis ma lettre tout d'un trait. Elle fut lue le lendemain au Conseil que présidait Louis-Philippe. Tout le monde l'approuva, à commencer par le Roi. Un billet, que M. de Salvandy m'envoya des Tuileries, m'apprit ce qui s'en était dit, et l'approbation unanime que le Conseil avait donnée à mes sentiments.

Assuré désormais de sa confiance, en possession paisible de ce poste où je lui avais apporté d'abord plus d'embarras que d'aide, je pus voir de près, en le pratiquant tous les jours, par quelle réunion de qualités, M. de Salvandy, d'abord suspect à l'Université comme n'étant pas du métier, finit par y conquérir la seule popularité vraie, celle qui survit à l'homme dont on n'a plus rien à espérer ni à craindre. Il possédait tous les dons de l'esprit, avec des défauts qui ne cachaient ses

qualités qu'aux yeux intéressés à ne pas les voir. Comme écrivain, il avait l'abondance, la verve, le coloris, et jusque dans l'exubérance des mots, la justesse et la retenue de la pensée. Pour la parole, il est très vrai qu'elle parut quelquefois lui faire défaut à la tribune, où il enflait la voix plus par timidité que pour en augmenter l'effet. Mais soit dans la conversation, soit au conseil, il l'avait facile, pittoresque, aussi à son service et aussi heureuse que chez les mieux doués. On s'étonnait d'abord de ce qu'il semblait y avoir de luxuriant et d'un peu disproportionné dans les mots. Bientôt on s'étonnait davantage de ce que ces mots exprimaient d'idées justes, élevées, modérées, pratiques. La constante mesure dans les choses, l'excès par moments dans les mots, c'est par ce trait parmi d'autres que M. de Salvandy est une figure originale. Je lui ai entendu reprocher plus de phrases que d'actes. S'il a fait des fautes, tels qui avaient la plume plus correcte, et la parole plus en main, en ont fait plus que lui et de moins excusables.

Ses qualités de cœur se résument en ceci : il avait du cœur. Quand on me dit : « Voilà un homme d'esprit qui passe », quoique cette sorte de passant ne soit pas si commune qu'on le dit,

je ne détourne pas la tête pour le voir. Me parle-t-on d'un homme public qui a du cœur, je prie qu'on m'y conduise. Celui qu'il m'a été donné de connaître en la personne de M. de Salvandy, m'a appris que, dans la vie publique comme dans la vie privée, le cœur a ses lumières, et qu'il est la plus rare sorte d'esprit. Cet homme-là voyait « les larmes des choses »; il entendait le sourd murmure de souffrance qui s'élève du fond des sociétés humaines. C'est parce que les affaires étaient pour lui des personnes, qu'il trouvait dans sa sympathie pour les personnes le secret d'arranger les affaires. Où les plus habiles s'avouaient à bout de moyens, son cœur lui en suggérait d'inattendus. Les gouvernés qui avaient affaire à lui sentaient qu'ils étaient autre chose qu'un numéro d'ordre, un grade, un galon. S'il ne pouvait pas toujours en faire des obligés, il n'en faisait jamais des mécontents.

Le jour même où, faisant pour la première fois mon office de chef du cabinet, je donnais audience, pour le ministre, à un membre de l'Université, une sonnette se fit entendre au-dessus de ma tête. « Il paraît, dis-je au visiteur, que mon prédécesseur était sonné. » Il se leva pour partir. Je le priai de se rasseoir. L'audience finie, j'allai

trouver le ministre. « Vous venez de me faire appeler, lui dis-je, par le moyen en usage ici ; à ne regarder que mon devoir envers vous, il n'en est aucun qui puisse me blesser, et le plus prompt serait le plus de mon goût. Mais j'ai l'honneur d'appartenir au corps enseignant. Il peut arriver que vous me chargiez de recevoir soit un des maîtres dont je suis le collègue, soit un élève de l'École où je suis professeur. — J'aurais dû y penser, me dit M. de Salvandy. » A partir de ce jour-là il me fit appeler par un huissier. Le moyen n'était pas des plus commodes ; mais ce n'est pas lui qui me le fit remarquer.

Ce que j'ai dit de M. de Salvandy écrivain, est également vrai du ministre. Il y avait du trop dans les actes de l'un comme dans le style de l'autre. Le luxe des considérants gâtait légèrement les meilleures mesures. De là, dans la presse malveillante, l'accusation de tenir plus à paraître qu'à être, et de faire pour la montre ce qu'il faisait en réalité par le plus sincère amour du bien. L'accusation, quoique sans vérité, et j'ajoute (pensant à tels de qui elle venait), sans loyauté, ne laissait pas de causer du déplaisir aux collègues de M. de Salvandy. Le plus contrarié était M. Molé,

lui qui était le plus correct des ministres, et le moins sujet au reproche de fécondité.

Comme on me savait peu de goût pour les intempérances de parole et de plume et pour le trop faire, deux choses dont M. de Salvandy avait au moins les apparences, on m'engageait à le modérer. La chose n'était pas aisée. Outre qu'un subordonné qui conseille son ministre a trop l'air de Gros-Jean qui en remontre à son curé, j'avais à ménager à la fois un amour-propre dont je connaissais de longue main la délicatesse, et une supériorité dont je sentais l'ascendant. Par-dessus tout j'aimais l'homme et ne craignais rien tant que de l'affliger. Mais convaincu, par tout ce qu'on m'en disait, que ces légers travers, commentés et amplifiés par les honnêtes gens qui voulaient sa place, pouvaient affecter son existence ministérielle, je pris occasion d'une circulaire où les mots en disaient un peu plus que les choses et je hasardai quelques critiques. Il les reçut poliment, non sans me laisser voir, à de légers plis au front, aussitôt effacés que formés, qu'elles étaient tout au moins inattendues. Mais la bonté faisant la lumière dans son esprit, il approuva mes critiques, m'en remercia de la meilleure grâce, et me pria

de ne pas lui épargner à l'avenir les vérités utiles.

Je n'abusai pas du droit qu'il me donnait. Toutefois j'en usai assez souvent pour qu'un jour, à propos d'une autre pièce, où je trouvais quelque chose à reprendre, il me dît d'un ton de plainte affectueuse: « Je suis bien malheureux, je ne réussis jamais à vous plaire. — Félicitez-vous plutôt, lui dis-je, d'avoir auprès de vous un éplucheur de mots qui vous aime assez pour se donner le chagrin de vous contrarier. » Il sourit et me prenant la pièce : « Que faut-il y changer, dit-il, pour vous complaire? » Je notai les passages qui pouvaient donner prise aux railleries et aux petites trahisons. Il les biffa.

C'est ainsi que par mes objections respectueuses, j'obtins plus d'une fois qu'il ôtât de ses exposés de motifs quelques traits pompeux sous lesquels se serait dérobé, pour le public irréfléchi, ce que les actes en eux-mêmes avaient de sensé, d'élevé et de libéral. De temps en temps, reprenant ma plume de journaliste, je l'employais à défendre un homme à qui l'on pouvait reprocher d'en avoir trop, plutôt que de ne pas les avoir justes.

Oui, il les avait justes, et je tiens à le dire pour certains de ses contradicteurs qui lui ont survécu. Je

les connais, je connais la plupart des hommes qui, depuis quarante ans, ont été aux affaires. Je doute qu'aucun se soit moins trompé que M. de Salvandy. Il y a, dans sa vie publique, des fautes légères qui n'ont nui qu'à lui seul ; on ne m'y signalerait pas une de ces grosses erreurs que commettent les gouvernants et dont les peuples portent la peine. Sa justesse d'esprit se composait de vues droites et de grands sentiments. C'était selon le cas, tantôt par les vues droites, tantôt par les grands sentiments, qu'il se décidait. Deux fois ministre de l'Instruction Publique, il n'est pas un de ses actes qui n'ait eu l'un ou l'autre de ces deux mobiles. Aussi, dans l'Université, qui se passionne peu pour ses chefs, le nom de Salvandy est-il aimé et vénéré. Le vent a emporté les mots et les phrases de trop; le souvenir du bien qu'il a fait aux choses et aux personnes est demeuré. C'est tout à la fois une tradition administrative et un sentiment.

VII

J'étais depuis un an auprès de lui, quand la place de chef de la division des lettres et des sciences devint vacante. Le titulaire, Hippolyte Royer-Collard, venait de l'échanger contre la chaire d'hygiène à l'École de médecine. Il entrait dans cette école, par l'élection, à la suite d'un brillant concours. J'étais de ses amis. Ce n'est pas sans émotion que je donne un souvenir à ce rare esprit, une des intelligences les plus nettes, une des plumes les plus faciles et les plus fermes que j'aie connues. Par la sûreté de son jugement, par la finesse de son goût, par la hauteur où il plaçait l'idéal littéraire, il était le digne neveu de Royer-Collard et le premier disciple de son école. Mais soit que le même goût, qui le rendait difficile pour les autres, l'eût rendu trop sévère pour lui-même, soit que sa parenté lui imposât, il n'osa pas affronter les difficultés et les risques d'une œuvre de longue haleine, et il consomma en menus travaux et surtout en causeries brillantes et fugitives un

bon sens, un savoir, une verve qui, recueillis et concentrés dans quelque grand travail, l'auraient tenu plus près, dans le souvenir de la France, de son illustre parent. L'oncle intimida toute sa vie le neveu, et finalement l'éteignit.

M. de Salvandy m'offrit la succession d'Hippolyte Royer-Collard. J'hésitai longtemps. Comme chef du cabinet, je n'étais engagé qu'envers une personne. Si les vicissitudes de la politique venaient à l'enlever aux affaires, je reprenais ma liberté. Comme chef de division, je m'engageais envers l'État, j'étais immatriculé sur le registre des fonctionnaires. Adieu les lettres et leur chère indépendance ! J'avais pu, par affection pour un homme, leur faire une infidélité passagère. Chef de division, il faudrait me partager entre elles et mes fonctions, au détriment des deux. J'avais d'ailleurs assez tâté de l'administration pour connaître tout ce qu'elle a d'assujettissements, combien le résultat y est disproportionné à la peine, et quels ennuis sont attachés au métier de rédacteur de la pensée d'un autre. Sous un ministre libéral et bienveillant, qui vous associe à des pensées de bien public, passe encore. Mais ces ministres-là sont rares ; tandis que la politique n'amène que trop souvent aux

affaires quelque esprit fantasque, inquiet, jaloux de tout faire par lui-même, tenant toute aide pour suspecte; ou bien quelque médiocrité politique à qui l'esprit de parti a fait une fortune passagère. Et alors quel triste état que de dépendre d'un tel chef! Comme l'assujettissement devient servitude, et comme le concours sans l'accord est gênant!

Je prévoyais l'offre bienveillante de M. de Salvandy, et c'est en y pensant que je me disais toutes ces choses. Quand il me fit connaître son dessein, je ne lui cachai pas mes scrupules. « Je ne me crois pas d'étoffe, lui dis-je, à faire un bon chef de division. Il y faut des qualités que je n'ai pas, et peut-être ai-je quelques aptitudes qui n'y conviennent point. Avec un ministre tel que vous, les fleurs cachent la chaîne; avec un autre ce sera peut-être la chaîne sans les fleurs... » Il combattit mes raisons. « La place est celle d'un homme de lettres, me dit-il; plus vous y resterez homme de lettres, plus vous serez l'homme de la place. A votre âge, il y a temps pour tout. Vous saurez donner à l'État tout ce qu'il en réclame et en trouver pour les lettres. Ce sera, en somme, travailler deux fois pour le pays. » Comme je ne paraissais pas convaincu : « Au surplus, ajouta-t-il, un jeune homme sans

fortune, marié et père, n'a pas le droit de refuser une place de dix mille francs. » Que répondre à cela? J'acceptai ; mais en sortant du cabinet du ministre, qui me faisait ainsi du bien malgré moi, je murmurai tout bas le douloureux vers de Juvénal :

Et propter vitam vivendi perdere causas[1]

J'ai sacrifié bien des heures de la seconde de ces deux vies aux nécessités de la première. Je m'en console par la pensée que j'ai fait mon devoir envers mon pays et ma famille, et que la postérité n'y a pas perdu grand'chose.

VIII

Des différents services administratifs que j'avais à diriger dans mes nouvelles fonctions, le plus délicat est la distribution des secours et des encouragements aux gens de lettres. C'est une nation nombreuse et honorablement besoigneuse. Le

1. Sat. VIII, v. 84.

propre d'institutions politiques, où le talent d'ecrire mène au gouvernement, est de multiplier les gens de lettres. Si elles stimulent les vraies vocations, elles en suscitent un très grand nombre de fausses. Pour un qui réussit, combien qui échouent! Ceux-là sont les vaincus d'un concours où les ont attirés les institutions de leur pays. Est-ce leur faute, si elles leur disent que tout Français peut arriver à tout, et s'ils voient, par d'éclatants exemples, que le talent d'écrire est parmi les choses qui font arriver le plus vite? Où l'État est le grand tentateur des gens de lettres, il doit encouragement au débutant qui donne des espérances, secours à l'émérite qui s'est acquis plus d'honneur que de bien. Les économistes, je le sais, ne pensent pas ainsi. Ce n'était pas non plus l'avis d'un certain ministre que je ne nomme point, auquel il en coûtait tant de donner qu'il ne distinguait pas l'argent de l'État du sien. « Le ministère de l'Instruction Publique, me dit-il un jour, n'est pas un bureau de charité. Je suis très décidé à rendre à l'État le fonds de secours des gens de lettres. » A quoi je répondis humblement : « Tous les ministères ont leur clientèle particulière de souffrances, pour laquelle un fonds de secours est voté chaque année;

pourquoi seul le ministère de l'Instruction Publique n'aurait-il pas le sien? Pourquoi l'homme de lettres dans la gêne serait-il seul exclu des libéralités de l'État? Il y a bien du hasard dans les fortunes littéraires; tel qui se fait des rentes avec sa plume vaut moins que tel autre qui ne parvient pas à vivre de la sienne. Si le ministère des lettres ne veut plus avoir à sa charge des gens de lettres pauvres, qu'on n'y nomme pas un écrivain. Si ce n'est pas un protecteur naturel qu'on donne aux lettrés, c'est un piège qu'on leur tend. Que le secours n'aille pas à l'homme de lettres indigne, voilà la règle; mais que l'État, qui a la main ouverte pour tous les pauvres, la ferme à l'écrivain dont le seul tort est d'être pauvre, il ne se trouverait pas une Chambre française pour admettre cette doctrine, et le ministre qui proposerait de rendre au budget le fonds des gens de lettres serait invité à le garder. »

Ce que je disais à ce ministre, je l'avais ouï dire à M. de Salvandy. C'était sa maxime et sa pratique. Aucun homme de lettres respectable ne s'adressa en vain à lui. Je ne parle que des demandes par voie administrative. Celles-là passaient par mes mains, et j'ai pu compter le nombre des

obligés du ministre par le chiffre des lettres qu'expédiait son cabinet. D'autres demandaient secrètement, en se cachant des bureaux. Combien furent secourus sur sa bourse? Il y puisait si souvent que sa famille s'en émut. On dut lui dire qu'il n'avait pas le droit d'appauvrir les siens pour secourir des étrangers, et je crois savoir que sa maison dut se restreindre, même dans les dépenses nécessaires, afin de rétablir l'équilibre.

Je n'ajouterai rien sur ce point. Il ne sied pas de trop découvrir l'homme privé pour faire les honneurs de l'homme public. Je dois, sur sa bienfaisance, garder à sa mémoire le secret qu'il gardait de son vivant à ses obligés.

IX

L'administration de M. de Salvandy a été fort critiquée. C'est tout simple. Arrivé par la politique à un ministère pour lequel ne manquaient pas les candidats du métier, il avait pour censeurs tous ses concurrents. Le trait caractéristique de son administration, c'est qu'avec l'air de vouloir tout chan-

ger, il ne faisait qu'améliorer. Il savait remuer les institutions sans les ébranler, réveillant ce qui languissait, pressant le mouvement sans le précipiter, novateur, non pour détruire la tradition, mais pour secouer la routine. Pour les personnes, il avait trouvé le vrai moyen de les conduire : c'était de les honorer. Il n'eût pas dit, du corps des professeurs, ce qu'en disait certain professeur devenu ministre : « Voilà mon régiment. » Il ne se croyait pas le premier parmi les pédagogues, mais le chef d'un corps d'élite placé à sa tête pour en faire connaître et valoir les services auprès des pouvoirs publics.

Il n'avait pas échappé à son sens droit que l'Université et la société se tiennent l'une à l'égard de l'autre dans une réserve tout près de dégénérer en hostilité. Il voyait les professeurs enclins à soupçonner les classes éclairées de faire trop peu d'état de leur mérite, et celles-ci, de leur côté, accuser les professeurs de s'enfermer et de s'aigrir dans le sentiment de leur valeur méconnue. Il craignait que ce malentendu ne finît par nuire à tout le monde. Aussi s'était-il donné pour premier devoir d'être le médiateur entre la société et le corps enseignant. Médiateur d'autant mieux

écouté que, ni le corps enseignant ne pouvait avoir un juge plus bienveillant de ses mérites et de ses services, ni la société un représentant plus accompli de ses qualités solides ou aimables.

Ce rôle est dans tous les temps et en ce temps-ci, plus qu'en aucun autre, le véritable rôle du ministre de l'Instruction Publique dans notre pays. L'entente affectueuse entre les éducateurs que forme l'Université et les familles est un intérêt social du premier ordre. L'honneur de l'avoir compris et de s'y être dévoué demeure attaché désormais au nom de Salvandy.

1874.

CHAPITRE III

Souvenirs de Lamartine

I. Commencement de nos relations. — Projet d'une Revue en collaboration. — Les premiers discours et les premières opinions politiques de Lamartine. — II. Ma visite à Lamartine au sujet de la Revue. — Ma méprise en entrant dans son antichambre. — Le projet est abandonné. — III. Lamartine publie *Jocelyn*. — Il m'en communique les bonnes feuilles. — Mon opinion sur les romans en vers — Ce qu'il faut penser du paradoxe contre la *lenteur de la lime*. — Opinions des grands poètes sur ce qui fait la valeur d'un ouvrage de poésie. — IV. Mes griefs contre *Jocelyn*. — *Jocelyn* et Gosselin. — Les praticiens de Lamartine. — Ses vers sur la mort de sa fille. — *Lamartine en 1837*. — V. Pourquoi je persiste dans mon jugement de 1837 sur *Jocelyn*. — Des deux exemples que donne cet ouvrage. — Comment l'éditeur Gosselin et son associé Furne prennent mes critiques. — VI. Après plusieurs années de brouille, à quelle occasion je renoue avec Lamartine. — Lamartine au 24 février 1848. — Notre rencontre dans le jardin des Tuileries. — Très belles paroles de Lamartine. — VII. Travailler n'est pas se surmener de besogne. — Ma dernière visite au grand poète. — Sa situation à l'Académie. — Mon opinion dernière sur Lamartine.

I

Mes relations avec Lamartine commencèrent en 1830, à l'occasion de deux articles que j'avais

écrits au *Journal des Débats* sur les *Harmonies poétiques*. J'y louais le poète avec conviction et effusion, non sans mêler à mes louanges mes réserves classiques accoutumées. Lamartine s'en était montré reconnaissant à sa façon, en me renvoyant sur ma prose des compliments que je me gardai bien de prendre à la lettre. C'était sa manière de remercier les gens que de voir dans leur admiration une preuve de talent. Ne l'ai-je pas entendu me dire un jour : « Je suis surpris du grand nombre d'excellents poètes que compte la France d'à présent. Il m'a été envoyé en hommage plus de deux cents pièces de vers ; il n'en est pas une qui ne soit d'un poète. »

Notre échange de compliments amena un échange de visites. Mais ces visites furent rares. Je vis tout de suite ce que Lamartine voulait de ses critiques et ce qu'il entendait leur rendre. Il voulait des louanges et il en rendait de si disproportionnées au mérite des gens, qu'elles étaient sans conséquence. Il était libéral à la façon de ceux qui croient ne rien s'ôter de ce qu'ils donnent. Avenant, aimable, d'un grand air qui donnait du prix à sa familiarité, c'était le roi du Parnasse, recevant ses sujets. Pour moi, qui n'avais pas l'humeur d'un

sujet, je m'abstenais d'aller lui faire ma cour.

Peu s'en fallut pourtant qu'à une certaine époque il ne s'engageât entre nous des relations de tous les jours. Des entrepreneurs littéraires avaient imaginé, vers 1836, de fonder une Revue. Lamartine devait en être le directeur politique. On me faisait l'honneur de m'en confier la direction littéraire. Lamartine avait agréé ma collaboration. De mon côté, je n'étais pas médiocrement flatté de voir mon nom associé à un tel nom, dans une œuvre commune. Toutefois, avant de dire le dernier mot, je voulus avoir avec Lamartine un entretien à fond. La prétention n'était pas mince. Un entretien à fond avec Lamartine, qui donc en a jamais eu la bonne fortune? Lamartine lui-même avait-il un fond? Merveilleux écho de toutes les harmonies du monde physique et du monde moral, il avait plutôt des images que des idées et des sentiments que des opinions. A l'époque dont je parle, nul ne pouvait dire quelle était sa politique, ni s'il en avait une. Le savait-il lui-même? J'étais à cet égard dans la même obscurité que le public et que Lamartine.

Par quelques discours prononcés à la Chambre des députés, par une brochure publiée en 1830, à peine remarquée et bientôt oubliée, sur la « poli-

tique rationnelle », on pouvait croire qu'il ne voulait ni mal ni bien au gouvernement de Juillet. Bien, mal, ce sont des couleurs tranchées, et Lamartine flottait entre des nuances. Un attachement, plus poétique que politique, aux traditions de la monarchie légitime; la croyance au progrès avec des rêveries d'un socialisme chrétien; bien des choses contradictoires, dont plus d'une était née d'une rencontre de mots, comme, dans ses poésies, tant de vers que des assonances ont seules suggérés; un mélange confus de doutes et de grands sentiments; rien de fixe, si ce n'est la conviction de sa supériorité et la tentation intermittente, plutôt que la résolution arrêtée, de prendre dans les affaires du pays une place proportionnée à l'idée qu'il avait de ses talents : telle était la politique de Lamartine.

Il avait commencé par porter les couleurs légitimistes. C'était un souvenir de famille, une invitation plutôt qu'une obligation du nom, une harmonie historique d'accord avec son tour d'esprit. Après la révolution de Juillet, qui le trouva dans la diplomatie de M. de Polignac, il avait donné des regrets « à un passé qui n'était plus qu'un rêve. « Il voulait, disait-il, vivre de la vie du pays. »

Il s'était présenté d'abord dans deux collèges électoraux. On lui avait préféré deux politiques du cru. Plus tard, devenu député, tous ceux qui voulaient à toute force le classer, le classaient parmi les conservateurs indépendants. C'est dans cette catégorie que je le plaçais moi-même. Si donc je parvenais à en avoir l'assurance de sa bouche, nul scrupule ne m'empêchait de faire, sous le drapeau d'un conservateur politique indépendant, de la critique indépendante de conservateur littéraire.

Aussi bien, pour le peu que je me mêlais alors de politique, l'opinion supposée de Lamartine était la mienne. Autant que je puis me retrouver parmi des souvenirs si lointains, il m'était resté de ma politique de collège, de mes haines juvéniles, ou plutôt puériles, contre la Restauration, de ma collaboration au *Journal des Débats* et de mon court passage au *National*, un goût d'habitude plus que de réflexion pour les institutions libres. En 1836, ce goût était fort tempéré par la crainte, de plus en plus justifiée, des périls que la liberté allait faire courir au principe d'autorité, non moins précieux, mais assurément plus indispensable aux sociétés humaines. Je n'avais d'ailleurs sur ce sujet aucune

pensée suivie. Tout à mon enseignement et à mes travaux littéraires, la politique ne m'occupait guère qu'au moment où je lisais mon journal, et pour le spectacle plutôt que pour la spéculation.

Les acteurs seuls, en politique, ont des opinions, sinon des principes; le public n'a que des sentiments. On ne fait de politique que par tempérament ou par besoin. Je n'avais ni l'un ni l'autre de ces deux mobiles. Je ne prétendais ni gouverner ni faire servir la politique à mes affaires. J'avais des liens avec les personnes plutôt qu'avec les choses. Resté l'ami d'Armand Carrel, je gardais une prévention favorable pour quelques-unes de ses idées démocratiques. J'étais tenu envers M. Guizot par le souvenir de ma nomination à l'École Normale, et j'aimais en lui le défenseur éloquent et sincère du principe d'autorité.

J'ai beau chercher dans ma mémoire, je n'y trouve aucun programme. C'est une partie de mon passé où tout est dominé par les souvenirs de ma vie littéraire. Ma passion, et si cela peut se dire, mon tempérament, étaient là. Ne voulant rien de la politique, je n'étais pas bien sûr de l'espèce de politique que je voulais. Mais je savais parfaitement celle dont je ne voulais point. Je ne voulais

pas de la politique révolutionnaire, par la raison que les révolutions ne sont guère que des spoliations en grand.

II

C'est dans cet état d'esprit que j'allai trouver Lamartine, pour m'entretenir avec lui de la Revue en projet. Je n'ai pas oublié la méprise où je tombai en entrant dans son antichambre. D'abord, je ne me doutai pas que ce fût une antichambre. J'avais vu, en entrant, assis autour d'une table en acajou, quatre ou cinq messieurs habillés de noir et cravatés de blanc. Je me crus dans un salon d'attente, et prenant ces messieurs pour les fondateurs et les financiers de la Revue, je m'étais avancé vers les plus proches en m'inclinant légèrement, quand l'un deux se leva et me demanda ma carte. Je vis alors à qui j'avais affaire, et je me permis de trouver assez malappris des valets qui attendaient le salut des visiteurs pour le leur rendre. Cette fastueuse domesticité était un des travers que le grand poète avait rapportés de son voyage en Orient. Ces messieurs en habit noir avaient fait sans

doute partie de son escorte, et il les avait gardés sans besoin, par une bonté imprévoyante, sauf à ne les employer qu'à grossir le chiffre de ses dettes.

En réponse à ma première question : « Quelle direction politique comptez-vous donner à la Revue », j'eus d'abord à m'entendre dire que « j'y ferais merveille ». Quiconque, maniant une plume, a eu l'occasion d'échanger quelques paroles avec Lamartine, a risqué de se croire un grand écrivain. Combien se sont laissé prendre au piège de ses éloges ! J'impute à l'indifférence cruelle avec laquelle il les prodiguait la persistance malheureuse de quelques fausses vocations et la fin mélancolique qu'elles ont faite. Pour ce qui me regarde, je n'ai jamais donné aux louanges de Lamartine la valeur d'un jugement et je ne me suis pas mesuré à l'aune de ses paroles. Prenant donc son compliment pour ce qu'il valait, non sans ressentir ce qu'il y mêlait de réelle bienveillance, j'en revins à mon propos.

Je lui dis qu'averti à mes dépens de la fausse démarche que j'avais faite en quittant le *Journal des Débats* pour écrire au *National,* je ne voulais m'engager qu'à bon escient, même pour n'y jouer qu'un rôle littéraire, dans une publication qui de-

vait avoir un directeur politique. Et précisant les termes, je lui demandai si, dans la Revue en projet, il appuierait ou combattrait le gouvernement. Il me répondit par des généralités brillantes. Imaginez une espèce de méditation en prose poétique sur les deux principes des gouvernements modernes, l'autorité et la liberté, sur le devoir et la difficulté de les concilier, sur la nécessité de songer à la situation économique et morale des classes populaires. J'accordai tout, mais j'insistai pour savoir par quelle déclaration de principes débuterait le premier numéro. Il fit d'éloquentes variations sur le même thème. Je n'en pus rien tirer de plus.

Il n'y avait que deux manières d'expliquer sa discrétion obstinée. Ou bien il voulait se cacher de moi et m'engager dans l'affaire sans s'engager lui-même avec moi; ou bien il se payait de ses propres paroles. La seconde explication est la seule bonne. Lamartine prenait évidemment pour un programme ses effusions de philosophie politique. N'ayant pas alors de mobile qui l'obligeât de sortir de son nuage, il y restait à demi caché, se dérobant aux autres et à lui-même. Au moment où je lui demandais son opinion, il n'avait pas encore d'opinion, parce qu'il n'avait pas encore fait choix

d'un rôle. Il pouvait ne pas se croire au-dessous de la fortune d'un homme d'État; il n'avait pas encore pris son parti de la courir. En le pressant davantage, j'aurais manqué à la discrétion sans rien obtenir. Je cessai donc mes questions, et je fis semblant de prendre pour une déclaration de principes sa brillante excursion sur les cimes de la politique. Je ne dis ni oui ni non, et je lui demandai vingt-quatre heures pour y penser. C'était tout pensé. Je lui écrivis le lendemain que je craignais de lui être de trop peu de secours dans la Revue projetée et que je désirais y rester étranger. Il le prit très bien, et, quant au projet de Revue, il fit comme moi, il n'y pensa plus.

Il avait alors mieux à faire qu'à fonder des Revues; il travaillait à *Jocelyn*. C'est pourtant ce *Jocelyn* qui mit fin à nos relations. L'occasion était mal choisie, dira-t-on, pour se brouiller avec Lamartine. On n'aura peut-être pas tort. En tout cas je dirai honnêtement comment la chose arriva.

III

Avant le tirage du volume, Lamartine m'en avait envoyé les bonnes feuilles. Il voulait, m'écrivait-il, que j'eusse les prémices de son œuvre. Il l'adressait « au bon juge et à l'ami. Je le mets, disait-il gracieusement, *sub umbra alarum tuarum.* » Il y avait là de quoi suborner le juge le plus farouche. C'est justement le contraire qui eut lieu.

J'avais alors sur la critique, sur son utilité, sur ses devoirs, des idées dont j'ai beaucoup, peut-être trop, rabattu. Encore tout ému de ma querelle avec « la littérature facile », excité par les inimitiés que je venais de m'y faire, un peu dupe de ma bonne foi, je ne voyais dans la critique rien moins qu'une mission. Loin donc d'être touché des recommandations de Lamartine, je m'en défiais comme d'épices offertes au juge avant l'arrêt. Il me parut beau d'imiter le juge repoussant les épices, de traiter Lamartine en étranger, et, si la vérité le voulait, de lui dire son fait, dussé-je embarrasser ma vie d'une inimitié littéraire de plus.

C'est dans cette disposition d'esprit que je lus

Jocelyn. Tout en prenant mon parti du genre, je ne pouvais pas accorder au roman en vers les immunités du roman en prose. Un roman en prose ne veut pas être lu de trop près. Le plaisir qu'on y goûte se prend en courant. Un roman en vers est avant tout une œuvre poétique. Tant mieux s'il intéresse par le sujet; mais il ne lui est pas permis de ne pas intéresser fortement par l'exécution. On n'y souffre pas les longueurs, car tout ce qui est long le paraît encore plus en vers qu'en prose. Quant aux négligences de style, que s'accorde ou que subit le roman en prose, elles sont interdites au poète. Il faut dire d'un poète négligé ce qu'Horace dit des poètes médiocres : « Ni les dieux, ni les hommes, ni les piliers où s'affichent les livres ne les tolèrent[1]. »

Longueurs et négligences, c'est ce que je trouvais presque à chaque page dans *Jocelyn*. Je ne laissais pas de m'en vouloir d'une délicatesse qui risquait de paraître outrée; mais j'en voulais encore plus à Lamartine. Pourquoi me forcer de lire ses vers avec l'irrévérence de Boileau « sautant les feuillets » du *Moïse sauvé?* Cette facilité dédaigneuse

1. Épître aux Pisons, v. 372.

me choquait. J'étais surpris de ne pas lui savoir gré même de ce que j'admirais. Il y a, dans toute œuvre de génie, les beautés de l'inspiration et les beautés du travail. Les premières ont été données gratuitement au poète par l'auteur de tous les dons de l'esprit. On les admire comme un privilège, on ne pense pas à lui en être reconnaissant. Les secondes sont proprement l'œuvre de sa volonté et comme le prix dont il paye le don divin. Celles-là, nous les admirons avec une pensée d'encouragement pour nous-mêmes et un sentiment de gratitude pour le poète. Nous sentons qu'en les composant avec un généreux effort, il a songé à nous[1].

N'en déplaise au paradoxe, il n'y a pas de poésie sans art, il n'y a pas d'art sans difficulté vaincue. Le plus délicat et le plus profitable des plaisirs de l'esprit, on l'a dit bien avant Boileau, c'est de lire des vers faciles faits difficilement. La

1. Lamartine n'a pas connu les nobles labeurs de l'art. Un singulier et puissant écrivain, Proudhon, parlant de ses belles qualités, dit qu'elles sont « déparées, souvent neutralisées par un irrémédiable défaut. Le travail intellectuel, chez M. de Lamartine, cet esprit d'analyse et de synthèse qui seul, en donnant la raison des choses, élève et entretient l'idéal, manque tout à fait. » (*De la justice dans la Révolution et dans l'Église*. Chap. II, § 22.)

difficulté est la loi des œuvres supérieures. Quintilien l'a dit en connaisseur et en maître : « La nature elle-même a placé la difficulté au devant de tout ouvrage excellent[1]. »

Le paradoxe dit encore qu'il faut prendre le poète tel qu'il est, et se tenir pour très honoré de le lire même en négligé. Je crois, avec le genre humain, que les plus doués d'entre les hommes doivent aux autres l'exemple d'obéir les premiers à la loi du travail. Est-ce par hasard quelque rhéteur grec ou latin, qui, le premier, en a fait au poète une condition absolue ? Non vraiment. Les plus rigoureux à prescrire au poète le travail sont ses pairs. C'est Horace qui, songeant à ce qui manquait à la gloire de sa patrie, dit avec dépit : « Et le Latium ne serait pas moins puissant par sa langue que par son courage et la gloire de ses armes, si chacun de ses poètes n'était rebuté par les difficultés et les lenteurs de la lime[2]. »

C'est le même qui dit aux Pisons : « Vous, sang de Pompilius, critiquez sévèrement tout poème que n'ont point châtié de longs jours de travail, de

1. *Natura ipsa præposuit præclaro cuique operi difficultatem.*
2. Épître aux Pisons, 289-291.

nombreuses ratures et auquel dix retouches n'ont pas donné le poli de l'ongle [1].»

C'est encore lui qui, traçant un admirable détail des devoirs du poète « qui veut faire une œuvre selon les lois de l'art », le termine par ce trait saisissant : « Il a l'air de jouer et il est à la torture, à la façon du danseur qui se meut tantôt comme un agile satyre, tantôt comme un lourd cyclope[2] .»

Et ce poète qui exige si impérieusement le travail, est, de toute l'antiquité, celui qui paraît en avoir porté le plus allègrement le fardeau. Il se donne lui-même en exemple, et avec quelle grâce : « Puissant est le souffle qui emporte le cygne de Dircé (Pindare) dans son essor vers les hautes nuées ; pour moi, semblable à l'abeille de Matine, qui va recueillant à grand'peine les sucs parfumés du thym, humble poète, le long des bois et des frais ruisseaux de Tibur, je façonne laborieusement mes vers[3]. »

Plus imposant encore et plus touchant est l'exemple de Virgile. Troublé, dans ses insomnies de mourant, de la pensée que le travail de la der-

1. Épître aux Pisons, 292-294.
2. Ép., II, 11, 124-125.
3. Odes, IV, 2.

nière main avait manqué à l'*Énéide,* il ordonne par testament qu'on jette son poème au feu. Nos modernes sont si tendres pour leurs vers qu'ils traiteraient volontiers de fable cette dureté de Virgile pour les siens[1]. Le fait n'en a jamais été mis en doute. Virgile n'avait pas attendu les avertissements de la maladie pour s'inquiéter des destinées de l'*Énéide.* « L'œuvre que je commence, écrivait-il à Auguste, est si grande, que c'est peut-être folie à moi de l'avoir entreprise[2]. »

Venons aux maîtres français. Il y a sur la Fontaine une tradition presque aussi populaire que celle de son goût pour le dormir[3], c'est que toutes ses fables sont l'œuvre « du travail et de la lime », et que plus d'une a été entièrement recommencée. La dernière rédaction de la fable, *le Renard, les Mouches et le Hérisson* n'a gardé que deux vers de la première[4].

1. Un érudit allemand, M. Weichener, a voulu voir, dans les vers inachevés de l'*Énéide,* des beautés de métrique voulues par le poète. Il s'est justement attiré d'un de ses compatriotes, M. Lucien Müller, cette boutade « que ceux qui sont de cet avis ne méritent pas qu'on les réfute ».

2. Fragment cité par Macrobe, *Saturnales,* I, 24.

3. Moi dont Orphée était le dieu Morphée.

(*Lettre à Saint-Évremond.*)

4. *Histoire de la vie et des œuvres de la Fontaine,* par Walckenaer. Liv. VI.

Il semble que la Fontaine ait trouvé par le travail certaines grâces qui en excluent jusqu'à l'idée. Comme Horace, et avec le même agrément, il parle de la peine que lui coûtent ses vers :

Ce qui m'étonne est qu'à huit ans
Un prince en fable ait mis la chose,
Pendant que sous mes cheveux blancs
Je fabrique à force de temps
Des vers moins sensés que sa prose [1].

Je ne veux pas nommer Boileau. Celui-là, tous nos faiseurs de vers le récusent. Que s'avise-t-il de vouloir que le poète « travaille à loisir, quelque ordre qui le presse [2], » et qu'il ne travaille pas pour de l'argent [3]; qu'il ait le cœur haut pour être à la hauteur de l'art des vers [4]? Par des maximes si outrées, n'a-t-il pas gâté le métier?

Mais à quoi bon toutes ces raisons? Une seule suffit. La loi de la difficulté a sa sanction. Les

1. La fable dont il s'agit est *le Loup et le Renard,* liv. XII, 9. Le « prince » est le duc de Bourgogne à qui Fénelon, son précepteur, avait donné à traiter ce sujet.

2. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse.

3. Ne vous flétrissez point par un vice si bas;

4. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

écrivains qui ont été assez forts pour s'y soumettre sont lus, dans tous les temps, par tous les esprits cultivés ; ceux qui, soit faiblesse ou paresse, s'y sont dérobés, ont, pour toute gloire, de fournir quelque jour matière à quelque admiration paradoxale ou à quelque exhumation littéraire, comme celles où se plaisent certaines époques qui, par ennui du beau, s'éprennent un moment du médiocre réhabilité.

IV

Pour en revenir à *Jocelyn*, il m'était insupportable de me heurter si souvent à des vers lâches, languissants, inachevés, à des descriptions où les objets, à peine dessinés, flottent dans une brume à peine lumineuse ; d'entendre le chantre d'Elvire jouer faux pour n'avoir pas remonté « sa lyre » ou n'en avoir pas remplacé les cordes cassées. J'eus un jour, chez son libraire Charles Gosselin, la preuve que ces négligences n'étaient pas toutes involontaires. Il y a quarante ans, Charles Gosselin était une figure. Homme entendu, actif, cachant ou réparant par beaucoup de bon sens le manque

d'éducation première, il avait, comme éditeur, le faible de s'identifier si intimement avec les livres publiés chez lui, qu'en cas de succès, il en recevait le compliment moins en éditeur qu'en collaborateur. Le jour où je le vis était un jour de chaude vente pour *Jocelyn*. Si quelqu'un lui eût dit, ce jour-là, que la ressemblance de noms, *Jocelyn*, *Gosselin*, n'avait pas porté malheur au livre, il n'eût pas été mal venu. « Nous avons dû nous y mettre tous, me dit-il. Imaginez dans quel état le manuscrit m'a été remis. Les pages où il y avait des raccords à faire ne s'y comptaient pas. Je m'en suis plaint à Lamartine. Devinez ce qu'il m'a dit. « Je sais bien qu'il y a des vers qui clochent, « d'autres qui sont inachevés ; le temps m'a man- « qué pour revoir mon poème. Vous n'êtes pas « sans avoir sous la main quelque jeune poète « sachant le métier. Chargez-le de ces retouches ; « j'approuve d'avance tout ce que vous ferez. » Et le bon Gosselin m'avouait que bon nombre de vers avaient été remis sous l'enclume dans son cabinet. J'eus la charité de ne pas lui demander par qui ; je ne voulais pas le mettre en tentation.

Cet incroyable sans façon de Lamartine n'était pas mon seul grief littéraire contre lui. Je lui en

voulais de ses vers sur la mort de sa fille. Je les avais lus dans les *notes* de son *Voyage en Orient*, avec cette mention aggravante des éditeurs, « qu'ils avaient été composés quatorze mois après cette mort ». Passe encore si la pièce eût été belle; on aurait pris son parti de la triste liberté d'esprit qui permettait à un père de rimer la mort d'une fille unique. Mais Lamartine y était au-dessous de lui-même. C'était à douter que des vers si faibles d'accent fussent partis d'un cœur vraiment touché. Cette froide invention, où il s'est représenté assis dans la grotte des oliviers, rêvant qu'il tient sur ses genoux sa fille expirante, ces vers brillants où l'on n'en voudrait que de touchants, ces images de deuil au lieu du deuil lui-même, tout cela est moins d'un cœur désolé qui s'épanche, que d'un poète qui veut paraître plus père que tous les pères ensemble. Resterait à dire, pour son excuse, que le père a fait faiblir le poète et que Lamartine a défailli comme le Dédale de Virgile, à qui deux fois les mains tombent au moment où il essaye de retracer sur l'or la chute d'Icare. On voudrait bien n'en pas douter.

Quand, par la singulière confidence de son éditeur, j'appris que plus d'une rime dans *Jocelyn*

était un placage de la main d'autrui, que tel vers postiche pouvait être l'œuvre de quelque homme de lettres aux gages de Gosselin, la mauvaise humeur me prit. Je crus de mon honneur de critique de me fâcher, et j'écrivis l'article : *Lamartine en 1837*. J'y poussais le cri d'alarme, j'appelais le public au secours de la poésie contre un grand poète qui me paraissait trop peu respectueux pour elle ; j'appelais le poète lui-même au secours de sa gloire.

Je savais qu'il m'en coûterait la perte de relations aimables et honorables ; mais le prix ne me semblait pas trop cher pour le service que je croyais rendre aux lettres. Lamartine, qui pensait avoir paré mes critiques par la gracieuse lettre où il me recommandait *Jocelyn*, fut très piqué de mon article. Il y avait de quoi l'être, et moi-même, l'article lâché, je ne laissais pas d'en avoir quelque scrupule. Lamartine ne m'en témoigna rien. Une humeur légère et bienveillante, jointe à la prodigieuse complaisance qu'il avait pour lui-même, le préservait de ces ressentiments disproportionnés à l'offense, où s'abandonnent les écrivains chez qui l'esprit n'est pas à la hauteur du talent. Je sus même qu'il eût suffi, pour éviter une brouille, de lui écrire

que mes critiques n'étaient au fond que de l'admiration trop prompte à s'inquiéter. Je ne lui écrivis pas et j'acceptai la brouille. La poésie n'y gagna guère. Les admirateurs de *Jocelyn* ne changèrent pas d'avis, et mon cri d'alarme n'empêcha pas la *Chute d'un ange*.

V

L'article *Monsieur de Lamartine en 1837*[1] était sévère. Il le parut bien plus encore dans la faveur universelle dont le poète était entouré. J'embrassais toute l'œuvre poétique de Lamartine. J'osais dire ce qui m'en paraissait menacé de périr ou destiné à durer. Je pesais la gloire du poète populaire.

Jocelyn n'était pas ménagé. Je viens de relire cet article. Les mêmes choses pouvaient être mieux dites et en moins de mots; mais pour le fond du jugement, et sur *Jocelyn* en particulier, je ne puis que persister dans ce que j'ai dit. *Jocelyn* me laisse

1. *Revue de Paris* de 1837. J'ai reproduit cet article dans mes *Études de littérature et d'histoire*.

aujourd'hui aussi loin que je l'étais, en 1837, de la grâce d'état où paraissaient être, au temps des premières éditions, ces « milliers de cœurs sonores, de tout âge et de tous pays », dont, au dire de Lamartine, « les correspondances, signées ou anonymes, pleuvaient chaque jour sous sa main[1] ».

Pour peindre cet amour, à la fois irrésistible et impossible, pour nous toucher sans troubler nos sens, pour être passionné en restant chaste, il eût fallu le cœur et le génie qui ont su tirer des incestueuses amours de Phèdre un sujet de larmes innocentes. Ce génie et ce cœur ont manqué à Lamartine. Son Jocelyn connaît tous les mots de la langue de la passion, leurs nuances, leurs équivalents, leurs synonymes ; il n'en a pas l'accent. Quand le jeune prêtre va me parler de Laurence, j'ouvre mon cœur à l'émotion que j'attends. Mais au lieu de choses touchantes, je reçois en plein visage des fleurs jetées, non par bouquets, mais par brassées. Je voulais de l'amour, discret sans doute, voilé, combattu, vaincu même, mais se laissant tout au moins deviner dans un soupir étouffé ; le poète me donne

1. Préface de l'édition illustrée de 1840.

une description. Je lui demandais du sentiment, il m'accable d'images[1].

Depuis la découverte faite par Jocelyn du sexe de Laurence, je n'ai pas eu peur un moment pour la chasteté de la jeune fille. Jocelyn n'est pas un prêtre de l'humeur de saint Bernard, éteignant les ardeurs de la chair dans les eaux glacées d'un lac. Il n'y a pas eu de péril pour l'innocence des deux aimables habitants de la grotte, parce qu'il n'y a pas eu de combat.

Ce que j'ai écrit de *Jocelyn* en 1837, je le pense donc encore après trente-six années, avec un goût plus indulgent, un grand désabusement sur l'utilité de la critique et, Dieu merci, avec la

1. Qu'on en juge par ce portrait que Jocelyn nous fait de Laurence :

Tout ce qu'à son matin l'âme a de pureté,
Tout ce qu'un œil sans tache a de limpidité,
Tout ce qu'à son aurore une vie a d'ivresse,
Tout ce qu'un cœur plus mûr a de grave tendresse,
Réuni dans ses traits riants ou sérieux,
Y forme dans l'accord un tout harmonieux,
Et selon le rayon que la pensée y verse,
L'ombre qui les parcourt, l'éclair qui les traverse,
Y brille dans ses yeux en rayons de splendeur,
Y rougit sur sa joue en roses de candeur,
Y flotte à sa paupière en larme transparente,
Y nage en ses regards en rêverie errante,
S'y creuse en plis pensifs entre ses deux sourcils,
S'y recueille caché sous le bord de ses cils. .

même sensibilité pour les beautés des lettres[1].

Mais si je n'ai rien à retirer de ce que j'ai dit des défauts de *Jocelyn,* je conviens que sur les qualités je n'en ai pas dit assez, et que, dans mon inquiétude naïve pour l'art, j'ai pris la chose trop au tragique.

Il y a eu deux exemples donnés par *Jocelyn,*

1. Je n'étais pas le seul à faire des réserves sur le poème de *Jocelyn.* L'année même où, par excès de scrupule littéraire, je me brouillais sottement avec Lamartine, George Sand, dans une lettre à Liszt, écrite en mai 1836, et publiée récemment*, parlait ainsi de *Jocelyn :*

« *Jocelyn* est, en somme, un mauvais ouvrage. Pensées communes, sentiments faux, style lâché, vers plats et diffus, sujet rebattu, personnages traînant partout, affectation jointe à la négligence; mais, au milieu de tout cela, il y a des pages et des chapitres qui n'existent dans aucune langue et que j'ai relus jusqu'à sept fois de suite en pleurant comme un âne. Ces endroits sont faciles à noter; ce sont tous ceux qui ont rapport au sentiment *théosophique,* comme disent les phrénologues. Là, le poète est sublime; la description, souvent diffuse, vague et trop chatoyante, est, en certains endroits, délicieuse. En somme, il est fâcheux que Lamartine ait fait *Jocelyn,* et il est heureux pour l'éditeur que *Jocelyn* ait été fait par Lamartine. »

Sur les critiques que fait George Sand, — à la seule condition d'en modérer l'expression, — j'étais alors, et suis encore aujourd'hui, de son avis. Sur les éloges, il est deux points où nous différons : 1° Je ne vois point la sublimité des « endroits qui ont rapport au sentiment théosophique »; 2° Je sais plus d'un passage dans *Jocelyn*; je n'en sais pas qu'on puisse « relire jusqu'à sept fois de suite en pleurant ».

*. *Correspondance de George Sand.* Paris, Calmann Lévy.

un bon et un mauvais. Le mauvais, c'est la prolixité, le luxe des mots, plus d'images que d'idées, les proportions des poèmes indiens introduites dans la poésie française ; c'est surtout la négligence, de laquelle on peut dire, en littérature, ce qu'on dit, en morale, de la paresse, qu'elle est mère de tous les défauts. Le bon, comme Béranger l'a dit, c'est le style que nous nommons racinien entrant profondément dans tous les détails de la vie intime; c'est la poésie française arrivée à tout dire et à tout peindre[1]. Sans doute Lamartine n'avait été ni le seul ni le premier à ouvrir cette voie, mais il y entrait en inventeur et en conquérant, entraînant à sa suite tous les poètes du temps. Pourvu que le goût y intervînt, pour modérer l'abondance, réduire le luxe à la richesse, écarter le détail puéril ou vulgaire, c'était, Béranger a raison, « un progrès de la poésie française[2] ».

Je n'en ai pas assez tenu compte à *Jocelyn*. Trop enclin à me défier des nouveautés littéraires, encore plus par expérience de leurs fragiles fortunes que par humeur, toujours préoccupé d'y faire le compte de la perte et du gain, cette fois, j'en con-

1. Béranger. *Ma Biographie.*
2. *Ibid.*

viens, la perte m'avait gâté et quelquefois caché le gain. Les licences que Lamartine s'était données m'avaient rendu suspectes les libertés qu'il nous invitait à prendre. Depuis 1836, époque où parut *Jocelyn*, je ne vois pas que le mauvais exemple ait été très contagieux. Je vois, par contre, un fruit du bon exemple dans le choix qu'on pourrait faire, parmi les recueils de vers d'aujourd'hui, d'un bon nombre de pièces charmantes, où la poésie intime a gardé toutes les grâces de la nouveauté première rendues plus pénétrantes, chez quelques poètes, par une exécution plus correcte et plus sobre.

Il est une chose encore dont j'aurais dû tenir plus de compte à Lamartine, c'est que dans *Jocelyn*, défauts et qualités, tout est d'un grand poète. Pour parler d'abord des longueurs, il n'est que trop vrai que c'est le vice organique du poème. On n'est pas au bout des cent premiers vers, que déjà on le trouve trop long. Mais ces longueurs ne viennent pas de la pauvreté d'idées, comme chez certains poètes qui étirent et épuisent le peu que leur souffle une muse avare. Lamartine en a tant qu'elles se précipitent sans attendre les mots, et les mots, à leur tour, accourent avec une telle affluence qu'ils n'attendent pas les idées. De cette

plume, également incapable de s'arrêter et de raturer, les vers coulent, à l'insu du poète, comme du fuseau tombé des mains de la fileuse endormie, le fil s'échappe et se déroule à ses pieds. De là ces tirades à peine coupées par une ponctuation capricieuse. Vous y pourriez compter jusqu'à trente et même quarante vers qui se suivent ou plutôt qui se poussent les uns les autres jusqu'à la fin. Que, dans ces milliers de vers, il s'en trouve de négligés, il n'y a pas plus sujet de s'en étonner que d'en faire le relevé. Le mot même de négligence convient-t-il à la chose? Noter dans un poète les vers négligés, c'est supposer qu'il a travaillé les autres. Dans *Jocelyn*, les bons vers n'ont pas plus coûté que les mauvais. Tous sont venus à la fois, du même jet, dans une improvisation puissante et continue. C'est du même champ, fécond, mais mal sarclé, que sont sortis, dans la même saison, les épis de blé et les herbes folles !

Ce sont là des défauts imposants. Ils laissent, quoi qu'on en ait, une impression d'abondance et d'opulence, en même temps qu'ils excluent toute idée de système et de parti pris. Cette impression est la plus forte qui me reste de *Jocelyn;* elle est la dernière.

Le libraire Gosselin s'était associé avec Furne pour la publication du poème de Lamartine. Furne était lettré. Il savait l'espagnol ; sa traduction de *Don Quichotte* en témoigne. Très bon homme, et presque trop bon pour être habile marchand, il avait du goût, de l'esprit, et il était grand admirateur de nos classiques, non parce qu'il les vendait bien, mais parce qu'il en faisait usage. Partant, il était assez froid pour les œuvres de la nouvelle école. S'il trouvait, comme libraire, son compte à les éditer, comme lecteur, il faisait ses réserves. Très différent de son associé, qui jugeait volontiers du mérite des livres par le chiffre de la vente, Furne, dans son magasin, faisait bonne mine aux auteurs, dans son cabinet grise mine à leurs œuvres.

Après la publication de mon article, j'eus l'occasion de les voir l'un et l'autre. Gosselin le prit avec moi sur le ton d'un auteur blessé, qui se sentait personnellement atteint par mes critiques. Pour Furne, ce fut tout autre chose, il m'en complimenta chaudement. « Vous avez bien fait, me dit-il, de rappeler le chantre d'Elvire au respect de son art. Dût-il en entrer quelques écus de moins dans ma caisse, ce ne sera pas payer trop cher le plaisir

que j'ai eu à vous lire. » Voilà le profit le plus clair de la critique; elle ne persuade que ceux qui sont de son avis.

VI

Je ne renouai avec Lamartine que dix ans après, en 1846. Nous étions collègues à la Chambre des députés. Nous nous y croisions souvent, dans les couloirs, à la bibliothèque, dans la salle des Pas-Perdus. Il feignait de ne pas me voir, et moi, je me dérobais, pour n'avoir pas à lui faire un salut qu'il pouvait être tenté de ne pas me rendre. O misère des susceptibilités humaines ! Quels sacrifices ne fait-on pas à leurs vaines satisfactions ! Lamartine a été un homme rare, et si je ne m'entêtais pas à identifier le génie avec le suprême bon sens, je dirais qu'il a été un homme de génie. L'avoir connu, presque intimement, puis, pour des scrupules littéraires, en être arrivé à passer près de lui sans paraître y prendre plus garde qu'à un député de clocher, c'était une affectation insupportable; je résolus de la faire cesser. Un jour

donc que je le rencontrai dans un des couloirs de la Chambre, je m'approchai vivement de lui, et d'une voix émue : « Il y a trop longtemps, lui dis-je, que je me donne le tort de vous éviter, et le ridicule de ne pas avoir l'air de vous connaître ; voulez-vous que cela finisse ? — Tout de suite, me dit-il, en me tendant la main ; s'il y a longtemps que vous vous donnez cette gène, il y a encore plus longtemps que j'en ai oublié la cause. Vous m'avez dit autrefois quelques vérités un peu dures. Il en est plus d'une dont je suis plus d'accord avec vous que vous ne le pensez. En tous cas la chose est trop ancienne pour en parler. » Et passant à un autre sujet : « J'espère, me dit-il, que vous êtes content de mes *Girondins*. J'ai cherché à imiter vos anciens, Tite-Live, par exemple. — Hérodote surtout », répondis-je, avec cette restriction mentale : dans son goût pour les légendes fabuleuses. Je louai brièvement les belles parties de l'œuvre ; mais je ne dis mot du tort immense que faisait un tel livre à la vérité historique et à la paix sociale. Nous venions de nous réconcilier : ce n'était pas le cas de risquer une nouvelle brouille [1].

1. A travers la fumée de la popularité qu'il avait cherchée en écrivant les *Girondins,* Lamartine ne vit pas le parti que la Révo-

Nous nous quittâmes, en nous promettant de nous revoir et de « reprendre, dit obligeamment

lution allait tirer de quelques jugements plus que téméraires, de certains portraits plus que complaisants, qui en rendent la lecture si dangereuse. Ces fumées dissipées, la disgrâce universelle lui rendit la clairvoyance, et il reconnut qu'il avait travaillé pour l'esprit de violence et de destruction. Le regret qu'il en éprouva fut si vif, qu'il ne put le satisfaire que par une confession publique. Dans des réflexions sur les *Girondins,* où l'historien est devenu le plus sévère de ses critiques, il s'inflige à lui-même les plus énergiques démentis. En voici quelques-uns :

« — J'ai été, dit-il, téméraire et malheureux dans le regard jeté sur l'intérieur de la jeune reine. Rien n'autorise à lui imputer un tort de conduite dans ses devoirs d'épouse, de mère, d'amie... »

« — Le mot d'homme principe qui s'applique à Robespierre est un scandale de mot, une qualification à double interprétation, capable de fausser l'esprit de la jeunesse sur ce Marius civil, sur ce proscripteur-bourreau de la Révolution. Je m'en repens et je l'efface... »

« — Tout est juste dans mon jugement sur le crime de la République à l'égard de Louis XVI. Une seule phrase m'y blesse : « il y « eut une puissance sinistre dans cet échafaud », concession menteuse à cette école historique de la Révolution qui a attribué un bon effet à une détestable cause, et qui prétend que la Terreur a sauvé la patrie. Honte sur moi pour cette complaisance !... »

— « J'ai été indigné contre moi-même, en relisant, ce matin, la dernière page lyrique des *Girondins,* sur l'ensemble de la Révolution. Comme je la déchire devant Dieu et devant la postérité !... »

On a eu raison de louer la magnanimité de ces désaveux ; elle n'a d'égale que la légèreté des jugements désavoués. Sans doute il est beau d'expier ; mais combien plus beau de ne pas s'exposer à des expiations qui ne profitent qu'au coupable, et qui ne réparent pas le mal qu'il a fait ! Tel a été l'effet des confessions de Lamartine. Qui donc, sur le crédit de cette pénitence publique, a changé d'avis ? Quelle dupe des Girondins, quel calomniateur de Marie-Antoinette, quel admirateur de Robespierre s'est corrigé ?

Lamartine, nos causeries littéraires ». Nous ne pouvions guère en avoir d'autres. De plus en plus Lamartine penchait vers l'opposition à outrance, et moi, je me rapprochais de plus en plus des opinions dont il s'éloignait. J'en étais encore à lui faire ma première visite, quand éclata la révolution de février. Lamartine y eut sa grande journée. C'est assez pour que l'histoire lui soit indulgente.

Si subite qu'ait été au 24 février la conversion inattendue qui, du chevaleresque champion de la régence de la duchesse d'Orléans fit l'un des chefs de la république vociférée à l'Hôtel de Ville, j'estime qu'il y aurait duperie à trop s'indigner contre lui. Sa politique, s'il en eut une, produisit des conséquences qu'il n'avait ni prévues ni voulues et qu'il n'a jugées tout d'abord que par le bruit grandissant de son nom. Cette « tête qu'il mit entre ses mains », nous dit-il, durant quelques minutes, pour délibérer s'il serait ou non républicain, n'était pas la tête d'un homme d'État. Ce qui l'illumina tout à coup, ce fut l'impossibilité de faire accepter à son orgueil le second rang, et encore moins l'effacement, dans un état de choses où les premiers postes allaient être occupés par des opposans émérites, dont le seul titre au pouvoir était

une longue habitude de le convoiter et d'en être incapables.

Je le vis peu de jours après la phrase magnifique par laquelle il chassa de Paris et de la France le drapeau rouge. C'était un matin, dans le jardin des Tuileries. Il marchait d'un pas rapide, accompagné de son secrétaire, l'auteur distingué, mais plus étrange encore que distingué, d'une *Histoire de Marie Stuart*, M. Dargaud. Sa barbe, longue de plus d'un jour, son habit fatigué, son linge froissé, sa figure échauffée, ses traits tirés, témoignaient assez qu'il avait passé la nuit à ce travail ingrat des gens qui renversent sans pouvoir réédifier. Toute la France était encore émue de ce qu'il avait dit du perron de l'Hôtel de Ville, et je l'étais comme tout le monde. Je l'abordai et l'en remerciai d'un ton pénétré. Il me parla de ma situation personnelle. Il savait tout ce que me coûtait la révolution qui venait de le porter au gouvernement. Il voulut bien me dire que j'étais de ceux que les événements ne tuent pas et pour lesquels il y a toujours un lendemain. J'éludai poliment le sujet, et je le remis sur ses belles paroles, « qui ne sont si belles, lui dis-je, que parce qu'elles sont une grande action ». A son tour il éluda l'éloge et me

dit avec gravité : « Je sais bien ce qu'on pense de moi parmi vos amis. Si j'ai mal fait, il y aura un moment pour le dire. A l'heure qu'il est, avec ou sans droit, nous sommes au gouvernail. Il faut nous y souffrir, nous y aider même ; car le péril est immense, et, nous renversés, c'est le naufrage. Une fois au port, vous pourrez nous demander nos comptes et vous nous les demanderez impunément. D'ici là, ménagez-nous, modérez vos ressentiments, aidez la manœuvre qui peut vous sauver. » Et comme j'exprimais le doute que la république fût un moyen de salut, « je ne le sais que trop », dit-il, et il ajouta, d'un air découragé : « La république serait possible en France, s'il s'y trouvait un homme politique qui consentît à être le second. »

Il me dit tout cela d'un ton de voix qui me toucha et me surprit. J'avais entendu Lamartine dans ses plus brillants discours de tribune, au temps où M. Guizot l'appelait spirituellement « l'illustre voyageur ». De cette bouche éloquente, d'où s'épanchaient, comme d'une corne d'abondance, toutes les fleurs du langage, il n'était jamais sorti, je ne dis pas une parole persuasive, mais un de ces accents par lesquels un grand orateur trouble tout au moins les nerfs de ceux dont il ne peut pas

remuer les cœurs. La voix de Lamartine, grave et forte, n'était ni caressante ni pénétrante. Pareille à sa poésie, qui se joue autour du cœur plutôt qu'elle n'y entre, elle emplissait les oreilles, elle n'arrivait pas jusqu'à l'esprit. Ce qui manquait à sa parole oratoire, l'accent, je l'avais senti dans ce qu'il venait de me dire. Il me semblait entendre la voix d'un officier de vaisseau, qui, dans un suprême péril, commande aux passagers de se tenir immobiles pour ne pas embarrasser les mouvements de l'équipage. C'était bien là cette voix qui avait dispersé la démagogie sur la place de l'Hôtel de Ville. Elle sortait de la poitrine d'un homme plus ému du péril des autres que du sien, et qui n'eut peut-être de vraiment sérieux que le courage.

On citait de Lamartine, à la même époque, un autre trait qui ne lui fit pas moins d'honneur. Tandis que la plupart de ses complices dans l'émeute de février, sous le prétexte du service public, se faisaient voiturer dans les carrosses du roi Louis-Philippe, Lamartine, plus modeste à l'hôtel des Affaires Étrangères que dans son appartement de la rue de l'Université, se donnait le savoureux plaisir de se croiser en voiture de place avec ceux de ses collègues que traînaient les chevaux des écuries

royales. On n'a pas ces délicatesses et ce courage, sans hauteur d'âme. Lamartine avait l'âme haute; mais la volonté n'en soutenait pas les élans. Comme il manqua à ses œuvres les beautés du travail, il manqua à sa vie les beautés de la tenue et de la constance. De là cette chute morale qui fit trouver sa vieillesse trop longue, où l'on vit le gentilhomme qui n'avait pas sali ses mains dans la curée de la royauté tombée, faire argent de sa gloire, et s'épuiser en travaux de librairie pour alimenter les causes frivoles de ses dettes, au lieu d'accepter courageusement la médiocrité pour les payer.

VII

Il peut sembler contradictoire que je refuse le mérite du travail à un des écrivains de ce siècle qui ont écrit le plus de volumes. C'est que se surmener de besogne est autre chose que travailler. Tel qui, du lever au coucher du soleil, couvre des feuilles de papier de sa prose sans frein, travaille moins que le penseur qui, à chaque instant, dépose sa plume pour se recueillir, et la reprend pour se

corriger. Travailler n'est pas s'abandonner à sa facilité, mais la contenir, ni lutter de vitesse avec un imprimeur impatient, mais le faire attendre dans l'antichambre. Un jour de l'année 1850, je fus témoin de la façon dont Lamartine travaillait ; c'est la plume qui menait la main.

Le poète habitait encore rue de l'Université. Un modeste valet de chambre vint m'ouvrir. Je traversai la même pièce où se tenait, en 1836, cet état-major de domestiques que j'avais pris pour des actionnaires fondateurs de Revues. La pièce était vide. Au moment où j'entrais dans son cabinet : « Donnez-moi deux minutes pour achever cette page, me dit Lamartine, en me montrant une feuille de papier, et je suis à vous. » Je m'assis et me mis à le regarder.

Il était vêtu d'un tricot de laine grise, serré et collant, qui avait l'air d'un costume d'atelier. Assis devant le feu, il écrivait sur une planchette de bois, appuyée, en manière de pupitre, au montant de la cheminée. Sa plume courait « la bride sur le cou », comme dit Mme de Sévigné, qui, fort heureusement pour sa gloire, n'a pas toujours laissé s'emporter la sienne. La page finie, je lui demandai à la lire. Elle était tout entière écrite sans rature,

de cette écriture nette et élégante, dont on aurait pu dire qu'il y avait dans cet homme, si richement doué, un calligraphe. Il avait mis si peu de temps à l'écrire, que la première ligne n'était pas encore séchée quand il traçait la dernière. C'était, s'il m'en souvient, une page du joli roman de *Geneviève*. Elle me parut, comme tant d'autres pages de Lamartine, coulante, fleurie, nombreuse, pleine de mots harmonieux, où la lumière était sans flamme et les fleurs sans parfum.

C'est la dernière fois que j'ai vu Lamartine chez lui. Je n'eus pas le courage de l'aller visiter dans ce petit hôtel de la rue de la Ville-l'Évêque, où l'on arrivait jusqu'à lui à travers des ballots de volumes vendus ou en vente, et de prospectus. Je sentais que, pour continuer à l'honorer, il fallait le voir dans un certain éloignement. N'étant d'ailleurs tenu à aucun devoir particulier envers lui, j'en profitais pour n'être pas témoin d'une telle fin après une telle vie.

En revanche, quand il venait à l'Académie, les jours d'élection, et que je le voyais entrer seul, s'asseoir tout près de la porte, sur un des fauteuils habituellement inoccupés, je quittais ma place et j'allais lui serrer la main. Il n'y avait pas d'em-

pressement autour de ce fauteuil. Grâce à l'espèce d'isolement où se tient chaque membre au moment du vote, par respect pour le règlement et par convenance, on pouvait décemment éviter de lui parler et l'on n'y manquait pas. Ce n'était pas mépris, quoique Lamartine eût dans l'assemblée plus d'un juge sévère ; c'était embarras, et il faut dire qu'il y avait bien de sa faute. A l'échelon où il était descendu, on ne pouvait guère plus lui parler, même de lui.

L'élection terminée, comme il était le plus rapproché de la porte, il sortait le premier. Il avait le temps d'arriver au bas de l'escalier, et, de là, dans la cour, sans que personne l'eût rejoint. On s'arrangeait d'ailleurs, derrière lui, pour n'en avoir pas le risque. La dernière fois qu'il vint à l'Académie, je l'accompagnai jusqu'au fiacre qui l'attendait, et je me donnai le plaisir mélancolique de lui en ouvrir la portière.

Quand le glorieux et malheureux vieillard mourut, bien des juges s'adoucirent. Par un effet de perspective que produit la mort, le mal s'éloigne et le bien se rapproche. Lamartine vivant, le désordre de ses dernières années mettait à l'aise de très grands pécheurs en politique, très réguliers

dans le reste. Ils comparaient la déconsidération de sa vieillesse avec la décence de la leur, et ils se croyaient en droit de se montrer durs à son égard. Après sa mort, ces mêmes hommes n'ayant plus à se comparer qu'entre eux, sont devenus indulgents pour sa mémoire, et il s'est formé dans le public, au sujet de Lamartine, une opinion qui partage entre les choses et lui les fautes de sa vie, et qui lui laisse toute la gloire de ce qu'il a fait de bien. Cette opinion est la mienne, et j'y suis arrivé de très bonne heure, soit justice, soit remords de la peine qu'avait dû lui faire *Lamartine en 1837*.

1871.

CHAPITRE IV

Un souvenir d'Alfred de Musset.

I. Je suis un des premiers à saluer la gloire naissante d'Alfred de Musset. — Ce que j'écris au *Journal des Débats* du 1er avril 1829, des *Contes d'Espagne et d'Italie,* et ce qu'en écrivait Jules Janin. — Alfred de Musset et M. de Norvins. — Mon admiration pour de Musset augmente à mesure que je me refroidis pour Lamartine et pour Victor Hugo... — II. Alfred de Musset est élu membre de l'Académie française. — Comme directeur de la compagnie, je reçois communication de son discours de réception. — Je vais lui lire ma réponse. — Sa surprise naïve, en entendant mes éloges, quoique bien insuffisants. — III. Les deux discours sont lus devant la commission de lecture. — Sur l'avis de Villemain, je suis invité à enchérir sur les éloges. — Alfred de Musset m'en prie lui-même. — Cause de ma première réserve, et avec quel plaisir j'obtempère à l'invitation. — IV. Son épître sur *la Paresse;* ce que je lui en dis. — Régnier et Boileau. — Avec nos rencontres au sujet de sa réception à l'Académie finissent nos relations. — Extrait d'un article que j'écrivis à l'occasion de sa mort.

I

Dans les griefs, qu'au bon temps des querelles d'école, j'ai donnés aux partisans de la nouvelle par mes opinions littéraires, et plutôt parce qu'ils en

supposaient que par ce qu'ils en savaient, une chose m'a été comptée comme une circonstance atténuante, c'est mon admiration pour les poésies d'Alfred de Musset. « Il lui sera beaucoup pardonné, disait plaisamment de moi un des plus brillants écrivains de cette école, parce qu'il a beaucoup aimé Musset. » Je fus de ceux qui, en 1829, à l'apparition des *Contes d'Espagne et d'Italie*, au lieu de se scandaliser et de se signer, comme plus d'un le fit à ma connaissance, saluèrent avec joie cette jeune muse, et lui pardonnèrent, pour ses grâces charmantes, ses allures de mauvais sujet, et quelques libertés de trop, prises avec la prosodie.

C'est au *Journal des Débats*, et non sans y causer quelque scandale, qu'en avril 1829, j'osai m'en faire le parrain. On ne l'y prisait guère, si je m'en souviens bien. Jules Janin, à qui on a donné depuis le sobriquet flatteur de *Prince de la critique*, réduisait le mérite du jeune poète à « cent vers excellents, pleins de verve, de force, de chaleur, au milieu d'un déluge de stupidités. » J'ai eu la curiosité de relire mon article [1]. J'y retrouve exprimés, avec le trop plein de la jeunesse, tous mes sentiments d'aujourd'hui. Tandis que nous de-

1. Numéro du 8 avril 1829.

mandons, pauvres critiques, disais-je entre autres choses, où pourra se rajeunir l'art, et que nous allons en éclaireurs, cherchant les sources inconnues, voilà qu'un talent neuf, original, nous vient des bancs du collège, et nous fait ouvrir de grands yeux à des vers comme ceux-ci :

Toujours un amoureux s'en va tête baissée,
Cheminant de son pied moins que de sa pensée.
Heureux un amoureux ! Il ne s'inquiète pas
Si c'est pluie ou gravier où s'attarde son pas...
Et sa folie au front lui met une couronne,
A l'épaule une pourpre, et, devant son chemin
La flûte et les flambeaux, comme un jeune Romain.

Ces vers-là je ne les ai jamais relus. Une première et unique lecture les a gravés dans ma mémoire qui les garde, depuis plus de cinquante ans, parmi d'autres du grand siècle, d'un tour d'esprit différent, mais non d'une veine plus française.

Pour faire valoir par le contraste le jouvenceau de génie, j'avais imaginé de parler, dans le même article, d'un poème sur l'*Immortalité de l'âme*, d'un des hommes les moins poétiques du monde, M. de Norvins. A la distance où nous sommes de ce temps-là, et pour qui compare, à la gloire toujours grandissante d'Alfred de Musset, l'oubli, dès

longtemps commencé, où s'est éteint le nom de M. de Norvins, le rapprochement paraît étrange. Mais pour la majorité du public littéraire de 1829, qui confondait encore la poésie avec la versification, Alfred de Musset était un poète, et M. de Norvins en était un autre. Que dis-je? M. de Norvins était poète deux fois, d'abord en vertu de son gros poème en alexandrins très corrects, ensuite de par l'opinion libérale d'alors, qui le prônait comme son poète épique. Aussi, écrivant au *Journal des Débats*, alors brouillé avec la Restauration, avais-je eu à faire, sous forme de précautions oratoires, des excuses au libéral, pour la liberté que j'allais prendre de critiquer le poète. Il est vrai que j'en avais fait également à de Musset, le supposant assez peu flatté d'être mis en parallèle avec ce qu'il appelait « une perruque »[1]. Le résultat fut que je causai à M. de Norvins un véritable crève-cœur, et que j'obligeai médiocrement Alfred de Musset. Mais je n'en avais pas moins fait, ce semble, les affaires de ce qui devait être, sur les deux poètes comme sur les deux écoles, l'opinion dernière.

1. C'est le nom que sa préface plus que cavalière donnait aux poètes de l'école impériale.

Les vers d'Alfred de Musset sont les seuls qui aient échappé à ce qu'on a appelé mes « variations littéraires »[1]. Je me refroidissais pour Victor Hugo, dès 1836, pour Lamartine dès 1837, et, pour l'un comme pour l'autre, peut-être un peu trop tôt. Je croyais que les deux astres avaient dépassé leur zénith, qu'ils commençaient à descendre, et que déjà ils faisaient plus de mal à la langue française, par le caractère provocant et contagieux de leurs défauts, qu'ils ne faisaient de bien à la poésie par leurs qualités de plus en plus mêlées. Par contre, mon admiration pour les vers de Musset allait croissant. Je voyais ses deux aînés multiplier des volumes sans ajouter à leur gloire, et faire plus sans faire mieux. Lui, non par des volumes, mais par quelques petits poèmes courts, fruits de l'inspiration, non de l'habitude, se rapprochait de plus en plus du type de la poésie durable. A mesure que les années l'éloignaient du temps où il avait voulu, de parti pris, faire du nouveau, il trouvait de génie des beautés nouvelles.

Un trait éclatant le met à part dans son école et

1. Voir, tome II, au chapitre *Mes relations avec Sainte-Beuve*, ce qu'il faut croire de ces « variations ».

dans son temps : c'est qu'il ne demanda ni ne dut rien à la politique ni à la presse. D'autres poètes se sont adonnés, je n'ose dire prostitués, à la politique, pour arriver, par la popularité qu'elle vend, à la gloire d'échouer misérablement au pouvoir. D'autres ont fatigué la presse qui les louait, de ces remerciements qui mendient de nouvelles louanges. La politique ne compta pas plus Alfred de Musset parmi ses ambitieux que parmi ses dupes. Il laissa aux journaux tout le mérite de leurs éloges en ne les remerciant jamais. Il n'y a pas eu de muse plus fière, ni de poète qui se soit fait moins courtisan pour avoir une cour. La gloire lui est venue sans qu'il allât au-devant d'elle, comme le prix vient au plus digne. Il n'a pas été un de ces triomphateurs qui s'attellent à leur propre char. Il a chanté comme l'oiseau qui ne se sait pas écouté, et il n'a chanté que sa chanson. Semblable à la Fontaine, il a été encore plus en dehors de son temps par ses vers que par ses mœurs. Je lui trouve un autre trait de ressemblance avec ce divin génie, méconnu par Lamartine vieillissant : c'est que la fantaisie, chez lui comme chez son devancier, n'est qu'une raison supérieure qui se joue autour des choses humaines.

II

Mais je n'entends pas apprécier ici l'œuvre d'Alfred de Musset. Je l'ai fait ailleurs et à diverses reprises. Je n'ai voulu que raconter, après un petit détour, une anecdote de sa vie littéraire. On l'y voit sous un aspect si aimable, que je n'en dois pas garder le souvenir pour moi tout seul. J'en fus l'occasion et le témoin.

Alfred de Musset avait été nommé membre de l'Académie française. Directeur de la compagnie à cette époque, j'avais à le recevoir. Ma réponse à son discours terminée, j'allai selon l'usage la lui lire. Il habitait, si je m'en souviens bien, rue Mogador. Je le trouvai dans une chambre moitié cabinet de travail, moitié salle à manger, qui paraissait à demi déménagée. Il achevait un déjeuner plus que frugal, où le boire avait tenu plus de place que le manger. Tout, jusqu'à sa toilette, annonçait si peu de confort que mon cœur se serra, en voyant un si brillant génie, à qui la gloire durable était venue avant que son front fût découronné de ses cheveux blonds, qui même, à certains jours,

avait été visité par l'argent, sans qu'il l'appelât, réduit au régime d'un étudiant qui aurait affaire à des parents serrés. Il leva sur moi un œil étonné et sans regard, et me fit un de ces sourires qui entr'ouvrent la lèvre sans épanouir le visage. Non que ma vue ne lui fût agréable ; il m'en laissa persuadé ; mais il ne fit rien pour me le témoigner. Au physique comme au moral, il semblait avoir perdu la faculté de l'expression.

Dans mon discours, je le louais beaucoup, avec l'accent d'une conviction ancienne, et sans y mêler de réserves. Il écouta d'un air embarrassé et défiant qui semblait vouloir dire : Nisard me trompe-t-il, ou se trompe-t-il lui-même ? Quand j'eus fini : « Dois-je croire, me dit-il gravement, tout ce que vous dites de moi ? — J'en pense encore plus que je n'en ai dit, répondis-je. — Bien vrai, reprit-il, en me prenant la main comme pour m'en faire prêter le serment ; ce n'est pas de l'eau bénite académique, que vous me donnez là ? — Bien vrai, dis-je à mon tour, et si je n'en ai pas dit plus, c'est par égard pour quelques contradicteurs très respectables, dont vous êtes devenu le confrère. » Enfin il parut persuadé, et la joie qu'il en témoigna me fit penser

à un homme auquel on rapporterait un objet de grand prix qu'il croyait perdu. Je venais de lui rendre sa foi en lui-même qui s'en allait, dès ce temps-là, avec le don des vers, et avec l'activité de la pensée. Sa joie était de la modestie. Modestie va bien avec cette noble incurie de la réputation. Ces deux grâces sont sœurs.

III

Nous donnâmes lecture de nos deux discours à la commission de l'Académie. Soit la faute du genre, dont ne s'accommodent pas certaines natures d'esprit, soit la faute de l'œuvre elle-même, le discours de Musset parut faible. Je ne laissais pas, pour mon compte, d'y trouver un certain charme, et je goûtais ces pages, bien qu'un peu effacées, où des choses de grand sens étaient dites simplement, et, ce qui n'y gâtait rien, sans la moindre fleur académique. J'aimais surtout la candeur avec laquelle de Musset nous parlait de son aïeul Desherbiers, comme si cet aïeul eût été pour chacun de nous une ancienne connaissance. La Fontaine aurait eu de ces naïvetés-là.

Le discours passa sans objection. Il n'en fut pas de même de ma réponse. On y trouva l'éloge du récipiendaire un peu maigre. Le premier qui en fit la remarque, je le rappelle à l'honneur de son goût, ce fut Villemain. En me demandant d'enchérir sur l'éloge, on me poussait du côté où je penchais. J'avais fait à regret des coupures, on me priait de rétablir mon texte dans son intégrité. Je m'y déclarai tout prêt. Sur quoi, de Musset, comme se réveillant: « Au fait, dit-il, puisque ces messieurs veulent bien me croire digne de quelque chose de plus, et puisque mon confrère Nisard s'offre de si bonne grâce à l'ajouter à son discours »... Je l'interrompis : « Jeudi prochain, lui dis-je, vous entendrez tout ce que j'avais gardé pour moi. » La commission voulut bien s'en rapporter à moi pour les additions à faire. Je les fis d'abondance de cœur, et j'eus la joie de voir, à la séance de réception, que la commission de lecture n'avait pas trop présumé des sentiments du public pour le charmant poète. Tout ce que j'avais ajouté fut très applaudi.

IV

Il semblait que de ces quelques heures d'intimité il dût naître entre nous une liaison, sinon une amitié, si préparé que je fusse pour mon compte à aimer l'homme, admirant si sincèrement le poète. Il n'en fut rien. Après les rencontres qu'avaient amenées entre nous la communication de nos discours, et toutes les bonnes paroles que nous avions échangées à l'occasion, Alfred de Musset reprit son air réservé, qu'il ne quitta plus. Quels étaient au fond ses sentiments pour moi ? J'y ai pensé alors et depuis. Mon malheureux métier de critique l'avait-il mis en défiance contre moi ? Me gardait-il rancune de la sobriété volontaire de mes louanges dans la première rédaction de mon discours, et de ce que j'avais dû m'y prendre à deux fois pour lui faire bonne mesure ? De l'admiration réservée qu'il me savait pour ses illustres devanciers, à tort ou à raison placés plus haut que lui par la renommée, concluait-il qu'intérieurement je devais faire de bien autres réserves sur ses œuvres ? Ou bien, au temps où je recher-

chais sa sympathie, n'était-il déjà plus d'humeur à en éprouver pour personne? Ou enfin, pour être vrai, même à mes dépens, si je ne l'attirais pas, n'était-ce pas tout simplement faute d'attrait. Savais-je seulement s'il avait rien lu de moi?

Il connaissait du moins, à ne s'y point tromper, mes doctrines littéraires. Aussi ne parut-il pas surpris, un jour que lui parlant de son épître *sur la Paresse*, écrite à la louange de Régnier, je me plaignis doucement qu'il eût qualifié la poésie de Boileau de « tisane à la glace ». — Vous savez, lui dis-je, si j'aime vos vers. Eh bien, ceux que j'aime le mieux sont les vers que vous faites comme Boileau sur d'autres pensées que Boileau. » L'épître sur *la Paresse* est de 1841. Le temps n'était pas loin où, en dépit du conseil de Voltaire, nos poètes ne se gênaient guère pour « dire du mal de Nicolas ». Alors j'aurais été mal venu d'Alfred de Musset à lui trouver de la ressemblance avec Boileau. Douze ans plus tard, l'air satisfait dont il reçut ma comparaison me prouva qu'il ne la prenait point pour un vain compliment. Peut-être, un autre jour, causant avec lui du même sujet, l'aurais-je amené à convenir qu'il avait été deux fois au delà du vrai, en louant Régnier à l'excès, et en le louant aux

dépens de Boileau. Peut-être même nous serions-nous mis d'accord pour estimer que, tout compte fait, la gloire de Régnier, jugée non pas selon la doctrine du « chacun son goût », mais selon

... l'éternel bon sens, lequel est né français[1]

c'est d'avoir été dans maints passages de ses satires, et d'un bout à l'autre de la plus belle, Boileau avant Boileau.

Mais cette causerie, je n'en eus pas la chance, et ce fut à mon grand regret que j'en restai avec un si généreux poète aux relations de directeur à récipiendaire. Pour l'aller chercher chez lui, encore fallait-il trouver son chez lui. A l'Académie j'aurais pu, soit avant, soit après les séances, avoir avec lui de temps en temps de ces apartés qui donnent tant de charme à la confraternité académique. Mais il y venait fort peu, ou n'y venait guère que la séance commencée, et il en sortait des premiers, n'évitant d'ailleurs ni ne cherchant personne, insouciant et silencieux. On eût dit que n'ayant plus rien à apprendre des autres ni rien à en attendre, il se retirait de plus en plus en lui.

1. Vers de l'épître *sur la Paresse.*

Absent de Paris au moment de sa mort, j'écrivis à la hâte dans un journal[1] quelques lignes d'hommage à sa mémoire. Elles sont fort au-dessous du sujet, et de mes sentiments d'alors et d'aujourd'hui. Mais elles m'ont valu de Mme de Musset une lettre si touchante, qu'on me permettra de les reproduire en partie pour l'honneur qu'elles ont eu d'apporter quelque consolation à une mère qui pleurait un tel fils.

« Ce qui frappe, y disais-je, dans l'hommage public qui vient d'être rendu à de Musset, c'est moins l'unanimité des regrets, que l'unanimité des jugements. Son temps a tout de suite parlé de lui comme d'une seule voix, et comme la postérité en parlera. Sa mémoire recueille le fruit de sa conduite sensée et discrète parmi les pièges que la politique avait tendus aux poètes ses aînés, sans esprit de parti mais non sans amitiés fidèles. Si son temps est si juste envers lui, c'est qu'il a été indépendant de son temps. Aucune prévention politique n'avait exagéré son talent, au risque de fournir à la prévention contraire le prétexte de le rabaisser. Rien n'a été dit de trop à sa louange, voilà pourquoi la mort ne lui a rien ôté.

1. *La Patrie*, 7 mai 1857.

« Cette indépendance est son trait caractéristique. Elle l'a préservé de toute imitation. Au début, pourtant, il imita lord Byron. Nous le crûmes du moins, et il y en avait de fortes apparences. Il ne l'imitait pas ; il avait naturellement quelque chose de son humeur, et, en s'exprimant, il se rencontrait avec lord Byron.

« Échapper à l'imitation plus tentante des poètes illustres de son propre pays et de son temps était chose moins facile. Il sut les admirer sans les imiter. Il n'a pas d'autre imagination que la sienne, pas d'autre cœur que son cœur. Il a plutôt mis trop de lui-même dans ses vers charmants, qu'il n'y a mis quoi que ce soit qui fût à autrui. Enfin, sans avoir été disciple, il est devenu chef d'école. Il est vrai qu'il n'y songeait guère, et l'on ne dira pas qu'il y ait travaillé.

« Je ne veux le comparer à personne. Mais il est des différences qui ne sont pas des comparaisons. Marquer ces différences, ce n'est pas donner des rangs, c'est distinguer les talents par leurs traits caractéristiques.

« Je n'ôterai donc rien à ses illustres aînés en disant que chez eux l'imagination a tous les rôles, au lieu que chez de Musset, elle n'a que le sien.

Buffon a dit de l'imagination, comme tout exprès pour eux, qu'elle agrandit les sensations. On pourrait ajouter que chez ces grands poètes, elle s'y substitue. C'est par l'imagination qu'ils pensent, qu'ils sentent et qu'ils jugent, c'est par l'imagination qu'ils pleurent ou qu'ils rient. De là, jusque dans l'expression la plus heureuse de leurs sentiments les plus vrais, plus d'un passage où l'imagination développe, amplifie, et, par moment, dénature ce que le sentiment avait commencé.

« Alfred de Musset ne tombe pas dans cette faute-là. Sa sensibilité est sans rhétorique. Loin de nous accabler de ce qu'il dit sans le sentir, il fait même un choix dans ce qu'il a véritablement senti.

« L'imagination n'a pas non plus de part à ce qui est proprement l'esprit chez Alfred de Musset. Chez d'autres qui n'ont pas l'esprit prime-sautier, c'est le sujet qui les avertit qu'il en faut mettre de factice où il le demande, et c'est l'imagination qui le leur fournit. Aussi, pour caractériser cet esprit de certains Français, a-t-on emprunté aux Anglais le mot *humour*. Dans Alfred de Musset, l'esprit est si français, que ce n'est pas assez de l'appeler français, on veut qu'il soit gaulois, tant il est de tous les âges de notre nation. Don charmant, aussi

loin de la grimace ingénieuse qui en est le faux semblant que de cet esprit de mots qui a le tort d'exciter toujours l'attente, et de la tromper souvent. On ne l'a pas un peu, on l'a tout entier, et en perfection ; et quand on l'a, on est de la descendance directe de Molière et de la Fontaine. Ces noms-là le définissent : c'est le bon sens, c'est le trait sous lequel il y a une vérité.

« C'est cet esprit qui soutient, dans la mobilité des goûts et des modes littéraires, et qui fera durer, à côté de ses poésies, ces aimables ouvrages en prose, ces contes si différents du patron qui a cours en ce genre, ces comédies pour lesquelles il ne faut ni décors, ni machines, ni magasin de costumes, parce que là où le véritable esprit français a le premier rôle, il y a une pièce, et le seul genre de pièce qui ne passe pas avec le temps. Par les autres qualités, si haut qu'elles soient portées, on peut n'arriver, en fin de compte, qu'à être singulier. Par l'esprit, quand il n'est, comme dans la glorieuse lignée, que le jet de la raison, on est original et on dure. La raison, sérieuse ou enjouée, était le fond de la conversation de notre poète, et elle en faisait le charme. Elle avait survécu à toutes les ruines de sa nature physique et morale. J'ai l'oreille

encore pleine de ce qui sortait d'excellent de cette bouche si fine et si discrète, quand l'intérêt de quelque vérité, ou un bon office mérité à rendre à un ami, le tirait de cette langueur où s'éteignaient ses derniers jours. J'admirais ce langage sain, grave, solide, qui devait « son lustre et son prix » à la raison restée intacte, et j'y prenais, sans avoir besoin d'ailleurs de l'y chercher, un surcroît de foi en l'immortalité de cette lumière, qui semble s'épurer et briller plus vive, à mesure que s'épaississent les ténèbres qui précèdent la dernière nuit. »

CHAPITRE V

Le Père Lacordaire candidat et récipiendaire à l'Académie française.

I. Pourquoi je n'ai pas entendu le célèbre conférencier de Notre-Dame. — Mes préventions contre le catholique libéral. — II. Inconséquences de ce caractère. — Ce qu'on a appelé « l'attitude politique » du Père Lacordaire. — Son adhésion à la révolution de Février. — Combat dans son intérieur, entre le catholique et le libéral. — Sa conduite dans la question italienne. — Nouveau combat intérieur. — Quel jugement font les apologistes du Père de son « attitude politique ». — III. Abus de l'imagination chez le Père Lacordaire. — Opinion de Sainte-Beuve. — Comment l'abus de l'imagination est malséant surtout chez un orateur chrétien et catholique. — Un propos du temps sur l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch, et sur le directeur de l'Opéra, le Dr Véron. — IV. Ce que j'ai perdu à ne pas suivre les prédications du Père Lacordaire, et ce que j'y ai gagné. — Mes scrupules. — J'essaye un jour *d'aller en Lacordaire*. — V. Visite que me fait le Père comme candidat à l'Académie française. — Il lit son discours de réception devant la commission de lecture. — Corrections qu'il promet de faire et qu'il ne fait pas.

I

Je doute qu'on ait servi la mémoire du célèbre dominicain, en rappelant dans une pensée apologétique, à quelle occasion la chaire lui fut interdite.

C'était le 10 février 1853; il prêchait, à l'église Saint-Roch, un sermon de charité. Singulier sermon de charité, où il n'y en avait guère, témoin ces allusions offensantes au chef du gouvernement d'alors. « On peut, disait le Père, être un grand homme par l'esprit et un misérable par le cœur; celui qui emploie des moyens misérables, même pour faire le bien, même pour sauver son pays, celui-là demeure toujours un misérable. » Je ne cherche pas à expliquer cette énigme de l'extrême bien et de l'extrême mal dans le même homme, ni comment on peut être un misérable par les moyens, quand par le but on veut le bien, et le bien de la plus belle sorte, qui est de sauver son pays. Je ne chicanerai même pas sur cette équivoque du mot misérable répété jusqu'à trois fois, dans quatre lignes, quoiqu'il ne laisse pas de m'affecter désagréablement comme une fausse note. En tout cas, c'était par trop provocant, et je ne suis pas surpris qu'après un pareil soufflet à la face du chef de l'État « la prédication, pour me servir d'un euphémisme de Montalembert, ait cessé d'être possible » pour le Père Lacordaire, à Paris.

Les moines qui cherchent le scandale de l'oppo-

sition politique rencontrent l'interdiction. Je suis loin pourtant d'approuver qu'on ait ôté au Père Lacordaire une liberté de parole dont une bonne partie se retournait contre lui. J'aurais préféré que l'ordinaire, qui savait à quoi s'en tenir sur ses sentiments, l'eût fermement averti d'en modérer l'expression. Le mieux eût été que, lui-même, avant de parler, eût dit comme le paysan du Danube :

> Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue,
> Que je ne dise rien qui doive être repris !

L'éclat fait, le Père n'était pas innocent de l'interdiction qui le frappait, le tort, dans ces sortes d'affaires, se partageant tout au moins par moitié entre la provocation et la répression.

Amené par le cours de mes souvenirs à parler de l'illustre dominicain, je vais m'ôter d'avance le plus gros motif d'un chapitre sur lui, en avouant que je n'ai connu que le Lacordaire imprimé, et que je n'ai pas eu la chance d'entendre le Lacordaire orateur. Est-ce donc que je n'étais pas touché des beautés de l'éloquence? Quel Français, fût-ce un ignorant, pourrait avoir à se défendre de ce reproche-là ? Le travers serait invraisemblable, dans

le pays où, il y a deux mille ans, le vieux Caton signalait comme le trait le plus éminent de la race gauloise, après les armes, le talent de la parole, ce qui implique tout au moins des auditeurs passionnés pour ceux qui parlent. Peut-être n'ai-je pas cru à la vertu de l'éloquence pour le gouvernement de ce pays devenu libre. Je suis même tenté quelquefois de la rendre responsable de ses malaises habituels et de ses crises suprêmes. Mais pour être sensible au plaisir d'écouter un grand orateur, je cherche, parmi les gens chez qui ce plaisir n'était mêlé d'aucune illusion de complicité politique, qui l'a été plus que moi. C'est sous l'impression des souvenirs qui m'étaient restés des Guizot, des Thiers, des Montalembert, des Dupin, des Berryer, que, recevant à l'Académie française un de leurs émules, le noble duc de Broglie, et parlant de ces hommes célèbres dont l'éloquence avait tant illustré, sans l'empêcher de choir, le gouvernement parlementaire, je les louais d'avoir donné à la France la seule gloire qui lui manquât, celle de l'éloquence politique[1].

1. J'ajoutais, il est vrai, que c'est le grand éclat de l'éloquence politique sous le gouvernement de Juillet qui rendait la chute de ce gouvernement plus étonnante.

Si donc je n'ai pas entendu le père Lacordaire, c'était faute d'attrait, non pour les beautés de la parole, mais pour l'orateur. Il avait à mes yeux un premier tort, que n'a pas à la vérité qui veut : il était à la mode. Non qu'un homme cesse de mériter l'admiration, du jour que la mode se met à le trouver admirable. Mais l'histoire des lettres nous apprend que les admirations de la mode s'attachent moins aux qualités solides qu'à certains défauts spécieux qui s'y mêlent ou à quelque mauvais emploi qu'on en fait. Il arrive même que l'homme admiré ainsi de travers peut finir par s'y tromper tout le premier, et à se moins estimer pour ses qualités que pour ses défauts. D'où la conclusion que le jour où un talent devient à la mode, c'est qu'il est en train de se corrompre.

Je savais qu'il y avait foule aux sermons du père Lacordaire, et je me défiais, pensant au mot de Leibniz : « Quand j'entends la foule crier : *tolle, crucifige*, je me doute qu'il y a une illusion. » Où court la foule, on ne sait jamais si ce n'est pas à la comédie. Je ne suivais donc pas le monde, ce qui m'attirait et méritait peut-être cette remarque, qu'à se tenir ainsi à l'écart, on se fait justement accuser de n'être pas de son temps. Du mauvais de son

temps, je le veux bien. Mais on est du bon, et ce bon-là, tenez pour sûr que c'est le bon de tous les temps.

Être à la mode, c'était donc mon premier préjugé contre le père Lacordaire. Aussi n'avais-je guère envie d'aller, pour l'entendre, disputer une chaise dans la nef de Notre-Dame, comme vers la même époque on disputait une place au Théâtre-Français pour entendre Rachel. Dans ce qui arrivait de cette parole à mon oreille rétive, je croyais entrevoir le genre de personnage contre lequel, à tort ou à raison, je suis le plus prévenu, un catholique libéral[1].

II

Cette prévention m'était-elle venue d'avoir vu de près une autre sorte de libéral, le libéral dynastique? Il y a, en effet, grande ressemblance entre les deux. Mais combien la contradiction des deux tendances n'est-elle pas plus choquante dans le catholique libéral! Qui dit catholique, dit fidèle au principe d'autorité. Qui dit libéral, dit la jalousie

1. Il s'agit seulement de ceux qui font de la politique militante et de ce que j'en ai vu dans notre pays.

du droit, le sens propre, l'opposant, soit par humeur, soit par ambition, et dans les deux cas ne souffrant ni obstacles ni délais. Quand donc a-t-on vu ces antinomies se concilier? En quel temps, en quel lieu, des deux tendances en lutte dans le même homme, le libéral a-t-il cédé au catholique, le droit au devoir, le sens propre au principe d'autorité? Au premier dissentiment, je sais d'avance qui sera le vainqueur et qui sera le vaincu.

Toute la vie publique du Père Lacordaire est dans cette lutte, et c'est ce qui jette sur sa mémoire je ne sais quoi d'équivoque. La morale d'ailleurs, est-il besoin de le dire, n'a rien à y voir, aucun mobile vulgaire n'ayant jamais déterminé sa conduite. L'équivoque c'est qu'on ne sait quelle idée se faire de lui, et qu'entre l'éloge et le blâme, on ne trouve pas un moyen terme pour le juger.

Je ne citerai que deux circonstances de sa vie où le libéral l'emporta sur le catholique : d'abord son adhésion à la révolution de Février; puis son intervention dans la question italienne. Quelle fut dans ces deux occurrences sa conduite ou « son attitude politique[1] », comme on le dit dans

1. *Le Père Lacordaire,* par M. le comte de Montalembert, 1862.

une apologie du Père, qui par parenthèse, n'aide guère à lever l'équivoque ?

Attitude politique, voilà tout d'abord un mot qui étonne. Par quels motifs le Père Lacordaire, à aucun jour quelconque de sa vie, a-t-il eu à prendre une attitude politique? Qui donc le lui interdisait? répondront les apologistes. Et qui donc, dirai-je à mon tour, le lui commandait? Quel devoir, soit d'état, soit de conscience? De qui parle-t-on? D'un prêtre, ou d'un député? D'un laïque, ou d'un religieux? Mais, légitime ou non, quelle pouvait être, quelle fut cette attitude?

Pour commencer par son adhésion à la révolution de Février, je suppose que, sur un fait si grave, il dut y avoir délibération, dans son conseil intime, entre le catholique et le libéral. Certes le catholique avait de quoi dire pour dissuader le libéral d'y jouer un rôle. S'il ne venait pas à bout de lui prouver que le gouvernement de Juillet n'était pas si mauvais qu'il eût raison de se mettre avec ceux qui voulaient le renverser, manquait-il d'autorités à lui citer pour lui en donner le scrupule? N'avait-il pas à lui rappeler la profonde maxime de Bossuet « qu'il vaut mieux souffrir un mauvais gouvernement que de faire une révolu-

tion pour le changer » ? Si le libéral n'était touché ni de la maxime, ni de son imposante origine, et s'il était d'humeur à se payer de la supposition insoutenable d'un gouvernement mauvais pour le plaisir de l'être, le catholique n'avait-il pas à lui faire lire dans l'Évangile, soit le précepte du Christ, sur ce qu'on doit rendre à César, soit les paroles de saint Paul sur l'obéissance due aux puissances comme instituées de Dieu?

Ce que le catholique avait le devoir de dire, dans cette délibération du Père avec lui-même, je ne doute pas qu'il ne l'ait dit. Quelle fut la réponse du libéral? Je la lis éparse dans ses livres, je la trouve dans les excuses de ses apologistes. Tantôt c'est une vague inquiétude pour les « libertés que l'expérience a prouvé être nécessaires à la France, et que celle-ci a le droit de revendiquer, et, au besoin, de défendre ». Tantôt ce sont des complaisances de paroles pour la doctrine de « qui veut la fin, veut les moyens, pourvu que la fin soit légitime... » Par ces doctrines et d'autres tout aussi peu évangéliques, jetées çà et là, même sans être appelées par le sujet, et qui échappaient, comme des secrets mal contenus, il avait eu le malheur de donner des arrhes au parti

du renversement. Quand ce parti, qui se souciait fort peu d'employer les talents du Père à la défense de la liberté religieuse qu'on n'attaquait pas, le fit entrer à l'Assemblée nationale de 1848, et qu'on l'y vit mêler son froc blanc de dominicain aux vareuses et aux paletots des vainqueurs de Février, est-ce le catholique ou le libéral qui l'y poussait? Et quand la foule, l'apercevant parmi les députés qui, du haut des marches du Palais-Bourbon, proclamaient la République, le saluait de ses acclamations les plus expressives, est-ce au catholique ou au libéral que s'adressait ce singulier hommage? Enfin est-ce le catholique, touché de ce que l'Église allait gagner à la Révolution, ou le libéral enfiévré de la politique, qui prenait à la suite de Lamartine, cet autre grand errant de Février, le parti de ceux qui s'y étaient le plus compromis[1] ?

Telle fut la première victoire que remporta chez le Père Lacordaire le libéral sur le catholique. Il en fut promptement et cruellement puni. Après dix jours à peine, cette « attitude politique » prit fin. A la suite de deux apparitions à la tribune, « qui ne furent pas heureuses », dit Montalembert, il donna

1. C'est ce que Montalembert appelle par un autre euphémisme « saluer les vainqueurs avec bienveillance ».

sa démission. La donna-t-il, comme veut nous le persuader son apologiste, « après avoir réfléchi que son tempérament à la fois impétueux et méditatif n'était pas fait pour ces orages quotidiens et soudains de la vie parlementaire »? J'estime que le Père Lacordaire ne perdit pas son temps à un examen si délicat de ses aptitudes. Averti brutalement par la réalité qu'un orateur politique est condamné au succès, cet homme à qui l'engouement populaire avait donné toutes les ambitions de la parole, qui aimait la gloire et ne s'en cachait pas, qui s'était peut-être vu, dans ses rêves, un autre Savonarole plus modéré et plus heureux, quitta l'Assemblée tout simplement parce qu'il n'y avait pas trouvé le succès.

Si le libéral avait demandé ou suivi les conseils du catholique, le Père Lacordaire se fût-il jeté dans une aventure où il exposa son nom à l'injure des familiarités démocratiques et à l'appellation de *citoyen*, juste châtiment d'ailleurs de la défaillance qui lui avait fait dire un jour le *démocrate Jésus*, par une variante malheureuse du sans-culotte Jésus?

Sur la conduite qu'il avait à tenir dans la question italienne, je poursuis ma supposition, ou si

l'on veut ma fiction d'un dialogue intérieur entre le libéral et le catholique. Que de bonnes raisons le catholique n'avait-il pas à donner au libéral, contre la témérité de son premier enthousiasme pour la révolution italienne, et de ses vœux faits tout haut pour qu'elle réussît! Que ne dut-il pas lui dire des dangers du pape, de la force qu'apporterait à ses ennemis l'encouragement donné par un prêtre illustre à leurs espérances? Soldat du pape, son devoir n'était-il pas, le péril venu, d'aller monter la garde à la porte du Vatican? Et lorsque selon son tour d'esprit, très porté à la protestation, il protestait de « son attachement inviolable au Saint-Siège », pour lequel, disait-il, il donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang », le catholique manqua-t-il de dire au libéral que le sacrifice de scrupules politiques, à peine séants chez un religieux, aurait bien autrement de mérite et lui serait bien plus compté que ces vaines offres de son sang dont le Saint Père n'avait que faire?

Ces objections qu'il entendait dans son fond, il trouva des amis pour les lui faire de vive voix, avec l'autorité de leurs croyances communes. Elles étaient aussi dans la bouche de beaucoup de gens sensés,

à qui l'ingérence du prêtre dans la politique est insupportable, et les vents n'étaient pas sans lui en porter quelque chose aux oreilles.

On sait comment le libéral écouta les conseils du catholique. Heureux des premiers succès des patriotes italiens jusqu'à ne pas blâmer, jusqu'à pardonner peut-être les violences dont ils les avaient souillés, Rossi assassiné sur les marches du Capitole, Pie IX chassé, Charles-Albert visé par les fusils des patriotes dans les rues de Milan, on voit le libéral invoquer, comme circonstances atténuantes des spoliations et des persécutions exercées contre l'Église, le prétexte, Montalembert dit le sophisme, que « l'Église est toujours sortie des persécutions triomphante et purifiée ». Il prendra tour à tour la parole et la plume pour déclarer que si le pape doit être souverain, « encore faut-il que ce soit un souverain capable, administrant bien ses États et sachant s'y créer une force morale qui puisse l'y soutenir ». Il témoignera l'espoir de voir le pape rentrer, « par un effet spontané de son autorité, dans la voie des réformes et former ainsi en Italie un parti d'honnêtes gens et de gens sensés ». Il voudra bien être « pour le Saint-Siège contre ses oppresseurs, et croire à la nécessité mo-

rale de son domaine temporel »; il plaindra même le pape des « maux qu'on lui fait endurer ». Mais en même temps il désirera « l'affranchissement de l'Italie, des modifications sérieuses dans le gouvernement des États romains, et un changement plus grave dans la direction morale ». Il se qualifiera de « soldat intrépide et d'enfant dévoué du Saint-Siège »; mais il revendiquera le droit de désirer pour les États romains « la fin de cet éternel *statu quo*, qu'il ne croit ni utile ni durable », et la substitution d'un nouveau système à ce qu'il appelle « un gouvernement d'ancien régime ». Comme si, pour être également sincères, ces deux dispositions n'étaient pas inconciliables! Comme si, au point où en étaient les choses, on eût pu exiger du Saint-Siège des concessions qui n'eussent pas été des avantages aux mains de ses ennemis; comme si les gens qui demandent des réformes savaient nettement ce qu'ils veulent, et pouvaient rester justes envers le pouvoir qui les leur accorde, ou patients s'il les leur fait attendre; comme si entre deux adversaires de force tellement inégale, l'impartialité même n'eût pas été l'abandon du plus faible!

Le droit du Père de penser et de parler ainsi

n'était pas tellement clair que ses amis ne fussent surpris et affligés de la façon dont il l'exerçait. Son « attitude » en cette question italienne eut encore moins d'imitateurs que son adhésion à la révolution de Février. Il parut à tous que le devoir y parlait encore plus fort et plus haut, et que s'il lui en coûtait trop, comme libéral, de prendre parti contre l'Italie, comme catholique il pouvait en toute confiance s'abstenir. Blâmé par ses amis, qui donc lui sut gré de ce qu'il avait fait? Si ce fut ce qu'il appelait les « patriotes italiens », on serait fort embarrassé de savoir de quelle façon ils le lui témoignèrent, et surtout de l'en féliciter. Quant aux gens désintéressés qui souhaitaient une transaction honorable entre l'Italie et le Saint-Siège, lequel d'entre eux eût pensé à recommander cette solution du nom du Père Lacordaire? S'il y en eut un, je l'ignore. Combien, par contre, qui, par d'autres raisons que ses amis, déplorèrent qu'il se fût si malheureusement mêlé d'une affaire que personne, moins que lui, n'était appelé à décider!

Car c'est bien par là que sa conduite fut une faute grave; et c'est ainsi qu'un conseil, fût-il bon, venant de qui on ne l'attend pas, ou de qui n'a pas qualité pour le donner, n'est qu'une fausse dé-

marche et une erreur de jugement imputable à l'orgueil.

Il est triste de dire qu'en dépit de ses échecs, le Père Lacordaire persévéra dans ce rôle de conseiller sans mandat. Peu de temps avant sa mort, au mois de février 1862, il publiait son livre *De la liberté de l'Italie et de l'Église*. Il finissait, disait-il, et s'en faisait gloire, « en pénitent catholique et en libéral impénitent ». Les mérites de la pénitence de l'un ne rachetèrent pas, dans l'opinion des gens sensés, l'impénitence de l'autre.

Ces deux grosses fautes du père Lacordaire étaient encore à commettre à l'époque où, par un instinct auquel l'événement n'a pas donné tort, je résistais à la fascination de son éloquence. Ce serait fatuité de dire que je les prévoyais. Le mérite, du reste, n'eût pas été grand, étant donné la façon dont ce religieux se jetait dans la politique, de prédire qu'il y échouerait un jour sur quelque écueil. J'ajoute que, dans le temps où le Père donna dans ces écarts, la chose me causa si peu de surprise que je pus croire de bonne foi les avoir prévues.

III

Au tort d'être un catholique libéral, devenu, par un effet propre à ce travers, d'abord un moine faisant de la politique, puis un politique faisant de l'opposition au Pape, le Père Lacordaire en joignait un second, qui pourrait, dans une certaine mesure, rendre excusable le premier. Chez lui, au lieu de la raison, « cette maîtresse de la vie humaine », comme l'appelle Bossuet, la maîtresse, c'était l'imagination. Non pas celle qui se confond avec l'invention, qui crée des caractères pour le théâtre et des aventures pour le roman, qui ressuscite les événements et met en scène les hommes du passé dans les récits de l'historien, qui conçoit et réalise une œuvre de poésie, mais l'imagination dont Buffon a dit, pour l'avoir eue en don plus que personne, qu'elle « agrandit les sensations ». Encore est-ce à la condition de ne pas les dénaturer. Elle les agrandit, de la façon que le microscope grossit les objets en leur laissant leurs proportions naturelles et leurs qualités. Cette imagination-là, pour faire son office, doit être la

servante, ou si l'on craint que ce mot ne la rabaisse, l'auxiliaire de la raison. Les choses que celle-ci conçoit, elle les lui met sous les yeux, et l'aide à les rendre visibles à tout le monde. Si elle sort de ce rôle, si elle substitue aux réalités de vaines images, si, au lieu de grossir les objets, elle les enfle, si, loin d'aider la raison, elle se met à sa place, voilà une admirable qualité qui dégénère en un défaut insupportable.

Ce défaut en engendre plus d'un autre. Où l'imagination domine, attendez-vous aux contradictions de jugement qui mènent aux inconséquences de conduite. Attendez-vous à ce que le discours se remplisse de tous les défauts dont le goût, c'est-à-dire la raison appliquée aux choses de l'esprit, apprend à le nettoyer. Attendez-vous à ce que la raison elle-même, qui n'y paraît qu'à son tour, n'y soit qu'un heureux caprice de l'humeur et que là même où elle a tout l'éclat de l'évidence, elle n'en ait pas l'autorité. Tel est trop souvent le discours chez le Père Lacordaire. Mais que pourrais-je ajouter, sur ce point, à ce que dit d'excellent et de définitif Sainte-Beuve, dans sa *Causerie* sur le discours de réception du Père à l'Académie française? J'aime mieux y renvoyer le lecteur, heureux qu'un

tel juge me sauve du risque de dire moins bien que lui ou de l'imprudence d'y renchérir.

Mais je prends volontiers à ma charge la remarque que le grand critique n'a pas faite, soit omission, soit respect pour ses admirations de jeunesse : c'est que l'abus de l'imagination n'est nulle part plus malséant que chez un orateur chrétien et catholique. Car qui doit être le mieux armé pour s'en défendre, sinon le prédicateur, que sa vocation, sa profession, la pratique des livres saints, le commerce de tous les grands chrétiens qui s'en sont nourris, ont préparé à combattre chez les autres et à surveiller chez lui-même les défauts qui en sont la cause ou l'effet? Quel homme a plus de moyens de se garder de l'ambition des mots, des emportements de la parole ou de la plume, qu'un religieux obligé par devoir principal et accoutumé par état à regarder son fond, à le mettre en ordre, à la double lumière de sa foi et de sa conscience? Qui a plus d'aide et d'avertissements contre la tentation de la popularité?

J'ai le souvenir très présent des comparaisons qu'on faisait entre la langue du Père Lacordaire, et celle de tels écrivains excessifs qui, en se mettant sous la protection des idées extrêmes, avaient

trouvé l'art de prolonger leur popularité dans la décadence de leur talent, et de fermer la bouche aux gens de goût avec les mains de la foule. On appelait Lacordaire le Michelet de la chaire, dans le même temps et dans le même sens qu'on disait du curé de Saint-Roch, prêtre un peu mondain, l'abbé Olivier, qu'il eût pu être directeur de l'Opéra, s'il n'eût pas été curé de Saint-Roch, comme le docteur Véron eût pu être curé de Saint-Roch, s'il n'eût été directeur de l'Opéra. On croyait louer un prédicateur chrétien en regrettant qu'il n'eût pas fait des romans de mœurs ou de la politique. Qui sait si le dernier mobile, d'où vint au Père Lacordaire l'ambition de la tribune, ne fut pas la louange de quelque auditeur imprudent de ses conférences, plus touché de ce que perdait la tribune politique à n'avoir pas une telle parole, que de ce que gagnait la religion à la garder, même empreinte des préoccupations et du jargon de la politique?

IV

Par toutes ces raisons, que je ne donne pas pour bonnes, mais pour sincères, j'entendais ou

lisais, sans aucune idée de les vérifier, tous les éloges qu'on faisait du prestigieux conférencier de Notre-Dame. Il me déplaisait de montrer devant des enthousiastes, dont plusieurs étaient gens d'esprit, une réserve qui pouvait leur paraître une critique de leur enthousiasme, et de rester froid dans un auditoire enflammé. Je n'étais pourtant pas sans avoir des scrupules. Je craignais de me priver d'un plaisir, en voulant me défendre d'une illusion, et que, pour ne pas paraître *sobrius inter ebrios*, ma sobriété parmi les exaltés de Notre-Dame ne fût poussée jusqu'à la privation de nourriture. Un jour donc, désirant en avoir le cœur net, je résolus d'aller aussi *en Lacordaire*[1].

L illustre dominicain devait faire une conférence dans la chapelle de l'hôtel qu'habitait M. de Chateaubriand, rue d'Enfer. J'y avais été invité. Soit un reste de tiédeur, soit quelque empêchement fortuit, j'arrivai la conférence commencée. Affriandé par des éclats de voix qui perçaient jusque dans la cour, et par des commencements de phrases dont je n'entendais pas les finales, je me faufilai entre les auditeurs qui se pressaient sur le seuil, et, me haussant sur les pieds, j'essayai d'aperce-

1. *Aller en Bourdaloue,* a dit Mme de Sévigné.

voir l'orateur. Mais ne pouvant ni le voir ni l'entendre, je dus renoncer à l'espoir d'être du *tout Paris* d'alors, et je quittai la place.

J'avais beaucoup perdu, si comme Sainte-Beuve l'a écrit de souvenir, l'orateur « allait, nous emportant sur les crêtes et les cimes, sans tomber, non sans nous faire frémir, s'arrêtant quelquefois devant les sévérités de sa parole, la reprenant, la réparant aussitôt ou seulement la redoublant, l'expliquant. Car, ajoute le grand critique, rien chez lui n'est sorti que d'un cœur net, d'une lèvre ardente et pure. » Mais s'il ne m'a pas été donné de me sentir « emporté sur les cimes », je n'ai pas eu comme Sainte-Beuve à en tomber parmi « les faiblesses d'une argumentation pleine de lacunes, où les intervalles étaient franchis et non comblés, où l'orateur jouait sur les mots, se payait de comparaisons pittoresques ou d'abstractions, faisait de l'histoire à vol de pays, à vol d'oiseau, rapprochait par l'imagination des faits que mille circonstances séparent et distinguent, et jetait souvent l'auditoire dans le hasard et les périls de l'expression ». Je n'ai pas eu à dire des séductions de son éloquence que ce sont « des magies et de belles impostures »; que l'orateur est « un esprit outré

faisant des thèmes à effet et à variations brillantes » ; que « tradition et légende, tout lui est bon, pourvu que le tour d'imagination qui lui est cher y trouve son compte »; que « chez lui, violence, intolérance, esprit de saint Dominique, tout est rendu plus odieux, parce que tout est à froid et de pure rhétorique ». J'en suis arrivé tout d'abord à l'avis du Sainte-Beuve des *Derniers souvenirs*, d'*ebrius* redevenu *sobrius*. Je n'ai pas eu à passer par des illusions dont la perte ne rend pas indulgent; et si je ne suis guère moins sévère que Sainte-Beuve, j'échappe du moins au reproche de faire payer à la mémoire du Père Lacordaire mes désenchantements.

Un certain instinct de la nature des choses, l'étude de ses lois dans l'histoire et dans les grands écrivains, l'habitude de démêler en toute œuvre d'esprit le vrai du faux, et, dans les réputations, le réel de l'apparent, m'ont amené à penser du Père Lacordaire ce qu'en pense aujourd'hui le public éclairé, à qui reste le dernier mot. Ce jugement, c'est qu'il ne faut chercher dans l'éloquent dominicain ni un théologien, ni un philosophe, ni un politique, ni un moraliste. Il a eu de toutes ces choses-là de vives lumières mêlées d'ombres, et

ses plus grands succès comme ceux de certains orateurs politiques n'ont été que des succès de séance. Ceux qui lisent ses livres, qu'il a presque plus parlés qu'écrits, en ont des éblouissements qui les éclairent peu sur le fond de l'écrivain, et qui les troublent sur le leur. Au temps où l'on croyait encore que le genre humain ne marche pas sans guides, et que ces guides sont les grands hommes, j'aurais volontiers dit que le Père Lacordaire n'est pas un guide. Ce fut un agitateur auquel il manqua un but où entraîner les foules, un prédicateur catholique qui, par horreur du convenu, évita même la simplicité de l'Évangile, une grande voix qui n'eut pas à dire de grandes vérités. Le personnage reste considérable et imposant; mais le meilleur s'en est évanoui dans les airs.

V

Je n'ai vu le Père Lacordaire que deux fois, et j'en ai dû la bonne fortune à l'honneur d'appartenir à l'Académie française.

Le Père s'y présentait pour remplacer M. de Tocqueville. Comme un de ses suffragants, je reçus sa visite. Savait-il ou pensait-il quelque chose de

moi, je l'ignore. Mais, au temps des visites, tous les académiciens sont très connus des candidats. Je n'eus donc qu'à paraître flatté de ce que me dit le père Lacordaire de mes petits mérites. Nous étions du même pays, nés à quatre lieues l'un de l'autre, lui à Recey-sur-Ource, moi à Châtillon-sur-Seine, quelques années après lui. C'était une entrée en matière très commode pour le visiteur et le visité. Elle ne fut pas longue. J'étais pressé de dire au Père mon sentiment sur le caractère qu'on donnait au dehors à sa candidature. « Si je n'avais devant moi, lui dis-je, que le grand prédicateur et le brillant écrivain, je regretterais de n'avoir à lui donner qu'une voix. J'y étais tout porté par le souvenir du voisinage de nos lieux de naissance. Dirai-je que tout récemment un recueil littéraire de notre province, énumérant les enfants dont la Côte-d'Or a sujet de se faire honneur, voulait bien associer mon nom au vôtre? Mais ce n'est ni Lacordaire l'orateur, ni Lacordaire l'écrivain que les patrons de votre candidature prétendent faire entrer à l'Académie, c'est Lacordaire l'inspirateur et l'apologiste d'une certaine politique italienne qui est contraire au Pape et qui l'afflige. » Il fit un mouvement comme pour nier le fait. « Je ne l'imagine

pas, repris-je : hier même, au sortir de la séance, n'ai-je pas entendu Cousin, dans la cour de l'Institut, dire tout haut devant un groupe d'académiciens : « Il faut nommer le Père Lacordaire pour donner une leçon au Pape ? » Ne voulant pas, quant à moi, donner une leçon au Pape, et n'ayant pour un tel rôle ni compétence, ni mandat, je ne puis concourir à une nomination dirigée contre lui. « J'ai vu, ajoutai-je, le Saint-Père en 1847, au temps où, sur tous les murs des villes et des villages de l'Italie, on lisait : *Viva Pio nono !* Le hasard d'un voyage à Rome m'a rendu le témoin attendri de tout ce qu'il inspirait d'enthousiasme et de confiance. Plus tard, admis en sa présence, j'ai cru voir s'épanouir sur sa douce et spirituelle figure toutes les qualités évangéliques. Aujourd'hui que le temps des disgrâces est venu pour lui, je ne veux pas prendre part à un acte qui en serait une de plus et, non pas la moins amère. Pardonnez-moi donc, mon père, de ne pas voter pour vous. C'est affaire de conscience, et la conscience doit passer avant l'intérêt des lettres, même à l'Académie. »

Si adouci que fût par un air de sincère déférence, un refus que je regrettais, le Père me répondit d'un

ton où, sous la politesse de l'homme bien élevé, et sous la réserve prudente du candidat, perçait le dépit. Il se plaignit qu'on eût mêlé la question italienne à sa candidature. Il se défendit vivement de toute intention de manquer au devoir de soumission envers le Saint-Siège, de respect filial envers le Pape. Puis élevant la voix : « Quant à désirer que le Saint-Siège suivît une politique plutôt qu'une autre, n'en ai-je pas le droit comme tout le monde? — Qui songe à le contester, dis-je? Mais si vous avez, comme citoyen et comme Français, le droit de penser ce que bon vous semble des affaires italiennes, n'avez-vous pas l'obligation personnelle du religieux qui vous prescrit de ne pas pousser ce droit jusqu'au point où, fils de l'Église, vous risqueriez de donner à ses ennemis des armes contre elle? » Et à mon tour, sur cette question du devoir, m'animant jusqu'à dépasser mon droit, « si, dis-je, le Saint-Siège a besoin d'une leçon, que ne la lui laissez-vous donner par les laïques dont c'est l'office, et qui peuvent le faire sans scandale? Que le Saint-Siège ait fait des fautes ou commis des imprudences, je n'ai pas qualité pour en juger; mais j'aimerais mieux pour votre gloire, vous voir couvrir le vieux Pape des plis de votre robe blanche

que suivre, fût-ce du plus loin, fût-ce de votre pas, et sous les couleurs catholiques, ceux qui lui font la guerre. » Le Père comprit qu'il s'était heurté à une prévention dont je n'étais pas près de revenir. Il se leva pour prendre congé de moi. Et moi, sentant tout de suite que j'eusse mieux fait de l'éconduire tout d'abord, en le couronnant de fleurs, que de m'instituer juge de sa conduite, je le suivis jusqu'à la porte de mon appartement, en lui exprimant le vœu aussi sincère qu'inconséquent, d'être battu au scrutin et de l'avoir pour confrère.

Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir du peu d'effet qu'avaient eu sur lui mes paroles. Car ce fut presque au lendemain même de son élection qu'il publiait ce dernier écrit : *De la liberté de l'Église et de l'Italie*, tenant ainsi l'engagement pris en son nom par Cousin, au risque de paraître payer le vote que d'orateur à orateur, en dehors de toute question politique, l'illustre professeur de la Sorbonne devait à l'éloquent conférencier de Notre-Dame.

Le jour de la réception fixé, on avait tiré au sort les noms des membres de la commission qui, selon l'usage, avait à examiner les discours. Mon nom fut du nombre. M. Guizot, directeur de l'Académie,

devait répondre au récipiendaire; on juge si je me félicitai d'avoir la primeur de deux pièces parties de telles mains.

J'étais bien sûr que le discours de M. Guizot me donnerait à admirer la justesse de l'éloge, la parfaite convenance des réserves, une sincérité courtoise, une finesse sans malice. Pour le Père Lacordaire, je m'attendais à de très belles pages; mais je craignais les inégalités, et pour un catholique libéral qui avait à parler de la *Démocratie en Amérique*, les tentations et les périls du sujet.

Son discours fut écouté avec l'attention la plus flatteuse, interrompu de temps en temps par tout ce qu'un auditoire sympathique peut témoigner à mi-voix d'admiration à un orateur qui le touche du coude. Le sort avait favorisé le Père. Le plus grand nombre des noms sortis de l'urne étaient des noms amis[1]. Ce n'est pas que je ne lusse de temps en temps sur les visages qu'on était un peu surpris de n'avoir pas à admirer davantage. Toutefois, quand le président demanda si quelque membre avait à faire des observations, il se fit un silence qui n'avait

1. C'étaient Vitet, Legouvé, Empis, Patin, Lebrun, Guizot, de Laprade, Nisard. A l'heure où j'écris, trois sont encore vivants : Laprade, Legouvé et moi.

rien d'encourageant pour les contradicteurs. En ces cas-là, nul n'est si brave, ni si assuré de la justesse, ni de l'à-propos de ses critiques, qu'il ne désire secrètement qu'un plus hardi s'offre à parler le premier. Personne n'en faisant signe, je me décidai à demander la parole.

Durant toute la lecture, j'étais resté silencieux. Je ne pouvais faire chorus aux murmures d'approbation provoqués par des passages qui ne m'en paraissaient pas assez dignes ; mais je me gardais bien de rien laisser voir. Je me contentais de trouver à part moi le portrait de Tocqueville un peu disproportionné à l'original, et la limite souvent dépassée, des louanges que l'usage et la convenance permettent à un héritier qui fait le panégyrique de son prédécesseur. Telles louanges, par exemple, données aux goûts littéraires de Tocqueville, me paraissaient plus propres à en trahir le faible, qu'à en faire admirer la sûreté. Et que dire de ce qu'avait de fâcheux, par le manque d'à-propos, la glorification, sur le ton lyrique, de la grande république américaine, au moment même où la guerre civile la déchirait en deux ? L'espèce d'agacement qu'éprouve un musicien du métier, en entendant les fausses notes d'un grand artiste inégal, je l'avais

senti à l'énoncé de choses telles que celles-ci : « M. de Tocqueville n'a pas eu le temps pour complice de sa gloire... Si l'on s'élève pour écouter le bruit de sa mémoire, il monte de lui vers l'âme une voix qui a déjà du souffle de la postérité... Il avait une âme antique par la fidélité, se contentant elle-même contre les flots du malheur et de l'opinion... L'illusion d'une immortalité chevaleresque ne pouvait lui cacher le devoir de semer dans le sillon qui restait ouvert... L'opinion libérale éteinte, ou plutôt endormie au souffle oppresseur de nos immortelles victoires... Son livre fut illustre en un instant comme l'éclair... » et autres exemples de ce qu'on pourrait appeler le violent dans le précieux.

Quoique la matière y prêtât fort, j'étais bien résolu de ne noter que les fautes où j'étais assuré de mettre la commission de mon côté. Trouver que le Père Lacordaire en avait un peu trop dit sur Tocqueville, c'était non seulement toucher à une mémoire justement chère à plusieurs de ses membres, c'était manquer à la charité académique ; sans compter que j'avais pu fort bien m'y tromper. Protester contre ce parallèle, aussi singulier qu'inopportun, entre le démocrate américain et le démocrate européen, où l'avantage est pour le premier,

c'était faire de la politique et donner dans le piège où le Père Lacordaire était tombé. Enfin, chicaner un nouveau confrère sur des fautes de goût, le moins qu'on y risque, c'est de ne pas le persuader, et de se faire accuser de pédanterie, surtout par ceux qui ne les ont pas aperçues. N'ayant rien à dire sur tous ces points, que me restait-il à noter?

Sauf certaines fautes d'inadvertance auxquelles nul n'échappe, et dont l'écrivain est au premier mot d'accord avec le critique, il n'est guère qu'un genre de remarques qu'on puisse, en pareilles circonstances, faire avec bienséance sur le discours d'un récipiendaire ; c'est au cas où l'orateur aurait émis quelque proposition de nature à faire accuser la compagnie d'une indulgence à la Philinte. Il s'en trouvait une de ce genre dans le discours du Père. J'étais décidé à la lui signaler, très convaincu d'ailleurs qu'il lui suffirait de la voir pour en convenir, et pour s'offrir de bonne grâce à la rectifier.

Je m'y pris d'ailleurs avec lui, en homme qui se souvenait de son Quintilien à l'article des exordes. Je me fis humble et modeste pour rendre mon auditeur « bienveillant et docile ». Conseil d'autant plus opportun que je savais avoir affaire à la fois

à la délicatesse d'un lettré et à la modestie d'un dominicain. J'émis mon objection sous la forme d'un simple doute que je le priais de vouloir bien lever.

« Si Horace et Virgile, disait-il dans le passage en question, avaient présenté à M. de Tocqueville, sous des vers admirables, l'image douloureuse de poètes courtisans, il avait retrouvé dans Lucain la trace du courage, et les dieux, non moins que César, sacrifiés par lui aux vaincus de Pharsale. » Je me gardai bien de relever dans cette phrase singulière le tour embarrassé et les impropriétés secrètes ; je m'en tins à l'image douloureuse de poètes courtisans. — « S'il est un lieu au monde, observai-je, où il puisse sembler dur de qualifier de cette sorte des poètes tels qu'Horace et Virgile, c'est sans doute à l'Académie française qui les compte parmi ses dieux lares. Quelle comparaison à faire, ajoutai-je, entre de tels hommes, à la fois les plus grands et les meilleurs de leur temps, et le poète qui, après avoir outré toute flatterie envers Néron, s'étant jeté à l'étourdie dans un complot contre lui, en était venu, pour racheter sa vie, à dénoncer sa mère! Qu'avaient-ils donc loué dans Auguste ces poètes courtisans sinon les choses louables? Étranges courtisans, qui se montraient si peu assi-

dus à la cour du prince que celui-ci les gourmandait de la rareté de leurs visites, et se plaignait à Horace de mépriser son amitié, déclarant avec grâce, qu'il ne lui rendrait pas mépris pour mépris. Et quels cœurs que ces deux grands poètes! Sans parler de leur amitié mutuelle, quel ami fut Horace pour Mécène mourant! Il faisait le serment de ne pas lui survivre, et il le suivait, en effet, à quelques mois de là, dégageant sa parole par la mort! »

L'air dont le Père Lacordaire m'écouta n'était pas celui d'un homme convaincu. Mais on l'était autour de nous. Le premier qui m'appuya était un des membres les plus appréciés par la justesse et la finesse de son goût, ami personnel du récipiendaire et partageant ce qu'il faut bien appeler ses idées politiques, point incapable à l'occasion de mettre sa passion avant son goût. C'était Vitet. Mes raisons passant par sa bouche amie, obtinrent du Père la réponse qu'il avait hésité à me faire. Il déclara l'objection fondée et qu'il s'empresserait d'y faire droit. Le tout sans une parole ni un geste indiquant qu'elle vînt de moi et qu'il m'en eût l'obligation. L'académicien m'avait-il gardé rancune de la visite du candidat?

Assuré désormais de n'être pas seul à faire des objections, j'en hasardai une seconde. Elle eut le même succès d'acquiescement chez nos confrères, que l'exemple de Vitet avait encouragés, d'assentiment résigné de la part du Père.

La discussion paraissant épuisée, le président donna la parole à M. Guizot pour lire sa réponse. Tant que dura la lecture, j'eus encore à me surveiller. Mais cette fois, ce n'était pas pour retenir des critiques impatientes. Je voulais épargner à un homme rassasié d'applaudissements l'incommodité d'en recevoir de nouveaux en face; au Père Lacordaire, qui m'avait vu muet pendant tout son discours, l'ennui de la comparaison. Mais qui m'eût vu écouter cette parole si noble, si élevée, savourer ces nuances du discours qui n'étaient que des convenances senties et exprimées en perfection, aurait eu l'image de ce que mon Quintilien de tout à l'heure appelle *acre silentium*. Je dus me priver du plaisir de louer l'orateur et je perdis quelques paroles vaines dans les paroles de tout le monde, ne voulant rien dire qui fît du succès de l'un une critique détournée de l'autre.

Les lectures terminées, on se leva, et comme si l'on eût craint quelques réserves dans la soumis-

sion du Père, on l'entoura, et, par des éloges qui semblaient concertés pour lui rendre le sacrifice plus facile, on insista doucement sur la nécessité des retouches demandées. Le Père assura qu'elles seraient faites le jour même.

Je n'y avais qu'à moitié confiance. Aussi, à la séance de réception, étais-je tout oreilles, bien que le discours eût perdu pour moi l'attrait de la nouveauté et qu'il ne fût pas, comme l'événement le prouva, de ceux qu'on prend plaisir à entendre deux fois[1]. Il me fallut traverser de nouveau l'apothéose de Tocqueville, et cette glorification du démocrate américain, et tout ce qui avait échappé de fautes à un écrivain de plus de tempérament que de goût. Mais je tins bon, attendant aux passages notés ou plutôt guettant l'orateur avec plus de curiosité, je ne m'en cache pas, que de charité. Les passages se présentèrent à leur place, le premier, puis le second, tous les deux dans toute la virginité de la rédaction première : le Père n'y avait pas touché.

1. On prête à l'impératrice Eugénie ce mot piquant sur la séance, à laquelle elle avait assisté : « J'ai perdu une illusion et une prévention. » Quant à l'Empereur, il aurait dit au Père Lacordaire, à la présentation du nouvel académicien aux Tuileries : « L'Impératrice a entendu de vous, à Bordeaux, un sermon dont elle a gardé le meilleur souvenir. »

Dans ma carrière académique déjà longue, j'ai fait plus d'une fois partie de la commission de lecture, soit comme juge, soit comme justiciable; je n'ai connu que ce seul exemple d'un tel attachement au sens propre. Qu'en faut-il conclure, sinon que l'humilité de l'habit ne fait pas l'humble et que nul n'est plus près de commettre le péché d'orgueil qu'un catholique libéral?

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

EXPLICATIONS SUR CINQ PARTICULARITÉS DE MA VIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

MON PASSAGE DU JOURNAL DES DÉBATS AU NATIONAL. — COMMENT JE DEVIENS MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE

I. M. Bertin l'aîné me fait entrer au *Journal des Débats*. — II. Par quels motifs je cesse d'y travailler. — Armand Carrel. — Il m'emmène au *National*. — III. Nature de ma collaboration à ce journal. — Je le quitte, en restant l'ami de son rédacteur en chef. — Je publie mes *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence*. — IV. M. Guizot me nomme maître de conférences de littérature française à l'École Normale, en remplacement de J.-J. Ampère. — Comment Armand Carrel en informe les lecteurs du *National*. — Ma conférence d'ouverture. — Le directeur de l'École, M. Guigniaut..... 1

CHAPITRE II

COMMENT J'AI SERVI LE GOUVERNEMENT DE JUILLET ET LE SECOND EMPIRE

I. Déclaration de Tacite sur les accroissements de sa fortune politique sous les trois empereurs de la famille flavienne. — II. Mes études au collège de Châtillon-sur-Seine. — Mon père. — Je refais mes humanités à Paris, au collège Sainte-Barbe-Nicolle. — Lecture d'une pièce de vers latins à l'occasion de la fête de Sainte-Barbe. — L'abbé Nicolle. — III. Ma participation à la révolution de 1830. — Je deviens fonctionnaire et député sous le gouvernement de Juillet. — Ma conversation, à une soirée des Tuileries, avec la duchesse d'Orléans. — La duchesse d'Orléans à la dernière séance de la Chambre des députés, le 24 février 1848. — IV. Ma visite au roi Louis-Philippe, au château de Claremont. — V. Je suis élu membre de l'Académie française, et présenté, en cette qualité, au prince Louis-Napoléon, président de la République. — VI. Ma nomination au Conseil Impérial de l'Instruction Publique, à l'Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur, à la Faculté des lettres où je remplace M. Villemain. — VII. Je suis chargé de la haute direction de l'École Normale Supérieure. — Le règlement d'études de 1852. — Ma part dans cette mesure, et ce que j'ai fait pour en réparer les conséquences fâcheuses. — VIII. Licenciement de l'École. — Ma lettre à l'Empereur, et réponse de Sa Majesté. — IX. Résumé..... 19

CHAPITRE III

LES DEUX MORALES

I. Le plus gros de mes méfaits. — Thèses sur Tibère et sur Auguste, soutenues par M. Duruy devant la Faculté des lettres. — Le doyen de la Faculté, Joseph-Victor Le Clerc. — Il contredit le jugement du candidat sur Tibère. — Opinion du professeur de philosophie,

Adolphe Garnier. — II. Je prends parti pour le candidat. — Protestation du doyen. — Comment j y réponds. — A mon tour, je contredis l'ensemble du jugement du candidat sur Auguste ; une de mes paroles provoque des murmures dans l'auditoire. — Ma réponse aux interrupteurs. — Opinion de M. Villemain sur l'incident. — Autre opinion d'un témoin, M. Tiénot, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, depuis maître de conférences à l'École Normale Supérieure. — Appendice : Leçon d'ouverture de mon cours d'éloquence latine au Collège de France, en 1856.... 87

CHAPITRE IV

L'ÉCHAUFFOURÉE DE LA SORBONNE

I. Séance d'ouverture du cours d'éloquence française, en novembre 1856. — Affluence inaccoutumée. — Aspect de la salle. — Trouble pendant ma leçon. — Ma rencontre, dans la cour de la Sorbonne, avec le préfet de police, M. Piétri. — II. Ce que m'apprend sur moi-même ma mésaventure. — Ma seconde leçon. — Le tumulte étouffe ma voix. — Irruption de sergents de ville dans la salle. — Je fais ma leçon. — Arrestations et procès. — Je demande à l'Empereur la grâce des condamnés. — Visite que me fait le père d'un des étudiants arrêtés. — III. Comment finit l'échauffourée de la Sorbonne..... 139

CHAPITRE V

RÉCEPTION DU DUC DE BROGLIE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. Le duc, selon l'usage, me communique son discours. — Allusion qu'il y faisait au coup d'État du 2 décembre. — Comment j'y répondais. — Je vais lire au duc mon discours. — Paroles échangées entre lui et moi au sujet de l'allusion et de la réponse. — Lecture des deux discours devant la commission de l'Académie. — Émotion qu'y excite ma réponse. — Intervention de Scribe. — L'allusion et la réponse sont de concert supprimées. —

II. La séance de réception. Accueil différent fait aux deux discours. — A quel moment j'obtiens pour le mien un vrai silence. — Mon mot au prince Albert de Broglie. — Comment mon discours est jugé par un des ministres d'alors. — Présentation du nouvel académicien à l'Empereur. — Paroles de Louis-Napoléon au duc, et réponse de celui-ci..... 155

SECONDE PARTIE

SOUVENIRS ET PORTRAITS

CHAPITRE PREMIER

SOUVENIRS ET PORTRAITS

I. Réflexions sur certaines critiques récentes au sujet des collèges à internat. — Qualités propres aux amitiés de collège. — II. Ce qui est vrai des amitiés à deux l'est-il également de plusieurs amitiés à la fois? — Comment je fus préparé à chercher des amis. — III. La première et la plus tôt finie de mes amitiés de collège. — Jean Trancart. — IV. Léonce Daveluy. — Une maraude de nuit dans le jardin voisin du collège de Sainte-Barbe-Nicolle. — Mon amitié avec Daveluy resserrée par la conformité de nos opinions politiques et de notre passion pour la poésie. — Aptitude singulière de Daveluy pour juger des choses du théâtre. — Son goût en littérature. — Post-scriptum. — V. Louis Frémy. — VI. Lemoine-Montigny; sa vocation. — 1. Il devient directeur du Gymnase-Dramatique. — 2. Difficultés d'une direction. — 3. Conduite envers les auteurs arrivés et ceux qui débutent. — Témoignage de Victorien Sardou sur Lemoine-Montigny. — 4. Conduite envers les acteurs. — 5. La mise en scène matérielle des pièces. — 6. La mise en scène morale ou l'exécution. Les répétitions

Les actrices. — 7. Intervention de Lemoine-Montigny dans la candidature de Jules Janin à l'Académie française. — VII. Théophile Baudement. — Pourquoi il n'a pas laissé d'ouvrages. — Matériaux sur Huet et sur la guerre de 1870. — Le père de Baudement. Récit de notre aventure au guichet du Théâtre-Français, un jour de représentation de *Charles VI*. — Je suis conduit au poste, puis relâché. — Talma dans *Charles VI*. — Lafon me fait dîner avec lui. — Comparaison entre Talma et Mlle Mars. — Les suites de mon arrestation. — Baudement gourmandé par son père. — Notre intimité. — Sa collaboration dans la traduction des *Auteurs latins*. Ses conseils dans mes autres travaux. — Comme il reçoit les critiques et les plaintes qu'on lui fait de moi. — Burgaud des Marets. — Notre dissentiment en politique. — Pourquoi n'ai-je eu au collège que cinq amis. — Louis Bellaguet; Alfred Nettement. — *Post-scriptum :* Mort de Théophile Baudement..... 169

CHAPITRE II

DE QUELQUES HOMMES QUI M'ONT FAIT DU BIEN

I. Le directeur du collège Sainte-Barbe-Nicolle, Henri Nicolle. — L'abbé Nicolle. — Bonté des deux frères pour moi. — Un déjeuner chez le recteur de l'Académie de Paris. — Mes premières tentations d'auteur. — II. M. Henri Nicolle me recommande au rédacteur en chef du *Journal des Débats*, — M. Bertin l'aîné, qui m'agrée comme rédacteur. — M. Bertin l'aîné me conduit chez M. de Chateaubriand. — Ce que je perds en quittant le *Journal des Débats*. — III. Je porte au *National* tous mes sentiments pour M. Bertin l'aîné, et je saisis la première occasion de les exprimer. — Mes feuilletons sur le Salon de 1832. — Portrait de M. Bertin l'aîné, par Ingres. — Je suis près de rentrer au *Journal des Débats*. — Dîner que donne à cette occasion M. Bertin l'aîné. — IV. Le baron Bignon. — Mes articles sur son *Histoire de France sous Napoléon*. — Visite qu'il me fait dans ma mansarde de la rue du Battoir. — Commissaire du gouvernement de juillet à l'Instruction Publique, il me nomme son chef de cabinet. — La

curée avant les *Iambes* de Barbier. — Le baron Bignon est rendu à la vie privée. — Son intérieur. — Sa fidélité à la mémoire de Napoléon. — Je lui fais part de mes projets de mariage. — Il combat les projets, et il approuve le mariage. — Sa mort. — V. Où et à quelle occasion j'ai rencontré pour la première fois M. de Salvandy. — Son *Histoire de Sobieski* et sa tendresse à la critique. — Il est nommé Ministre de l'Instruction Publique. — Il m'appelle auprès de lui et me fait nommer maître des requêtes au Conseil d'État. — Objections de ses collègues. — Comment il entendait et pratiquait le pouvoir. — VI. Ennuis que lui attire mon article sur Armand Carrel. — Sa bonté délicate. — La sonnette du cabinet. — Comment il permet et agrée mes critiques. — VII. Je succède à Hippolyte Royer-Collard dans la division des sciences et des lettres. — VIII. Comment M. de Salvandy comprenait le service des secours et encouragements aux gens de lettres. — IX. Ses vues pour rapprocher les classes éclairées et le corps enseignant..... 293

CHAPITRE III

SOUVENIRS DE LAMARTINE

I. Commencement de nos relations. — Projet d'une Revue en collaboration. — Les premiers discours et les premières opinions politiques de Lamartine. — II. Ma visite à Lamartine au sujet de la Revue. — Ma méprise en entrant dans son antichambre. — Le projet est abandonné. — III. Lamartine publie *Jocelyn*. — Il m'en communique les bonnes feuilles. — Mon opinion sur les romans en vers. — Ce qu'il faut penser du paradoxe contre la *lenteur de la lime*. — Opinions des grands poètes sur ce qui fait la valeur d'un ouvrage de poésie. — IV. Mes griefs contre *Jocelyn*. — *Jocelyn* et Gosselin. — Les praticiens de Lamartine. — Ses vers sur la mort de sa fille. — *Lamartine en 1837*. — V. Pourquoi je persiste dans mon jugement de 1837 sur *Jocelyn*. — Des deux exemples que donne cet ouvrage. — Comment l'éditeur Gosselin et son associé Furne prennent mes critiques. — VI. A quelle occasion je renoue avec Lamartine, après plusieurs années de brouille.

— Lamartine au 24 février 1848. — Notre rencontre dans le jardin des Tuileries. — Très belles paroles de Lamartine. — VII. Travailler n'est pas se surmener de besogne. — Ma dernière visite au grand poète. — Sa situation à l'Académie. — Mon opinion dernière sur Lamartine..... 35

CHAPITRE IV

UN SOUVENIR D'ALFRED DE MUSSET

I. Je suis un des premiers à saluer la gloire naissante d'Alfred de Musset. — Ce que j'écris au *Journal des Débats* du 8 avril 1829, des *Contes d'Espagne et d'Italie*, et ce qu'en écrivait Jules Janin. — Alfred de Musset et M. de Norvins. — Mon admiration pour de Musset augmente à mesure que je me refroidis pour Lamartine et pour Victor Hugo... — II. Alfred de Musset est élu membre de l'Académie française. — Comme directeur de la compagnie, je reçois communication de son discours de réception. — Je vais lui lire ma réponse. — Sa surprise naïve, en entendant mes éloges, quoique bien insuffisants. — III. Les deux discours sont lus devant la commission de lecture. — Sur l'avis de Villemain, je suis invité à enchérir sur les éloges. — Alfred de Musset m'en prie lui-même. — Cause de ma première réserve, et avec quel plaisir j'obtempère à l'invitation. — IV. Son épître sur *la Paresse;* ce que je lui en dis. — Régnier et Boileau. — Avec nos rencontres au sujet de sa réception à l'Académie finissent nos relations. — Extrait d'un article que j'écrivis à l'occasion de sa mort..... 39

CHAPITRE V

LE PÈRE LACORDAIRE, CANDIDAT ET RÉCIPIENDAIRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. Pourquoi je n'ai pas entendu le célèbre conférencier de Notre-Dame. — Mes préventions contre le catholique libéral. — II.

Inconséquences de ce caractère. — Ce qu'on a appelé « l'attitude politique » du Père Lacordaire. — Son adhésion à la révolution de Février. — Combat dans son intérieur, entre le catholique et le libéral. — Sa conduite dans la question italienne. — Nouveau combat intérieur. — Quel jugement font les apologistes du Père de son « attitude politique ». — III. Abus de l'imagination chez le Père Lacordaire. — Opinion de Sainte-Beuve. — Comment l'abus de l'imagination est malséant, surtout chez un orateur chrétien et catholique. — Un propos du temps sur l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch, et sur le directeur de l'Opéra, le Dr Véron. — IV. Ce que j'ai perdu à ne pas suivre les prédications du Père Lacordaire, et ce que j'y ai gagné. — Mes scrupules. — J'essaye un jour *d'aller en Lacordaire.* — V. Visite que me fait le Père comme candidat à l'Académie française. — Il lit son discours de réception devant la commission de lecture. — Corrections qu'il promet de faire et qu'il ne fait pas..... 414

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

NOUVEAUX OUVRAGES EN VENTE

Format in-8°.

	f. c.
DUC DE BROGLIE	
FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE, 2 vol.	15 »
VICTOR HUGO	
TORQUEMADA, 1 vol.	6 »
A. BARDOUX	
LE COMTE DE MONTLOSIER ET LE GALLICANISME, 1 vol.	7 50
BENJAMIN CONSTANT	
LETTRES A MADAME RÉCAMIER, 1 vol.	7 50
LORD MACAULAY	
ESSAIS D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, 1 vol.	6 »
L. PEREY & G MAUGRAS	
DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, SON SALON ET SES AMIS 1 vol.	7 50
MADAME DE RÉMUSAT	f. c.
LETTRES, 2 vol.	15 »
ERNEST RENAN	
INDEX GÉNÉRAL DE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME, 1 vol.	7 50
SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE, 1 vol.	7 50
JULES SIMON	
DIEU, PATRIE, LIBERTÉ, 1 vol.	7 50
THIERS	
DISCOURS PARLEMENTAIRES. T. I à XV.	112 50
VILLEMAIN	
LA TRIBUNE MODERNE, 2 vol.	15 »

Format gr. in-18 à 3 fr. 50 c. le volume.

	vol.
J. J. AMPÈRE	
VOYAGE EN ÉGYPTE ET EN NUBIE	1
TH. BENTZON	
TÊTE FOLLE	1
DUC DE BROGLIE	
LE SECRET DU ROI	2
F. BRUNETIÈRE	
LE ROMAN NATURALISTE	1
CHARLES-EDMOND	
LA BUCHERONNE	1
G. CHARMES	
LA TUNISIE	1
GEORGES ELIOT	
DANIEL DERONDA	2
O. FEUILLET	
HISTOIRE D'UNE PARISIENNE	1
ANATOLE FRANCE	
LE CRIME DE SYLVESTRE BONNARD	1
J. DE GLOUVET	
LA FAMILLE BOURGEOIS	1
GYP	
AUTOUR DU MARIAGE	1
LUDOVIC HALÉVY	
L'ABBÉ CONSTANTIN	1
CRIQUETTE	1
VICOMTE D'HAUSSONVILLE	
A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS	1
PAUL JANET	
LES MAITRES DE LA PENSÉE MODERNE	1
EUGÈNE LABICHE	vol.
THÉATRE COMPLET	10
MADAME LEE CHILDE	
UN HIVER AU CAIRE	1
PIERRE LOTI	
FLEURS D'ENNUI	1
MARC MONNIER	
UN DÉTRAQUÉ	1
MAX O'RELL	
JOHN BULL ET SON ILE	1
E. PAILLERON	
LE THÉATRE CHEZ MADAME	1
GEORGES PICOT	
M. DUFAURE, SA VIE, SES DISCOURS	1
A. DE PONTMARTIN	
SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE	3
P. DE RAYNAL	
LES CORRESPONDANTS DE J. JOUBERT	1
G. ROTHAN	
L'AFFAIRE DU LUXEMBOURG	1
LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866	1
GEORGE SAND	
CORRESPONDANCE	4
DE SÉMÉNOW	
SOUS LES CHÊNES VERTS	1
JULES SIMON	
LE GOUVERNEMENT DE M. THIERS	2
E. TEXIER ET LE SENNE	
LE TESTAMENT DE LUCIE	1
LOUIS ULBACH	
CONFESSION D'UN ABBÉ	1

Collection de luxe petit in 8°, sur papier vergé à la cuve.

	vol.
LUDOVIC HALÉVY	
DEUX MARIAGES	1
LA FAMILLE CARDINAL	1
J. RICARD	
PITCHOUN	1
CAMILLE SELDEN	vol.
LES DERNIERS JOURS DE HENRI HEINE	1
JULES SIMON	
L'AFFAIRE NAYL	1
***	
LA VIE PARISIENNE SOUS LOUIS XVI	1

Paris. — Imprimerie J. CATHY, 3, rue Auber.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 002324480b

102

CE PQ 0067
.N6A3 1888 V1
COO NISARD, DESI SOUVENIRS
ACC# 1382456

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 07 11 20 07 7